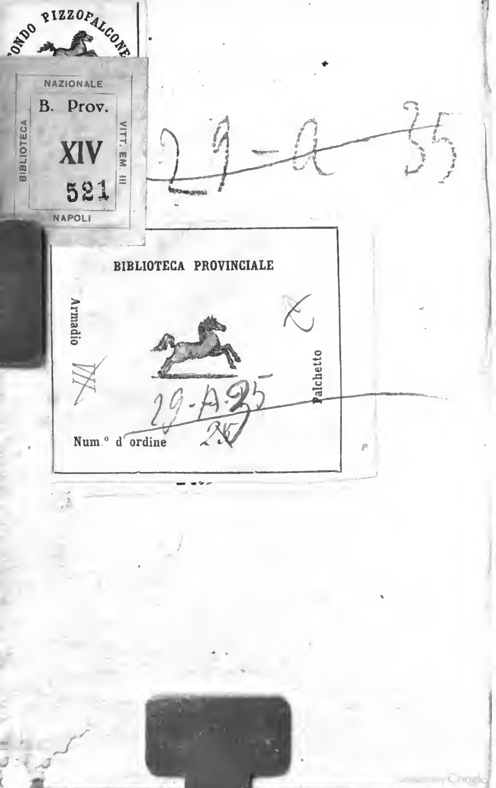






VOYAGE
A L'ILE-DE-FRANCE.

ATLAS.

VOYAGE

PITTORESQUE

A L'ILE-DE-FRANCE,

AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE,

ET

A L'ILE DE TÉNÉRIFFE.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT.



VOYAGE

PITTORESQUE

A L'ILE-DE-FRANCE,

AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

ET

A L'ILE DE TÉNÉRIFFE,

PAR M. J. MILBERT,

Peintre embarqué sur la corvette *le Géographe*, et Directeur des gravures de la partie historique du Voyage aux Terres-Australes.

AVEC UN ATLAS

Composé de trois cartes géographiques, et de quarante-cinq vues pittoresques dessinées sur les lieux, et gravées en partie par l'Auteur.

TOME PREMIER.



PARIS,

A. NEPVEU, LIBRAIRE, PASSAGE DES PANORAMAS, N°. 26.

1812.



PRÉFACE.

HABITUÉ dès mon enfance à la vue des sites variés du midi de la France et des montagnes qui la séparent de l'Espagne, j'ai souvent contemplé la nature sous ses aspects les plus opposés. De petites excursions dans les Pyrénées firent naître en moi le goût des voyages; mais l'état de ma fortune ne me permettant pas de me livrer inconsidérément à cette passion, je songeai de bonne heure à acquérir des connaissances qui pussent me rendre indépendant, et me procurer des moyens d'existence dans tous les lieux que ma curiosité pourrait me faire parcourir.

Je quittai la maison paternelle, et vins à Paris, sur la demande d'un de mes oncles qui m'appelait auprès de lui. Je me livrai

pendant long-temps à l'étude de la peinture, et particulièrement à celle du paysage (1). J'avais à peine achevé mes études, que, profitant d'une occasion qui se présentait de réaliser les projets formés dans mon enfance, je commençai mes voyages par l'Angleterre. A mon retour en France, je fus nommé professeur de dessin à l'Ecole des mines; j'accompagnai ensuite M. Picot de la Peyrouse que le conseil-général de cette administration célèbre avait chargé de l'inspection des départements méridionaux. Je dois cette distinction aux bontés de MM. Gillet-Lomond, le Lievre et Lefebvre. Quelque temps après, le ministre de l'intérieur me créa membre d'une commission chargée d'un travail sur la navigation du Rhône, de Genève à Lyon. Jusque-là mes desirs n'étaient point satisfaits, et je regardais mes courses dans l'inté-

(1) A l'école de M. de Valenciennes, dont les précieux conseils et les savants ouvrages n'ont cessé de m'être utiles.

rieur de la France et même mon voyage en Angleterre comme des essais, lorsque tout-à-coup se présenta pour moi l'occasion desirée depuis si long-temps de faire un véritable voyage. Le Premier Consul venait d'ordonner une expédition de découvertes aux Terres-Australes; je fus choisi pour en faire partie, et c'est à M. Vincent, peintre distingué et membre de l'Institut, que je dois cet honneur.

Les relations déjà publiées (1) ont suffisamment instruit le public des privations et des contrariétés que nous éprouvâmes à bord : on sait de quelle manière funeste elles influèrent, dans le cours de cette longue traversée, sur la santé du plus grand nombre. Je fus un de ceux qui furent laissés malades à l'Ile-de-France; ce qui certainement n'eût pas eu lieu si, conformément

---

(1) Voyez le Voyage aux quatre îles principales des mers d'Afrique, par M. Bory de Saint-Vincent, et la Relation historique du Voyage aux Terres-Australes, par M. Péron.

aux intentions du gouvernement, l'on nous eût fourni les aliments sains et abondants que nous devions avoir.

Je n'ai donc à offrir au public que le résultat de mes observations sur l'Ile-de-France, sur le cap de Bonne-Espérance, l'île de Ténériffe, et les vues pittoresques ou topographiques qu'un séjour de deux ans à l'Ile-de-France m'a mis à portée d'exécuter.

Toutes mes études ayant été consacrées à l'art du dessin, ce n'est qu'avec la plus grande défiance que je hasarde la publication de cet ouvrage; mais j'ose espérer que la fidélité de mes pinceaux m'obtiendra l'indulgence de mes lecteurs. Une considération me rassure, c'est de n'avoir négligé aucune occasion ni aucun moyen de rendre ma relation exacte et fidèle.

J'ai consulté, pendant mon séjour à l'Ile-de-France, les plus anciens habitants de l'île. M. l'Islet-Geoffroy, officier du génie dans la colonie, et le respectable M. Céré, direc-

teur du jardin des plantes, m'ont enrichi de renseignements précieux sur la physique et l'histoire naturelle. M. Le Juge, inspecteur de la marine, et MM. C. G. Barrillon, Janvier, Monneron, Piston et Tomi-Pitot, négociants distingués, m'ont fourni des notes importantes sur le commerce et les produits de cette île. M. Péron, qu'une mort cruelle vient d'enlever prématurément, et dont la plume brillante a transmis avec autant d'élégance que d'exactitude les détails historiques de l'expédition de découvertes aux Terres-Australes, m'a donné des notes sur les habitations des Sainte-Croix de Ténériffe; M. Louis Freycinet, capitaine de frégate, rédacteur de la partie géographique et nautique de la même expédition, m'a communiqué un savant mémoire sur la géographie et la navigation de l'Ile-de-France; il a bien voulu surveiller également la construction de la carte générale de l'île, et du plan du Port-Napoléon que M. Hubert Brué a dressé pour mon

ouvrage. L'abbé de la Caille, d'Après, de Mannevillette étaient pour moi des autorités trop précieuses pour ne pas les consulter avec empressement. M. le Brun m'a donné différents plans d'architecture, et notamment ceux d'une belle maison et d'une fontaine élégante de la ville de Sainte-Croix de Ténériffe, ainsi que le dessin de la salle de spectacle et celui de la Bourse, qu'il a fait construire à l'Ile-de-France.

J'ai recueilli quelques observations sur l'histoire naturelle de cette île, et comme elles pouvoient intéresser plusieurs de mes lecteurs, j'ai cru devoir les publier, après avoir néanmoins pris conseil des hommes dont le nom fait autorité en cette science.

J'ai consulté sur les poissons le bel ouvrage de M. de Lacépède, et les manuscrits de Commerson. MM. Péron, Cossigny, Bory de Saint-Vincent, m'ont fourni des renseignements précieux. M. Latreille, correspondant de l'Institut, et savant entomologiste, a bien voulu m'aider de

ses lumières; MM. du Petit-Thouars et Leschenault, m'ont donné quelques détails sur les végétaux de Ténériffe et de l'Ile-de-France; M. Bailly, m'a communiqué ses observations sur la minéralogie de cette dernière colonie.

J'ai extrait de l'ouvrage de Charles Grant, qui a pour titre : *The history of Mauritius, or the Isle of-France, London*, etc., 1801; l'Histoire de la découverte des îles de France et de Bourbon, aujourd'hui Bonaparte. Dans le cours de mes descriptions, j'ai toujours cité les différentes sources où j'ai puisé : mon devoir et ma volonté ont été constamment de rendre hommage aux auteurs que j'ai consultés pour perfectionner ou compléter mon travail.

D'après le court exposé que je viens de faire, mes lecteurs s'apercevront, sans doute, que si le mauvais état de ma santé m'a empêché de faire en entier un voyage intéressant et pénible, j'ai su néanmoins em-

ployer mon temps d'une manière utile: si ma tâche se trouve honorablement remplie, je serai satisfait, et j'aurai la conscience d'avoir fait mon devoir.

Dans le choix des vues que j'offre au public, je n'ai point manqué d'enrichir mon porte-feuille des sites qu'un livre plein du plus touchant intérêt a rendus célèbres en Europe. Un grand nombre de mes lecteurs verra sans doute avec curiosité et attendrissement les montagnes de Trois-Mamelles, l'église des Pamplemousses, et les autres sites que la plume élégante de Bernardin de Saint-Pierre, non moins fidèle, mais plus séduisante que mes crayons, a gravés dans la mémoire de tous les lecteurs sensibles.

Honnêtes et généreux habitants de l'Ile-de-France, qui m'avez accueilli avec tant de bonté, recevez mes remercîments! Chez vous j'ai trouvé cette franche hospitalité qui accompagne toujours les plus nobles sentiments : séparé des objets de mon affection,

et arrêté malgré moi dans votre île au commencement d'un voyage où je devais explorer tant d'autres contrées, vous avez diminué mes inquiétudes, vous avez rendu mes regrets moins amers.

Braves habitants! vous ne démentirez pas la bonne opinion qu'on a de vous dans la mère-patrie. Plus heureux que les Canadiens, vous ne cesserez pas d'être nos compatriotes, et si votre isolement de la métropole se prolongeait encore quelques années, votre fidélité, votre dévouement, mériteront d'être admirés de nos ennemis mêmes; vous pourriez être conquis, sans que vous fussiez pour cela subjugués; vos cœurs resteraient français, et votre patrie saurait bien un jour vous rattacher aux destinées du grand Empire.

Depuis que j'ai écrit cette préface, l'Ile-de-France a succombé : l'ennemi l'occupe; mais elle n'a pas cessé pour cela d'être au nombre des propriétés de l'Empire : la paix nous en rendra la possession ; et mon ouvrage,

quoique composé pour d'autres circonstances, n'en aura pas moins d'intérêt pour mes lecteurs.

A son retour en France, M. le capitaine-général Decaen, gouverneur, a bien voulu me donner quelques renseignements précieux sur la population de l'Ile-de-France, et sur le nombre de terres en culture, la vue et le plan du combat de l'île de la Passe, et plusieurs autres détails que je me ferai un devoir de citer dans mon texte.

Je témoignerai aussi ma reconnaissance à M. Audoird, officier du génie, qui m'a fourni des notes intéressantes sur les travaux les plus récents exécutés dans le Port-Napoléon depuis mon départ.

VOYAGE PITTORESQUE

A L'ILE-DE-FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de l'expédition. Arrivée aux Canaries. Relâche à Sainte-Croix, dans l'île de Ténériffe.

Le voyage aux Terres-Australes sur les deux corvettes *le Géographe* et *le Naturaliste*, étant arrêté, on me nomma pour en faire partie, en qualité de dessinateur. Arrivé à ma destination, vers le commencement d'octobre, je pris possession sur *le Géographe* de la petite chambre qui m'était destinée. Tous ceux qui ont voyagé sur mer savent combien il est utile, dans les longues traversées, d'avoir une retraite séparée. Dès-lors je couchai à bord, en attendant le moment qui devait m'éloigner de mon pays, de ma famille, de mes amis, pour un temps dont je ne pouvais prévoir le terme.

Nous sortîmes du bassin du Havre le 19 octobre 1800, par un vent favorable, précédés

de la frégate américaine *the Portsmouth*, laquelle ramenait aux Etats-Unis les ambassadeurs qui étaient venus à Paris pour des négociations importantes. Une fanfare militaire se fit entendre au moment où nos vaisseaux passèrent au pied de la tour de François Ier; elle fut bientôt accompagnée de salves répétées des canons des forts. A peine eûmes-nous franchi le goulet, que l'artillerie des chaloupes canonnières mouillées exprès sur la rade nous salua à son tour. Nos vaisseaux, toutes voiles dehors, s'avançaient majestueusement. Le calme de l'Océan contrastait avec l'agitation que nous remarquions sur la rive, et, j'ose le dire aussi, avec la situation de chacun de nous. J'avoue que je ne pus résister à cet instant doux et pénible à la fois. Je songeai à ceux que je quittais; des larmes remplirent mes yeux; mais bientôt, surmontant cet instant de sensibilité, je reportai mes regards sur la foule qui inondait encore le rivage, et sur un nombre infini de petites embarcations qui nous suivaient le plus près possible.

Pendant le temps que l'on embarquait nos poudres, nous priâmes les étrangers qui nous accompagnaient de vouloir bien se charger de nos lettres. Ils regagnèrent le port, après nous avoir tous embrassés affectueusement.

Nous fûmes hélés par la frégate anglaise *la Prosélyte*, qui, depuis quelques jours, croisait devant le Havre. Nous étions munis de passeports de toutes les nations, et notamment de sauf-conduits de S. M. Britannique. Le capitaine anglais, après nous avoir reconnus, nous laissa continuer notre route.

Je m'occupai jusqu'au soir à tout mettre en ordre dans ma cabane; je fus cependant distrait par la nécessité de donner des secours à plusieurs de mes compagnons, que le mal de mer incommodait cruellement. Quant à moi, déjà familiarisé avec cet élément par différens voyages dans la Méditerranée, je n'en fus point affecté, et je prodiguai mes soins aux plus malades.

La nuit fut très belle; mais l'agitation dans laquelle je m'étais trouvé toute la journée ne me permit pas de goûter un moment de repos: je me rappelai les cris de mon fils et les larmes de sa mère; mais, avec le jour, le calme revint dans mes esprits, et me fit voir les choses sous un plus riant aspect.

J'étais pleinement rassuré sur le sort de ma famille pendant mon absence: un nouvel ordre de choses s'établissait dans ma patrie, et déjà se formaient les espérances qui se sont réalisées au-delà de tout calcul: un homme de génie ve-

nait de prendre dans ses mains les rênes de l'Etat ébranlé; tout faisait présager un avenir heureux.

A peine sorti du port, je me plaisais à anticiper sur le retour : je me voyais, après un long et pénible voyage, échappé à mille dangers inséparables d'une longue navigation, retournant vers la France dont alors chaque instant m'éloignait; nos vaisseaux se rapprochaient des objets de nos plus chères affections; déjà on signalait les côtes de notre patrie, et nous descendions au port; nos compatriotes nous accueillaient avec enthousiasme, ils nous témoignaient par des cris de joie, combien ils appréciaient notre zèle et notre dévouement; nos familles, fières de nous appartenir, semblaient partager notre gloire, et, par de tendres embrassements, cherchaient à nous faire oublier les privations de tout genre, les maux que nous avions soufferts : pour nous, heureux d'avoir fait notre devoir, d'avoir servi la patrie et le Chef auguste qui la gouverne, nous rendions grâce à Napoléon de l'avoir sauvée de l'anarchie qui la déchira trop long-temps. Quelques années d'absence et d'études avaient fait de moi un homme utile, intéressant; mon nom était immortalisé par une expédition mémorable; on me citait avec distinction parmi ceux qui en avaient partagé les périls, et qui avaient con-

couru à ses succès; j'adressais des vœux sincères à ceux qui m'avaient désigné pour faire partie de ce voyage; mes travaux avaient justifié leur protection et leur choix.

Hélas! ces illusions flatteuses se sont trop promptement évanouies.

Sur les sept heures du matin nous aperçûmes les petites îles d'Aurigny. L'air était tellement brumeux que nous perdîmes de vue *le Naturaliste*, et ne le rejoignîmes que le lendemain.

Pendant plusieurs jours nous ne cessâmes d'être enveloppés de brumes. Cependant le changement de température indiquait que nous approchions des régions équatoriales. Tous les voyageurs qui partent d'Europe vers le milieu ou la fin de l'automne, et se dirigent vers les contrées méridionales, éprouvent la plus agréable surprise: bien loin de voir l'hiver s'avancer rapidement, ils semblent au contraire rétrograder vers l'été ou plutôt vers le printemps. L'air s'échauffait et devenait plus pur, les flots étaient plus calmes, une multitude d'oiseaux de mer, tels que les mauves, les fous et les frégates voltigeaient autour de notre navire. Nous fûmes bientôt par le travers du Portugal, et le 30 nous avions déjà dépassé le détroit de Gibraltar. Nous longeâmes la côte d'Afrique en nous dirigeant vers les Canaries.

Notre marche fut contrariée par l'apparition d'un *cutter*. Nous ne pouvions deviner à quelle nation appartenait ce bâtiment : ses manœuvres annonçaient un corsaire. C'était en effet le corsaire français *la Mouche*, armé à Ténériffe. Nous apprîmes en arrivant que depuis plusieurs jours il croisait dans cet archipel, où il avait fait des prises considérables.

Notre imagination s'élançait avec transport vers les *îles Fortunées*, et se promettait des jouissances nouvelles. Chacun de nous, attentif et presque immobile, placé sur l'avant du navire, l'œil fixé dans la direction où ces îles devaient se présenter, aperçut enfin sur l'horizon comme un nuage coloré. Aussitôt le matelot placé en vigie au sommet du grand mât, cria : « *Terre ! terre !* » C'était Canarie, la plus grande de ces îles, celle qui leur a donné son nom. A ces mots, que jamais le navigateur n'entendit sans une vive émotion, la curiosité porta plusieurs d'entre nous à grimper le long des haubans, et jusque dans les hunes. Sur les cinq ou six heures du soir, le 1er novembre, nous distinguâmes le pic de Téide ou de Ténériffe, appelé par les anciens, mont *Nivaria*.

Il ressemblait à un vaste dôme suspendu dans les airs au milieu de nuages épais qui paraissaient

le supporter : on eût dit qu'il s'était détaché de la terre que l'on apercevait nettement au-dessous de sa base. Le sommet reflétait les derniers rayons du soleil, qui depuis long-temps avait disparu pour nous ; et la terre se dessinait d'une couleur brunâtre, fortement prononcée sur la mer.

Nous nous étions flattés de voir le pic beaucoup plus tôt, parce que, suivant le récit uniforme d'un grand nombre de voyageurs, il est visible à une quarantaine de lieues en mer. D'autres, à qui les brumes n'ont permis, comme à nous, de le reconnaître qu'à peu de distance, ont taxé ce fait d'exagération. Cependant, M. Borda a prouvé que cette montagne colossale, et isolée pour ainsi dire au milieu des mers, ne doit cesser d'être visible, par un temps serein, qu'à une distance de quarante-trois lieues ; encore suppose-t-il pour cela l'œil de l'observateur *au niveau de la mer*. Si l'observateur est monté sur un mât à la hauteur de vingt toises, le pic ne disparaîtra qu'à un éloignement de quarante-sept lieues.

A mesure que notre bâtiment portait vers la terre, nous distinguions quelques-unes des autres îles qui forment le groupe des Canaries. Ne pouvant, à cause de l'obscurité, arriver au mouillage, on courut des bordées pendant la nuit. J'at-

tendis le jour avec une impatience dont rien n'approche. La vue de ces terres si nouvelles pour moi, leur célébrité, ce mont si fameux par son élévation, ce volcan qui brûle depuis tant de siècles, et semble trouver des aliments inépuisables (1), me promettaient un spectacle ravissant et sublime. Le jour parut enfin. Nous ralliâmes la terre; j'en dessinai la côte qui se découvrait devant nous. A mesure que nous approchions je considérais avec admiration les ravines profondément sillonnées par les torrents. Ces enfoncements ne présentent aucune trace de végétation : ils sont composés de roches dures et à pic, lesquelles ne cèdent qu'à l'action d'une mer irritée.

Cependant le soleil, dardant ses premiers rayons sur le flanc des montagnes, variait le ton noirâtre de leurs couleurs. Nous atterrâmes vers la pointe d'Anaga ou les roches de Nago, qui sont au nombre de trois, situées à la partie la plus nord-ouest de l'île; nous longeâmes des monts

---

(1) Le volcan de Ténériffe a eu, vers le milieu de 1800, une éruption terrible. Les équipages des bâtiments qui s'éloignèrent de l'île à cette époque ont donné lieu, par des récits que dictait la frayeur, à mille contes ridicules. C'est pour cela que l'on a inséré

d'un aspect triste et d'une stérilité repoussante, qui dominent toute cette partie de la côte, jusqu'à la ville de Sainte-Croix; nous passâmes devant le fort Saint-André, construit au pied des rochers, et sur le bord de la mer dont il défend l'approche.

Après avoir doublé ces mornes arides, on voit la ville de Sainte-Croix se développer et présenter un coup d'œil plus riant. Les montagnes qui l'environnent s'élèvent en amphithéâtre jusqu'au pic, dont elles semblent former le cortége. Ces montagnes, élevées par degrés presque réguliers, les unes au-dessus des autres, décèlent, à la seule inspection, une origine volcanique.

Nous mouillâmes vers les dix heures du matin par vingt-deux brasses sur un fond de sable composé de débris noirâtres de laves antiques. C'est de ce mouillage que je dessinai la ville.

Située sur la côte orientale, Sainte-Croix est dominée par des mornes formés de laves poreuses mélangées; les seuls végétaux qui y croissent sont ceux qui se plaisent dans les lieux secs, tels que l'euphorbe, la raquette, le cacalia et le cactus.

---

dans nos gazettes, comme un fait digne de foi, que l'île entière avait été bouleversée, et que le pic lui-même était *tombé dans la mer*.

Cet aspect sauvage semble démentir l'épithète d'îles Fortunées que les anciens donnaient à ces îles, où ils plaçaient les ames des bienheureux.

Quelques moments après que le bâtiment fut assuré sur ses ancres, nos bons amis du *Naturaliste* vinrent à notre bord. Nous nous félicitâmes de cette réunion.

Les naturalistes eurent les premiers la permission de descendre à terre.

De la place où nos corvettes étaient mouillées, la ville présentait un coup d'œil assez agréable: elle paraît bien bâtie, mais les maisons diffèrent beaucoup de celles d'Europe. Du côté du sud, et sur le bord de la mer, on a construit des moulins à vent pour moudre le blé. Un môle d'une grande étendue, qui se prolonge vers le sud, présente une large crique où les vaisseaux viennent débarquer. Ce môle rompt les efforts des lames qui viennent du large; alors elles se précipitent avec fureur sur les flancs de la forteresse. Sur la plateforme, à côté d'une batterie de plusieurs pièces de canon de dix-huit, on a pratiqué une aiguade ou fontaine qui sert à fournir de l'eau aux bâtiments mouillés dans la rade.

On arrive au débarcadère par la partie intérieure du môle, au pied d'un escalier en pierres basaltiques, lequel conduit sur la chaussée. C'est

là que le bureau des douanes est établi, et il est défendu de débarquer ailleurs. Au reste, ce n'est pas sans peine que l'on parvient à gagner la terre, et il est tout aussi difficile de s'embarquer. La houle est si forte par le travers du môle, qu'elle forme une barre très dangereuse à franchir, même pour les embarcations légères. Il arrive souvent qu'elles chavirent en cet endroit, si les patrons ne gouvernent pas avec beaucoup d'attention.

J'ai déjà dit que c'était par l'escalier intérieur du môle qu'on entrait dans la ville. A l'incommodité du passage se joignent une malpropreté révoltante et une odeur infecte, occasionnées par une quantité énorme de poissons secs et salés qu'on entasse sur le rivage.

Ces poissons, dont on fait un si grand commerce, viennent de la côte d'Afrique: ils sont pris et salés par les Maures qui les apportent aux Canariens, qui eux-mêmes vont aussi en chercher sur les côtes d'Afrique. Ce sont des espèces de morues, dont la classe indigente de ces îles fait une grande consommation. On les broie, et on en fait une espèce de pâte; nourriture bien ancienne aux Canaries, puisqu'on prétend que c'était celle des Guanches, leurs habitants primitifs. On mêle ces débris de poissons avec de la farine d'orge ou de blé grillés et moulus, et l'on détrempe le

tout avec de l'eau; les habitans plus aisés y joignent du lait et du miel. Ce genre d'aliment est à très bas prix. Il paraît que le même poisson préparé d'une autre manière, c'est-à-dire réduit en pâte, cuit avec du beurre, des ognons et un peu de poivre, offre une nourriture meilleure et plus saine; mais ne doit-on pas attribuer à cet aliment les maladies qui affectent continuellement les habitants, les fièvres, les diarrhées putrides et autres, mêlées de symptômes que nous avons le bonheur d'ignorer en Europe ?

Nous nous acheminâmes vers la ville. On passe, pour y entrer, sous une mauvaise porte de bois; à gauche sont le corps-de-garde et un fort à plusieurs enceintes, armé de canons de dix-huit et de vingt-quatre.

Les rues de Sainte-Croix sont d'une assez grande largeur : des trottoirs pratiqués le long des maisons rendent la circulation très facile. Malheureusement les chaussées ne sont point pavées, quoique l'on ne manque certainement pas de matériaux dans ce pays. Il en résulte une poussière très incommode, surtout lorsqu'elle est échauffée par un soleil brûlant. Je dois dire néanmoins que depuis peu l'on s'est occupé d'en paver quelques-unes.. Les trottoirs sont construits en petites pierres rondes, grosses comme des œufs,

soutenues par une large bordure de grosses pierres carrées.

Les maisons en général sont d'une assez belle apparence. La chaleur du climat oblige d'y construire de vastes pièces où l'on se procure plus aisément un air frais.

Toutes les maisons, à un petit nombre d'exceptions près, sont construites sur le même plan (1). L'entrée principale est accompagnée d'un vestibule couvert; tout autour du rez-de-chaussée règne une galerie divisée par des colonnes qui soutiennent la galerie supérieure; sous cette galerie sont de grandes pièces et des magasins; au milieu se trouvent une ou deux cours très vastes, un bassin ou citerne pour recevoir les eaux pluviales qui servent ensuite aux différents usages de la maison. La distribution du premier étage est la même, sauf quelques légers changements occasionnés par les besoins particuliers de la famille.

Dans l'ordonnance du plan général, la galerie supérieure fait aussi intérieurement le tour de la maison. A l'une des extrémités est pratiqué un petit cabinet grillé, dont la destination est de contenir un vase de pierre poreuse propre à filtrer les eaux. Ce bassin est un objet d'ornement autant

(1) Voyez la planche N°. 1.

que d'utilité. Diverses plantes, amies de l'humidité, croissent sur ses bords; une tablette percée à jour reçoit le fond du vase. Les eaux, après avoir filtré, retombent dans un second vase plus grand que le premier, mais plus aplati dans sa partie inférieure : il peut avoir trois pieds de diamètre sur dix-huit pouces de hauteur. L'eau ainsi filtrée, est d'une fraîcheur agréable et d'une limpidité éblouissante. Ces petits réservoirs sont enfermés entre quatre jolies colonnes qui portent un dôme dont les bords sont festonnés : le tout en bois sculpté, et d'un goût un peu moresque. La cage est grillée afin de laisser l'air circuler librement dans l'intérieur (1).

Les logements du rez-de-chaussée sont fermés par des jalousies qui les défendent de la grande chaleur du jour, et y entretiennent une fraîcheur salutaire.

Les maisons pour la plupart sont construites

---

(1) Ces pierres à filtrer viennent des Canaries. Il en vient aussi de Fortaventure. Celles-ci sont plus légères, plus poreuses, et, à cause de cette facilité même, l'eau est moins épurée. On les tire d'une lave poreuse, couleur de suie ; elles coûtent environ 7 fr. 50 centimes, tous droits payés, la pierre garantie et rendue à bord. (*Voy.* les Relations de Pingré, Borda.)

en bois, et recrépies de chaux; les habitants sont dans l'usage de les faire reblanchir de temps à autre. Il est impossible d'y fixer les yeux lorsqu'elles réfléchissent directement les rayons du soleil. L'éclat de cette blancheur éblouit et fatigue extraordinairement la vue.

J'aurai occasion, en parlant des édifices de l'Ile-de-France, d'expliquer pourquoi, dans les climats chauds, et dans les pays même où la pierre à bâtir est très abondante, l'on préfère les constructions en bois à celles en pierres.

L'intérieur des appartements est d'une excessive simplicité; les murs sont peints et non tapissés. L'ameublement est peu recherché; on y voit quelques gravures, de très petites glaces et d'assez mauvais tableaux qui représentent des saints ou des miracles. Le sopha, à l'usage de la maîtresse du logis, est le meuble le plus élégant de tous ceux qui garnissent le salon de compagnie. Enfin, dans une pièce de réserve, est un petit oratoire, ordinairement décoré de fleurs naturelles.

Quelques-unes des habitations, surtout celles qui sont situées dans le voisinage de la mer, offrent un aspect varié. Les fenêtres sont si bien barricadées de jalousies, que les femmes sont privées du plaisir de voir, et surtout du plaisir

d'être vues. Chacun des châssis s'ouvre séparément dans sa partie inférieure ; et c'est seulement par ces tristes ouvertures qu'elles peuvent satisfaire leur curiosité.

Les toits sont plats, dans le genre italien, et couverts de tuiles rouges en forme de gouttières. Les gens riches ont ordinairement sur leurs maisons un *mirador* ou belvédère, d'où l'on découvre une perspective étendue. De la rade on voit un belvédère s'élever par-dessus tous les autres édifices. Les tours des églises contribuent aussi à donner à la ville un coup d'œil agréable, en rompant la monotonie de la ligne horizontale des autres édifices.

Les places publiques sont peu nombreuses : celle qu'on remarque en entrant est ornée d'une belle fontaine sculptée avec beaucoup de goût ; c'est un monument de la libéralité de la famille de don Carta. Il consiste dans une large coupe de lave noire supportée par un piédestal orné des armes d'Espagne (1). Les eaux, après avoir formé une double cascade, se répandent dans une grande cuve ornée de riches palmettes, et l'excédant de

(1) Voyez la planche n°. 2.

la consommation se rend à la mer par un canal.

Auprès de la fontaine est un grand obélisque en marbre blanc, couronné d'un groupe représentant la Vierge qui tient l'Enfant Jésus dans ses bras. Quatre autres figures, aussi en marbre blanc, sont placées aux quatre angles : elles représentent, dit-on, des rois guanches couronnés de lauriers; chacune de ces figures tient, au lieu de sceptre, le fémur du plus vertueux de ses ancêtres. La hauteur totale de l'obélisque est d'une trentaine de pieds; il a été commandé et exécuté à Gênes. On a voulu, dit-on, par ce monument, perpétuer une tradition relative à un évènement miraculeux.

D'après cette tradition, il y a quatre cents ans que les rois guanches de Guimar furent avertis, par des bergers, de l'apparition d'une femme dont les traits radieux annonçaient une divinité. Ils se transportèrent au lieu indiqué, dans l'Ile de Ténériffe, à Candélaria, près de la ville de Sainte-Croix. Un des rois, pour éprouver si c'était une femme ou une déesse, saisit une espèce de couteau, et se mit en devoir de lui couper les doigts : quelle fut sa surprise et sa douleur de voir qu'il avait mutilé sa propre main ! Un autre ayant ramassé des pierres pour

les lancer contre la déesse, perdit tout-à-coup l'usage de son bras.

Les promenades sont au nombre de deux; l'une est l'Alméida ou le Mail, et l'autre le Môle.

Les seules monnaies qui aient cours aux Canaries, sont les piastres ou gourdes, les portugaises, les quadruples d'or. Toutes les denrées sont plus chères qu'en France; la relâche de cette île est excellente pour se procurer des légumes frais: on en trouve de toutes les espèces connues en Europe; les choux sont plus petits, très chers et assez rares.

C'est à Ténériffe que résident le gouverneur général des Sept-Iles, les consuls et autres agens des gouvernemens étrangers, un grand alcade ou chef de l'administration de la justice, deux administrateurs des revenus publics et un subdélégué de l'intendance de la marine. On y trouve aussi une contadorerie principale, ou cour des comptes, et le tribunal du commerce des Indes. L'évêque et le grand-inquisiteur résident à Canarie.

Sainte-Croix est le centre des opérations commerciales des Sept-Iles; son port est le meilleur et le plus fréquenté.

Ma première visite était due à M. Broussonnet, consul de France, savant distingué et membre

de l'Institut: je fus présenté ensuite à plusieurs personnes recommandables qui nous firent à tous l'accueil le plus obligeant.

Je parcourus les environs de la ville, et j'entrai dans quelques églises au moment de la prière: je les trouvai fort obscures et tristes, quoiqu'on y ait prodigué les dorures et les richesses de tout genre. La plus belle et la plus grande est située sur une des places; sur un des piliers de la nef est une longue liste des livres proscrits par ordre du Saint-Office.

Au milieu d'une foule d'ouvrages que l'ennui avait réprouvés avant l'inquisition, on doit être surpris de voir les proscriptions en masse des Œuvres de Voltaire, de Montesquieu, de Condillac, et de tant d'autres savans écrivains. Il y a plusieurs de ces livres que les inquisiteurs ont évidemment condamnés pour en avoir mal compris le titre (1).

Les ornemens de l'église paroissiale sont des vases d'or incrustés de pierreries, un autel revêtu

(1) L'inquisition a proscrit, il y a quelques années, un excellent ouvrage de mathématiques intitulé : *Des Surfaces de Révolution*. L'on croyait apparemment qu'il y était question des troubles et des opinions qui alors agitaient l'Europe.

de lames d'argent ciselées, et douze lampes du même métal, suspendues à la voûte. Le clergé, qui est très nombreux, possède, pour les jours de grandes fêtes, des vêtemens magnifiques.

Dans mes diverses courses j'espérois rencontrer quelque vestiges des îles Fortunées ; mais rien de ce qui s'offrit à mes regards ne fut capable de m'en retracer le souvenir. Tout le sol est aride et brûlé par le soleil ; une poussière blanchâtre, formée du *detritus* des roches, nuit beaucoup aux observations qu'on voudrait faire. Les seules traces de végétation que l'on découvre dans les Barancos, lieux stériles qui avoisinent la ville, n'offrent que des tiges rabougries de figuiers, de cacalies, d'euphorbes, de raquettes ; ces dernières, connues aussi sous le nom de *cactus opuntia*, ou nopal, sont des plantes grasses dont on cultive quelques espèces dans nos serres, comme objet de curiosité, mais qui ne donnent du fruit qu'en Sicile. C'est sur le nopal qu'en Amérique on nourrit la cochenille, insecte si précieux pour la teinture écarlate. Quoique le nopal soit très commun aux Canaries et à l'Ile-de-France, on n'a cependant point essayé d'y transporter la cochenille. Le succès avec lequel on est parvenu à l'introduire dans la partie française de Saint-Domingue, peu de temps avant les calamités

qui ont accablé cette colonie, devrait être un encouragement pour faire ailleurs les mêmes tentatives.

On trouve aussi sur les roches arides des Barancos l'euphorbe particulier au pays : il donne, comme tous les euphorbes, un suc âcre et désagréable ; il parvient à cinq ou six pieds de hauteur. Les tiges sont d'un très beau vert, ligneuses, à plusieurs faces planes et toutes garnies de petites épines. On croit que les Guanches employaient le suc de l'euphorbe pour conserver leurs momies.

Dans un de ces lieux d'une aridité repoussante, environnés de roches détériorées, couleur de soufre et calcinées par un soleil dévorant, on trouve, à une demi-lieue de Sainte-Croix, un aqueduc dont les eaux servent à alimenter un vieux moulin qui tombe en ruines. On se demande, en arrivant dans ce séjour d'horreur, s'il est possible qu'il soit habité.

Oui : il sert de retraite à quelques misérables familles, et surtout à des femmes prostituées qui, loin de la ville, ont cru pouvoir en faire le théâtre de leurs débauches. C'est dans ces affreux repaires que les soldats de la garnison et les matelots du port vont faire de dégoûtantes orgies : c'est là aussi qu'avec le fatal couteau, leur arme familière

ces sortes de gens vont vider ce qu'ils appellent une querelle d'honneur.

C'est là, c'est dans ces affreuses habitations que le vice présente toute l'horreur qui devrait en éloigner. Des cavernes pratiquées dans les flancs des rochers à pic, ou formées par les crevasses qu'ont occasionnées les éruptions volcaniques, sont devenues les asiles des dégoûtantes prêtresses de Vénus : une mauvaise natte ferme l'entrée de la caverne ; une vieille couverture, un mauvais morceau de toile à voiles, ou tout autre haillon étendu à terre, sont la couche voluptueuse où des hommes viennent chercher le plaisir ; des vases de terre ébréchés, une sébile de bois qui n'est jamais lavée, contiennent des alimens putrides. L'odeur infecte qui s'en émane empoisonne l'air, qui d'ailleurs est difficilement renouvelé dans un endroit où ne pénètrent jamais les rayons du soleil.

Quel contraste ne présente pas à l'imagination la vie de ces misérables femmes, avec celle des vierges célestes que la religion entraînait jadis dans les réduits horribles des déserts de la Thébaïde ! Des sentimens purs, trop exaltés sans doute, portaient alors de jeunes filles à fuir le toit paternel et la séduction d'un monde corrompu, pour aller disputer aux bêtes féroces de

semblables habitations; mais la sainteté de leur vie, l'innocence de leurs sentiments semblaient épurer l'air naturellement malsain de pareils séjours.

O contradictions inconcevables du cœur humain! Livrées à la plus vile débauche, les prostituées de Sainte-Croix n'ont pas cependant banni tout sentiment religieux.

Je les ai vues s'acheminer par la ville, un chapelet à la main, récitant des prières, et allant dans les temples se prosterner aux pieds de la Vierge-Mère.

Leur aspect repoussant et hideux les rend moins dangereuses que nos courtisanes d'Europe, dont le luxe éblouissant et les dehors séducteurs cachent des poisons aussi funestes.

Des oiseaux destructeurs planent sur la cime des rochers d'où ils guettent avidement leur proie: souvent on les a vus emporter dans leurs aires des agneaux que les cris de leurs gardiens n'ont pu défendre de leurs serres cruelles.

L'étranger qui voit pour la première fois la population de Sainte-Croix et des environs, éprouve encore moins d'étonnement que de dégoût. Il ne sait ce qui doit l'affliger le plus, ou du tableau de la dégradation de l'espèce humaine ou de l'insouciance vraiment coupable du gou-

vernement. Partout, et dans tous les quartiers de la ville, on rencontre une foule de mendians déguenillés, presque nus, dont la plupart étalent aux yeux des passans des plaies, des ulcères, vrais ou simulés, et dont ils retardent à dessein la guérison. Des enfans courent dans les rues sans aucune espèce de vêtement; leur corps livide et décharné est d'une saleté révoltante: toute cette canaille, ennemie du travail, ne songe point à se procurer de l'aisance; elle passe la nuit couchée sur des bancs auprès des maisons, et ne desire pas d'autre domicile: elle se contente de la moindre aumône, ou de quelques rebuts d'alimens qu'on lui distribue à la porte des maisons particulières ou des monastères. Ce sont surtout les femmes qui mendient avec le plus d'acharnement: elles accablent d'injures ceux qui leur refusent quelque pièce de monnaie; les mendians des possessions espagnoles n'ont pas en général la fierté de ces gueux italiens, qui, en sollicitant votre charité, vous en montrent la récompense dans le ciel, et disent: *Fate mi ben per voi;* faites-moi du bien pour l'amour de vous-même.

Les moines et les ordres mendians sont très nombreux, et paraissent jouir parmi le peuple d'une grande considération: on voit communément des hommes se prosterner devant un prêtre

qu'ils rencontrent, et qui leur présente une de ses manches à baiser.

Comment les moines, dont l'influence est si grande et les conseils si respectés, n'invitent-ils pas ces malheureux à chercher dans le travail des moyens de sortir de cet avilissement?

En rentrant dans la ville, j'allai rejoindre plusieurs de mes conpagnons à une auberge ou *funte* qu'on nous dit être la meilleure de toutes. Cela ne fait guère d'honneur aux autres, car la chère qu'on nous y fit, et la malpropreté de la salle à manger ne peuvent se comparer qu'à celles des plus mauvaises auberges de l'Europe. On nous plaça dans une chambre d'une grandeur énorme, où couchoit, sur un mauvais grabat, un particulier intéressé dans l'armement du corsaire que nous avions rencontré en arrivant aux Canaries. Il avait pour rideaux le pavillon d'un navire anglais, enlevé par ce corsaire français.

Notre repas fini, nous allâmes faire quelques nouvelles excursions autour de la ville; nous suivîmes un canal ou aqueduc consistant en une multitude de tuyaux de bois ajustés bout à bout, et appuyés de distance en distance sur des perches croisées, à peu près comme les chevalets de nos danseurs de corde: ce canal fournit de l'eau dans la ville; il alimente aussi les fontaines

Placé à mi-côte, il suit exactement le contour des montagnes. Au surplus, nulle verdure, et tous les indices d'une stérilité complète; les pluies bienfaisantes des tropiques sont rares dans cette partie de l'île exposée à toute la malignité du vent brûlant de l'est.

Si, comme il y a lieu de le croire, cette partie fut couverte autrefois de végétation, l'aspect dut en être ravissant. Ceux qui ont l'habitude de voir les montagnes, peuvent s'en former une idée par la disposition des plans.

Au moment où nous parcourions ce désert, un régiment de la garnison y faisoit l'exercice du fusil et du canon: nous fûmes frappés de la bonne tenue de ces soldats et de la propreté de leur uniforme. La garnison de la ville se composait alors de trois régimens: celui d'Ultonia fixa toute notre attention; il avoit pour colonel le duc de Bétancourt, descendant de ce fameux Jean de Bétancourt, seigneur normand, qui fut le conquérant et le législateur des Canaries, et l'un des personnages les plus distingués du quinzième siècle.

La position de ces îles, la renommée de leurs vins, et le commerce étendu qu'elles en font, ont plus d'une fois fixé les regards, et excité l'envie du gouvernement anglais. A l'époque de notre voyage, les esprits étaient encore occupés

de l'expédition qu'avait faite l'amiral Nelson quatre années auparavant, c'est-à-dire en 1797. Cet amiral se présenta à l'improviste sur la rade de Sainte-Croix avec des forces considérables; la garnison et tous les insulaires en état de porter les armes se mirent en devoir de repousser l'invasion; les équipages de plusieurs bâtimens français les secondèrent avec empressement: les mesures furent si bien prises, que les Anglais furent chassés avec une perte considérable; leurs embarcations avec les troupes qu'elles portaient furent prises ou coulées par le feu des assiégés. L'amiral Nelson eut le bras droit emporté: on n'eut que le temps de le retirer de sa chaloupe pour le porter dans un esquif plus léger; cette chaloupe tomba au pouvoir des Canariens; ils l'ont conservée, et la montrent avec orgueil aux étrangers. Ils ont suspendu aux voûtes de la principale église les drapeaux conquis dans cette journée mémorable.

Depuis cette époque où le gouvernement anglais voulut enlever ces îles à l'Espagne, on a eu soin de renforcer les garnisons. On y comptait, lors de notre séjour, quatre à cinq mille hommes de troupes parfaitement entretenues: outre ces troupes réglées, Ténériffe peut mettre sur pied huit à neuf mille hommes de milices. On a

d'ailleurs réparé et augmenté les fortifications : le gouverneur a fait élever un nouveau fort sur une hauteur inexpugnable qui domine la rade. Une milice aussi nombreuse peut donner une idée de la population de l'île ; M. Ledru la porte à soixante et dix mille habitans, et d'autre l'évaluent à cent mille.

C'était pour moi un vrai plaisir d'aller voir tous les soirs manœuvrer les troupes de la garnison de Sainte-Croix. Je les suivais de la place d'armes au parvis de l'église, où elles assistaient régulièrement à la prière. Une musique militaire se faisait entendre : au moment du salut, tous les soldats, rangés en bataille sur plusieurs lignes, fléchissaient le genou. La musique, dans ce moment de recueillement, exécutait des airs harmonieux : cette foule de guerriers, cet appareil militaire, la piété fervente de tout un peuple, les charmes d'une belle soirée, portaient dans l'ame un sentiment de respect et presque d'enthousiasme. On assure qu'un voyageur anglais qui avait long-temps résidé à Rome, disait qu'il se sentait l'envie de devenir catholique, en voyant les solennités de la Fête-Dieu. Je crois que cette cérémonie religieuse et militaire est propre à inspirer les mêmes pensées, même à ceux qui sont privés des lumières de la véritable religion.

C'est bien sous un si beau ciel qu'il convient d'adresser des louanges à l'Etre suprême.

Nous voyions fort peu de femmes assister à ces cérémonies : dans ce pays elles ne sortent presque jamais seules ; leur costume est à peu près uniforme ; elles sont en général vêtues de noir, et sont affublées de grands voiles de crêpe. On peut tout au plus deviner leur taille ; mais il est impossible d'apercevoir leur figure : elles-mêmes ne peuvent voir qu'en écartant un peu leurs voiles. Celles de la première classe n'ont point de chapeaux ; leur *mante* ou leur voile est de serge fine, ou d'un tissu à peu près semblable au crêpe ; celles du second ordre relèvent par-dessus leur tête une espèce de jupe retenue à leur ceinture avec celle de dessous. Les femmes du peuple portent aussi des mantes, mais elles ont un chapeau de feutre par-dessus la tête ; ces chapeaux sont de fabrique anglaise. Les mantes sont ordinairement bordées d'un large ruban qui est quequefois tissu dans l'étoffe, et en forme le *chef ;* la couleur varie suivant le goût. Les mantes des femmes du peuple sont d'une laine très grossière, blanchâtre et sale ; quelques paysannes en ont de jaunes avec une bordure noire de la largeur de deux doigts.

La plupart des femmes de Sainte-Croix sont

loin d'être jolies; mais presque toutes se distinguent par une physionomie expressive : leurs cheveux sont noirs comme l'ébène; elles ont l'œil agréable, le sourcil noir et arqué, le teint légèrement olivâtre, couleur ordinaire des Espagnols; mais on auroit tort de l'attribuer à l'influence seule du climat, s'il est vrai, comme l'ont assuré les historiens contemporains de la conquête des Canaries, que parmi les Guanches il y eût beaucoup de blonds, et que quelques-uns même eussent la chevelure d'un blond doré.

L'habillement des hommes ne diffère en rien du costume adopté en Europe, à l'exception de de l'usage général où l'on est dans toute l'Espagne de porter le manteau. Un Espagnol dit communément que ce qui préserve du froid, préserve aussi du chaud. Quoi qu'il en soit, la précaution de se couvrir dans les pays méridionaux n'est pas si déraisonnable qu'on pourroit le croire. Les pores sont tellement dilatés par la chaleur du jour, que la transpiration peut être subitement arrêtée par des brises très froides qui soufflent le soir, et rendent la température pernicieuse.

Les gens de la campagne enferment leurs cheveux dans une *rescille*, filet de laine ou de soie; ce même filet est orné de nœuds de distance en

distance; le sommet de la tête est surmonté d'un nœud plus gros que les autres; la chevelure, réunie en une longue tresse, pend par-derrière. Cet ornement n'est guère d'usage que les jours de fête; ils portent par-dessus un grand chapeau; une veste sans manches laisse voir celles de la chemise. Quand il pleut ou quand il fait froid, ils mettent par-dessus une autre veste plus grande et plus large : leurs culottes sont courtes, de drap brun, et garnies de rubans sur toutes les coutures; elles se ferment avec des boutons blancs d'os ou de porcelaine. Les bas sont de laine ou de coton chamarrés.

Les jours de grande parure ils ont sur leurs souliers d'énormes boucles d'argent qui leur couvrent une grande partie du pied. Les montagnards font usage d'une chaussure appelée *esparteillas :* elle est composée de cordes artistement tressées, et s'attache autour de la jambe avec des courroies. Quant aux hommes de la dernière classe, qui n'ont ni industrie ni asile, ils sont couverts de guenilles, ou tout-à-fait nus.

De tous les lieux que les historiens ou les poëtes ont rendus célèbres, il en est peu qui, vus de près, restent dignes de leur réputation. Vaucluse offrirait encore un site charmant à qui

n'aurait pas lu les descriptions de l'amoureux Pétrarque. Mais celui qui a partagé l'enthousiame de l'amant de Laure et qui parcourt ces retraites si célèbres, tout en retrouvant les mêmes sites, n'aperçoit plus cette végétation embaumée et les beaux arbres qui en faisoient l'ornement, et qui donnoient un charme mystérieux à cette fontaine ascendante qui fertilise le Comtat.

Virgile a célébré la richesse du sol de Pœstum et la beauté de ses roses. De nos jours ce n'est plus qu'un désert au milieu duquel s'élèvent majestueusement ces temples, ces colonnades qui ont bravé le ravage des temps.

J'ai trouvé, en parcourant la France, des traces de destruction, à une époque trop malheureuse qui s'éloigne rapidement de nous.

Les causes de ces changemens se font aisément sentir. Vaucluse a perdu une partie de son charme par la destruction des arbres et l'accroissement de population qui a détruit le calme enchanteur de ces belles retraites. Pœstum, au contraire, a perdu son intérêt pittoresque par la dépopulation et le défaut de culture, et quelques parties de la France par les orages révolutionnaires et le bouleversement momentané des usages conservateurs.

C'est ainsi que les Canaries ne présentent plus aux yeux du voyageur ces mêmes îles si vantées par les anciens. La destruction d'une partie des forêts, la différence de culture, et l'accroissement de population, sont vraisemblablement les causes de ce changement extraordinaire.

Jusqu'alors tout ce que j'avais pu voir ne m'avait donné qu'une bien médiocre idée des célèbres îles Fortunées. J'espérais au moins que l'intérieur des terres m'offrirait quelques sites dignes de leur ancienne réputation, et qui méritassent d'être dessinés. Je ne perdis point courage; je formai des vœux pour que notre séjour se prolongeât, et me donnât le temps d'exécuter mes projets.

Tous les soirs nous revenions coucher à notre bord : nous y trouvions chaque fois quelques personnes de la ville ou des environs; la conversation ne tarissait pas; nos questions ne furent point trouvées indiscrètes, et l'on était sans doute accoutumé à en entendre de semblables. Comment des voyageurs, surtout faisant partie d'une expédition de découvertes, et voyant la plupart ces lieux pour la première fois, n'eussent-ils pas cherché à se procurer tous les renseignements possibles sur la nature du sol et des

productions de cet archipel, sur son commerce, sur son histoire, etc.? Les habitants répondoient avec justesse et modération : ils ne cherchaient point à faire accroire des merveilles.

D'ailleurs, si nous avions tant de questions à leur faire, ils prenaient amplement leur revanche : les nouvelles d'Europe étaient alors du plus grand intérêt ; les succès prodigieux de nos armes, les lauriers cueillis par la célèbre armée de réserve, dans les plaines de Marengo, excitaient un vif étonnement : ces évènements presque incroyables, avant-coureurs de bien d'autres prodiges, trouvaient quelquefois des esprits peu disposés à y ajouter une entière confiance ; cependant on nous écoutoit avec plaisir, on admirait l'enthousiasme avec lequel nous parlions de notre patrie, et du Héros qui en fait la gloire.

Plusieurs de nos compagnons qui avoient déjà séjourné à Ténériffe, nous facilitèrent l'entrée de quelques maisons particulières. Parmi les personnes que nous fréquentâmes, était M. de Cologan, dont tous les voyageurs modernes ont vanté à l'envi l'hospitalité, l'obligeance et l'instruction. Jamais sa famille n'a cessé de donner aux voyageurs de notre nation des témoignages de la plus rare bienveillance.

Les Français doivent être d'autant plus flattés de cette réception honorable, qu'il ne parait pas que les voyageurs des autres nations éprouvent le même accueil. Van Couver raconte que par bonheur pour lui et ses officiers, ils rencontrèrent sur la place M. Rhoney, gentilhomme irlandais, qui les invita à dîner : « Sans cela, » dit-il, nous aurions été fort embarrassés, car » personne ne paraissait disposé à nous accorder » un abri contre les rayons brûlants du soleil, » ni à nous offrir le moindre rafraîchissement. »

M. de Cologan eut la bonté de me prêter, pour en tirer une copie, un dessin qu'il a fait lui-même sur les lieux lors de la fameuse explosion du volcan de Cahorra, arrivée dans la nuit du 8 au 9 juin 1798. Depuis quatre-vingt-douze ans, cette ile n'avait point éprouvé d'éruption aussi furieuse.

Le 14, je fis avec plusieurs de nos compagnons la partie d'aller à la Laguna, ville éloignée de Sainte-Croix de deux lieues environ. On m'assura que je trouverais dans les environs de quoi satisfaire ma curiosité pour les sites d'une grande étendue, et que je pourrais contempler le fameux pic. Je résolus de ne point perdre un seul instant, de peur que l'ordre du départ ne vînt déranger mes projets. Je fus prévenu en

ce moment qu'un vaisseau espagnol parlementaire allait être expédié pour l'Europe, et qu'il devait conduire à Gibraltar des prisonniers anglais; je me hâtai d'écrire à ma famille, à mes amis, et je remis mes lettres à M. Cambon de Bordeaux, qui était du voyage, et qui voulut bien s'en charger.

CHAPITRE II.

Excursion à la Laguna. Départ de Ténériffe.

Toutes nos dispositions faites, nous partîmes pour Laguna : je m'étais armé d'un fusil, je me promettais d'abattre pendant la route quelques oiseaux. Je m'étais pourvu d'ailleurs des ustensiles nécessaires pour une autre chasse beaucoup plus facile, celle des insectes ; j'avais une boîte garnie de liége pour déposer ceux que je jugerais dignes d'être conservés. Enfin, j'avais sous le bras un large porte-feuille : c'est ainsi que je me mis en route avec quelques amis ; d'autres suivirent un chemin opposé, nous prîmes celui que nous crûmes le moins fréquenté.

Après avoir fait quelques pas dans un sentier hérissé de pierres aiguës qui le rendaient impraticable, nous trouvâmes devant nous un mur de roches presque perpendiculaires, qui fermait le vallon. Ne découvrant aucune issue pour sor-

tir de cet impasse, nous revînmes sur nos pas, et prîmes la grande route: nous aperçûmes alors une partie de nos amis à une très grande distance devant nous. Le sol sur lequel nous marchions est d'une teinte généralement brunâtre, couvert de pierres arrondies, et par conséquent dépourvu de toute végétation. Les pierres les plus rondes tournaient sous nos pieds, et nous faisaient de nombreuses contusions : ce sont sans doute de petits fragments de roches que les torrents ont entraînés des montagnes supérieures dans la saison des pluies. Leur substance est volcanique ; quelques-unes d'une nature schisteuse ont aussi les angles émoussés par le frottement, d'autres sont d'une espèce de lave à grain fin, insipides au goût, et happant la langue. A une grande élévation, l'air devint sensiblement plus frais et plus léger ; nous marchions plus lestement, malgré le poids de nos bagages. La ville de Sainte-Croix était à nos pieds, et nous en distinguions les détails comme sur un plan topographique. L'horizon n'était borné que par l'île de la grande Canarie ; dans l'intervalle, des bateaux de pêcheurs naviguaient avec sécurité sur une mer dont une brise légère agitait à peine la surface. Nous détournions quelquefois les regards pour les porter sur le bâtiment parlementaire

déjà chargé de notre correspondance ; il ne paraissait plus que comme un point presque imperceptible, et bientôt la ville elle-même disparut à nos yeux.

Déjà je découvrais les montagnes supérieures; leur aspect a quelque chose qui tient des Alpes, leurs masses sont groupées avec plus d'élégance. Du point d'où je les considérais, elles semblent basses; mais, à mesure qu'on s'avance, on les voit sortir derrière celles qui forment les premiers plans. Ainsi, l'on marche en quelque sorte par échelons jusqu'aux sommets les plus escarpés.

Le peu de verdure que produisaient ces montagnes, faisait un contraste agréable avec l'aridité des roches pelées qui réfléchissaient l'éclat du soleil. Mille saillies produisaient les accidents les plus singuliers d'ombres et de lumières. Nous jouissions avec d'autant plus de plaisir de ce spectacle, que le ciel était pur et serein.

Je me réconciliai dès ce moment avec le pays, dont je pris une idée plus favorable; des habitations, disséminées au milieu de champs cultivés avec ordre, annonçaient, sinon la richesse, au moins l'aisance et le bonheur. Dans la plaine, de laborieux cultivateurs guidaient, au milieu des sillons, une charrue tirée par des bœufs; plus loin nous voyions des troupeaux paissant

l'herbe des prairies, gardés par un jeune pâtre. Son chien, fidèle compagnon, accroupi sur son derrière, nous regardait passer, étonné de notre nombre comme de notre ajustement. Ces occupations des habitants et la nature du sol, me rappelèrent les montagnes du Vivarais et quelques sites des Pyrénées. Nos naturalistes faisaient une ample récolte; les uns cherchaient avec avidité, et quelquefois au péril de leur vie, les plantes qui devaient enrichir leur herbier; d'autres faisaient aux insectes une guerre impitoyable. Les minéralogistes visitaient soigneusement toutes les roches, et en détachaient de précieux échantillons. Je jugeai de l'activité de ceux-ci, en trouvant sur mon chemin une *pointrole* brisée (1).

Plus j'avançais, plus ma curiosité était excitée; je ne savais à quels objets donner la préférence : je me trouvai à peu près dans le même embarras, lors d'un voyage que je fis en Suisse. Parvenu au sommet du Jura, dans le canton de Berne, à un lieu appelé *les Rousses*, je voyais à mes pieds la belle et magnifique plaine où se trouvent la ville de Genève et son lac; devant

(1) Espèce de marteau aminci par un des bouts et en forme de coin.

moi s'élevait le vaste dôme du Mont-Blanc, couvert de ses neiges éternelles, et dont la cime dorée par les derniers rayons du soleil, passait de l'or au pourpre le plus vif, et semblait écarter les nuages pour y cacher sa tête vénérable.

J'essayai de faire une esquisse de ces sites pittoresques; cependant l'heure avançait, il fallut me presser pour rejoindre mes amis. Nous arrivâmes tous ensemble à la Laguna.

Cette ville ne me parut guère le céder en étendue à Sainte-Croix; elle est la capitale de l'île : les environs en sont plus riants et la chaleur plus tempérée. Les montagnes offrent aussi, par la beauté de leur forme et la richesse de leur végétation, un aspect plus agréable.

J'entrai dans une église; l'or et la sculpture n'y sont pas plus épargnés que dans celles de Sainte-Croix : les unes et les autres sont fort mal éclairées, et les dévots sont obligés d'y suppléer en apportant chacun leur luminaire.

Les femmes qui vont y faire leurs prières, se placent communément dans les parties latérales de la nef. Elles sont agenouillées, et ont un air très recueilli; un cierge de cire jaune brûle devant elles. La fumée qui s'exhale de cette multitude de lumières, surtout dans les jours de solennités, ne contribue pas peu à

donner aux temples cette teinte noirâtre qui ne laisse pas de choquer les étrangers.

Nous vîmes ici, comme à Sainte-Croix, de très longs catalogues des ouvrages proscrits par l'Inquisition, de même que des peintures du plus mauvais goût, représentant des *Auto-da-fé* (1). Parmi ces victimes qui expient ainsi, au milieu des flammes, le crime d'avoir été *relaxados*, c'est-à-dire, relâchés dans leur religion, l'on voit des Français, des Anglais, des Espagnols, et même des Guanches, ces premiers et anciens possesseurs du pays.

La principale église est celle de Notre-Dame des Remèdes; la chaire est en marbre. Dans une autre, la chaire en bois sculpté, d'un travail exquis, a été exécutée par un artiste français, au commencement du siècle dernier. On compte quatre couvents d'hommes, où existent cent quatre-vingts moines, et deux monastères de filles, où se trouvent cent soixante-dix religieuses.

Les rues de la Laguna sont plus larges qu'à Sainte-Croix, et il y en a un plus grand nombre de pavées. Les places publiques sont ornées de

(1) L'Inquisition fut établie dans ce pays vers l'an 1532.

fontaines jaillissantes, alimentées par des aqueducs en bois.

La population est d'environ huit mille habitants : elle a été plus considérable autrefois; trois accidents terribles ont concouru à la diminuer. En 1582, cette ville fut affligée d'une peste, qui détruisit la moitié de ses habitants. Elle avait été apportée dans des tapis du Levant. On sait que la laine est malheureusement sujette à propager cette contagion. Le second désastre fut un incendie, qui, en 1697, consuma une partie des maisons.

Enfin, une éruption volcanique ayant détruit, en 1706, Garachico, qui étoit le port le plus fréquenté de l'île, on fut obligé de chercher un autre port pour l'embarquement des vins et des eaux-de-vie, qui formaient la base de son commerce. Le choix du nouvel emplacement tomba sur Sainte-Croix, qui n'était alors habitée que par des pêcheurs. La Laguna ne put soutenir la concurrence, et dépérit de jour en jour. Elle n'est plus aujourd'hui que la résidence de quelques nobles, de négociants retirés du commerce, et des tribunaux supérieurs.

Les auberges de la Laguna sont détestables et fort chères; le mets favori de ceux qui les fréquentent, consiste en un vieux coq ou une

vieille poule, assaisonnés de safran. Quelques-uns de nos compagnons payèrent cinq piastres, environ vingt-six francs, un régal de cette espèce, auquel on avait ajouté des œufs et quelques figues.

Je fus introduit le même jour chez M. Savignon, que j'avais vu plusieurs fois sur notre bord. Son frère, médecin distingué, qui se trouvait en ce moment chez lui, nous invita de la manière la plus obligeante à venir prendre notre part d'une collation qu'il avait fait préparer pour nous recevoir. Il ajouta qu'ayant été prévenu, par quelques personnes qui nous avaient rencontrés sur la route, que nous dirigions nos pas vers la ville, il était venu à dessein chez son frère, pour tâcher d'y réunir une société nombreuse. Cette aimable prévoyance nous flatta infiniment; et, quoique nous n'eussions entrepris cette course que dans des vues scientifiques, nous crûmes ne pouvoir nous y refuser sans commettre une incivilité coupable.

Nous nous rendîmes donc chez le docteur Savignon. Plusieurs personnes y étaient invitées. Le repas fut très gai; la légèreté française s'accorda parfaitement avec la gravité espagnole. Chacun estimait assez sa nation, pour ne pas se contraindre; de sorte qu'en peu d'instants nous fûmes aussi libres que des amis intimes. Je ne

saurais trop me louer de la manière dont ces messieurs se comportèrent envers nous. M. Savignon nous fit voir en détail son cabinet d'histoire naturelle, où il a rangé symétriquement non-seulement les productions et les curiosités du pays , mais celles de contrées éloignées. Parmi les premières je remarquai une momie de Guanche, parfaitement conservée.

Ces messieurs connaissant nos projets, ne voulurent point nous retenir plus long-temps; ils eurent la bonté de s'offrir pour nous conduire dans les lieux les plus remarquables des environs. Les naturalistes coururent s'enfoncer dans les bois. Pour moi, amateur des sites pittoresques, je me dirigeai vers les montagnes, accompagné de mon obligeant conducteur. J'esquissai en passant une assez jolie fontaine; elle est dans une plaine, encaissée en quelque sorte entre des montagnes volcaniques, composées de laves schisteuses parallèles, un peu contournées, dont les bandes bien prononcées, se distinguent même de loin, et s'inclinent vers la plaine, dans la partie orientale. Les eaux sont portées à la fontaine par des conduits en bois, semblables à l'aqueduc que j'ai décrit plus haut. Ce genre de construction est simple, peu coûteux, et d'un entretien facile.

L'étendue de ce canal est considérable; les tuyaux sont carrés, et de douze à quinze pouces de diamètre. Les extrémités des conduits sont assujetties par des bandes de fer. La fontaine est bâtie en pierres très dures; sa forme est celle d'un carré allongé; elle est surmontée d'un fronton, aux angles duquel on a placé de grosses boules: il y en a une plus grosse sur le sommet. Deux mascarons vomissent l'eau dans un bassin, où l'on va puiser, en montant un petit perron. Tout auprès est un lavoir très commode, et garni d'un talus en pierre. L'eau est contenue dans un grand bassin en maçonnerie. Quelques jolis massifs d'arbres ombragent ce petit réduit, dont les approches sont encore embellies par des plantations de peupliers blancs.

Le tout est renfermé dans une espèce de cour entourée d'un mur à hauteur d'appui; l'entrée est sur un des côtés.

J'arrivai avec mon guide près d'un bois qui commence au pied de la vallée, et s'élève sur le flanc d'une montagne. Les parties basses sont marécageuses; il faut traverser des espèces de tourbières, formées par des eaux stagnantes. Il y croît des conferves et autres plantes aquatiques, lesquelles se décomposent, se mélangent, se combinent avec le sol et forment une substance

molle. Cette tourbe fournit un excellent combustible, dont on pourrait faire usage dans la consommation journalière de quelques usines.

La vue de ces marais me fit naître l'idée que l'on pourrait tirer un grand parti de la plaine de la Laguna pour y créer des prairies naturelles, en desséchant les marais, et donnant aux eaux stagnantes l'écoulement nécessaire. M. Tessier, dans son Mémoire sur l'agriculture des îles Canaries, prouve que l'on pourrait établir des prairies artificielles dans d'autres cantons de Ténériffe. On trouve, sur quelques montagnes, diverses espèces de trèfles qui y croissent spontanément.

Après avoir traversé ces marais, on entre dans le bois; on foule aux pieds un gazon doux, élastique; une multitude de plantes odorantes parfument l'air de tous côtés : on peut s'y promener avec d'autant plus de charme et de sécurité, que, dans ce pays, il n'existe point de reptiles dangereux. On n'a à redouter que la piqûre des mousquites et autres insectes ailés; mais c'est un inconvénient qui cesse pour les personnes acclimatées.

A mesure qu'on pénètre dans l'intérieur des bosquets, on y rencontre des touffes de lauriers de différentes espèces, dont quelques-unes se trouvent dans le midi de la France, surtout dans

le Languedoc, où j'en ai vu des charmilles entières. Ceux de Ténériffe parviennent en général à la hauteur de nos chênes.

Mon savant guide, dont les connaissances en botanique étaient très étendues, me fit connaître le nom et l'usage des différents végétaux qui s'offraient à nos regards. Leur physionomie, toute nouvelle pour moi, leur air étranger, leur forme agréable, me frappaient d'admiration.

Mon compagnon, à qui j'avouai mon ignorance en botanique (1), y suppléa avec toute la grâce possible : « Voici, me dit-il, un myrica » dont les petits fruits acides sont très bons à » manger. » Il me montra ensuite un prunier, auquel je ne trouvai pas le moindre rapport avec ceux de l'Europe. L'agrément que je trouvai dans cette course fut dû en partie à l'obligeance de mon guide, qui eut aussi la bonté d'être mon hôte pendant mon court sejour à la Laguna, et dont je regrette de ne pouvoir me rappeler le nom.

La plupart des végétaux sont à feuilles persistantes, et les conservent toute l'année. La nature bienveillante a placé, dans ces climats ardents, les plantes les plus propres à entretenir l'humidité et la fraîcheur. A l'ombre, et en quelque sorte sous les auspices des plus grands

(1) C'est de lui que viennent en grande partie les détails botaniques insérés dans cet ouvrage.

arbres, croît un nombre prodigieux de plantes annuelles. L'air qu'on y respire est imprégné de leurs douces émanations. Dans ces îles si rapprochées du tropique, le soleil, qui du point le plus élevé de sa course, brûle et pénètre tous les corps, semble avoir perdu ici son influence : ses rayons n'osent pénétrer au milieu de ces sombres retraites.

Nous vîmes venir à nous, au travers de ces charmantes solitudes, le bon M. Riedlay, jardinier en chef de notre expédition; il était accablé sous le poids de son ample récolte : il la déposa près de nous, et étala glorieusement ses richesses. Le choix des plantes était on ne peut plus varié, par le nombre des végétaux, l'éclat des fleurs et l'élégance des formes. Après quelques instants de repos nous nous séparâmes, et il suivit une direction toute opposée à la nôtre.

Ce n'est pas ici le lieu de parler des différents végétaux qui attirèrent successivement nos regards; je ne dirai rien de cette superbe digitale des Canaries, de ces millepertuis variés, et de tant d'autres plantes dignes de toute l'attention des naturalistes. Ces détails feront la matière d'un chapitre particulier.

Nous marchions toujours en gravissant la pente escarpée de la montagne qui domine la Laguna,

en foulant une multitude de plantes, de mousses variées à l'infini. Nous étions de temps en temps obligés de franchir des ravines profondes, occasionnées par les violentes secousses des volcans. J'observai dans ces fractures, que, même à une grande profondeur, les lits sont rompus, et qu'ils ne présentent aucunes couches régulières.

Dans quelques cavités gisent des portions d'une terre molle et friable. Les parois des rochers sont parsemées çà et là de fragments de cristaux de soufre en aiguilles; mais très peu de ces cristallisations sont conservées entier.

Nous arrivâmes enfin à un endroit où l'escarpement était si difficile, qu'il fallut grimper en nous aidant de nos mains, et en nous accrochant à quelques lianes.

Parvenus à la cime de la montagne, nous entendîmes le concert le plus mélodieux : l'on eût dit que les hôtes de ces bois célébraient à l'envi notre arrivée. Parmi une grande quantité d'oiseaux chanteurs, on distinguait le serin à plumes verdâtres, la mésange, la lavandière. Tous, peu accoutumés à la vue des hommes, fuyaient à notre approche pour aller se reposer un peu plus loin, et continuer leur ramage.

Cependant la multitude des musiciens rendit le concert fatigant, et nous finîmes par en être étourdis.

Déjà nous avions dépassé les derniers arbres; le vent soufflait avec plus de rapidité et de fraîcheur. Vous allez voir, me dit mon guide, un étonnant spectacle. Alors, me prenant par le bras pour me faire retourner du côté opposé: Regardez, continua-t-il d'une voix forte, voilà le fameux pic dans toute sa majesté.

Quel spectacle! qu'il est imposant et sublime! Je fus ébloui et obligé de voiler mes yeux en y portant la main. Le pic se présentait en face, dans l'éloignement; il était entouré de montagnes dont les plans croisés et variés de mille manières se distinguaient facilement les uns des autres. Les nuances les plus délicates dessinaient légèrement leurs contours; les bandes se prolongent de droite à gauche jusqu'à une très grande distance, et le sommet du pic, détaché de l'atmosphère sur un ciel du bleu le plus pur, élève sa tête majestueuse, isolée dans l'espace: il domine souverainement les autres montagnes et semble un roi au milieu de sa cour.

Sa large croupe est couverte de neiges éternelles qui s'amoncèlent dans la saison froide, mais que le soleil fait fondre lentement en petits filets d'eau ressemblants à des lames d'or ou d'argent. On voit jaillir de toutes ses surfaces les couleurs les plus vives de l'iris. Ce tableau magni-

fique, encadré par les montagnes voisines, contraste avec elles autant pour la teinte que pour la forme, et semble un fond de décoration colorié par un pinceau aussi savant que léger.

Quiconque n'a point vu les montagnes du premier ordre ne saurait se former une idée de ces couleurs chatoyantes et dorées qui font étinceler les plus hautes sommités de la terre. C'est souvent par ce seul aspect que l'œil est averti de la hauteur de ces énormes inégalités du globe. Trompé dans l'estime et le calcul des élévations et des distances, il confondrait ces monts avec d'autres moins élevés, si cette espèce de lueur céleste n'annonçait que leur cime s'élance vers de plus hautes régions.

Le plateau où nous bornâmes notre course est couvert de hautes herbes; on y voit des troupeaux et des cabanes de pâtres: plus haut, l'herbe est totalement desséchée.

Après être restés quelques moments en contemplation, nous reprîmes le chemin de la Laguna, dont nous étions éloignés de plus de deux lieues. Avant de m'arracher à ce beau paysage, je considérai encore ce mont fameux. Le soleil baissait; j'aurais desiré voir ses derniers rayons quitter le sommet du dôme; mais notre retour au milieu des ténèbres n'eût pas été sans danger. Je

saluai avec une sorte de respect ce colosse immobile, et me remis en chemin, en regrettant que l'heure avancée ne m'eût pas permis de m'élever encore et de parvenir à un endroit d'où j'aurais pu découvrir quelques portions du site de Taco-ronte, qu'on m'assura être très riant jusqu'à l'Orotava.

J'avais gravi les montagnes presque sans m'apercevoir de leur roideur; j'avais eu l'esprit trop tendu, trop distrait par la variété des objets. Nous parvînmes assez promptement jusqu'à un ravin d'un aspect sauvage, dont l'œil n'ose sonder la profondeur. D'énormes blocs qui se détachent périodiquement, encombrent le fond de l'abîme. Un bruit à peine sensible décèle l'existence d'un ruisseau dont les flots écumeux cherchent à se frayer un passage pour s'échapper de cet étroit et sombre précipice. Quelques lianes que l'humidité fait croître, entretient et renouvelle sans cesse, pendent en larges festons sur les bords des rochers. Quelques oiseaux sauvages, à l'œil sombre et farouche, étonnés d'être troublés dans leur triste demeure, s'échappaient en criant; ils planaient et décrivaient un large cercle dans la moyenne région du gouffre. Comme tout se compense dans la nature, ce lieu si sauvage a pour le naturaliste et l'observateur des beautés particulières.

Un autre vallon par lequel nous passâmes pour retourner à la Laguna, offrait par son aridité un contraste non moins frappant avec la belle forêt de lauriers. Les habitants, ignorants et imprévoyants, détruisent sans replanter, et semblent se complaire à extirper jusqu'aux racines les plus vivaces. Bien loin d'anéantir les arbres, ils devraient au contraire en planter, et particulièrement de ceux qui portent des fruits. Les figuiers, les bananiers, les orangers, attireraient l'humidité et tempèreraient la chaleur.

Il était tard quand nous arrivâmes à la Laguna. Nous n'avions mangé, pendant toute notre course, que quelques oranges que nous trouvâmes dans le bois. L'air vif et pénétrant m'avait donné un grand appétit. J'acceptai le dîner que m'offrit de bon cœur mon compagnon de voyage.

En traversant la ville, nous rencontrâmes une procession nombreuse qui achevait sa tournée et rentrait dans l'église. La curiosité fut plus forte que la faim, et je voulus assister à une partie de la cérémonie. Nous sûmes qu'elle avait pour objet d'adresser à Dieu des prières en faveur de l'heureux voyage de l'inquisiteur. Il venait de s'embarquer sur *le Parlementaire*, et devait se rendre en Espagne.

Nous rencontrâmes l'épouse de mon hôte,

venue avec plusieurs autres dames pour assiter à la cérémonie. Nous nous rendîmes tous ensemble à la maison. Le temps se passa rapidement, et j'oubliai, au milieu de la conversation, qu'il était bien tard pour redescendre à Sainte-Croix. Lorsque je vins à y songer, je me trouvai dans un embarras extrême. MM. Savignon entrèrent en ce moment; ils me dirent que plusieurs de nos compagnons étaient partis depuis long-temps; qu'il était inutile de penser à me remettre en route. Ces messieurs insistèrent de la meilleure grâce du monde pour que je restasse; je me laissai vaincre.

M. Levillain, un de nos amis, arriva peu de temps après. Son chapeau, tout couvert d'insectes enfilés avec des épingles, lui donnait un air assez comique; sa boîte en était pareillement bien garnie. Il avait recueilli toutes sortes de papillons, le calypso-sylla, plusieurs variétés de vulcains, des mantes colorées, une blatte appelée *kankerlat* dans nos îles orientales, de belles phalenès, et de beaux lézards armés d'ongles saillants aux extrémités de leurs petites pates.

Nous passâmes dans le jardin une soirée délicieuse. On y cultive l'oranger en pleine terre; il porte de très beaux fruits, d'une couleur dorée, qui me rappelèrent ceux de nos îles d'Hyères, sur la côte de Provence.

La banane, que je voyais pour la première fois, fixa mon attention, par la grande dimension de ses feuilles dont une seule peut aisément envelopper un homme.

J'avais le plus grand desir de voir la partie de l'île la plus vantée pour la beauté de ses productions et la richesse de son sol. L'incertitude de la durée de notre relâche me fit craindre de m'enfoncer trop avant, et de courir le risque d'être abandonné.

Ce que j'entendis dire à mes convives sur l'Orotava et son jardin botanique, était fait pour exciter mon impatience. C'est, dit-on, un terrain d'une fertilité singulière. Il est situé à l'une des bases du volcan, dont la surface décomposée est devenue, comme en Sicile, propre à la culture. J'aurais pu y voir le cotonnier, arbre si précieux et si utile, le bananier, dont le régime, formé de plusieurs fruits attachés les uns auprès des autres, fournit un aliment aussi sain que savoureux : on le mange cuit sous la cendre, ou grillé, et dans quelques maisons on en fait d'excellentes confitures. J'aurais pu voir également le dattier, le palmier, dont les fruits sucrés tiennent lieu aux Arabes de presque toutes les autres espèces d'aliments. J'ai bien aperçu quelques vignes aux environs de la Laguna, mais c'est à l'Orotava que

sont les grands vignobles. L'on en trouve au nord-ouest et au sud, depuis *Tegine* jusqu'à *Buenavista*, et aux environs d'*Adexe* et de *Guimar*.

Les vins de Canarie sont recherchés dans toute l'Europe; il s'en fait une exportation considérable : on exporte aussi des fruits confits, et c'est la plus grande richesse des propriétaires.

Je regrettai surtout de ne pouvoir visiter une sucrerie, afin de comparer cet établissement avec ceux que j'espérais voir à l'Ile-de-France. Il eût fallu pour cela m'éloigner de dix à douze lieues de Sainte-Croix (1).

L'heure du repos étant arrivée, on me conduisit dans une chambre où l'on m'avait dressé un lit. J'allais me délasser des fatigues de la journée, lorsque de perfides musiciens vinrent sous mes fenêtres donner une sérénade à quelque beauté du voisinage. Il me fut impossible de fermer l'œil de la nuit. Je maudis de bon cœur et les musi-

(1) « A l'époque du douzième siècle, la canne à sucre » fut apportée de l'Afrique ou de l'Asie en Sicile, » d'où elle passa dans les provinces méridionales de » l'Espagne. Elle fut depuis naturalisée sur l'île de » Madère et aux Canaries. C'est de ces îles qu'on la » tira pour la porter dans le Nouveau - Monde. » (RAYNAL, liv. VI.)

ciens et la señora, et attendis le jour avec impatience. Il parut enfin : je me levai, et j'ouvris mes jalousies pour jouir tout à mon aise de l'apparition du soleil. Je vis son disque resplendissant sortir derrière les flancs rembrunis des montagnes. Ses rayons perçaient une masse de nuages d'une magnifique couleur orangée. Les vapeurs qui s'exhalaient du sein de la montagne se coloraient à mesure qu'elles atteignaient les régions supérieures, et se formaient en nuages d'un prodigieux volume. Un pareil spectacle est rare dans nos climats; c'est entre les tropiques, ou dans leur voisinage, qu'on peut le voir et admirer la richesse et la variété des teintes qui colorent ces masses suspendues dans les airs.

Je descendis dans la salle basse, où je trouvai toute la famille réunie. J'y vis pour la première fois M. Legros, adjoint du consul de France. Il venait d'arriver de la campagne ; il voulut bien m'accompagner dans quelques parties du jardin que je n'avais point parcourues. J'y remarquai de très beaux myrtes : ils étaient en fleurs, et n'avaient pas moins de douze à quinze pieds de haut. J'y vis un arbre dont le port est bien extraordinaire, c'est le dragonnier, ou sang de dragon : au premier aspect, on croirait voir un énorme serpent. Il passe pour un puissant odontalgique, et on en fait un usage habituel.

Quelques voyageurs se sont récriés sur la beauté d'un dragonnier, le plus beau de toutes les îles Canaries, et peut-être du globe (1). Il a plus de soixante pieds de hauteur, quarante de pourtour dans sa partie moyenne, et soixante-douze à sa base. Le tronc, qui ne s'élève d'un seul morceau qu'à une hauteur d'environ dix-huit pieds, se divise en douze branches, entre lesquelles on a dressé une table à manger où peuvent s'asseoir à l'aise quatorze personnes. Cet arbre extraordinaire existait il y a trois cents ans, lors de la conquête des Canaries; il servait à marquer les limites de divers héritages : on estime qu'il peut durer encore plus de deux cents ans.

Les savants qui voient dans les Canaries les Hespérides des anciens, et qui prétendent que les fameuses *pommes d'or* de ces jardins merveilleux ne sont autre chose que des oranges, sont autorisés à voir pareillement dans le dragonnier, les *dragons* qui en interdisaient l'entrée.

Quelques-uns de nos amis étaient, sur ces entrefaites, partis de Sainte-Croix pour visiter des grottes situées à peu de distance de la Laguna. Ces cavernes, placées sur le bord de la mer, étaient le lieu de sépulture des anciens Guanches.

(1) Il est dans le jardin de M. Franchy.

On y trouve souvent des momies bien conservées, appelées *xaxo.* Ces premiers habitants avaient la précaution, lorsqu'ils avaient déposé dans ces catacombes une quantité suffisante de corps, d'en fermer l'entrée de manière que l'œil le plus exercé eût de la peine à les découvrir. On prétend même que la connaissance des lieux de sépulture était un secret qui se transmettait exclusivement à de certaines familles, en qui cet emploi était héréditaire.

Les mœurs des Guanches ont été tant de fois décrites, que je ne crois pas devoir répéter ce que d'autres ont dit avant moi. L'ouvrage où l'on puise sur ce sujet les détails les plus authentiques, est celui de Clavijo, dont il serait bien à desirer qu'on nous donnât une traduction.

Curieux d'apporter dans ma patrie une momie de Guanche, je m'en procurai une que je me proposais de laisser en dépôt à l'Ile-de-France. C'était une jeune femme. Les traits, quoiqu'un peu altérés, avaient encore de la régularité. Les mains étaient bien conservées, petites, bien faites; il y manquait quatre ongles, deux à la droite, deux à la gauche; il n'en manquait qu'un seul au pied droit. Les cheveux et les cils étaient d'une conservation admirable. Engoué de cette possession, je ne réfléchis pas à la difficulté de conser-

ver un pareil objet dans une longue traversée. J'avais placé la momie dans ma chambre, à bord, sur une des tablettes, au-dessus de mon lit; mais la chaleur et l'humidité du vaisseau l'amollirent, en décomposèrent la préparation, et y engendrèrent une telle quantité d'insectes, que je résolus de la jeter à la mer.

Mon séjour à Laguna ne fut pas perdu. J'eus l'occasion de faire quelques dessins dans l'intérieur de plusieurs maisons qui appartiennent à la classe la moins aisée des habitants. Les murailles des cours, dont on néglige l'entretien, acquièrent, par cela même, des ornements d'un genre singulier. Il croît dans les interstices des pierres une multitude de plantes de diverses espèces : telle est la joubarbe; on en favorise même la propagation, et on en plante des tiges dans des pots de terre, sur le haut de la muraille ou le comble des galeries. Cette plante y prend beaucoup d'accroissement et de vigueur. Une espèce de petite courge, dont les tiges rampantes s'accrochent à tout ce qu'elles rencontrent, serpente aussi autour des maisons, et quelquefois on dirige ses sinuosités en forme de guirlandes. On voit encore s'associer à ces plantes rustiques le jasmin aux fleurs parfumées, et la vigne qui étale ses larges feuilles et ses superbes grappes. Quelques

habitants plus recherchés ont planté symétriquement des pieux, afin d'en former des berceaux ou tonnelles: ils s'y réunissent le soir pour la conversation, tandis que les jeunes gens dansent au son de la mandoline, en s'accompagnant de la castagnette.

On élève, à la Laguna et dans les environs, des abeilles, dont on récolte le miel et la cire. J'ai vu des ruches bien soignées, disposées avec ordre au milieu de plantes odoriférantes, dont les industrieux insectes vont pomper le suc.

Les abeilles paraissent indigènes aux Canaries. Avant la conquête il y en avait de sauvages, qui établissaient leurs colonies au milieu des forêts, dans des troncs d'arbres vermoulus.

C'est dans cette partie de l'île que commence la culture proprement dite. Sur ce plateau élevé les habitants sont plus actifs, plus industrieux; il règne dans les habitations beaucoup plus d'ordre que dans celles des environs de Sainte-Croix.

La soie est aussi une production des Canaries: on y élève le ver précieux qui la fournit. Le climat lui est très favorable.

Je n'avais pas encore vu le marché public; je m'y trouvai précisément un des grands jours où les paysans de l'intérieur des terres viennent y vendre les produits de leur sol ou de leur indus-

trie; ce marché de la Laguna était très abondamment fourni de toutes les productions de l'île de Ténériffe, et principalement de plantes potagères. Parmi ces dernières je remarquai des choux sensiblement plus petits que ceux d'Europe, des racines, des carottes à peu près semblables aux nôtres, des poireaux et peu d'artichauts, mais, en revanche, une énorme quantité d'aulx et d'échalottes empilés. Les Espagnols aiment beaucoup ces plantes bulbeuses, de même que tous les aliments qui ont une saveur forte. L'ail des Canaries a des têtes fort grosses; il s'en fait une consommation prodigieuse: on vend aussi une morelle qui doit être très abondante, à en juger d'après la quantité que j'en vis; des épinards, de l'oseille, des fruits d'un éclat très vif, des pêches de plusieurs espèces et très grosses; j'en remarquai une d'un violet ou pourpre foncé. Il y avait aussi des prunes, et une espèce de reine-claude, mais moins succulente que les nôtres: on la fait sécher au soleil et au four; enfin, je vis des poires, des figues et des raisins, dont les grappes énormes peuvent peser de trois à quatre livres.

On y apporte des poissons qu'on pêche sur les côtes du port de Paix, non loin de la ville de l'Orotava. Ce sont des soles, des

merlans, ou d'autres espèces que nous ne connaissons point en Europe. Il y a aussi une vente de poissons secs ou salés. L'île de Ténériffe, ainsi que je le remarquerai plus loin, n'ayant point de rivières, mais seulement quelques ruisseaux, il ne peut y avoir de poisson d'eau douce. On assure que quelques particuliers en nourrissent dans des viviers; mais je n'en ai point vu, et il faut que des obstacles très graves empêchent cette méthode de devenir générale (1).

On exposait en vente au même marché des homards et des coquillages qui ressemblent aux moules. Le porc est très commun dans ce pays, et il s'y en fait une grande consommation; les habitants entendent fort bien la manière de le saler, et en vendent pour l'approvisionnement des navires. Du lait de leurs troupeaux ils font non-seulement du beurre, mais d'excellent fromage que les paysans mangent avec une espèce de pain, plus semblable à celui de sarrasin qu'à celui de froment.

On y trouve en abondance des poules, des canards, des espèces de sarcelles, des oies, à la vérité fort petites, des chevreaux, des bœufs, des

(1) Je dois dire néanmoins que M. Borda assure qu'il y a des anguilles dans les ruisseaux de Ténériffe, de Canarie, Palme et Gomère.

moutons ; et en général, tous les animaux domestiques de nos climats. Cependant, à l'époque de notre relâche, le pays avait tant souffert de la sécheresse, que notre commandant, ayant besoin d'une vache à lait, fut obligé de la faire venir de Canarie.

Quelle différence pour l'ordre et la propreté entre ces marchés et les nôtres, tels du moins qu'ils existent à présent! car il paraît que le moment n'est pas éloigné où une bonne police va amener dans cette partie d'utiles réformes.

Cet aperçu me donna une opinion avantageuse de la partie nord-ouest de l'île, d'où venaient ces denrées, et de la fertilité du sol. Je comparai cette contrée à l'Italie, qui, malgré le ravage des feux volcaniques, offre depuis tant de siècles le tableau de la plus abondante comme de la plus vigoureuse végétation. Le Vivarais, les montagnes de l'Auvergne, jadis en proie aux feux souterrains, sont aujourd'hui couvertes d'un nombre prodigieux d'arbres superbes. Le Vésuve, cette montagne sans cesse enflammée, porte de magnifiques moissons, et produit de riches vendanges. Mais ces belles campagnes de la France et de l'Italie sont cultivées par des hommes qu'excite l'aiguillon de l'industrie. C'est bien là le cas de rappeler ce vieux proverbe:

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

Cette fertilité des pays volcaniques, dit M. Labillardière, s'explique facilement: la chaleur intérieure des terres élève jusqu'à leur surface une partie des eaux dont elles ont été imbibées par les pluies, et donne ainsi à la végétation une vigueur peu commune, partout où les laves, cédant aux efforts du temps, se sont décomposées, et peuvent être pénétrées par les radicules des plantes.

Outre les comestibles, on trouve au marché de la Laguna des merceries de toute espèce. Les étoffes du pays, surtout celles de laine, sont encore bien loin de la perfection où elles pourraient atteindre. On en tire une partie de l'Espagne, où les manufactures ont fait plus de progrès. Ce qui retardera peut-être encore longtemps dans ces îles l'établissement des fabriques, c'est la facilité qu'on a de se procurer des draps et autres étoffes par la voie des Anglais et des Américains, auxquels on donne des vins en retour.

A la Laguna, ainsi que dans tout le reste de l'île, la classe du peuple est, en général, vêtue de lainages : les personnes riches, ou d'une condition plus élevée, portent, dans la saison chaude, des étoffes de soie légères; mais,

vers le soir, elles se couvrent d'un manteau de drap. Les étoffes de coton ne sont point rares à Ténériffe; les Anglais en apportent beaucoup de l'espèce commune. Toutes celles que j'ai vues sont grossières : on m'a assuré qu'il s'en fabriquait avec le coton du pays. Toute la soie que l'on recueille, hors la quantité nécessaire pour fabriquer des bas, se porte écrue en Europe. Les plus riches habitants sont les seuls qui fassent usage de bas de soie.

On vend à la Laguna des peaux de bœuf, mais en petite quantité. Le plus grand commerce s'en fait à Sainte-Croix, où elles sont apportées du continent de l'Amérique. J'ai vu dans cette dernière ville de très grands magasins encombrés de ce seul article. Chaque peau se paie deux piastres. On les transporte en Europe simplement séchées au soleil, et sans aucune autre préparation.

Il se fait à Ténériffe une grande consommation de tabac, principalement de celui à fumer. Un tube de papier rempli de tabac grossièrement concassé, ou la feuille de ce végétal, roulée sur elle-même, forme les cigarres et chiroutes. Il est permis de fumer dans les meilleures sociétés. A peine avez-vous pris place, qu'on vous offre une pipe ou une chiroute, avec

un petit flacon de Madère sec. Un autre usage non moins général, est de mâcher la moelle du dragonnier ou sang de dragon. On en fabrique de petits bâtons dorés par-dessus. Cette plante préserve, dit-on, les dents de la carie, et donne à la bouche une bonne odeur; mais le suc, qui n'est autre chose que la gomme adragant, teint les gencives d'une couleur rouge; elles paraissent ensanglantées: la salive prend aussi cette teinte, et il semblerait que l'on crache le sang tout pur.

Le débit des reliques n'est pas un article de commerce peu important. Les personnes pieuses en ont constamment sur elles, et n'oseraient presque sortir sans cela. Les marchands racontent des choses surprenantes sur les miracles que des reliques ont opérés, ils en vantent les vertus contre toutes sortes de maux, et trouvent beaucoup d'acheteurs.

Les jours de marché, les moines viennent sur la place, et font baiser leur manche; chaque marchand, pour obtenir cette faveur, qui doit attirer sur lui les bénédictions du ciel, leur donne une petite aumône; il fait ensuite payer ses articles le plus cher possible. Ainsi l'acheteur paie les prières que feront les cénobites pour récompenser le vendeur.

Les habitants de la campagne n'ont guère de

ressemblance extérieure avec ceux de la ville, pas même avec les gens du peuple. Les individus des deux sexes que j'ai examinés dans le marché, sont presque tous d'une taille au-dessus de la moyenne; ils ont la tête régulière et bien faite, une physionomie expressive, un air grave et sérieux, mais sans dureté. Le nez est généralement aquilin, la bouche un peu large, les lèvres médiocrement épaisses, l'œil un peu enfoncé dans l'orbite; enfin, ils ont une démarche ferme, aisée, et le ton fier. Je leur trouve beaucoup de rapport avec les habitants du nord de l'Espagne, notamment les Aragonais et les Catalans.

Les femmes portent leurs fardeaux sur la tête; cette méthode se retrouve dans nos provinces méridionales. Sans être jolies, elles ne manquent point de régularité dans leurs traits. L'habitude qu'elles ont d'être au soleil leur donne un teint basané. Les femmes de la ville, qui mènent une vie plus sédentaire, sont assez blanches.

Ces paysans paraissent avoir de l'aisance, mais ils ne savent pas en jouir. Sur un costume plus que négligé on remarque une grande quantité de chapelets; ils en ont de suspendus à leur cou, par-dessus leurs vestes; ils en portent dans leurs poches, mêlés avec leur argent et leur petit sac de tabac : ils font leurs prières

le long des chemins, et toujours à haute voix. Souvent ils chantent en chœur. La plupart ayant la voix belle et l'oreille juste, ces cantiques ne font pas dans la campagne un mauvais effet.

Quelques-uns de ces villageois ont pour montures de belles mules très vives; d'autres arrivent à la ville sur des chameaux, dont on fait à Ténériffe un assez grand usage. La femme et ses petits enfants sont montés dessus: le mari, ou un valet, conduisent le laborieux et docile animal. Ces voyages se font à certaines époques de l'année, soit pour l'accomplissement d'un vœu, ou pour faire des emplettes à l'usage de la famille, soit pour consulter sur la santé d'un enfant malade, ou pour régler une affaire importante. Ces mêmes hommes élèvent dans l'intérieur des terres, et vendent à la Laguna, des bestiaux, des chevaux et des mules; cette dernière monture est préférée dans ce pays de montagnes.

Ces troupes de voyageurs, qui me rappelaient les courses errantes des anciens patriarches, me faisaient plaisir à voir. Lorsqu'on est sur une hauteur, d'où l'on domine quelques sentiers étroits, on voit à une grande distance la tête de la troupe franchir un sommet pour descendre dans une plaine, tandis que la fin du cortége est encore

sous les yeux du spectateur. Les chameaux, comme nous l'avons observé, portent les femmes et les enfants; le père de famille monte seul un de ces animaux; c'est lui qui ferme la marche, et qui la dirige. Assis sur son chameau, il se porte quelquefois sur les côtés pour forcer les bestiaux à se maintenir dans leurs rangs. La chèvre échappe parfois à la surveillance; elle grimpe sur le sommet des roches, attirée par la vue de quelque buisson : mais elle paie, par des chutes fréquentes, sa désobéissance. Des chiens, dressés à ce manége, la poursuivent jusqu'au haut de ses retranchements, et la punissent par de cruelles morsures.

Les chameaux de ces colonies viennent en partie de la côte d'Afrique; mais on en élève aussi à Lancerote, de même qu'à Fortaventure. Non-seulement on s'en sert pour transporter des fardeaux, mais encore pour tourner les roues de quelques usines.

Tout ce que j'avais vu au marché de la Laguna avait excité en moi le plus vif intérêt. Cette espèce de scènes foraines m'avait donné une idée de la population de Ténériffe. J'entrai, pour prendre quelque repos, dans une hôtellerie qui avait à l'extérieur une apparence assez

agréable; mais elle était dans l'intérieur aussi malpropre, aussi dégoûtante que celle où je m'étais avisé d'entrer la première fois à Sainte-Croix.

Il y régnait un bruit, ou pour mieux dire un vacarme épouvantable ; si l'on ajoute à cela l'odeur du vin, la fumée du tabac et les exhalaisons des viandes hachées avec de l'ognon et de l'ail, on aura une idée de l'agrément que je dus y trouver. Un voyageur ne se laisse pas aisément rebuter; ne consultant que mon appétit, je me mis dans un coin, afin d'être plus à mon aise. Il y avait près de moi deux marchands, occupés à conclure un marché. Je ne fus pas peu surpris de voir une grande quantité d'or étalée sur la table, et passer d'une main dans l'autre sans aucune tradition de marchandise. J'appris dans la suite que, d'après la coutume du pays, pour la validité des stipulations, il suffisait d'un seul témoin. Après le marché, l'on fit venir du vin, des cigarres, et l'on fuma à outrance avant de se séparer.

Quelques Juifs, quelques habitants de la côte d'Afrique viennent trafiquer à la Laguna et dans toute l'île. Un de ces marchands, que mon air étranger engagea sans doute à s'entretenir avec moi, me proposa de me conduire du côté d'Adexe,

où il demeurait. A mon carton, il m'avait reconnu pour un artiste; il me dit que j'y trouverais un confrère, un peintre espagnol, qui excellait à faire des images de saints, et qui dessinait aussi le paysage. Dans le cours de la conversation, il me pria de lui faire voir mes dessins, et reconnut quelques portraits dessinés à la hâte dans l'hôtellerie.

Ne pouvant profiter de ses offres obligeantes, je ne pus du moins refuser de son vin, auquel je trouvai un goût trop sucré et même désagréable. Enfin, je payai ma dépense, je quittai mon homme, et me sauvai de ce tourbillon de fumée dont je commençais à être tout étourdi.

J'allai dans la maison où j'avais passé la nuit; je fis mes adieux à mes hôtes, et redescendis vers Sainte-Croix. On eut la bonté de me faire promettre de revenir bientôt à la Laguna.

Je franchis quelques collines qui cernent la Laguna, et courus de rochers en rochers. La végétation m'offrit peu de découvertes; elle devenait plus rare à mesure que je descendais, et finit par disparaître entièrement. Je rentrai dans le chemin fréquenté; la nuit approchait, une multitude d'oiseaux regagnaient leurs retraites. Quelques-uns, très gros et remarquables par leur cou allongé, volaient au-dessus de moi.

Je crus entr'autres distinguer un aigle, dont le vol circulaire et mesuré indiquait assez qu'il cherchait sa proie.

Je trouvai les mêmes pierres qui m'avaient incommodé en montant : j'eus encore plus de peine pour descendre. La nuit était très noire, mes pas étoient mal assurés, je roulais plutôt que je ne marchais. Une roche arrondie ayant tourné sous mes pieds, je perdis l'équilibre, et me donnai une entorse dont je souffris beaucoup ; j'eus toutes les peines du monde à arriver à Sainte-Croix.

J'avais entendu le coup de canon de retraite tiré sur notre bord. Je craignais de n'être pas assez tôt rendu sur le port, pour y trouver les dernières embarcations et arriver le même soir à bord. Heureusement je rencontrai des paysans qui se rendaient aux environs de Sainte-Croix, et qui m'aidèrent à marcher. Je les avais pris d'abord pour le convoi d'un mort de distinction. Ils éclairaient leur marche avec des morceaux de bois résineux, qu'ils nomment *tedes.*

J'arrivai à temps; notre commandant était encore à terre, et on l'attendait. Je trouvai sur le môle plusieurs de nos camarades, qui, comme moi, revenaient de tournée, et se dis-

posaient à rejoindre les bâtiments. Bientôt nous quittâmes la terre ; et, comme la mer était très belle, nous passâmes la barre sans la moindre difficulté.

Nous fûmes distraits par un spectacle nouveau pour moi, et qui me parut bien extraordinaire. La mer était toute phosphorescente; chaque coup de rame frappé daus l'eau en faisait jaillir une infinité de parties lumineuses; notre canot semblait menacé d'un incendie; le sillage de l'embarcation laissait derrière elle une longue trace de feu. Ce phénomène n'était cependant pas dû à l'électricité, ni à l'expression de molécules lumineuses contenues dans l'eau elle-même, mais à des corps phosphoriques, lesquels nageaient en tous sens avec une rapidité que l'imagination ne saurait concevoir.

Nous rencontrâmes des mauves; elles reposaient sur les bouées des ancres des navires mouillés dans la rade. Nous les faisions fuir de tous côtés; leurs ailes, en rasant la surface de l'eau, y imprimaient une trace de lumière qui décelait leur course.

Enfin, nous arrivâmes à bord, où nous trouvâmes encore M. Legros et quelques habitants qui se préparaient à revenir à terre. En nous quittant, ils nous firent promettre de descendre à terre le

lendemain; et, pour mieux s'assurer de l'exécution de ces engagements, ils ajoutèrent qu'ils viendraient eux-mêmes nous chercher pour aller jusqu'à l'Orotava, au Port-de-Paix et à Adexe voir les sucreries. M. Bellefin, médecin du *Naturaliste*, était invité à y visiter un malade. Moi seul j'étais hors d'état de marcher à cause de l'entorse que je m'étais donnée; et je fus d'autant plus fâché de ce contre-temps, qu'on assurait que ceux qui seraient de la partie auraient le temps d'aller jusqu'au volcan de Cahorra.

Je sus par la suite que cette partie de l'île diffère absolument de la côte orientale, par l'aspect des sites, la nature du sol, la culture, et même le génie des habitants. Le père Feuillé, qui a visité les parties septentrionale et occidentale de Téné-riffe, en fait les plus grands éloges. Des montagnes élevées et couvertes de nuages y fournissent des sources abondantes. Ces montagnes s'abaissent insensiblement vers la mer, et forment des collines riantes, couvertes d'une végétation vigoureuse. Un ciel pur et serein, des vents frais, des jours à peu près égaux aux nuits, des fleurs en toute saison, des arbres parés d'un éternel feuillage, tels sont les charmes de l'Orotava, où il ne règne, pour ainsi dire, que deux saisons, le printemps et l'automne. Le palmier, le

figuier, la vigne, l'amandier, le pêcher, les agaves, le bananier, le dragonnier et les anones sont les principaux végétaux : on y voit en quelque sorte réunis les tributs de l'ancien et du nouveau monde.

Cette partie est préservée des vents d'est, qui, sur le reste de l'île, soufflent des contrées brûlantes de l'Afrique, et y apportent une chaleur insupportable.

Les îles Canaries en général, et Ténériffe en particulier, sont privées d'un grand avantage, celui d'avoir des rivières, je ne dirai pas navigables, mais charriant une quantité d'eau suffisante pour l'irrigation des terres et les usages domestiques. La structure de l'île s'y oppose ; la forme conique des montagnes et la roideur de leur pente ne laissent aucune grande vallée où les eaux puissent s'amasser, et ne s'écouler qu'à mesure de leur remplacement.

La surface de Ténériffe est irrégulière : sa plus grande longueur du nord-est au sud-ouest, est d'environ vingt-quatre lieues ; sa plus grande largeur de la pointe Téno à celle d'Abona (dans le sens du nord-ouest au sud-est), peut être de quinze lieues. Dans cette partie, l'île a la forme d'un demi-cercle dont l'arc est tourné vers le sud et le diamètre dirigé de Téno à Candélaria. Mais

depuis cette même ligne, en tirant au nord-est, il existe un très grand prolongement qui semble être formé par une chaîne de montagnes. Il peut avoir cinq lieues de largeur moyenne : c'est sur ce prolongement que se trouvent Laguna et Sainte-Croix. En suivant toutes ces sinuosités, l'île peut avoir soixante-quatre à soixante-cinq lieues de pourtour ; elle contient plus de deux cents villes, villages, hameaux et habitations, renfermés dans vingt-trois paroisses ou juridictions. La principale est celle de Sainte-Croix.

Après deux jours de repos, me trouvant un peu soulagé, je me décidai à tout risquer plutôt que de demeurer plus long-temps à bord. Je m'embarquai dans une petite yole appartenant à un négociant qui m'envoya chercher. Le bateau faillit échouer sur la barre, et dans cette circonstance, quoique je sois assez bon nageur, il m'eût été impossible de me sauver avec mon pied malade.

Je dînai à Sainte-Croix, chez un ami de ce négociant, et je fus reçu avec une cordialité toute particulière. Il y avait au nombre des convives un moine qui paraissait jouir de beaucoup de considération : il était fort aimable ; et comme il parlait un peu le français, je pus jouir de sa conversation. Il connaissait la France, et avait

visité nos provinces méridionales. Il me rappela, à propos des momies des Guanches, le caveau du couvent des Cordeliers de Toulouse, qui avait aussi la propriété de conserver les corps, quoiqu'ils ne fussent pas embaumés comme ceux des Canaries. Je me ressouvins que, dans ma jeunesse, j'étais plusieurs fois descendu dans ces silencieuses catacombes. Une multitude de morts étaient placés debout le long des murs: il arriva un jour un accident qui détruisit une partie de ces momies naturelles. Comme il était nécessaire, pour y descendre, d'avoir de la lumière, le frère, chargé de les montrer, ayant approché son flambeau de ces corps desséchés, le feu prit à l'un d'eux, et se communiqua promptement à plusieurs autres: le caveau devint un petit enfer qui effraya beaucoup les vivants; on parvint à arrêter le feu, et le reste des corps fut conservé. On les voyait encore au moment de la révolution; mais cette secousse violente qui n'épargnait point les vivants, n'a pas plus épargné les morts.

Je reviens à mes hôtes: le père, la mère, une aïeule et deux jeunes demoiselles composaient toute la famille. Après le dîner, les dames sachant que j'étais peintre, me tirèrent à l'écart; et me prièrent de faire le portrait de l'aînée des jeunes personnes qui était sur le point de se

marier. Je m'en défendis en vain, dans la crainte de ne pas réussir : il fallut céder ; c'était une surprise que l'on ménageait au père ; on convint d'une heure pour le lendemain. Ensuite nous nous rapprochâmes de la société ; la conversation roula sur le malheur du grand-inquisiteur des Canaries, qui s'était embarqué pour se rendre en Espagne à bord du *Parlementaire*, vaisseau chargé de prisonniers anglais qu'on menoit à Gibraltar. Voici le fait en deux mots :

A peine le vaisseau eut-il mis à la voile, qu'il s'y déclara une voie d'eau considérable ; les prisonniers anglais profitèrent du tumulte pour se rendre maîtres du navire ; cela ne leur fut pas difficile, parce que les passagers n'étaient point armés. Ils mirent aussitôt la grande chaloupe en mer, et proposèrent à tous ceux qui le voudraient de s'en servir pour retourner à Ténériffe : la plupart, et notamment l'inquisiteur, acceptèrent cette offre avec joie, et préférèrent perdre leurs effets, qui étaient d'un trop grand volume pour être embarqués sur ce frêle esquif. L'inquisiteur avoit pour plus de trois mille piastres de chasubles et autres ornements d'église. M. Cambon, de Bordeaux, chargé des paquets de M. Broussonet pour la France, se fia à la

parole des révoltés qui promirent de le conduire en Europe, et l'y menèrent en effet. Quant aux personnes rembarquées sur la chaloupe pour revenir à Sainte-Croix, elles ne firent point sans danger cette courte traversée. A défaut de matelots, ils furent obligés de ramer eux-mêmes, et l'inquisiteur mit, comme les autres, la main à la manœuvre: ce qu'il y eut de plus singulier dans l'aventure, c'est qu'il rentrait dans le port au moment où l'on faisait à la Laguna des processions solennelles pour son heureux voyage.

Cette aventure du grand inquisiteur fut pendant long-temps le sujet unique de la conversation. Dans l'après-dîner, les demoiselles servirent une collation composée de plusieurs espèces de gâteaux, de fruits confits, et de vin de Malvoisie que je trouvai digne de sa réputation. Un des officiers de notre bord, de la connaissance de la famille, arriva, et fut parfaitement accueilli. On lui donna la place d'honneur auprès de la maîtresse de la maison; et j'avoue que je fus flatté de cette réception faite à un de nos camarades.

Je revins de bonne heure aux vaisseaux, en promettant de retourner le lendemain de grand matin; ce que je fis en effet au lever du soleil. Au moment où j'entrai dans le canot, le ciel présentait

tous les symptômes précurseurs d'un orage ; cependant les nuages menaçants se dissipèrent, il ne tomba qu'une petite pluie fine qui dura quelques instants. Cette légère ondée arriva à propos pour rafraîchir l'atmosphère : pendant tout le temps de notre relâche, le baromètre se soutint de vingt-huit pouces trois lignes à vingt-huit pouces quatre lignes. Le thermomètre, à l'ombre de midi, varia de dix-sept à vingt degrés: cette chaleur se soutint sur la rade, enfermée entre des roches basaltiques qui en font comme un fourneau à réverbère.

Arrivé pour la seconde fois chez mes hôtes, je tins ma parole ; le portrait fut fait, et l'on fut content de la ressemblance. J'eus le plaisir d'être présent au moment où on l'offrit au père : sa surprise fut extrême; il ne concevait pas comment on avait pu faire pour qu'il ne s'aperçût de rien. Heureuse supercherie inspirée par la piété filiale ! On se doute bien que le peintre ne fut point oublié dans les transports de joie de cette honnête famille. Peut-être un jour, leur disais-je, mes enfants me rappelleront la scène touchante dont je viens d'être témoin: mes enfants font tout mon bonheur. L'aveu que je leur fis que j'étais époux et père excita l'étonnement de mes hôtes ; ils ne concevaient pas que je me fusse décidé à quitter ma fa-

mille pour courir des hasards, et entrer en quelque sorte dans une carrière d'aventures : la mère surtout jugeait ma démarche fort étrange. Je leur fis observer que les hommes ne sont pas toujours maîtres de suivre leurs inclinations; que d'ailleurs ils dépendent les uns des autres ; que l'entreprise à laquelle je me livrais avait un but honorable. Passionné pour les voyages ; j'étais encore déterminé par des motifs que la raison approuvait. En servant utilement mon pays, je me promettais de perfectionner mes connaissances, et de retirer des avantages qui méritaient bien d'être mis en balance avec quelques dangers.

Je me sentis en état d'aller encore jusqu'à la Laguna : je fis mes adieux à cette bonne famille, qui eut la bonté de m'accompagner quelques instants. En nous séparant, on me permit d'embrasser les deux jeunes personnes, usage peu pratiqué dans ce pays ; ce qui me flatta doublement.

J'arrivai tard à la Laguna : je rencontrai un habitant que j'y avais déjà vu à mon premier voyage ; il allait chez le marquis de Nava, je l'y accompagnai. La maison du marquis annonce un propriétaire opulent ; il fait de sa fortune l'usage le plus louable. Sa résidence ordinaire est à l'Orotava, où

il possède un superbe jardin : son plus grand plaisir est de cultiver des végétaux de tous les climats, et de les répandre ensuite sur Ténériffe et les îles voisines : son nom est révéré dans tout l'Archipel.

J'acceptai volontiers la proposition d'aller avec plusieurs personnes de la ville visiter un couvent de religieuses : on assure que ces bonnes sœurs s'ennuient beaucoup ; aussi reçoivent-elles avec empressement la visite des étrangers ; elles nous vendirent des sucreries qu'elles fabriquent elles-mêmes. Il nous fut impossible d'avoir une longue conversation avec ces dames ; l'heure étant avancée, je ne pus pénétrer dans l'intérieur de la maison. Je me contentai de voir l'église : elle n'a rien de remarquable ; un seul tableau, qu'on a sans doute envoyé d'Espagne, m'a paru d'un bon maître. Les amateurs n'ignorent pas que l'école espagnole a produit des peintres du premier ordre, les Morillos, Joseph de Ribera, Vélasquez de Silva, Alonzo-Cano, et d'autres artistes qui ont honoré leur patrie. On sait que ce fut en Espagne que Raphaël Mengs, natif de Bohême, exécuta ses meilleurs tableaux.

Quelques-unes des religieuses me parurent jeunes et jolies ; elles avaient, comme les Espagnoles, de grands yeux noirs et langoureux. Ce

qu'elles ont surtout d'admirable, c'est l'extrême beauté de leurs dents et la fraîcheur des gencives. On dit qu'elles obtiennent cet agrément en mâchant des racines colorées avec le suc du dragonnier : ce dentifrice passe pour avoir tant d'efficacité, que ces bonnes religieuses préparent une multitude de paquets de racines ainsi colorées, et en font un grand commerce.

J'avais formé de beaux projets pour examiner en détail l'île de Ténériffe : ils s'évanouirent lorsque j'appris le soir que notre commandant avait donné l'ordre de se tenir prêts à partir.

Nous nous réunîmes tous à bord le lendemain : nous eûmes une foule de visites, notre navire ne désemplissait pas. Le marquis de Nava eut l'aimable attention d'envoyer sur chaque bord des caisses de vins précieux, des fruits de toute espèce, et jusqu'à des légumes frais. On apporta à mon adresse, de la part des personnes au portrait, un très grand panier de bière anglaise. Je n'avais accepté de leur part aucune marque de reconnaissance, et je voulais renvoyer la bière ; mais sur l'observation qu'on prendrait mon refus pour du mépris, il me fut impossible de résister. Cette boisson me fut bien utile par la suite, ainsi qu'à plusieurs de mes camarades avec qui je la partageai, lorsque nous

fûmes sous la ligne, accablés de chaleur, réduits à une faible ration d'eau corrompue, sous un ciel enflammé, et retenus par des calmes opiniâtres.

CHAPITRE III.

Histoire naturelle des Canaries. Notice sur les végétaux, les minéraux et les animaux. Population et noms anciens de Téneriffe, Canarie, Palme, Gomère, l'Ile-de-Fer, Lancerote et Fortaventure.

1°. ILE DE TÉNÉRIFFE.

Noms anciens. . . . . *Nivaria* et *Pluitalia*.
Population. . . . . 100,000 ames.

Cette île est celle où l'on recueille plus particulièrement l'excellent vin de Vidogne, ou *Vidueño*, et un peu de Malvoisie. Il y a à Palme des vignobles renommés. Lancerote et Ferro fournissent aussi une forte quantité de vin que les habitants envoient à Téneriffe.

Les autres productions sont de l'huile d'olive,

du sucre, des fruits de toute espèce, secs et confits, un peu de lin, et de la soie dont une partie est envoyée en Espagne, et l'autre est manufacturée dans l'île même, en taffetas, rubans, bas, etc., qui se débitent dans le pays et les îles voisines. On envoie aussi quelques produits de ces manufactures en Amérique.

L'orseille, espèce de lichen propre à la teinture rouge, était, avant la découverte de la cochenille, un article de commerce des plus considérables. La tige se divise au sortir de la terre en plusieurs ramifications sèches et dépourvues de feuilles. La couleur de cette plante est d'un gris clair. Appliquée sur la laine et la soie, l'orseille donne une couleur rouge très solide. Les nations du nord étaient presque les seules qui en fissent l'exportation dans ces dernières années; elle était de contrebande en France. Quelques personnes ont pensé que l'orseille servait aux anciens à faire leur célèbre teinture de pourpre. N'y aurait-il pas quelque raison de croire qu'ils connaissaient la cochenille? On a essayé de toutes les manières à faire avec le *murex* et d'autres coquillages une teinture solide qui répondît aux descriptions que les anciens nous ont laissées de la pourpre.

Sur les côtes de cette île se trouvent plusieurs espèces de varechs, plantes marines dont on fa-

brique de la soude, mais en petite quantité. On remarque parmi ces plantes le varech épineux, *fucus spinosus.*

Voici une liste aussi étendue qu'il m'a été possible de me la procurer sur les productions végétales de Ténériffe:

Les ulves, *uvoïdes*, sont de deux espèces, et forment de petites grappes vertes sur les rochers; elles ont des rameaux pleins d'eau qui crèvent quand on les presse.

On remarque en outre diverses espèces de *champignons*, de *conferves*, de *byssus*, de *lichens*, d'*hypnum*, de *mnium*, le lycopode denticulé, l'ophyoglosse de Portugal, l'acrostique lanugineux, plusieurs *polypodes* et *doradilles*, le *blechne prolifère*, cette fougère superbe dont j'ai parlé, diverses sortes de ptéris, d'adianthes, d'arum, de souchets, de scirpe, de panis et autres graines céréales non cultivées; le roseau commun et le canevère (*arundo donax*), l'asperge à feuilles aiguës, le fourgon androgyne (*ruscus androgynus*), la salsepareille, le jonc congloméré, l'ail pubescent, l'hyacinthe tardive (*serotinus*), diverses orchidées, le daphné, la lauréole ou bois gentil, la persicaire, l'oseille patience et panduriforme, l'arroche glauque, l'arroche rose, la bette maritime, le chénopode, la polycarpée de

Ténériffe, le plantain pied de pigeon, le statice maritime et le mucrone, la lysimachie nummulaire (l'herbe aux écus), la véronique, la justitia, le jasmin officinal et celui des Açores, la vervèine, le romarin, la sauge des Canaries, la germandrée hétérophylle, la sarriette, la lavande aspic, et cinq autres espèces, la crapaudine et la menthe de Canarie, le lamier pourpre, l'épiaire, le marrube d'Espagne, l'arigan, le thym, la prunelle, la mélisse, la tête de dragon des Canaries (*dracocephalum*), la scrofulaire à feuilles de bétoine, la digitale, la jusquiame, la morelle, le piment annuel, l'héliotrope, la vignerine, le myosotis, ou oreille de souris, la scamonée, l'arbousier à feuilles de laurier, le myrtil (*vaccinium*), la campanule dorée, la lobélie, la jasione, le prenanthes, la laitue des champs, le laiteron commun, l'épervière, la chicorée, le chardon, la centaurée chausse-trappe et d'autres espèces, la tintorette des champs, l'inipée, la cotonnière; l'œil de bœuf épineux, le bidentis divisé, la conyse chrysochomoïde, le chrysanthème, le chrysocome, l'absynthe arborescente, la verge d'or visqueuse, la scabieuse, le caille-lait, la garance, la viorne, le lierre, la pimprenelle-boucage, le persil, le fenouil, le berle nudiflore, le séseli, le cerfeuil, la carotte, la tordylle, la cocalide.

Les arbres sont beaux et nombreux. J'ai dit à quelles dimensions prodigieuses parvenait le dragonnier. Je citerai, parmi les arbres qui font l'ornement des bosquets de Ténériffe, le palmier-dattier, le figuier, le bananier, le citronnier, l'oranger, le cotonnier arbre (moins commun que le cotonnier herbe), trois arbres qui fournissent des bois de construction, savoir : le chêne-rouvre, le chêne-vert, le *laurus indica*, le *laurus nobilis*, le *nerprun*, et la *visnea mocanera*. On fait avec le *laurus indica* des avirons très souples et très forts.

La bruyère arbre parvient quelquefois à vingt-cinq pieds de hauteur. Un végétal très humble de nos climats, la pariétaire, vient ici à la hauteur d'un arbre, et mérite son épithète de *parieterea arborea*.

Je terminerai cette nomenclature par l'énumération des plantes suivantes : *Hypericum androseum*, *cineraria populifolia*, *euphorbia canariensis*, *euphorbia quadrangularis myrica*, *periploca*, *cacalia ficoïdes*, *eranthemum salsoloïdes*, *convolvulus floridus* (dont le bois est odorant), *convolvulus Canariensis* (autre espèce de liane), *achyranthes aspera*, *cactuso puntia*, *agave Americana*, *sida indica*, *illecebrum poronichis*, *oxalis minuta* et *oxalis commiculata*,

ormithogallum longibracteatum, et le *datura stramonium :* c'est un narcotique aussi puissant que dangereux. *Arum esculentum*, c'est une variété de la souze qui est si abondante à l'Ile-de-France, et dont la racine est bonne à manger. Buplèvre, renoncule parviflore, anone cœur de bœuf (*reticulata*), coquelicot, chélidoine glauque, moutarde, arabis, géroflier maritime (*cheirantus maritimus*), sysimbre cresson, clypéole maritime, pastel (*isatis tinctoria*), dont les Guanches se servaient comme nous pour la teinture, cochléaria, réséda, millepertuis des Canaries, divers géranium, capucine majeure (*tropeolum majus*), plante vivace, mauve, abutilon occidental, ciste, violette, herse, fagonia de Crète et d'Espagne, rue, polycarpe, sagine, œillet, silène, cucubale, lin usuel (*linum usitatissimum*), crassule, pourpier, aizoon canariense, mésembrianthème, joubarbe arborescente, joubarbe des Canaries, ou *verdone*, saxifrage, épilobe, groseiller rouge, salicaire, grenadier cultivé, goyavier, myrte, rose à cent feuilles, plusieurs sortes de pommiers, poiriers et cognassiers, sanguisorbe, aigremoine, fraisier, potentille, ronce, pruniers, amandiers, pêchers, acacia de Farnèse, caroubier, poincenille, landier, genet à balais, lupin sauvage, onomide, anthilis, psoralée, lu-

serne, lotier tétraphylle, trèfle, mélilot et fragifère, haricots, scorpioïde, coronille, houx, buis toujours vert, ricin vulgaire, bryone branche, un grand nombre de cucurbitacées, le sycomore, l'ortie dioïque, forskale accrochante (*tenacissima*), chanvre, mûrier blanc et noir, hêtre, platane, genévrier, cyprès, pin, mélèze, cuscute, callitric, globulaire et *tamarix gallica*; plusieurs espèces de fougères et d'asplenium, et une espèce de *fungus*, ou excroissance du laurier, à laquelle nos naturalistes ont donné le nom de *clavaria lauri*.

Les principales substances du règne minéral sont des laves, des basaltes, des pierres-ponces, des traps et des brèches volcaniques. A ces pierres, qui ont subi l'action des feux souterrains, il faut joindre des grès roulés et micacés, des grenats de couleur rougeâtre, un granit composé de feldspath, quartz grenats et amphibole, une roche argileuse contenant des cristaux de ces deux dernières substances; et enfin une roche porphyritique grisâtre.

Les animaux sont, pour les quadrupèdes, diverses espèces domestiques d'Europe; savoir : le chien, le chat, le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, le porc et la chèvre. La souris, le rat, le lapin ont été introduits dans l'île par les Espagnols : les deux premiers involontairement,

le dernier à cause de son utilité. La chèvre, et même le chat, sont devenus sauvages dans les bois. Enfin, il y a dans l'île deux espèces de chauve-souris, dont l'une est très petite.

On trouve dans l'île le lésard gris, la grenouille des bois, et la rainette verte qui se plaît sur les arbres. On n'y voit ni serpents ni insectes venimeux.

Les oieaux sont, indépendamment du coq, du dindon, de l'oie, du pigeon et du canard, et autres volailles qui se sont peu multipliées, le vautour ourigourap, le vautour blanc ou petit vautour, l'épervier, une espèce d'émérillon, la buse vulgaire, le busard, le milan à queue fourchue très longue, le crécerelle, l'effraye, la pie-grièche, l'épeiche à tête rouge ou pic varié, la grive, le merle, l'étourneau, le verdier, le pinson, la linotte, le chardonneret, le tarin, le soulcie, le bruant, le proyer, le corbeau, la sittelle, la mésange bleue, l'alouette, le bec-figue, le rouge-gorge, le roitelet, la fauvette à tête noire, et une autre qui a le ventre bleu et le bord des yeux rouge, la fauvette à tarses jaunes, la lavandière blanche, les bergeronnettes grises, jaunes, à gorge noire, à gorge blanchâtre, à gorge et ventre blancs, l'hirondelle domestique, le martinet noir, la huppe, l'outarde, le faisan, le pigeon

sauvage, le pigeon ramier, la tourterelle d'Afrique, la gelinotte des sables, la perdrix rouge de roches, la caille, le pétrel des tempêtes, le pétrel-puffin, l'hirondelle de mer, grande et petite, trois espèces de mauves, la bécasse, la bécassine, le bécasseau, l'alouette de mer, la barge aboyeuse, la grande barge rouge, et enfin le célèbre oiseau des Canaries, le serin, qu'on élève si facilement dans des cages, et dont il est peut-être étonnant que l'espèce ne se soit pas propagée dans nos bosquets.

2°. GRANDE CANARIE.

Nom. ancien	*Canaria.*
Population	40,000 ames.

C'est la plus fertile et la mieux arrosée de ces îles; elle fournit des olives. On fait dans plusieurs cantons deux récoltes de maïs et d'une excellente espèce de haricots. Le port de la ville de Canarie ou de las Palmas, qu'on appelle aussi port de la Luz, fait seul tout le commerce de l'île. L'ancien gouvernement espagnol lui a accordé le privilége d'envoyer des vaisseaux en Amérique. On expédie sur les côtes de Barbarie des bateaux de pêche de vingt à trente tonneaux. Tous les habitants pauvres se nourrissent princi-

palement de poisson salé et de pommes de terre. On y travaille des chapeaux ordinaires.

3°. ILE DE PALME.

Nom ancien. . . . . *Capraria.*
Population. . . . . 30,000 ames.

On y récolte beaucoup de sucre, des amandes et de la soie. De nombreuses forêts de pins procurent une grande quantité de résine.

4°. ILE DE GOMÈRE.

Nom ancien. . . . . *Casperia.*
Population. . . . . 7000 ames.

Dans cette île, on récolte des haricots, du vin et de la soie. On y distille de l'eau-de-vie; on y a établi dernièrement une sucrerie. C'est, je crois, la seule des îles de cet archipel où se trouvent des cerfs et des chevreuils.

M. Bory-Saint-Vincent reproche vivement à M. Anderson, rédacteur du troisième Voyage de Cook, d'avoir supposé qu'il existait des cerfs aux Canaries. Un homme de lettres qui connaît à fond la langue anglaise, m'a communiqué à cet égard une observation qui justifie pleinement

Anderson. En anglais le mot *deer* ou daim est un nom générique qui désigne toutes les espèces du genre *cervus;* par conséquent, les cerfs et les chevreuils s'y trouvent compris. Quand on veut spécialement désigner un daim, il faut se servir du terme *fallow deer.*

5°. ILE DE FER.

Nom ancien. . . . . *Autolasia.*
Population. . . . . 1,500 ames.

C'est la plus stérile des Canaries; elle ne produit pas assez de subsistances pour une population aussi médiocre. Cependant il y a des vignes et des figuiers. On tire des figues comme du vin lui-même une très bonne eau-de-vie. Les bœufs qu'on tire de l'île de Fer (en espagnol *Hiéro*) fournissent une chair d'un meilleur goût que les autres. L'eau de source y manque totalement, ou du moins elle y est excessivement rare. Tous les voyageurs ont parlé du fameux *arbre saint,* qui, selon les anciennes relations, tenait lieu à lui seul de ruisseaux et de fontaines.

Il ne faudrait pas autre chose, pour démontrer que l'existence de l'arbre saint est une fable ridicule, que les contradictions même de ceux qui en ont parlé.

Le garoé, ou arbre saint, est, selon Dapper, un grand arbre, unique dans l'île de Fer. « Les » nuages qui en couvrent la cime, excepté pen- » dant les fortes chaleurs du jour, y répandent » une rosée si abondante qu'on en voit continuel- » lement couler de l'eau, et qu'il en tombe chaque » jour vingt tonneaux dans des citernes de pierre, » profondes de seize pieds et larges de vingt. »

Linschoten et beaucoup d'autres voyageurs disent la même chose, à cela près que plusieurs ne parlent pas de citernes, et prétendent que les habitants viennent recevoir l'eau dans des vases. Un de ces historiens, nommé Debry, qui n'a pas vu l'arbre miraculeux, et qui n'en parle que d'après les récits qu'il a entendu faire, n'a cependant pas hésité à en donner une planche gravée.

Richard Hawkins, voyageur anglais, dit quelque chose de plus vraisemblable, en attribuant à plusieurs arbres ce que les autres attribuent à un seul.

« Il y a, dit-il, dans une vallée, un arbre d'une » hauteur immense, entouré d'une forêt épaisse » de grands pins qui, étant défendus contre les » ardeurs du soleil par les montagnes voisines, » reçoivent sur leurs feuilles les vapeurs qui » s'exhalent de la vallée, et retombent ensuite sur » la terre, après s'être condensées en nuages, etc. »

M. Broussonnet, que la mort a enlevé aux sciences, devait publier une Flore des Canaries, où il nous eût appris avec certitude ce qu'on doit croire de l'arbre saint. J'ai déjà dit, au surplus, qu'il n'était point de merveilles qu'on ne débitât des îles Fortunées. Il faut ranger encore parmi les contes ridicules ce qu'on a dit d'un prétendu citronier du pays, dont le fruit est double et en contient un autre, revêtu, comme le citron extérieur, de son écorce particulière. On assure que les Espagnols nomment ce limon *imprenada* ou *prenada*. Le rédacteur du premier Voyage de Cook en parle sous la dénomination de *impregnated lemon*, qui exprime la même idée, celle d'un *citron enceint d'un autre.*

6°. LANCEROTTE.

Nom ancien. . . . . *Pluitalia.*
Population. . . . . 8,000 ames.

7°. FORTAVENTURE.

Nom ancien. . . . . *Centuria.*
Population. . . . . 10,000 ames.

Ces deux îles sont précieuses par leurs récoltes de blé et d'orge; mais, dans les années de séche-

resse, il y règne une disette effrayante: elles produisent aussi une grande quantité de soude et de vin; mais il est de mauvaise qualité, et ne peut guère servir qu'à faire de l'eau-de-vie. Les chameaux sont très communs dans ces deux îles; ce sont les bêtes de somme dont on se sert pour les transports: dans toutes les autres, on fait usage de bœufs, chevaux, ânes et mulets.

En résumant ce que je viens de dire sur la population des Canaries, on trouvera que le nombre des habitants est d'environ deux cent mille. Ténériffe en renferme à elle seule à peu près la moitié. Les Canaries sont peut-être le seul pays découvert par les Européens où ceux-ci aient formé une population plus nombreuse que la race des anciens habitants. Avant la conquête, on ne comptait à Ténériffe que vingt ou vingt-cinq mille Guanches; en 1678, la même île se trouvait peuplée de quarante mille individus; dans la même année 1678, la population totale des Canaries était de cent trente mille ames; cent douze ans après, c'est-à-dire en 1790, elle était de cent soixante-quatorze mille. Cet accroissement n'a guère d'exemple ailleurs. On doit conclure de tout ce que je viens de dire sur les Canaries, que, dans l'état actuel des choses, ces îles ne peuvent

plus soutenir le titre pompeux de Fortunées, à la très petite exception près de quelques portions de leurs sols, comme peuvent l'être ceux de la partie qui, depuis Tacaronte, se prolonge jusqu'à l'Orotava dans Ténériffe. Mais il me semble aussi qu'il serait possible, comme j'ai eu occasion de l'observer en comparant divers lieux que j'avais pu visiter, et comme je le démontrerai par la suite en parlant de l'état actuel du Port-Napoléon à l'Ile-de-France, que le peu de fertilité des Canaries ait pour premier principe les mêmes circonstances qui ont amené des résultats semblables; que ceux qu'on remarque en arrivant dans le port de l'Ile-de-France, dont le sol est de même nature et composé des mêmes éléments que celui de Ténériffe, se trouve également offrir en partie les mêmes traces de stérilité que chaque voyageur a eu occasion de remarquer dans les environs de Sainte-Croix. Tandis qu'autrefois les montagnes qui ceignent le Port-Napoléon, comme me l'ont assuré souvent plusieurs des premiers habitants dignes de foi, que la dénudation qu'on remarque aujourd'hui sur ce sol, jadis remarquable par sa belle verdure, s'est augmentée en même temps que le nombre de ses habitants.

Les îles Canaries, leur position au milieu

de l'océan Atlantique, en les rendant un lieu de relâche toujours agréable et souvent très nécessaire aux bâtiments qui, de l'Europe, vont dans l'Inde et dans l'Amérique, a dû puissamment contribuer à leur donner cette célébrité dont elles jouissent. Il est en effet peu de relations de navigateurs dans lesquelles on ne trouve des détails plus ou moins exacts sur quelques-unes d'entre elles, ou même sur le groupe que toutes ensemble elles forment.

Dans ces derniers temps, les relâches qu'y firent successivement Cook, la Peyrouse, d'Entrecasteaux et Macartney, ont fourni sur ces îles des détails également intéressants et nombreux soit sur la constitution du sol, soit sur ses productions végétales et minérales; enfin M. Broussonnet s'est occupé à compléter un travail que les recherches et les observations de tant de naturalistes anglais et français avaient déjà si puissamment ébauché.

D'un autre côté, les savantes recherches de Herberdeen, celles du père Feuillée, de Bouguer, celles aussi de Verdun, de Borda, de Pingré, de Lamanon, de Mongès, soit dans l'intérieur de l'île de Ténériffe, soit sur le sommet de son pic, ont bien avancé la partie physique de l'histoire de ce petit archipel.

CHAPITRE IV.

Traversée des Canaries à l'Ile-de-France. Arrivée dans cette colonie.

Le 13 novembre on appareilla; nous saluâmes le commandant de la place, et fîmes nos adieux aux personnes qui étaient restées sur notre bord: elles ne voulurent nous quitter qu'au dernier moment.

Nous prolongeâmes la côte avec un vent frais. Elle offre dans toute son étendue la même stérilité, le même aspect sauvage que la côte d'Anaga. Les montagnes, d'une élévation prodigieuse, présentent d'énormes crevasses depuis leur cime jusque vers la moitié de leur hauteur; d'affreuses fondrières laissent apercevoir les rocs pelés qui les composent. Les euphorbes, les cactus se reproduisent sur cette partie de l'île, qui n'offre d'autre végétation qu'un gazon rare et très court.

Notre conserve *le Naturaliste* s'approcha de nous; en ce moment, nous eûmes le plaisir d'y

voir tous nos amis réunis; ce qui ne nous était point arrivé pendant notre relâche.

Le soir, nous reconnûmes les îles Gomère et de Palme; bientôt la nuit nous les fit perdre de vue, et le matin, à notre réveil, toute terre avait disparu pour nous.

Le 15, nous passâmes sous le tropique du Cancer, par 20° 30′ à l'ouest du méridien de Paris. La mer avait une teinte grisâtre, due apparemment au voisinage des côtes d'Afrique, ou plutôt à l'approche des bas-fonds qui entourent l'archipel du cap Vert. La lame était rude, et plusieurs de nos compagnons étaient incommodés des mouvements irréguliers du navire: quelques jour après on s'y accoutuma, et chacun se porta à merveille. Si le roulis ne dérangeait pas ma santé, il me causait une contrariété encore plus grande, et à laquelle, malheureusement, l'habitude ne pouvait apporter aucun remède. Je ne pouvais m'occuper à rectifier les dessins que j'avais faits à Ténériffe; il ne me fut possible d'y songer que lorsque le temps devint plus calme.

Le séjour du bord au milieu de l'Océan n'est point aussi triste qu'on paraît généralement le croire; on peut s'y livrer à de nombreuses observations: l'homme instruit cherche à soulever le voile mystérieux qui lui dérobe une foule de mer-

veilles; il découvre des objets imperceptibles pour les yeux qui ne sont point exercés. L'étude des êtres innombrables qui pullulent au fond des eaux et viennent par fois respirer à leur surface, de ceux qui nagent sur les flots et étonnent par leur quantité prodigieuse, la variété de leurs formes, de leurs couleurs, de leur organisation, de leurs habitudes, enfin, les phénomènes météorologiques lui fournissent aussi un vaste champ de recherches et d'observations.

Les 20 et 25 novembre nous éprouvions déjà une chaleur considérable; il fallut établir une tente sur le pont, afin de nous garantir de l'ardeur du soleil. Les calmes nous surprirent; l'humidité devint continue; le baromètre baissa sensiblement. Nous éprouvâmes une soif que l'eau ne pouvait étancher. Les oranges et les citrons de Ténériffe nous devinrent alors fort utiles. J'eus recours à quelques-unes de mes bouteilles de bière; je dis à quelques-unes, parce que la chaleur ayant fait fermenter la liqueur, la plupart s'étaient cassées. Je fus d'autant plus sensible à cette perte, que toutes les circonstances se réunirent pour nous faire présumer que notre traversée serait longue.

Ces calmes de la mer inspirent un sentiment de tristesse, augmenté encore par l'incommodité d'une excessive chaleur. Entourés de toutes parts

d'un fluide qu'on peut comparer à un vaste étang d'huile, réfléchissant la couleur d'un ciel gris voilé jusqu'aux bornes de l'horizon, on n'est tiré de ses sombres rêveries que par la houle qui soulève lourdement le navire, et le fait tourner lui-même dans tous les sens, sans qu'il soit possible de lui donner la moindre direction.

Quelques poissons, tout aussi tristes que leur élément, nageaient autour de nous. C'est surtout dans les temps de calme que les squâles ou requins, ces tigres de l'Océan, dont rien ne peut assouvir la voracité, épient l'instant d'engloutir tout ce qu'on jette à la mer. Il n'en est point d'eux comme de ces animaux sauvages qui redoutent toujours quelque piége, et qui, une fois échappés au danger, ne s'y exposent pas de long-temps: ils reviennent à la charge avec une fureur toujours nouvelle. J'ai vu un de ces requins, dont la mâchoire avait été emportée par l'émerillon (1), attaquer de nouveau l'appât, jusqu'à ce qu'il fût accroché.

Cet animal inspire l'horreur; sa forme est hideuse; il n'a nulle harmonie dans ses proportions: il a une tête énorme, de très petits yeux, une

(1) Espèce de gros hameçon fait avec une barre de fer.

gueule d'une largeur effrayante, armée de plusieurs rangées de dents en forme de fer de lance, dont les bords sont semblables à ceux d'une scie; il possède la faculté de faire mouvoir dans tous les sens ces dents acérées, qui ne lui servent pas à mâcher ses aliments, mais à saisir sa proie avec plus de facilité. Le corps du requin est mince à raison de la grosseur de la tête; la peau est d'un gris terne; la chair exhale une odeur fétide, et est détestable à manger.

Quelques grains mirent enfin un terme à ces calmes opiniâtres; nous trouvâmes, dans ces orages passagers, les moyens de poursuivre notre route.

Sur les huit heures du soir, le 27 novembre, la lune était très claire et fort élevée, le ciel pur et serein : des nuages sombres s'élevèrent tout-à-coup sur l'horison; ils atteignirent promptement les hautes régions de l'atmosphère : bientôt le ciel ne présenta plus qu'une noire et profonde caverne. La lune, cachée derrière ces nuages effrayants, laissait cependant échapper des rayons qui dessinaient une ligne brillante sur un fond rembruni. Quelques nuages légers et d'une teinte plus claire passaient rapidement par-dessus d'autres nuages plus épais; on distinguait par instants, à travers les déchirures de ces grandes masses, le disque

éclatant de la lune. D'autres nuages, d'une couleur de cuivre verdâtre, étaient sillonnés d'éclairs. Quelques gouttes d'eau très larges tombaient lourdement sur le pont du bâtiment. Le tonnerre se faisait entendre dans l'éloignement; son bruit sourd prêtait encore plus d'horreur à cette scène.

Bientôt le vent souffla avec furie, la lame devint grosse, et la pluie tomba en abondance. Notre conserve, placée au vent à nous, reçut le grain la première; elle en fut tellement enveloppée que nous la perdîmes de vue. Il fallut, quoique la chaleur fût étouffante, fermer les sabords, les écoutilles, en un mot toutes les ouvertures du bâtiment, et nous abandonner avec résignation à notre mauvaise fortune. Quant à moi, je me plaçai auprès de la roue du gouvernail pour faire un dessin de cette tempête. La lumière seule de l'habitacle éclairait mon papier. Je reconnus, dans cette convulsion de la nature, la vérité des tableaux de Vernet, et de l'admirable *Déluge* du Poussin.

La tempête nous ballotta une partie de la nuit; mais aux approches du jour le vent tomba, et la mer s'appaisa presqu'aussitôt; le soleil se montra plus rayonnant que jamais, et l'air eut une délicieuse fraîcheur: tout avait changé de face. Je repris mes crayons, et je dessinai l'atmosphère dans son nouvel état.

Quelques nuages argentins se promenaient lentement dans l'espace; le fond du ciel se revêtit du bleu le plus pur. Nous naviguions alors entre des latitudes intéressantes par la multitude et la variété des poissons, des molusques et zoophytes pélagiens; leurs nombres formaient une échelle depuis les individus les plus petits jusqu'aux plus énormes cétacés. Nous admirions les baleines et soufleurs qui, par leurs évents, lançaient l'onde à une très grande élevation : on prendrait le corps de ces animaux, lorsqu'ils sont endormis, pour la quille d'un vaisseau naufragé.

Le 4 décembre au soir, nous éprouvâmes un second orage particulier aux régions équatoriales, que les marins désignent sous le nom de grains des tropiques. Le ciel se voila de toute part, l'obscurité devint profonde, le vent soufflait avec fureur, et la marche de notre vaisseau était rapide; tout-à-coup nous aperçûmes en avant du navire une large écharpe d'argent étendue sur la surface de la mer; nous atteignîmes promptement cette clarté; nous reconnûmes alors une foule d'animaux soulevés violemment par les flots; d'autres qui nageaient à diverses profondeurs paraissaient affecter des formes différentes; les individus plus profondément situés nous offraient de très grosses masses de matières

embrasées, tandis que ceux qu'on voyait sur les flots présentaient comme autant de cylindres de feu. Parmi les animaux phosphoriques nous distinguâmes surtout le pyrosome, qui nous parut le plus extraordinaire de son espèce; son corps est cylindrique, de la longueur d'un doigt, ayant une ouverture circulaire qui laisse voir l'intérieur de l'animal, dont la surface est hérissée de tubercules plus ou moins longs d'où jaillissait une vive clarté; sa couleur naturelle, lorsqu'il est en repos ou qu'il vient de mourir, est d'un jaune opalin nuancé de vert; mais lorsqu'il est vivant, et surtout lorsqu'il est irrité, il éprouve des mouvements alternatifs de contraction et de dilatation, à chacun desquels il fait pour ainsi dire jaillir des faisceaux de lumière: l'animal paroît alors s'embraser. A mesure qu'il perd sa phosphorescence, il passe par des teintes plus légères, telles que le rouge, l'aurore, l'orangé, le vert, le bleu d'azur le plus vif: sa couleur la plus belle est celle qui se rapproche le plus de l'aigue marine. Nous parvinmes à saisir plusieurs de ces animanx, que nous mîmes dans un bocal rembli d'eau de mer; un seul répandait une telle clarté, qu'il fut possible à plusieurs d'entre nous de lire, d'écrire à l'aide de cette lumière, qui brillait assez long-temps.

Chaque soir, placés sur la dunette ou bien aux fenêtres de la grande chambre de notre corvette, nous passions des heures entières à considérer ces masses d'or et d'argent se mouvoir en tous sens au fond des eaux : leur éclat est d'autant plus vif que la mer est agitée et la nuit plus obscure. Nous distinguions facilement alors des corps mouvants d'une dimension prodigieuse, dont quelques-uns n'avaient pas moins de vingt pieds de diamètre ; à la lueur de ces phosphores mobiles on distinguait divers autres animaux, particulièrement les dorades; d'autres plus épais privés de cette propriété lumineuse, présentaient des masses énormes nageant au milieu de cette mer en apparence embrasée; le choc produit par le sillage du vaisseau laissait bien loin derrière lui une trace brillante; les flots agités, divisés par sa masse, étincelaient de toute part, et leur nombre comme leur qualité phosphorique semblait s'accroître à mesure que nous avancions vers l'équateur (1).

(1) D'après les observations multipliées que M. Peron eut occasion de faire dans tout le cours de son voyage aux Terres-Australes, il paraîtrait que le pyrosome se trouve cantonné entre les 19e et 20e degrés de longitude à l'ouest du méridien de Paris, et les 3e et 4e de latitude boréale. La température des eaux de la mer à sa surface était alors de 28° du thermomètre du Réaumur.

De tels spectacles devenaient très intéressants par la communication prompte et subite des diverses remarques qu'ils fournissaient à chacun ; ils étaient pour tous autant d'occasions d'acquérir quelque connaissance nouvelle. L'accord le plus parfait régnait à bord entre les officiers de la marine, les savans et les artistes de l'expédition ; de simples compagnons de voyage, ils devenaient les uns pour les autres des connaissances précieuses et même des amis. Je place au nombre de mes jours heureux ceux passés avec eux : j'ai même contracté avec quelques-uns une étroite amitié.

Cependant, après de fréquents orages, nous arrivâmes sous l'équateur : nous le passâmes le 12 décembre à sept heures du matin par 23° 37' de longitude à l'ouest de Paris. C'est à cet instant que nous reçûmes la visite du bon homme *la Ligne*, habitant de la zone Torride, accompagné de sa vieille épouse : son dos courbé était couvert d'une énorme fourrure, ses pas chancelants, sa figure décrépite annonçaient une vieillesse bien voisine de la caducité ; son grelottement continuel contrastait avec les gouttes de sueur qu'une chaleur excessive jointe à son lourd et burlesque accoutrement, faisait couler de son front vénérable. Au moment où cet habitant des hautes

régions de l'air entra, on fit le plus profond silence ; le vieillard présenta sa requête à notre commandant, l'interrogea sur la cause de son arrivée dans ses vastes états, et après quelques autres questions, il nous invita à monter sur le pont.

Nous y trouvâmes une nombreuse société d'esprits aériens habillés de la manière la plus bizarre : ils nous proposèrent de nous baptiser ; quelques pièces de monnaie nous dispensèrent de ce sacrement maritime auquel les matelots de l'équipage, qui n'avaient point encore traversé le Tropique, furent obligés de se soumettre. Ce divertissement nous fit passer gaîment dans l'hémisphère austral. Ce jour-là on nous servit à table d'excellent Bordeaux et du vin dont M. le marquis de Nava nous avait fait présent à Téné-riffe. Nous bûmes à la santé du donateur. On doubla les rations de l'équipage.

La chaleur me parut moins forte sous la ligne qu'entre elle et le premier tropique ; l'humidité était toujours très grande et fort incommode. Pendant le jour, le ciel était constamment couvert, mais les nuits étaient de la plus grande beauté : rien de plus admirable que le lever de la lune, dont la présence semblait dissiper les nuages. Dans ces climats, le fond du firmament est

d'un bleu noir sur lequel se détachent les étoiles; quelques lueurs blanchâtres sont répandues dans l'espace; le disque de la lune est d'une clarté plus vive, et l'on aperçoit plus distinctement ses taches. Tous ces phénomènes sont dus à la plus grande pureté et à la transparence plus parfaite de l'air.

Si l'éclat du ciel offre un spectacle admirable au lever du soleil, son coucher est aussi remarquable par des beautés d'un autre genre. Je ne puis mieux faire que d'emprunter les expressions de l'éloquent Bernardin de Saint-Pierre.

« Une belle couleur orange qui se nuance » de vert et vient se perdre au zénith dans une » teinte de lilas, tandis que le reste du ciel est » d'un magnifique azur. Les nuages qui flottent » çà et là sont d'un beau gris de perle. Quelque- » fois ils se disposent en longues bandes cra- » moisies de couleur ponceau et écarlate; toutes » ces teintes sont vives, tranchées et relevées de » franges d'or.

» Un soir, ajoute le même écrivain, les nua- » ges se disposèrent vers l'occident, sous la forme » d'un vaste réseau semblable à de la soie blan- » che. Lorsque le soleil vint à passer derrière, » chaque maille du réseau parut relevée d'un » filet d'or. L'or se changea ensuite en couleur » de feu, et en ponceau, et le fond du ciel se

» colora de teintes légères, de pourpre, de vert
» et de bleu céleste. »

L'imagination fait voir dans les nuages des formes de figures d'animaux, d'arbres, de plantes, de rochers, etc. La lumière y fait succéder toutes les couleurs du prisme; toutes les productions de ces belles contrées, oiseaux, poissons, coquilles, plantes, toutes participent de ces belles couleurs du ciel, et sont d'une richesse admirable, et bien supérieures à toutes celles de nos climats.

Le 30 décembre nous passâmes le tropique du Capricorne par 25° 20′ à l'O. de Paris, et le 23 janvier 1801, nous coupâmes le méridien de Paris par 36° de latitude australe.

Le 2 février nous arrivâmes sur les acores du banc des Aiguilles. La couleur de la mer était verdâtre, de nombreuses masses de fucus passaient auprès du navire. Leur présence indiquait le voisinage des terres: la mer était couverte d'un joli mollusque que nous aperçûmes pour la première fois dans ces parages. Ces mollusques sont protégés par une coquille extrêmement mince, fragile, légère, diaphane, et semblent se complaire au milieu des flots tumultueux de l'Océan austral; de petites nageoires pourprées les dirigent sur la surface de la mer: on pren-

drait ces jolies hyales, dit M. Péron, pour autant de petites tortues en miniature.

Le 3 février, à neuf heures du matin, nous découvrîmes assez distinctement les terres du cap de Bonne-Espérance, à neuf ou dix lieues, dans l'éloignement. La montagne de la Table, quoiqu'environnée de brumes épaisses, se faisait remarquer par sa forme carrée, et par la surface plane qui la termine : cet aspect était d'autant plus agréable pour nous, que depuis notre départ de Ténériffe, c'est-à-dire depuis environ trois mois, nous n'avions pas vu de terre.

Pendant que nous doublions ce fameux cap des Tempêtes, nous eûmes une mer très dure, des grains multipliés et quelques beaux jours. Au-delà de la pointe méridionale de l'Afrique, nous vîmes une multitude d'oiseaux de la haute mer. Déjà nous avions admiré le vol majestueux des frégates, ici nous aperçûmes un grand nombre d'albatrosses, nommés par les matelots les *moutons du Cap*.

Du 3 au 4 mars, par le travers du canal de Mosambique, nous essuyâmes une violente tempête. Le vent souffla avec furie, et produisit dans les manœuvres un sifflement qui nous étourdissait. La mer devint tout-à-coup prodigieusement grosse, et la nuit des plus obscures; la lame se

soulevait autour de nous comme des montagnes escarpées formées par plusieurs plans de collines d'eau; à leur sommet s'élevaient encore de larges bandes d'écume blanche comme de la neige, que la force du vent balayait comme de la poussière. La tempête dura au moins vingt-quatre heures: il est difficile de se faire une idée de l'horreur d'un pareil spectacle. Les objets les plus lourds étaient renversés, brisés, non-seulement sur le pont, mais dans nos chambres; nous courions à tout moment le danger d'être écrasés par leur chute. Le baromètre s'abaissa de dix pouces huit lignes: notre conserve fut plus maltraitée que nous; elle signala les avaries de sa mâture et de ses voiles. Dès ce moment elle fut obligée de ralentir sa marche, et de gouverner dans nos eaux.

Nous savions ce qu'il y avait à craindre du fameux canal de Mosambique, de ces parages si redoutables aux marins: heureusement nous échappâmes au naufrage.

La mer conserva pendant quelques jours son aspect menaçant.

Le 10 mars nous repassâmes le tropique du Capricorne par 58° 10′ à l'est de Paris. Le calme ne tarda pas à renaître, et la beauté du temps nous fit oublier les incommodités des journées

précédentes. Nous vîmes pour la première fois l'oiseau blanc du tropique, appelé *paille-en-cul*; nous le voyions s'élever à une très grande hauteur : son corps du blanc le plus éclatant se détachait sur l'azur du ciel ; sa présence est un indice que la terre n'est point éloignée. En effet, le 14 mars 1801, à cinq ou six heures du soir, nous eûmes enfin la vue de l'Ile-de-France.

La nuit se passa à faire différentes manœuvres pour gagner le mouillage : à dix heures du soir le ciel était orageux, nous eûmes un grain de pluie, et vîmes des éclairs très vifs fendre plus vivement les airs dans diverses parties de l'horizon.

Le 15, entre minuit et quatre heures, le ciel continua d'être nébuleux et orageux.

A cinq heures, nous laissâmes arriver sur l'île Ronde ; et ralliant la terre, nous ne tardâmes pas à découvrir le coin de Mire (1). Nous nous en rapprochâmes bientôt d'assez près pour distinguer la nature de ses roches : elles sont disposées par bandes irrégulières et contournées, rougeâtres et volcanisées dans toute leur étendue.

A midi et demi, le fort de la Pointe aux Canonniers tira un coup de canon : le comman-

(1) Planche 3, n°s. 1 et 2.

dant fit hisser le pavillon et le guidon français, qui furent assurés par un coup de canon. Le fort répondit alors, et hissa pavillon français.

A deux heures le même fort salua nos bâtiments, et nous lui rendîmes ce salut. A trois heures et demie nous fîmes un signal pour demander le pilote du port. A cinq heures, ne le voyant point venir, il fut tiré un second coup. Nous découvrions alors parfaitement la ville et les bâtiments dans le port; la contrariété des vents nous força de virer de bord. Le commandant, ne pouvant obtenir de pilote ni gagner le mouillage, laissa tomber l'ancre. La nuit nous lançâmes des fusées, de deux en deux heures, pour indiquer notre position au *Naturaliste.*

Cependant le 16, à cinq heures du matin, n'apercevant aucune espèce d'embarcation ni de pilote, le commandant se décida à lever l'ancre pour se porter vers le port Napoléon. De notre mouillage nous apercevions distinctement toutes les montagnes dont cette partie de l'île est couverte. Leur verdure présentait un coup d'œil enchanteur, nous respirions les douces émanations des citronniers, des orangers, de mille autres fleurs que le vent de terre apportait jusqu'à nous. La montagne du Corps-de-Garde se découvrait toute entière; elle offrait une masse isolée. Der-

rière elle se dessinait celle des trois mamelles, remarquable par ses pitons élevés ; elle avait alors une teinte bleu céleste, et plus près des bords de la mer s'élevait un piton appelé le Gros-Morne.

Sur les plans les plus rapprochés, vers l'entrée du port et à droite, est la montagne de la Découverte : on y a planté deux mâts pour faire les signaux de reconnaissance. A gauche s'élève la montagne du Pouce, dont la cime paraît isolée dans l'air. Toute cette partie était couverte d'arbres et de champs cultivés (1) : une vapeur légère s'élevait du centre de la vallée dans laquelle le port est situé. On apercevait les sommités des mâts de navire au-dessus des bouquets d'arbres qui font l'ornement du rivage. Une fumée blanchâtre s'éleva tout-à-coup d'une des extrémités de la terre. Nous jugeâmes que c'était celle d'un coup de canon tiré du port, à l'effet de provoquer les signaux des vigies dont nous distinguions fort bien les manœuvres sans y rien comprendre.

Cette lenteur à nous expédier un pilote, nous fit juger qu'on se défiait de nous, et qu'il était possible qu'on prît notre pavillon pour un dé-

(1) Planche 3, n°. 2.

guisement à l'aide duquel des bâtiments ennemis tâchent parfois d'approcher de terre.

Pendant que je m'occupais à esquisser la vue des montagnes, et les sites pittoresques qui se présentaient en foule à mes crayons (1), la barque du pilote parut. Il monta à bord du *Naturaliste* qui était mouillé en avant de nous, vis-à-vis de l'entrée du port. Les commissaires de santé vinrent bientôt après faire la visite, et s'informer si nous n'avions point parmi nous quelques hommes atteints de maladies contagieuses : sage et utile précaution sans laquelle on ne devrait jamais permettre la communication des équipages et des habitants. Ce fut parce qu'on fit avec négligence une pareille visite, qu'un bâtiment amena dans l'île la petite vérole : cette maladie y fit un ravage affreux parmi les blancs et les noirs.

Le pilote et les officiers de santé visitèrent ensuite *le Géographe* : ces messieurs nous confirmèrent que les vigies nous avaient signalés, d'abord comme suspects, ensuite comme ennemis, et que notre apparition avait occasionné beaucoup de mouvement dans l'île. En effet, une partie des habitants s'était armée, les troupes

(1) Planche 3, n°. 3.

s'étaient rendues à leur poste, et les canonniers sur les batteries; ce qui avait surtout contribué à nous faire considérer comme l'avant-garde d'une flotte ennemie, c'était précisément notre manœuvre et le lieu choisi pour notre mouillage.

Après la visite, l'officier et le pilote réglèrent la route que nous devions tenir pour nous rendre aux *Pavillons*. Ils firent un signal convenu avec la terre, afin d'annoncer que nous venions de France. On gouverna à petites voiles, afin de donner le temps à la commission intermédiaire de se rendre sur nos vaisseaux. Il était alors expressément défendu aux officiers et aux pilotes de faire entrer en dedans des *Pavillons* aucun navire venant de France, avant que la commission ne l'eût visité, et qu'elle ne se fût emparée des lettres et des papiers publics. Il lui était en outre recommandé de s'assurer s'il n'y avait point à bord quelques passagers suspects.

Enfin, à neuf heures et demie, parut un canot : il amenait à bord du *Géographe* les membres de la commission. Ces messieurs exigèrent de nous la remise de toutes les lettres dont nous étions porteurs.

Insensiblement nous nous approchâmes de

terre, et distinguâmes la foule qui couvrait le rivage de l'île aux Tonneliers. Les canonniers des batteries avaient quitté leurs pièces : assis sur les revêtements des forts, et les bras croisés, ils nous regardaient tranquillement approcher du rivage.

Pour jouir plus facilement du plaisir de contempler nos braves compatriotes, nous montâmes tous sur le pont et dans les haubans de notre corvette, saluant de la main et de la voix les hommes et les dames, qui à leur tour nous répondaient par des applaudissements et des acclamations d'allégresse. Tandis que nos vaisseaux doublaient la pointe de l'île, la foule nous suivait en courant : elle semblait deviner notre empressement d'entendre prononcer le nom de la France, de voir sur cette terre éloignée des hommes qui parlaient la même langue, qui avaient nos mœurs, nos opinions, nos usages.

Nous mouillâmes à dix heures en dedans du port.

Après une longue et pénible traversée, nous avions le plus pressant besoin de prendre du repos. Depuis quelque temps, plusieurs d'entre nous étaient incommodés d'un engourdissement pénible et d'enflures considérables aux jambes. J'étais un des plus malades, et pouvais à peine me tenir debout. Il était temps d'arriver,

sans quoi les progrès du mal eussent fait des ravages affreux.

La commission ayant terminé son travail, nous eûmes la permission de communiquer avec la terre et d'y descendre. Nous reçûmes à bras ouverts nos amis du *Naturaliste* dont nous étions séparés depuis Ténériffe, sans que nos vaisseaux se fussent presque jamais rapprochés l'un de l'autre : la joie de cette réunion nous dédommagea amplement d'un si long isolement.

Nous distinguions parfaitement du mouillage la ville du Port Napoléon et les hautes montagnes qui l'entourent de toutes parts : leur élévation rapetissait à nos yeux les maisons et les navires ; dans le bassin qui est assez large se trouvaient réunis un grand nombre de vaisseaux français, danois, prussiens, hambourgeois et américains.

Aussitôt que les communications furent établies, nous eûmes une foule de visites : quoique nous n'eussions jamais vu ceux qui arrivaient, et que nous n'eussions eu jusqu'alors avec eux aucune espèce de rapport, on s'embrassait avec la plus vive affection et l'expression du sentiment qu'entretient toujours l'amour de la patrie.

L'arrivée d'un vaisseau de la métropole est toujours dans les colonies un jour de fête ; les

habitants attendent des lettres, ils vous les demandent, ils vous accablent de mille questions auxquelles ils vous donnent à peine le temps de répondre.

L'état de fatigue et de délabrement excessif où nous étions plongés les frappa singulièrement ; de notre côté nous admirions leur air de santé et de contentement : la comparaison n'était nullement à notre avantage, et ne faisait que rembrunir nos idées. L'habitude avait familiarisé chacun de nous avec les changemens qui s'étaient faits depuis cinq mois dans nos personnes.

Ces bons habitants nous firent des questions, qui dans tout autre moment eussent été importunes ; mais c'étaient des Français qui nous parlaient de la France comme des enfants s'entretiennent d'une mère chérie. Nous leur confirmâmes de vive voix les heureux évènements qui assuraient leur existence politique et morale. Nous leur fîmes sentir comment le Premier Consul, en prenant les rênes de l'Etat, avait pour jamais assuré le repos et la fortune de tous les Français. Ne croyez pas, disions-nous, que nous soyons envoyés ici pour semer la discorde et exciter vos noirs à la rebellion. Depuis le 18 brumaire il n'a été proclamé que des lois bien-

faisantes, les troubles de l'intérieur sont pacifiés, nous ne remportons plus de victoires que sur les ennemis du dehors. Tout est heureusement changé pour vous comme pour la France.

Dans ces discours nous paraissions oublier notre faiblesse, et nous excitions un vif intérêt. Il n'y eut pas un habitant, jouissant de quelque aisance, qui ne nous offrît un asile pour toute la durée de notre séjour dans le port; c'était partout un noble combat de prévenances et de générosité.

Je profitai avec quelques amis de la permission d'aller à terre : j'abandonnai avec plaisir le repas qui se préparait sur le bord, afin de ne pas retarder davantage le bonheur de respirer un air plus salubre. Je me jetai dans la première embarcation qui me conduisit sur la gauche du port, au pied des murs de l'hôpital militaire.

Cet établissement est situé à l'extrémité du Trou-Fanfaron: je traversai toute cette enceinte, et entrai dans la ville par la grande rue; de jolies boutiques contenant toutes sortes de marchandises bordent les deux côtés. Je traversai la place sur laquelle se trouve la maison du gouverneur, en face de la principale porte du port. Mes amis et moi nous étions suivis par la foule; nous ne nous faisions jour qu'avec peine à tra-

vers les curieux. Nous arrivâmes enfin escortés par eux, à l'auberge du *Bon-Goût* où nous demandâmes à dîner.

La salle dans laquelle nous fûmes placés fut bientôt remplie de curieux; ils ne discontinuèrent pas de nous faire une infinité de questions, auxquelles nous répondîmes peut-être pour la quinzième fois. Des amis de nos vaisseaux entrèrent après moi, je leur cédai la place, et sortis pour employer le reste du jour à faire quelques tournées dans l'intérieur de la ville que je desirais connaître. Je fus encore entouré sur la grande place, notre arrivée avait mis tout en mouvement; c'était pour eux une occasion d'autant plus agréable, que depuis long-temps nul vaisseau n'était arrivé de France : la guerre ayant interrompu toutes les communications avec la métropole, ils ne savaient rien que par les neutres, au récit desquels ils ne pouvaient ajouter un grand degré de croyance. Je leur répétai les mêmes circonstances, les mêmes nouvelles; ils les écoutèrent avec le plus vif intérêt, et leur satisfaction fut sans bornes.

Je m'acheminai vers le haut de la ville, un de ces messieurs me proposa de m'accompagner: j'acceptai son offre. Le reste de la journée ne suffisait point pour tout voir; d'ailleurs, la fai-

blesse de ma santé ne me permettait pas d'aller loin; enfin, je me vis forcé de retourner à bord. Notre navire était plus rapproché, on l'avait mis en état de recevoir des réparations dont il avait un besoin urgent. J'y trouvai tout dans le plus grand désordre, tout avait été dérangé, et je ne m'y reconnus pas plus que s'il y avait eu quinze jours que j'y fusse entré.

Je me proposai de visiter le lendemain le port en détail.

CHAPITRE V.

Ville du port Napoléon. Séjour de l'Auteur à l'Ile-de-France.

La ville du port Napoléon est bâtie dans une vallée qui peut avoir trois quarts de lieue de longueur et quatre cents toises de largeur.

Les ouvrages déjà imposants avaient été considérablement augmentés par les ordres du capitaine général Decaen. A gauche s'élève la batterie ou redoute la Bourdonnaye, établie sur l'île aux Tonneliers; à gauche est le fort Royal ou fort Blanc, pourvu de plusieurs mortiers et obusiers. Auprès de chaque batterie sont des fourneaux à réverbère pour faire rougir les boulets; derrière le fort se trouvent de belles salines appartenantes à M. Dayot, et qui sont d'un excellent rapport. Derrière l'île aux Tonneliers existent de grands marécages : ils sont formés par l'infiltration des eaux de la mer qui minent par-dessous les terres.

Vers le milieu de la passe, un gros vaisseau rasé, amarré par quatre chaînes énormes, sert de prison militaire. Ce bâtiment, nommé l'*Ami-*

ral, commande le port, le défend, et en fait la police. Chaque soir à huit heures il tire le coup de canon de retraite : ce coup de canon avertit de la fermeture du port; alors aucune espèce d'embarcation ne peut plus sortir. A six heures du matin, le coup de canon de Diane avertit qu'il est ouvert.

C'est à bord du même bâtiment que s'infligent les punitions pour les délits militaires.

Sur la droite du port on voit le bassin aux tortues (*r*), au-delà un moulin à vent: il ne sert pas à moudre du grain, mais à exprimer l'huile des noix de cocos. Cet endroit se nomme Codan.

J'ai remarqué, sur les deux rives, divers établissements particuliers, tels que ceux de MM. Piston (*i*) et Monneron (*k*); des chantiers vastes et commodes pour le radoubage et autres réparations des navires. Derrière sont l'hôtel de l'Artillerie, celui du dépôt des Cartes et des Plans, et quelques magasins appartenants à l'Etat ou à des particuliers (*a*).

Les ateliers des charpentiers, la corderie, la voilerie, la tonnellerie, la serrurerie et les forges,

---

(*a*) Voyez le plan du port, pour les détails qui suivent.

sont tous dans l'intérieur du port, à l'abri d'une insulte de la part de l'ennemi. Sur la gauche est le bagne des noirs détenus à la chaîne et employés aux travaux publics. Près des murs de l'hôpital, sont situés le magasin au riz, et les hangars pour les mâtures et chaloupes.

L'enceinte de l'hôpital (*b*) occupe un très vaste emplacement: elle consiste en un mur de pierres, qui commence à la pointe des forges et suit la droite du Trou-Fanfaron, jusqu'au canal qui aboutit à la chaussée Tromelin. Là se trouvent une porte et un petit corps-de-garde placé sur une élévation.

Le parc d'artillerie, pourvu en abondance de canons, de boulets, de bombes, d'ancres, etc., est aussi compris dans cette enceinte.

Le Trou-Fanfaron (1) occupe toute cette partie; il aboutit au grand chenal, et est protégé par un fort qui bat sur l'île aux Tonneliers et sur la passe.

Au-delà, jusqu'à la baie du Tombeau, sont des terrains cultivés, baignés par les rivières des Lataniers, du Pont-Rouge et par la Rivière-Sèche. On déblaie insensiblement plusieurs parties du terrain des roches qui les couvrent, en arrachant

(1) Voyez la planche n°. 6.

les fragments, qui sont vendus pour *lest* aux navires.

Ainsi ces substances nuisibles ont déjà produit un revenu, avant même que les terres qui les portaient aient été livrées à la culture.

C'est dans le bassin dont je viens de parler que sont les *cure-môles* ou gabarres à clapet, construites par M. de Tromelin pour le nettoiement du port. On y voit aussi l'ingénieuse machine de M. de la Bourdonnaye, pour relever les bâtiments naufragés.

De l'autre côté dans le sud, depuis (*p*) ou la tour d'ordre, jusqu'à (*u*), sont établis, 1°. les bureaux de l'officier du port; 2°. les magasins du gouvernement; 3°. le bureau des douanes.

Il y avait plus loin une porte défendue par deux petites batteries, placées à droite et à gauche; elles étaient montées de douze pièces de canon de huit. De chaque côté, en dedans de l'enceinte, est le bureau des classes, et vis-à-vis, celui de l'inspecteur. Une grosse tour carrée s'élevait sur les murs d'enceinte, et servait de prison pour la police de la ville (1). J'ai appris, depuis mon retour en France, que la porte et les murailles adjacentes avaient été démolies.

(1) Voyez la planche n°. 7.

En entrant de ce côté, l'on découvre les bureaux de l'intendance et le trésor de la colonie. En face, sur la grande place, est l'hôtel du gouverneur (*a*); à droite, celui du préfet colonial; à gauche, la bourse, à l'angle de la rue Royale, qui traverse la ville depuis la plaine des Malabares jusqu'aux casernes. Ce bâtiment est aussi vaste que commode (1).

A l'autre extrémité de la rue, se trouvent le bureau du marronnage (où l'on va réclamer les nègres fugitifs), la poste aux lettres, le bureau de police de l'état-major, etc. Derrière est situé le marché public, auquel on a donné le nom oriental de *bazar;* il est environné de boutiques pour des marchands de toute espèce. Ce bazar est en quelque sorte une foire perpétuelle.

En suivant la même direction, l'on arrive sur la place de la nouvelle Eglise (*f*). Ce monument, dû à la libéralité d'un colon nommé M. Dayot, n'est plus en état de remplir sa destination primitive; les murs de l'église ayant été ébranlés et lésardés pendant un ouragan, elle ne sert à présent que de magasin. La place est environnée de maisons, et plantée d'arbres. Devant le portail est une fontaine, dont les eaux sont apportées

(1) Voyez la planche n°. 8.

par un canal, de la montagne du Pouce. Cette fontaine est en pierres, et a la forme d'un obélisque. Vis-à-vis, et au-delà de la rue du Champ-de-Mars, sont la maison de justice, les tribunaux civil, criminel et de commerce.

Le jardin de la compagnie (ainsi nommé de ce qu'autrefois l'Ile-de-France avait appartenu à la compagnie des Indes) n'est autre chose qu'un vaste terrain; il est entouré de deux petites rivières. Sur cette place on voit la nouvelle salle de spectacle (*h*), élevée par M. Lebrun, architecte de la colonie (1).

La nouvelle poudrière est sur la même ligne. Du même côté, derrière la ville, sont deux vastes plaines, le Champ-de-Lort à droite, et le Champ-de-Mars à gauche, séparés l'un de l'autre par un joli pont en bois (2). A l'extrémité de celui-ci, vis-à-vis la rue du Gouvernement, la reconnaissance des habitants a élevé un tombeau en pierre au général Malartic. J'ai indiqué, sur le plan ci-joint, le lieu où ses cendres reposent (*l*). Le général Malartic fut gouverneur de l'île dans les moments les plus orageux de la révolution. A l'époque de mon voyage, on se proposait de

(1) Voyez la planche n°. 9.

(2) Voyez la planche n°. 10.

construire autour de ce monument une pièce d'eau, entourée de *bois-noirs* qui auraient servi de promenade publique.

Sur un des contre-forts de la montagne de l'enfoncement du Pouce, est le château-d'eau (*m*); toute cette partie est agréablement boisée. Les rues sont en général tirées au cordeau, et se coupent, la plupart, à angles droits, depuis le camp des Malabares jusqu'à celui des Noirs libres. Par cette disposition, la *Ville-Blanche* se trouve au centre.

Les rues sont plantées d'arbres, qu'on nomme dans le pays *bois-noir;* c'est un mimosa ou acacia originaire de l'Inde. Dans le temps de la floraison, ils exhalent une odeur suave qui parfume l'air. Au printemps, c'est-à-dire vers le commencement de l'été de ce climat, ce bel arbre se pare de bouquets magnifiques, de fleurs blanches, jaunes et roses; son feuillage ovale et bipenné, comme celui de nos acacias, est épais et d'une verdure agréable; il a la propriété d'attirer, pendant la nuit, une grande quantité d'humidité (1); au lever du soleil, l'humidité se

(1) Cette absorption de l'humidité par les acacias produit dans leurs folioles une espèce de renversement qui est appelé *sommeil* par les naturalistes. Toutes les plantes de la famille des légumineuses sont remar-

vaporise et produit, durant quelques heures, un léger brouillard sur la cime des arbres.

A l'approche de l'hiver, les feuilles du mimosa se jaunissent ; bientôt elles tombent : les longues gousses ou siliques, dans lesquelles sont contenues les graines, affectent une couleur de paille morte. Agitées par le vent, elles produisent un bruit singulier, que l'on peut comparer à celui de la friture.

Plusieurs de ces arbres sont détruits par les noirs, que la police ne surveille pas assez sous ce rappport. Ces malheureux, chargés par leurs maîtres d'aller chercher du bois dans une forêt à quelque distance de la ville, trouvent bien plus commode de couper pendant la nuit les branches de ces arbres.

Le plus beau quartier est actuellement celui du Rempart, sur la droite de la ville et au bas des montagnes. Depuis plusieurs années, le port Napoléon a reçu en général des embellissements considérables. Dans cette partie toutes les rues sont parfaitement droites ; les maisons, d'un aspect très agréable, sont habitées par des négo-

quables par un mouvement plus ou moins prononcé de leurs folioles : celles qui le possèdent au plus haut degré, sont la sensitive et le sainfoin oscillant des bords du Gange.

ciants ou des personnes opulentes. On trouve, dans presque toutes, une fontaine d'eau vive. Il en résulte de grands avantages non-seulement pour l'économie domestique, mais pour les secours en cas d'incendies, qui, à dire vrai, sont très rares, quoique la plupart des maisons soient construites en bois.

Les édifices publics sont bâtis en pierres, et d'une manière très solide; tels sont les hôtels du gouverneur et du préfet colonial, les casernes, l'hôpital militaire, l'hôtel de l'artillerie, le dépôt des cartes et plans, le bureau des classes, les magasins de l'Etat, la grande église, les prisons, les tribunaux, la grande poudrière, le château-d'eau, etc. etc. Quelques maisons de négocians offrent le même genre de construction.

Peu de maisons ont plus d'un étage (1), non compris une mansarde et le grenier. Quelques-unes sont plus grandes et plus élevées: il en est qui ont sept ou huit croisées de face. Le rez-de-chaussée a jusqu'à dix pieds d'élévation, le premier étage huit ou neuf. Au-dessus se trouvent les combles, dans lesquels on pratique quelquefois des chambres. Presque toutes ces maisons sont peintes en couleur de pierres de taille; l'imitation

(1) Voyez la planche n°. 11.

est si parfaite, que, de loin, on croit voir de la maçonnerie. La distribution intérieure est très commode; la nécessité a suggéré les moyens les plus efficaces pour se garantir de la chaleur; elles sont construites à clain, c'est-à-dire, que les murs sont faits de planches placées horizontalement et en recouvrement l'une sur l'autre, en sorte que la partie inférieure, qui est biseautée, recouvre le bord de la planche qui est en dessous, et ainsi de suite. Au moyen de cette disposition, les eaux pluviales s'écoulent sans pénétrer dans la maison, tout en laissant passage à l'air qui s'introduit dans l'intérieur de l'appartement, et modère la chaleur du jour.

Les toits sont couverts de petites planches appelées *bardeaux*, faites comme les tuiles plates d'Europe : ainsi, le toit n'est point chargé. Il résulterait d'une construction contraire des inconvénients très graves dans la saison des ouragans. Alors la tempête est si violente, qu'il n'est point d'obstacle qui puisse en arrêter la fureur. Si les couvertures étaient en tuiles, il résulterait de leur chute une multitude d'accidents. D'ailleurs, la sécheresse du climat fait promptement évaporer l'eau des pluies, et il n'y a pas à craindre que le bois pourrisse. Ces planches sont donc d'une très longue durée. Celles qui recouvrent la cage

faite en charpente, sont retenues avec de gros clous à tête de diamant, de la forme de ceux qu'on emploie pour ferrer les pieds des chevaux.

La plupart des croisées ne sont point entièrement vitrées; la moitié seulement est garnie de carreaux, pour laisser passer la lumière : le reste est fermé de jalousies mobiles, qui laissent passer l'air extérieur du côté opposé à l'action du soleil. Mais ces persiennes seraient impuissantes pour modérer la chaleur des rayons de cet astre. Du côté où le soleil donne, les fenêtres sont bouchées par des volets épais, qui restent également fermés pendant la nuit, à cause de la fraîcheur.

Tous les édifices sont élevés sur un massif de pierres volcaniques très dures, liées avec de la chaux que l'on tire des madrépores et des coquillages de la mer. Le plancher du rez-de-chaussée ne touche point immédiatement le sol; il existe par-dessous un espace creux, qui le préserve de l'humidité, et qui contribue à maintenir cette partie des appartements toujours sèche et salubre.

Ce n'est point la rareté de la pierre à bâtir qui a forcé les habitants de l'Ile-de-France à construire leurs maisons en bois; au contraire, la rareté toujours croissante des bois et le défrichement progressif des forêts, les obligent de

construire les parties basses en pierres. Dans les maisons nouvelles il n'y a plus guère que la partie située au-dessus du rez-de-chaussée qui soit en planches, et l'on finira peut-être par employer exclusivement des pierres. Les colons ne le feront qu'à regret; d'abord parce que les pierres du pays étant d'une dureté excessive, la main-d'œuvre est très chère; ensuite parce que la chaux de ces îles est d'une très mauvaise qualité. On ne la tire point, comme la nôtre, de ces carrières énormes de pierre calcaire, telles qu'on en voit aux environs de Paris, à Rambouillet, et dans presque toute l'Europe. On est obligé de faire brûler et calciner des coquillages, des madrépores et autres productions marines; la chaux qui en provient reste plus ou moins mélangée de parties animales et gélatineuses; elle ne se lie pas bien, et ne produit pas un bon ciment.

Il y a peut-être une autre raison qui fera toujours préférer, aux habitants des tropiques, les maisons de bois à des constructions plus solides et plus durables. L'expérience leur a appris que le premier genre de construction est le plus convenable à la nature de leur climat. On sait que la pierre jouit, à un assez haut degré, de la faculté conductrice du calorique. Montez,

pendant l'été, dans les combles d'une maison couverte en tuiles ou en ardoises, vous y serez presque suffoqué par la chaleur que réfléchiront de tous côtés sur vous ces lames de schiste ou d'argile. La propriété d'absorber et de retenir la chaleur est encore plus sensible dans les pierres de couleur noire, qui concentrent en quelque sorte les rayons lumineux: or, ce sont des pierres de cette espèce que fournit le sol entièrement volcanisé de l'Ile-de-France.

Le bois, au contraire, est peu conducteur du calorique; il s'en laisse pénétrer avec lenteur, et renvoie sans l'absorber la plus grande partie de la lumière. Il est facile de s'en convaincre, en examinant une cheminée où un grand feu est allumé; non-seulement la plaque de fonte, mais les briques qui forment les parois et le revêtement du foyer, sont brûlantes lorsque la partie des tisons que la flamme n'a point atteinte peut être maniée impunément.

On a donc préféré le bois dans les constructions des pays chauds, et on en fait des édifices dans les contrées même où les forêts sont très rares. Si l'on est obligé de se passer absolument de bois, on préférera des briques cuites au soleil à celles cuites dans un fourneau, parce que ces dernières participent davantage des qualités de

la pierre, et sont plus susceptibles d'absorber et de retenir la chaleur.

Les maisons situées sur le rempart étant, comme je l'ai dit, réservées à la classe opulente, un plus grand luxe a présidé à leur distribution intérieure. On trouve, dans presque toutes, une salle de bain; les eaux sont fournies par un aqueduc de la grande rivière. Les façades de ces élégantes habitations sont décorées d'une grille donnant sur la rue. Entre la grille et la maison, il y a toujours un espace qui sert d'avant-cour, et un petit parterre orné de fleurs et de grands arbres. On remarque, parmi ceux-ci, des badamiers, qui donnent une amande d'un goût exquis, et dont les larges feuilles produisent un délicieux ombrage. On forme aussi, au-devant des maisons, des allées de ces arbres; ce qui augmente encore la beauté du coup d'œil.

Deux petits pavillons sont ordinairement construits sur les côtés isolés de la case principale; ils servent pour y aller prendre le frais, ou pour faire la sieste. Le maître de la maison y établit quelquefois son cabinet de travail.

Quelques autres maisons sont décorées d'une varangue, ou, comme on l'appelle dans l'Indostan, d'un *virandah* ou *virander*. Cette partie n'est pas la moins utile dans ces climats em-

brasés. Elle forme un corridor ouvert, soutenu par des piliers ou colonnes, sous lequel on peut prendre le frais : c'est une espèce de vestibule où l'on trouve un abri salutaire contre les rayons du soleil.

On voit dans certaines maisons, au lieu de toits, des *argamasses* ou terrasses, couvertes d'un mastic très dur, fait avec un mélange de chaux, d'œufs et de sucre. Cette pâte, que les Indiens excellent à fabriquer, acquiert une dureté si grande, qu'elle résiste pendant long-temps aux plus fortes averses. Les cases des noirs domestiques, de même que la cuisine, sont d'ordinaire séparées de la maison dans une cour de derrière.

L'intérieur des maisons est de la plus grande propreté ; l'ordre, l'aisance y règnent, sans cette recherche, cette ostentation superflue qui ne servent pas toujours à procurer le bonheur ; ou à annoncer la fortune du propriétaire. Il est fort peu de villes qui offrent une réunion d'habitations plus agréables, et surtout moins de disparates. On n'y voit pas, comme en Europe, à côté d'un palais magnifique, ces masures en ruines habitées par l'indigence et le désespoir. Il y a une grande uniformité dans les mœurs, et même dans les habitudes des colons. Ceux qui ne sont pas riches peuvent jouir d'une certaine aisance, si toutefois

ils ont le goût des occupations utiles. La seule chose où les habitants de cette île mettent de la recherche et presque de l'affectation, c'est la propreté extrême du linge. Il est rare de trouver en Europe, dans la classe la plus élevée, une telle passion pour l'ordre et la propreté. Les habitants les moins riches, ceux même qui peuvent être considérés comme pauvres, portent constamment du linge d'une blancheur éblouissante ; celui de table est renouvelé à tous les repas. Les mets simples dont ils se nourrissent, servis de cette manière, semblent meilleurs et plus appétissants que ceux qu'on voit souvent sur nos tables les plus somptueuses. J'ai vu des ouvriers, des serruriers, des menuisiers, changer de linge jusqu'à deux fois par jour ; mais ils ne manquent pas d'en changer au moins une fois. Il est vrai que cet usage, si favorable à la santé dans tous les climats, est presque à l'Ile-de-France d'une nécessité indispensable. Les bains, dont on fait dans l'Inde un fréquent usage, ne sont pas moins salutaires, et préviennent les effets des transpirations arrêtées, qui, dans ces climats, occasionnent des maladies mortelles.

Les rues ne sont point pavées, excepté celles qui avoisinent le port. On pourrait croire, au premier aspect, que c'est par négligence que les rues sont restées dans cet état; mais l'expérience a démontré

l'inconvénient qui résulte d'un pavé fait de pierres réfractaires, qui entretiennent la chaleur pendant le jour, et provoquent une transpiration déjà trop abondante.

D'ailleurs le sol est sec et tenace. Les piétons peuvent suivre le long des maisons des trottoirs d'autant plus commodes, qu'ils sont ombragés par des arbres.

Le seul inconvénient grave que présentent, suivant moi, les rues de cette ville, c'est qu'elles ne sont point éclairées pendant la nuit; cette parcimonie est d'autant moins facile à concevoir, qu'on peut tirer à peu de frais de l'huile du fruit du cocotier, ou d'autres végétaux qui croissent en abondance dans l'île. S'il y avait des réverbères, la police serait plus facile, les noirs et les matelots des équipages des navires commettraient moins de désordres.

Ceux qui veulent sortir le soir, ou pendant la nuit, sont obligés de se faire précéder par un noir qui porte un falot ou grand fanal vitré des deux côtés. Cette précaution est nécessaire, non-seulement pour se garantir de la rencontre de quelques malveillants, mais pour éviter les roches qui existent encore dans quelques rues éloignées, et où l'on pourrait se blesser.

Je m'étais flatté que la distraction causée par

la vue de ces nouveaux objets accélérerait ma guérison. Déjà plusieurs de mes amis avaient éprouvé l'influence salutaire du climat, et se trouvaient en état de continuer le voyage ; d'autres se virent, comme moi, dans une situation si fâcheuse, que les officiers de santé nous jugèrent dans l'impossibilité de suivre l'expédition. Nous eûmes la permission de rester à l'Ile-de France ; j'entrai à l'hôpital, et j'y étais encore lorsque, le 25 avril 1801, *le Géographe* et *le Naturaliste* remirent à la voile pour se rendre aux Terres-Australes. Leur relâche à l'Ile-de-France avoit été de quarante jours.

Ainsi, par cette fatale maladie, toutes mes espérances furent renversées, et je ne puis exprimer fidèlement toute la douleur que j'en ressentis. Mon imagination se plaisait à augmenter le bonheur de mes camarades qui continuaient le voyage, et allaient, chacun dans leur partie, justifier le choix du gouvernement. Ce ne fut que longtemps après leur départ que je parvins à recouvrer la santé, grâces aux soins des sœurs de la Charité qui desservaient l'hôpital, et au régime rigoureux qu'elles me firent suivre.

Mes voyages se terminaient à l'Ile-de-France ; je ne voulus pas que mon séjour y fût perdu dans l'inaction. Je résolus de tracer de cette colonie une description pittoresque plus

complète qu'aucune de celles qu'on a publiées jusqu'à ce jour. Je me promis d'en examiner tous les plus petits détails, et, pour donner à mon travail toute la perfection desirable, de consulter tout ce qui avait été écrit sur l'histoire, la politique, la physique et l'histoire naturelle de cette île et des îles voisines.

Je donnerai, dans un des chapitres suivants, la description topographique et pittoresque des diversquartiers de l'Ile-de-France. Je crois devoir la faire précéder de l'histoire des établissements européens dans les îles de France et de Bonaparte.

CHAPITRE VI.

HISTOIRE de la découverte de l'Ile-de-France, et des établissements français dans cette colonie.

POUR tracer l'histoire de la découverte des îles de France et de Bonaparte, nous ne pouvons mieux faire que d'interroger les divers navigateurs qui ont coopéré aux établissements qui y ont été formés à diverses époques.

1°. Vasco de Gama, dont le premier voyage, dans les années 1497, 1498 et 1499, fut borné à la côte de Malabar, fit la découverte de Calicut et de la petite île des Ankedives sur cette côte.

2°. Après lui, don Emmanuel arma une flotte de trois navires pour la même côte, sous les ordres de Pedro Alvarez Cabral; il fit voile au mois de mars 1500. Cabral s'étant tenu trop au large de la côte d'Afrique et vers l'ouest, découvrit le Brésil; après quoi il fit la même route que Vasco de Gama, et arriva à la côte de Malabar.

3°. Vasco de Gama fit un second voyage vers

ces contrées, en 1502; il montra plus de courage que d'humanité, et retourna en Portugal sans avoir fait aucune découverte nouvelle.

4°. En 1503, don Emmanuel envoya trois petites escadres; la première, commandée par Antonio Saldagna, fut destinée à la défense de la mer Rouge; les deux autres, sous les ordres de François et Alphonse Albuquerque, furent envoyées à la côte de Malabar. Les premiers voyages d'Alphonse se bornèrent aux golfes de Perse et d'Arabie, et aux côtes de la mer qui séparent l'Asie de la Péninsule de l'Inde.

5°. En 1504, Alphonse Albuquerque étant retourné en Portugal, Edouard Pacheco soutint courageusement les intérêts des Portugais sur la côte de l'Inde, dans leur guerre contre le zamorin de Calicut, en faveur du roi de Cochin, leur allié; il fut bien soutenu par Laurentio Moreno et d'autres; mais les découvertes des Portugais ne s'étaient pas encore étendues au-delà du cap Comorin, ni au travers de l'océan Indien.

6°. Ce ne fut qu'en 1505 que don Emmanuel résolut d'établir un vice-roi ou gouverneur-général de la côte de l'Inde: ce poste fut confié à don François d'Almeïda, qui l'occupa. Ce gouverneur fut massacré près du cap de Bonne-Espérance, par les Hottentots, lorsqu'il se disposait

à repasser en Europe. Albuquerque lui succéda en 1509.

Ce fut dans la première année du gouvernement d'Almeïda que les îles de France et de Bonaparte, Madagascar et quelques autres furent découvertes.

Don Laurentio Almeïda, fils du vice-roi, don Pedro Mascaregnas, Tristan d'Acugnha, Diego Fernand, Soarez, et Ruy Pereira, Ruy Laurentio Ravasco, et d'autres, furent les premiers Portugais qui immortalisèrent leurs noms par les découvertes de ces îles et de plusieurs autres places importantes dans les mers des Indes, sous les ordres du gouverneur Almeïda.

Mais ce fut principalement sous Albuquerque, lorsqu'il était gouverneur des Indes, en 1509, que les découvertes et les conquêtes de cette nation se multiplièrent d'une manière surprenante et glorieuse, par la valeur des personnages qui commandaient ces entreprises extraordinaires. On cite parmi eux François Pereira Berredo, Sébastien Rodrigues, Fernando de Beja, Jean Serran, Pelagius Sala, Manuel de la Cerda, Christophe de Britto, don Garcia Morogna, Diego Mendez de Vasconcellos, Rabelo, Manuel d'Acugnha, François Pantoja, Gonzales Sigueira, et plusieurs autres qu'il est inutile de rappeler ici.

Ruy Pereira fut le premier qui découvrit en partie l'ile de Madagascar, et qui la nomma Saint-Laurent, en l'an 1505. Fernandez Soarez en découvrit la partie du sud-ouest; Tristan d'Acugnha y fut envoyé par Albuquerque pour en examiner la côte; et en 1510, Jean Serran et Pelagius Sala eurent la même commission.

Ce fut don Pedro Mascaregnas, l'un des premiers dont j'ai fait mention, qui découvrit, en 1505, les îles de France et de Bourbon, sous le gouvernement de don François Almeïda. Cette circonstance importante, ajoutée à ses précédents exploits militaires, le fit nommer par la suite gouverneur de Cochin.

Dans la même année, Mascarenhas donna à l'Ile-de-France le nom de Cerné, sans doute d'après la dénomination latine de *Cerna Ethiopia*, sous laquelle on présume que Pline a parlé de Madagascar (1). Mais on ne peut guère suppo-

(1) Les Français, sous le règne de Henri IV, la nommèrent île Dauphine: son vrai nom est Madécasse. On peut évaluer à deux cent millions d'arpens de bonne terre la superficie de cette île célèbre par la fertilité de son sol et par la variété de ses productions. Elle est arrosée par des fleuves, par de grandes rivières et par une multitude de petits ruisseaux qui prennent leur source au pied des longues chaînes de montagnes

ser que Pline ou aucun des anciens auteurs aient eu connaissance de l'Ile-de-France, ou qu'elle ait été découverte avant les Portugais, non plus que celle appelée aujourd'hui île Bonaparte, autrefois île Bourbon, et à laquelle Mascarenhas donna son nom. Il ne paraît pas non plus, d'après les informations que nous avons obtenues, que les Portugais aient formé aucun établissement dans l'une ou l'autre de ces îles, lorsqu'ils en furent les maîtres, pendant presque tout le seizième siècle. Tout ce qu'ils firent lors de leur découverte fut de les peupler, dit-on, de quelques animaux, tels que des chèvres, des singes et des cochons.

L'an 1580, les Espagnols se rendirent maîtres de ces îles. Philippe II s'étant emparé du royaume de Portugal dans la même année, à la mort de Henri de Portugal, il y réunit aussi les possessions que ce prince avait dans les mers des

---

qui séparent la côte de l'est de celle de l'ouest. Les deux plus hautes montagnes de cette île sont Vigagora dans le nord, Botismène dans le sud. Ces montagnes renferment dans leur sein des minéraux et plusieurs fossiles intéressans. Les aspects en sont magnifiques, pittoresques, terribles et agréables, variés à l'infini, peuplés de nombreux troupeaux et meublés d'arbres majestueux, etc. (ROCHON, pag. 4 et 5.)

Indes. Les deux îles de Cerné et de Mascarègne n'avaient encore éprouvé pendant la plus grande partie de ce siècle aucun des avantages dont elles étaient susceptibles. Les Portugais ayant fait des conquêtes trop nombreuses négligèrent de former aucun établissement sur ces deux îles : elles furent également négligées sous la domination des Espagnols, qui ne les possédèrent que l'espace de dix-huit ans. Mais si le Portugal n'était pas en état de maintenir toutes ses possessions, l'Espagne, quoiqu'elle fût une puissance beaucoup plus considérable, n'avait pas beaucoup plus de moyens pour se les assurer ; elle se trouvait elle-même fort embarrassée : d'un côté elle avait ses découvertes et ses conquêtes à protéger dans l'Amérique méridionale, dans les Indes orientales, et d'un autre côté elle avait à repousser les efforts toujours croissants de ses sujets rebelles de la Belgique. Les suites de cette révolte sont connues de tout le monde, et l'Espagne, en perdant six provinces sur les neuf qui composaient les Pays-Bas, fut forcée, en 1598, d'abandonner aux Hollandais insurgés tout son commerce des Indes orientales.

A cette époque, et même dès la mort du roi Sébastien, le Portugal était tombé dans un état de désordre et de confusion qui amena sa ruine, et le fit passer par degrés sous la domination de

Philippe II. Les Portugais émigrèrent en foule aux Indes, se regardant en quelque sorte comme privés de leur mère-patrie. Quelques-uns se rendirent indépendants, d'autres se firent pirates, le reste entra au service des princes du pays; plusieurs d'entr'eux, vu la supériorité qu'ils avaient sur les Indiens, devinrent ministres et généraux; mais ils ne firent jamais rien pour le bien général, qu'ils sacrifièrent au contraire à leur intérêt particulier; de sorte que leurs entreprises et toutes leurs conquêtes se terminèrent enfin par trois gouvernements distincts, jaloux les uns des autres. Ils perdirent alors, et au même instant, leur pouvoir, quand les Hollandais, revenus à des sentiments plus humains et plus tolérants, parurent aux Indes pour leur en disputer l'empire.

Les Hollandais s'étant révoltés et ayant soutenu une guerre honteuse contre leur roi Philippe II, de sujets qu'ils étaient ils s'érigèrent en souverains, et leur première expédition aux Indes, en 1595, commandée par Cornelius Houtman, jeta les fondements de cette puissance qu'ils y déployèrent depuis; puissance qu'ils eussent conservée toute entière, si les Français et les Anglais n'eussent pas été des rivaux aussi formidables.

Les Hollandais parvinrent à se mettre en possession de toutes les conquêtes des Portugais et

des Espagnols dans l'Océan des Indes, et par conséquent des îles Cerné et Mascarègne. L'amiral van Neck fut le premier qui descendit à l'île de Cerné, en 1598 : elle était inhabitée. Voici quelles furent les circonstances de cet établissement.

Les troupes de terre et de mer de la Hollande avaient éprouvé devant Bantam un échec qu'on brûloit de réparer. On mit sur pied des forces plus imposantes ; l'on passa une partie de l'hiver de 1597 à 1598 à faire les préparatifs nécessaires. La flotte fit voile du Texel le 1er mai 1600, sous le commandement de l'amiral Jacq. Cornélius van Neck. On a conservé les noms des vaisseaux : celui de l'amiral s'appelait *le Maurice ;* le second, commandé par Wybrand van Warwick, dont le nom acquit par la suite beaucoup de célébrité, s'appelait *l'Amsterdam ;* les six autres portaient les noms des six provinces de *Hollande, Zélande, Gueldres, Utrecht, Frise* et *Over-Yssel.*

Ce voyage n'offre autre chose que les détails ordinaires de navigation jusqu'au mois de novembre, où les vaisseaux ayant été séparés par une tempête violente à la vue du cap de Bonne-Espérance, cinq d'entr'eux furent jetés vers l'île de Madagascar ; ils doublèrent le cap Saint-Julien, et le 17, ils découvrirent l'île que les Portugais

avaient nommée Cerné. Les Hollandais, qui ne connaissaient cette île que de nom, mirent deux chaloupes à la mer pour aller la reconnaître et sonder le rivage. Une des chaloupes prit terre au port du sud-est, qui est à l'abri des vents, et qui leur parut pouvoir contenir cinquante vaisseaux, ayant un excellent fond. Ces marins rapportèrent le soir plusieurs gros oiseaux, avec un grand nombre de petits qui s'étaient laissé prendre à la main ; ils avaient aussi découvert un ruisseau d'eau douce qui coulait des montagnes; et d'après le compte qu'ils rendirent de ce qu'ils avaient vu, l'île promettait des rafraîchissements en abondance.

Cependant l'amiral van Warwick ne sachant pas encore qu'elle était inhabitée, et n'ayant pas le temps, à cause du grand nombre de malades qu'il avait à bord, de tenter aucune découverte, fit débarquer dans la journée du 20 un détachement nombreux, auquel il fit prendre une position avantageuse qui devait les mettre à l'abri d'une attaque imprévue. Pendant plusieurs jours de suite il envoya des chaloupes pour examiner les autres parties de l'île, et s'assurer s'il y avait des habitants. Ces détachements ne rencontrèrent que des hôtes fort pacifiques, un très grand nombre d'oiseaux, qui connaissaient si peu le

danger, qu'ils ne faisaient aucun mouvement pour éviter ceux qui les prenaient. Ils trouvèrent aussi de grands bosquets remplis de cocotiers, et en parcourant le rivage, ils découvrirent environ trois quintaux de cire sur laquelle on remarquait des caractères grecs.

Auprès de cet endroit ils aperçurent un pont volant, une barre de cabestan, et une grande vergue: restes sans doute de quelque malheureux navire enseveli dans les flots. Ils ne rencontrèrent aucune trace de créature humaine, ni aucun quadrupède. Après avoir rendu grâces à Dieu de les avoir fait aborder dans un port aussi beau et aussi sûr pour leurs navires, l'amiral nomma cette île Maurice, en l'honneur du prince d'Orange, qui était alors le stathouder, ou chef des Provinces-Unies.

De très hautes montagnes se présentaient de tous côtés; elles étaient garnies d'arbres de la plus belle verdure, et leurs sommités étaient souvent enveloppées de nuages qui les dérobaient à l'œil. Le sol était pierreux et entièrement couvert de bois si épais, qu'il était impossible de s'y frayer un passage: on y rencontrait en général des arbres noirs comme le plus beau bois d'ébène; d'autres d'une couleur rouge très vive, ou d'un jaune foncé qui ressemblait à de la cire. Les Hollandais empor-

tèrent des échantillons de ces différents arbres à Amsterdam, où l'on admira leur beauté. Le palmier, qu'ils trouvèrent en grand nombre, leur offrit un rafraichissement salutaire ; sa moelle avait le goût du navet. La quantité extraordinaire de bois qui se rencontrait partout, mit les matelots à même de construire des cabanes commodes, et la prompte guérison des malades prouva la salubrité de l'air. La mer abondait d'une telle quantité de poissons, que d'un coup de filet on en prenait mille livres pesant. On prit un jour une raie d'une telle grosseur qu'elle put fournir deux repas à l'équipage d'un vaisseau ; et les tortues étaient si grandes, qu'une de leurs écailles couvrait six hommes assis.

Les tourterelles n'étaient pas moins nombreuses : les matelots en rapportèrent de l'intérieur des bois jusqu'à cent cinquante dans un après-midi. Les hérons étaient sauvages, et lorsqu'on les poursuivait ils se perchaient sur les arbres, puis ils disparaissaient tout-à-fait. Les matelots ne virent que très peu d'oies, mais les perroquets verts y étaient innombrables : ils trouvèrent un oiseau fort extraordinaire, qui pouvait être de la grosseur d'un cigne, et dont la tête était énorme, ayant une peau pendante, en forme de capuchon, trois à quatre plumes noires

lui servaient d'ailes, et autant de couleur grisâtre, frisées à leur extrémité, composaient sa queue; chaque partie, excepté la poitrine, était si dure, si coriace, que les Hollandais le nommèrent walg vogels, ou volaille dégoûtante (1); d'ailleurs, l'abondance des tortues les rendirent fort difficiles pour les objets propres à leur nourriture.

Le commandant hollandais donna l'ordre de fixer à un arbre une planche sur laquelle seraient sculptées les armes de Hollande, de Zélande et d'Amsterdam, avec cette inscription en langue portugaise: *Christianos reformandos* (*Chrétiens réformés*); on fit aussi enclore de palissades un terrain d'environ quatre cents brasses de circonférence, dans lequel on fit semer et planter divers végétaux pour essayer le sol. On y laissa également des volailles, etc.; de manière que les navires qui pourraient par la suite s'arrêter dans cette île y trouvassent d'autres provisions que les productions indigènes.

On pouvait dès-lors considérer les Hollandais comme propriétaires de l'île Maurice. Mais il ne paraît pas qu'ils aient jamais occupé Masca-

---

(1) On croit que cet oiseau est le dronte, dont l'espèce est absolument perdue à l'Ile-de-France.

règne, qui ne leur offrait point de port assez sûr; ils n'avaient pas même formé en 1601 d'établissement dans l'île Maurice, par une circonstance dont nous allons parler, et qui est la plus ancienne que nous ayons pu recueillir sur cette île depuis la découverte des Portugais.

Le 12 août 1601, Hermansen prit le parti d'envoyer dans l'île Maurice pour y faire de l'eau et des provisions qui commençaient à lui manquer; il expédia en conséquence un yacht appelé *le Jeune Pigeon*, pour y faire des découvertes. Il se passa un mois avant qu'on eût aucune nouvelle de ce navire; il arriva enfin, rapportant avec lui un Français qui rendit le compte que voici de ses aventures:

« Il s'était embarqué en Angleterre quelques années auparavant, à bord d'un vaisseau qui fit voile, de compagnie avec deux autres, pour un voyage aux Indes. L'un de ces bâtiments se perdit, corps et biens, près du cap de Bonne-Espérance, et les équipages des deux qui restaient se trouvaient tellement réduits qu'on jugea à propos de brûler celui qui parut le moins bon. La maladie fit parmi eux les plus affreux ravages, au point qu'il ne resta pas un nombre suffisant de marins pour le service du vaisseau; il vint échouer sur la côte de Timor, près de Malaca, où tout l'é-

quipage mourut, à l'exception du Français, de quatre Anglais et de deux nègres. Ces malheureux naufragés trouvèrent cependant moyen de s'emparer d'une jonque (navire chinois), et formèrent l'étrange projet de retourner en Angleterre. Le commencement de leur voyage fut heureux; mais les nègres se voyant aussi éloignés de leur pays, avaient conspiré pour se mettre en possession du navire. Leur projet ayant été découvert, ils se précipitèrent dans la mer par désespoir, ou par crainte du châtiment dont ils étaient menacés.

Après avoir été le jouet de plusieurs tempêtes, le reste de l'équipage fut enfin jeté sur l'île Maurice; mais au moment où une intelligence parfaite était nécessaire à leur conservation, ces malheureux voyageurs ne purent jamais s'accorder. Après avoir passé huit jours sur cette île, le Français proposa d'y rester, jusqu'à ce qu'il plût au ciel de leur envoyer des secours; mais les Anglais voulurent qu'on se mît en mer, et résolurent de continuer le voyage. Ils exécutèrent leur dessein sans hésiter, et le Français était également déterminé à suivre le sien; ainsi ses camarades mirent à la voile et le laissèrent sur cette île déserte. Il y avait près de trois ans qu'il y était, s'y nourrissant de fruits et de chair de

tortues. Quant à sa force corporelle, il était aussi vigoureux qu'aucun des marins qui se trouvaient à bord des navires hollandais; mais il paraissait avoir perdu une partie de ses facultés intellectuelles: on s'en apercevait facilement, pour peu que la conversation fût suivie. Ses habits étaient en lambeaux; il fut trouvé dans un état de nudité presque absolu.

Il paraît qu'en l'an 1606, et depuis ce temps, les Hollandais ont visité l'Ile-de-France, mais rien ne prouve qu'ils aient réellement commencé à y former d'établissement avant l'an 1644; et sur cela on ne peut guère s'en rapporter qu'aux renseignements fournis par le voyage de l'amiral Matclief, qui relâcha à cette île le 1er janvier 1606, où il trouva l'amiral Vander-Nagen, qui avait, depuis quelques semaines, fait voile de Bantam. Alors l'île Mascarenhas avait été abandonnée par les Hollandais. Le premier navigateur qu'on nous a dit avoir visité cette île, depuis la période précédente, fut le capitaine Castleton, qui commandait un navire anglais nommé *la Perle*, et qui y relâcha l'an 1613. Il paraît qu'alors le pays était inhabité.

Quoiqu'il soit difficile de désigner quels sont ceux qui y formèrent les premiers établissements, on croit généralement que ce furent quelques

pirates qui ont infesté les mers des Indes dans le seizième siècle.

On trouve aussi dans la Collection des Voyages entrepris par les Hollandais, que Guillaume Isbrantsz Bontekoe, marin distingué, commandant le navire *le New-Hoorn*, fut envoyé aux Indes en 1618, pour des objets de commerce; qu'il fit voile du Texel le 28 décembre, et que le 5 janvier suivant il fut accueilli par une affreuse tempête qui dura dix-neuf jours; que ce ne fut que le vingtième que le vent fut assez modéré pour permettre à l'équipage de mettre le navire en état de continuer le voyage : les compagnons de Bontekoe furent aidés par deux navires hollandais d'Amsterdam, qu'ils rencontrèrent au moment où ils éprouvaient les plus grandes difficultés par les avaries que la tempête avait faites sur leur bord. *Le New-Hoorn* fut bientôt séparé d'eux, mais ils le rejoignirent au large des îles du cap Vert. De ce point, ils convinrent de passer la ligne ensemble; ils effectuèrent ce trajet après un calme de plusieurs semaines; et, pour surcroît de difficultés et de périls, avec un équipage malade et découragé.

Le capitaine Bontekoe arriva enfin au large du cap Mascarenhas, par sept brasses d'eau. Quoique cette situation ne fût pas tout-à-fait sans dangers,

vu la proximité de la côte, l'on jugea à propos d'y mouiller. Bientôt après les malades voulurent descendre à terre, mais ils en furent empêchés par les brisants. On prit le parti d'envoyer dans la chaloupe des hommes pour examiner l'île. L'embarcation revint avec une grande quantité de tourterelles : cette découverte augmenta le desir des malades de l'équipage d'aller à terre; ce que l'on effectua ensuite, avec toutes les commodités que le commandant put leur procurer. Ils trouvèrent une très grande quantité de pigeons qui se laissaient prendre sans résistance. L'on trouva sur l'île de très gros oiseaux qu'ils nommèrent géants, espèce qui ne fait qu'une avec le solitaire : c'est le dodo, ou le dronte de Buffon. On y prenait facilement les tortues; et les malades, au nombre de quarante, trouvèrent une grande abondance de rafraîchissements, ce qui leur donna l'espoir de se rétablir promptement. Mais le mouillage parut si mauvais au commandant, qu'il se décida d'aller lui-même dans la chaloupe pour tâcher d'en découvrir un meilleur.

A cinq milles du navire il trouva une baie avec un fond de sable, à une petite distance de la terre; il découvrit un lac dont l'eau était saumâtre; il aperçut une grande quantité d'oies, de pigeons, de perroquets de couleur grise, et une foule

d'autres oiseaux. On prit vingt-cinq tourterelles sous un seul arbre; elles étaient si grasses qu'à peine pouvaient-elles marcher. S'il arrivait que le commandant attrapât quelqu'oiseau, et qu'il lui fit assez de mal pour qu'il vînt à crier, tout aussitôt ceux de son espèce volaient autour de lui pour le défendre, et se laissaient prendre à leur tour.

Ayant examiné la baie, il alla en rendre compte aux malades restés à terre; ils se rembarquèrent avec plaisir, et le navire vint mouiller par sept brasses d'eau. Il fut permis à des détachements de l'équipage d'aller à terre pour faire la recherche de quelques rafraîchissements, tandis que d'autres étaient occupés à pêcher dans le lac, où ils prirent des carpes, et une espèce de saumon qu'ils trouvèrent d'un goût délicieux. Ils prirent aussi une espèce d'oiseau que les Hollandais nommèrent dod-aërs: il a de très petites ailes, et est extrêmement gras. Ils découvrirent enfin un ruisseau d'eau douce qui descendait des montagnes et tombait en belles cascades; son cours était agréablement bordé d'une multitude d'arbres. Ils firent la découverte d'une planche posée sur le rivage, sur laquelle on avait gravé une inscription portant que Adrien-Martin Blok, qui commandait une flotte de treize navires, avait perdu en

cet endroit, et à l'approche de cette terre, plusieurs canots avec leurs équipages. Bontekoe ne fait pas mention que les brisants fussent dangereux.

Comme l'île n'était point habitée, les matelots avaient la liberté de la parcourir et de s'amuser à pêcher, chasser et attraper des oiseaux. Avec des branches d'arbres ils fabriquèrent des broches pour faire rôtir les produits de leur chasse; en les arrosant avec de la graisse de tortue, ils en firent un excellent manger. Ils découvrirent une seconde rivière dans laquelle ils prirent en abondance des anguilles d'une grosseur démesurée et d'un très bon goût. Ils virent également des chèvres; mais ces animaux étaient si sauvages et fuyaient avec une telle vitesse, qu'ils ne purent jamais les atteindre; une seule se laissa approcher, mais elle était vieille, ses cornes étaient rongées de vers, et sa chair avait une odeur insupportable : il fut impossible d'en manger.

Au milieu d'une telle abondance de rafraîchissements, le plus grand nombre des matelots fut promptement guéri; il n'y en eut que sept qui restèrent à terre jusqu'au départ du navire; bientôt il se trouva abondamment pourvu de bonnes provisions du produit de l'île : on en fit saler et sécher une partie. Les oiseaux n'étaient

plus aussi familiers; les chasses trop fréquentes les avaient rendus plus défiants, plus sauvages: ils fuyaient la présence de l'homme armé pour leur destruction.

Bontekoe quitta cette île dans le dessein de toucher à l'île Maurice; mais son vaisseau ayant trop dérivé, il ne put l'apercevoir qu'à une distance au vent. Comme quelques hommes de son équipage n'étaient pas encore parfaitement guéris, il craignit que le voyage ne fût trop long pour aller jusqu'à Bantam ou jusqu'à Batavia. Le capitaine prit alors le parti de porter droit sur l'île Sainte-Marie, près de Madagascar, vis-à-vis la baie d'Antongil, où ils abordèrent du côté de l'est de l'île, par deux brasses d'eau.

Quoique les habitants fussent moins accoutumés à communiquer avec les Européens que ceux de la grande terre de Madagascar, ils vinrent à bord apporter des volailles, des citrons et un peu de riz; ils firent entendre par des signes qu'ils possédaient des vaches, des moutons et d'autres provisions. Ces peuples n'avaient pour tout vêtement qu'une petite pièce d'étoffe faite par eux, pour couvrir la ceinture; leur couleur était jaune noirâtre. Plusieurs matelots de l'équipage débarquèrent pour faire des marchés avec quelques sonnettes, des couteaux à manche de couleur,

et des grains de verre; ils se procurèrent des bestiaux, des moutons, des cochons, et des fruits, tels que des melons, etc. Les habitants portaient leur lait dans de grandes feuilles posées les unes sur les autres, et qui étaient arrangées de manière à pouvoir contenir des liquides, tout aussi bien que des vases de terre.

Les oranges et les citrons, qui étaient plus particulièrement nécessaires à la santé de l'équipage, étant rares en cet endroit, Bontekoe résolut d'aller à Madagascar dans une chaloupe armée, avec une pacotille d'articles qui le mettrait à même de revenir avec une quantité considérable de ces fruits, devenus si nécessaires. En conséquence, il entra dans une rivière, mais il ne put la remonter au-delà d'une lieue, s'étant trouvé arrêté par les branches d'arbres qui, des deux côtés, interceptaient la navigation et couvraient la surface du fleuve. Il ne vit aucune apparence de fruits ni d'habitations. Il retourna vers son vaisseau. Un jour après il fut plus heureux; en continuant ses recherches dans l'île, en face du lieu du mouillage, il trouva, dans une partie plus éloignée de la côte, une grande quantité d'oranges, de citrons, de bananes et de riz; de sorte que son équipage recouvra cette vigueur de santé dont il jouissait à son départ d'Europe. Les ha-

bitants de cette île étaient idolâtres; des têtes de taureaux élevées sur des perches étaient l'objet de leur culte et de leur adoration.

Le navire de Bontekoe étant réparé, il appareilla et quitta la côte de Madagascar pour aller au détroit de la Sonde; mais le bâtiment ayant pris feu en route, il sauta. Bontekoe fut jeté à la mer et sauvé par la chaloupe qui avait été mise à l'eau avec une partie de l'équipage un peu avant l'explosion. Tous ces hommes, avec leur brave capitaine, arrivèrent à Sumatra; de là ils allèrent à Batavia.

Depuis cette époque jusqu'en 1712, selon l'abbé Rochon, que les Hollandais évacuèrent l'Ile-de-France, nous n'avons que peu de renseignements sur cette colonie et son administration. Quant aux différents gouverneurs qui y ont été envoyés, nous n'avons pu obtenir que les noms qui suivent.

En 1648, van der Master était gouverneur de Maurice. Leguat dit, dans sa Relation, que M. Lamocius était gouverneur de Maurice lorsqu'il arriva à l'île Rodrigue, en 1690. Rodolphe Déodati de Genève, occupait cette place lorsque le même voyageur, de retour de l'île Rodrigue, fut détenu à l'île Maurice, de 1693 à 1696.

Quelques Français, fatigués de l'insalubrité de Madagascar, quittèrent cette île pour s'établir sur celle de Mascarenhas, dont l'air était excellent. Ceux qui, sous la direction de Flacourt, s'étaient établis dans la partie méridionale de Madagascar, ayant été attaqués par les naturels, vinrent avec lui s'établir à Mascarenhas dès le courant de 1657. Cette île n'avait aucun établissement formé, soit par les Portugais, soit par les Hollandais; elle était seulement fréquentée par des pirates et ces aventuriers de plusieurs nations, qui désolèrent si long-temps les mers de l'Inde.

Les Français amenèrent de Madagascar des femmes avec lesquelles ils se marièrent, faute de pouvoir s'en procurer de blanches. Flacourt prit possession de l'île au nom du Roi, arbora le pavillon français à la même place où avait flotté celui du Portugal, et lui donna le nom de Bourbon. Il laissa sur ce nouvel établissement quelques hommes et des femmes, et en remit le commandement à un nommé Payen (1). Ces nouveaux colons trouvèrent une terre fertile qu'ils cultivèrent avec ardeur. Dans ces premiers moments

(1) Il paraît qu'il retourna à Madagascar, puisque ce fut en 1661 qu'il fit brûler la belle contrée de Fanshère.

ils vécurent de poissons, de tortues, de riz, de patates et autres végétaux, s'étant absolument interdit l'usage de la viande de boucherie, afin de laisser multiplier les troupeaux; ils menèrent dans cette nouvelle patrie la vie la plus douce et la plus heureuse. La population de l'île fut encore augmentée par quelques pirates anglais conduits par Avery, England, Condon et Patisson, qui, après avoir amassé une grande fortune dans la mer Rouge, sur les côtes d'Arabie et de Perse, s'établirent dans cette île. Le roi de France leur pardonna. On a remarqué comme une chose vraiment étonnante, qu'un de ces aventuriers existait encore en 1763.

En 1664, les Français de Madagascar mirent leur projet de s'établir à Mascarenhas à exécution; ils eurent la sage prévoyance d'y transporter des moutons, des vaches et un jeune taureau.

Les habitants de cette île employèrent la canne à sucre à faire une liqueur fermentée. Les insulaires de Madagascar leur avaient appris à fabriquer cette boisson, qui est préférable au meilleur cidre, mais qui ne peut se garder plus de vingt-quatre heures après la fermentation. Les troupeaux prenaient toujours un grand accroissement, et lorsque les habitants de cette île eurent assuré leur subsistance par une bonne agriculture,

ils songèrent à établir une branche de commerce avec l'Europe. Ils firent venir, en 1718, de Moka et d'Ouden, de jeunes plants de café qui réussirent au-delà de leur espérance, et furent en peu d'années d'un excellent rapport. Enfin l'île devint pour la compagnie des Indes un riche comptoir, et plusieurs personnes de France vinrent s'y établir. Depuis cette époque, l'île de Bourbon (1) a fourni à l'île de France son excédant de blé, dont elle récolte une plus grande quantité ; elle cultive abondamment du riz et du maïs, qu'elle exporte également dans l'île voisine.

(1) Aujourd'hui l'île Bonaparte.

CHAPITRE VII.

Etablissement des Français à l'Ile-de-France. Administration de M. de la Bourdonnaye et de M. Poivre. Noms des gouverneurs et des intendants qui se sont succédés jusqu'à ce jour dans les deux îles.

La commodité que l'établissement du cap de Bonne-Espérance offrait aux Hollandais leur fit négliger l'île Maurice : ils finirent par abandonner tout-à-fait cette colonie en 1712, selon M. Rochon, ou en 1708, suivant un calendrier qui s'imprime dans les deux îles.

La population qui s'était déjà considérablement accrue dans l'île Bonaparte, fournit les moyens de profiter de l'abandon volontaire des Hollandais. Un petit nombre de Français furent débarqués dans l'île Maurice, sous le commandement de M. Dufresne, capitaine de vaisseau, qui lui donna le nom d'Ile-de-France. Cet évènement eut lieu le 15 janvier 1715 ; M. Prat était alors gouverneur de l'île Bonaparte.

La situation favorable de l'Ile-de-France, à trente lieues seulement de l'île Bonaparte, la commodité de ses deux ports, la fertilité de son sol, la salubrité de l'air, firent songer sérieusement à y fonder une colonie. En 1721, M. de Beauvilliers, gouverneur de l'île Bonaparte, y envoya le chevalier Garnier de Fougeray, capitaine du vaisseau *le Triton.* Celui-ci en prit possession le 23 septembre, au nom du roi de France, planta une perche de quarante pieds de hauteur, sur laquelle il arbora un drapeau blanc, et y plaça une inscription latine.

M. Noyon fut nommé gouverneur de la nouvelle colonie le 11 octobre même année, et n'y arriva qu'en janvier 1722. M. Dioré, lieutenant de l'île Bonaparte, commanda à l'Ile-de-France *ad interim :* on y établit un conseil colonial en 1725.

Le 28 août 1726, M. Dumas, qui résidait à l'île Bourbon, fut nommé gouverneur des deux îles; et le 26 octobre 1728, M. Maupin fut nommé gouverneur de l'Ile-de-France.

Ce fut en 1730 que le gouvernement français et la compagnie des Indes commencèrent à s'en occuper d'une manière particulière; ils envoyèrent des ingénieurs et d'autres personnes pour y former un établissement régulier; mais celui qui

rendit les plus grands services, le père, le fondateur et le législateur de la colonie, fut M. Mahé de la Bourdonnaye. Ce fut lui qu'on y envoya le premier en qualité de gouverneur général, en 1734. Le conseil supérieur fut établi à la même époque : cet homme célèbre arriva dans son gouvernement en 1735. Son nom est encore révéré dans les deux colonies, où j'ai vu en 1800 quelques vieillards qui m'en parlèrent avec reconnaissance; des larmes de joie coulaient de leurs yeux, toutes les fois que la conversation tombait sur ce sujet. M. de la Bourdonnaye signala le commencement de son administration par des travaux et des établissements utiles; c'est à lui seul que la colonie est redevable des ponts, des aqueducs, des hôpitaux militaires, des principaux magasins : en un mot, presque tout ce qui existe encore aujourd'hui de solide et de vraiment utile, est l'ouvrage de cet homme justement célèbre.

On sait, par ce qui a été dit précédemment, que les deux îles, et surtout celle Bonaparte, furent peuplées dans l'origine par quelques Français qui échappèrent au massacre du fort Dauphin dans l'île de Madagascar, et que plusieurs ouvriers de différentes nations, auxquels se joignirent une foule d'autres Européens, formèrent

alors la plus grande partie de sa population. Pour l'Ile-de-France, elle ne fut habitée que dans les années 1712 à 1720; et même à cette époque le nombre des personnes qui s'y établirent, fut si peu considérable jusqu'en 1730, que la compagnie des Indes était dans l'incertitude de savoir si elle la garderait, ou si elle l'abandonnerait totalement. Enfin, ces différentes îles eurent chacune leur destination particulière, l'une pour la culture du café, et l'autre pour la fourniture des rafraîchissements aux vaisseaux qui faisaient le commerce des Indes et de la Chine. Le sol de l'île Bonaparte ayant été reconnu propre à la culture du café, on en avait fait en 1718 les premières plantations.

Le projet une fois arrêté de faire fructifier ces deux îles, on s'occupa du sort des colons, on leur fit des avances en bestiaux et autres objets de provisions: on leur fournit aussi des esclaves, pour les mettre à même d'exploiter plus promptement et plus utilement; mais la compagnie fut trompée dans son attente par la manière irréfléchie avec laquelle ces avances furent faites à toutes sortes de gens, et sans s'informer s'ils avaient l'industrie et les talens nécessaires pour réussir.

Jusqu'au moment de l'arrivée de M. de la

Bourdonnaye, l'Ile-de-France avait été très onéreuse à la compagnie, qui, épuisée par les fournitures continuelles qu'elle avait faites, donna enfin des ordres précis au gouverneur, non-seulement de ne plus faire à l'avenir aucune avance aux habitants, mais aussi d'exiger le remboursement de toutes celles qu'on avait déjà faites. Ces ordres, aussi durs qu'hors de saison, aliénèrent tous les esprits. Mais ce ne fut pas la seule difficulté qu'eut à combattre M. de la Bourdonnaye pour l'exécution de sa commission : l'administration de la justice, de la police, du commerce, de même que le département militaire et celui de la marine, lui donnaient un travail plus pénible encore. Il trouva la justice administrée par des tribunaux dont l'un dépendait de l'autre : le conseil supérieur résidait alors à l'île Bonaparte.

Depuis l'arrivée du gouverneur, le roi donna des lettres-patentes qui conféraient un pouvoir égal au tribunal de l'Ile-de-France, pour tout ce qui concerne les lois criminelles.

A l'égard de l'administration générale, le tribunal du lieu où résidait le gouverneur devint le tribunal supérieur : ces changements produisirent des résultats avantageux ; et, pendant les onze années du gouvernement de M. de la

Bourdonnaye, il ne s'éleva qu'un seul procès dans toute l'Ile-de-France. En effet, par ses manières douces et affables, il possédait au suprême degré l'art de concilier les parties les plus divisées : aussi, depuis son arrivée dans l'île, on vit cesser ces disputes scandaleuses qui avaient trop souvent interrompu l'harmonie et la tranquillité de la colonie. La police était un objet non moins intéressant, celle surtout relative aux nègres marrons, qui dans leurs courses portaient le désordre et la désolation jusqu'au centre de l'île. M. de la Bourdonnaye, pour y parvenir, forma une espèce de maréchaussée, composée de nègres, contre les noirs vagabonds, qui furent promptement réduits: quant au commerce, on n'en avait pas la plus légère idée avant son arrivée. Il fut le premier qui planta la canne à sucre, et qui établit des manufactures de coton et d'indigo : ces productions trouvèrent des débouchés à Surate, à Moka, en Perse et en Europe.

Les sucreries que ce gouverneur avait établies dans l'Ile-de-France produisirent, en 1750, un revenu annuel de soixante mille livres pour la compagnie; ce qui à cette époque était très considérable, vu que l'île ne faisait que commencer à établir sa culture, et que la population n'était pas encore très nombreuse.

L'agriculture était également négligée, et telle était l'indolence des habitants, qu'ils ne surent point profiter des avantages du sol qui les eût amplement récompensés de leurs travaux. Le gouverneur, en homme habile, sut donner une nouvelle impulsion à leur caractère; il éveilla en eux un esprit d'activité, en faisant cultiver tous les grains nécessaires pour la subsistance des deux îles : ils n'eurent plus à craindre les disettes si fréquentes, et qui plusieurs fois avaient réduit les habitants à n'avoir d'autre ressource que la pêche, la chasse, les fruits et les racines que le sol produit. C'est dans cette intention qu'il introduisit, quoiqu'avec infiniment de peine, la culture du manioc, qu'il se procura du Brésil et de Saint-Yago; il fut obligé d'user de toute son autorité pour forcer les habitants à cultiver cette précieuse plante : une ordonnance enjoignait à chaque habitant de planter du manioc dans cinq cents pieds carrés de terrain, pour chaque esclave qu'il avait à son service.

Malgré l'évidence de tant d'avantages, la plupart des colons, attachés à leurs vieilles routines, et disposés à résister à l'autorité, employèrent tous les moyens possibles pour décréditer cette branche d'agriculture; plusieurs portèrent même l'entêtement jusqu'à détruire les plantations, en

les arrosant avec de l'eau bouillante ; mais l'expérience leur ayant enfin ouvert les yeux, cette culture s'est multipliée, et met actuellement la colonie à l'abri de toute inquiétude.

Outre le manioc, le gouverneur fit planter du blé qui a réussi au-delà de ses espérances, et qui a conservé une bonne qualité, de même que le maïs ou blé de Turquie. C'était déjà beaucoup d'avoir assuré l'existence des habitants, mais il fallait encore pourvoir à la défense et à la sûreté de la colonie. Nous avons dit qu'il la trouva sans magasins, sans fortifications et sans hôpitaux ; elle n'avait ni ouvriers, ni troupes, ni forces maritimes : tant de contrariétés qui eussent fait renoncer tout autre que lui à de si vastes conceptions, ne le découragèrent pas.

Lorsqu'il partit de France, on l'avait assuré qu'il trouverait dans la colonie plusieurs ingénieurs. A son arrivée il n'en trouva pas un seul: les disputes sans cesse renaissantes entre les membres des tribunaux et des conseils, les ayant forcés de quitter la colonie pour retourner en France, il se vit privé d'hommes qui lui eussent été très utiles. Tout le corps du génie consistait en un mulâtre, qui avait l'inspection de la bâtisse d'un chétif moulin à vent, à la construction duquel on avait déjà employé quatre ans; encore

n'était-il pas achevé; plus loin une petite maison pour l'ingénieur en chef, bâtie depuis peu de temps, formait alors tout ce qu'on pouvait appeler édifices publics.

A cette même époque l'île de Bonaparte présentait le même état d'abandon et de dénûment, joint à la plus mauvaise administration. N'ayant auprès de lui ni ingénieur ni architecte, M. de la Bourdonnaye fut obligé de remplir ces deux fonctions. Son génie fit face à tout, il forma des plans de fortification pour la défense de la place; ses projets bien conçus furent approuvés de la compagnie. Pour les mettre aussitôt à exécution, il s'occupa des moyens de former une grande quantité d'ouvriers de toute espèce, en mettant des nègres en apprentissage, sous le petit nombre de maîtres qu'il avait amenés avec lui. Il éprouva encore beaucoup de difficultés pour forcer les uns à s'instruire, et les autres à enseigner : enfin, à force de patience, il parvint à se procurer un nombre suffisant d'artisans; mais un autre obstacle se présenta aussitôt après, ce fut la disette des matériaux: il fallait abattre les arbres dans les forêts, il fallait aussi arracher les pierres des montagnes, et construire des chariots pour les conduire à leur destination.

A cette époque il n'y avait aucune espèce de route pratiquée dans l'intérieur, ni chevaux pour traîner les bois qu'on avait abattus. Il fallut donc s'occuper des chemins de communication ; il fallut aussi accoutumer des bœufs au joug ; et tous ces différents travaux devaient être faits par des hommes qui se refusaient à toute espèce d'occupation utile. Cependant M. de la Bourdonnaye employa tour-à-tour, selon les circonstances et les personnes, les voies de la douceur et de la sévérité : il parvint à construire plusieurs ouvrages considérables, dont on reconnaît aujourd'hui toute l'importance ; il vint à bout de réduire les prix de la plus grande partie des matériaux nécessaires, particulièrement celui du bois et de la chaux, etc.

Le seul hôpital qu'il y eût alors à l'Ile-de-France consistait en une grande cabane fermée avec des pieux ou des palissades, qui pouvait contenir à peu près trente lits. Il ordonna la construction d'un bâtiment plus vaste dans lequel on pût placer commodément quatre à cinq cents lits. Il se donna des peines inconcevables pour l'administration des hôpitaux, il sentit la nécessité de les visiter chaque jour ; et, malgré cette louable et pénible attention, il ne put les garantir des mauvais effets de la négligence et

de la friponnerie. Il construisit encore des arsenaux, des batteries, des fortifications, des casernes pour loger commodément l'officier et le soldat, des moulins, des quais, des bureaux, des boutiques et un aqueduc de trois cents toises de longueur, qui porte les eaux douces au port, dans les hôpitaux et sur le bord de la mer, pour la commodité des différents navires qui fréquentent la colonie, ou qui relâchent sur cette côte pour y faire de l'eau.

Le gouverneur mit autant d'activité dans tout ce qui avait rapport à la marine : avant lui les habitants ignoraient totalement la construction des vaisseaux, au point qu'ils étaient hors d'état de faire la moindre réparation à leurs bateaux de pêche, et ils étaient obligés d'avoir recours aux charpentiers des navires qui relâchaient dans le port. Il se hâta de profiter de tous les avantages que l'île pouvait offrir pour se procurer une marine; il encouragea les habitants à l'aider dans cette entreprise; et, avec leur secours, on parvint à abattre une grande quantité d'arbres dans les forêts : il les faisait tailler sur place dans les formes convenables aux constructions, de manière que dans l'espace de deux ans il se trouva avoir assez de bois préparé pour commencer les travaux.

En 1737, il fit des pontons pour caréner et décharger les vaisseaux : il inventa de nouvelles alléges pour porter l'eau, il construisit des canaux et de grandes chaloupes pour transporter les matériaux comme pour d'autres usages journaliers. Il inventa une machine par le moyen de laquelle on élève hors de l'eau les chaloupes et les canots, qui sont mis dans une position convenable pour être promptement réparés avec très peu de frais. Un navire fut bouché de ses voies d'eau, nettoyé, réparé et mis à flot dans l'espace d'une heure; c'est encore lui qui fit les cure-môles pour nettoyer le port. Il entreprit de construire un brick, qui devint un excellent navire. L'année suivante il en construisit deux autres, et mit sur les chantiers un vaisseau de cinq cents tonneaux. En un mot, par sa persévérance, son adresse et son activité, il est parvenu à rendre le port extrêmement commode et favorable pour les vaisseaux du gouvernement et de la compagnie : on peut actuellement y construire et réparer les bâtiments aussi bien et aussi commodément que dans tout autre port de l'Etat.

Avant lui, les capitaines des vaisseaux de la compagnie s'étaient arrogé une sorte d'indépendance qui ne s'accordait nullement avec le bon ordre et l'avantage du service; ils ne purent même

pas dissimuler leur mécontentement d'être commandés par un homme qui naguère était leur camarade : ils furent jaloux de la croix de Saint-Louis, dont le Roi l'avait décoré. Le service avait beaucoup à souffrir de ce mécontentement, et M. de la Bourdonnaye se trouva dans une position très embarrassante : elle exigeait de la fermeté sans exclure les moyens conciliatoires. Quoique les officiers de la compagnie n'osassent s'opposer à ses règlements dont ils ne pouvaient sans injustice méconnaître la nécessité, ils nourrirent contre lui un ressentiment secret.

Dans la première année de son gouvernement, il lui fut impossible, malgré tous ses efforts, de fournir aux vaisseaux de la compagnie leurs rations complètes de viande. Les capitaines ne se permirent aucune observation, qui aurait d'ailleurs été déplacée; ils parurent même, en prenant congé de lui, très satisfaits de ce qu'il faisait pour le bien général. Mais ces mêmes hommes ne furent pas plus tôt arrivés en France, qu'ils portèrent des plaintes contre lui, en l'accusant d'avoir négligé de leur fournir les provisions nécessaires pour leur voyage de retour.

M. la Bourdonnaye ne fut pas long-temps à s'apercevoir que ces faux rapports avaient été reçus avec un degré de croyance qu'ils ne méri-

taient pas. La mort de son épouse l'obligea de retourner en France : à son arrivée, il trouva les esprits prévenus contre lui, sans qu'il pût soupçonner quels ennemis secrets avaient répandu ces mauvaises impressions. Ce n'était pas seulement le ministre et la compagnie qu'il trouva irrités, mais aussi tout le public. Il s'en plaignit au cardinal de Fleury, lui parla dans les termes les plus énergiques de sa fidélité au Roi, de son zèle pour la compagnie, et demanda la permission de se justifier contre ces accusations ténébreuses; déclarant qu'il était prêt à indemniser au centuple toute personne qui pourrait prouver qu'il lui avait fait le moindre tort ou la plus légère injustice. Il s'adressa également au comte de Maurepas et à M. Orry, contrôleur-général. Ce dernier lui promit qu'on ferait un examen très scrupuleux des accusations portées contre lui.

Il parut alors dans le public un écrit qui contenait des déclamations amères sur sa conduite, comme gouverneur des îles de France et de Bonaparte. Fort de sa droiture, et méprisant l'auteur des calomnies, il n'y répondit point d'abord; mais il reconnut par la suite qu'il était nécessaire d'arrêter le cours de telles injures : il le fit complétement par la publication d'un mé-

moire justificatif. Non-seulement le public reprit des opinions plus favorables, mais les ministres eux-mêmes lui témoignèrent toute leur satisfaction. Dans quelques membres de la compagnie il découvrit des ennemis secrets : cette circonstance l'affligea infiniment, et lui fit craindre que la ligue formée contre lui, et dont les intérêts étaient si contraires au bien général, ne vînt apporter quelques entraves à ses projets. Toutes ces intrigues le déterminèrent à quitter sa place et à donner sa démission; mais les ministres s'y opposèrent fortement.

Malgré toutes ces preuves de considération, il persistait à vouloir se retirer, lorsque les préparatifs qu'on faisait dans les ports de France annoncèrent une rupture prochaine avec l'Angleterre et la Hollande. Il forma alors le plan d'armer un certain nombre de vaisseaux pour attaquer le commerce de ces deux nations ennemies : tous ses amis en conçurent une idée si avantageuse, que pour en faciliter l'exécution ils proposèrent de faire l'avance de cinq millions, à condition qu'il serait intéressé pour un dixième dans l'armement. Cette proposition ne fut pas plus tôt faite, qu'il se rendit à Fontainebleau pour communiquer son plan de campagne au comte de Maurepas, et lui demander la permission de

mettre le plus promptement possible à exécution des projets aussi louables.

M. de la Bourdonnaye devait équiper six vaisseaux et deux frégates, faire voile pour l'Inde, et y attaquer le commerce de l'Angleterre et ses colonies : il s'engageait d'employer au service de la compagnie tout le produit de ses prises ; ce qui la dispenserait d'envoyer des espèces hors du royaume. Il devait déposer dans la mer du sud les marchandises dont il pourrait se trouver en possession ; aller à la Chine ; y changer contre de l'or tout l'argent que ses cargaisons auraient produit ; relâcher aux îles de France et de Bonaparte ; fournir à la compagnie tous les fonds dont elle pourrait avoir besoin, et rapporter le reste en France.

Ce projet fut approuvé des ministres ; il eut ordre d'exécuter pour la compagnie le plan qu'il avait formé pour lui-même, avec l'assurance que le Roi aurait soin de lui et de sa fortune. Malgré toutes ces marques de faveur, il prévoyait que la compagnie, qui n'avait point été consultée, y apporterait des entraves, et mettrait beaucoup de lenteur aux opérations de l'armement. En effet, la compagnie représenta l'expédition proposée, comme nuisible à ses intérêts. Elle parvint à indisposer le public contre le pro-

jet et contre son auteur. M. de la Bourdonnaye supplia le ministre de le congédier du service et d'employer quelqu'autre personne plus propre que lui à se concilier la confiance de la compagnie. Toutes ses remontrances furent inutiles : on lui enjoignit d'obéir aux ordres du Roi. M. Orry, contrôleur de la marine, entreprit de dissiper ses alarmes, en faisant déclarer en sa présence par les directeurs de la compagnie, qu'ils lui fourniraient tous les secours et l'appui qui étaient en leur pouvoir.

Il partit de Paris en février 1741, avec le brevet de capitaine de frégate, et un brevet particulier pour commander *le Mars*, un des vaisseaux du Roi. Il relâcha à l'île Grande sur la côte du Brésil; il y exerça ses troupes, et en repartit après vingt-deux jours de relâche. Il avait avec lui trois gros vaisseaux : il arriva à l'Ile-de-France le 14 août 1741, où il apprit que les Marattes menaçant Pondichéry, les îles de France et de Bonaparte, y avaient envoyé leurs garnisons. Il mit ces deux colonies en état de défense, y fit établir quelques forts de plus, ordonna que les habitants fissent l'exercice, leur assigna leurs postes respectifs, les lieux de rendez-vous, et enjoignit à chacun de s'y rendre à la première alarme; enfin, il donna ordre que le premier

navire qui arriverait fût envoyé à Goa pour chercher des vivres.

Ayant ainsi fait toutes ses dispositions, il partit le 22 août avec toute son escadre, et arriva à Pondichéry le 30 septembre : il trouva la place en état de défense. M. Dumas, gouverneur, avait trouvé moyen d'empêcher les Marattes d'en entreprendre le siége. Le comptoir de Mahé fut exposé à de grands dangers, ayant été bloqué pendant dix-huit mois par les gens du pays. M. de la Bourdonnaye fit aussitôt voile pour aller de Pondichéry à Mahé : pendant tout son voyage il exerça ses forces, qui n'étaient en partie composées que de novices sans discipline, et qui devinrent sous ses ordres de très bons soldats.

Les noirs étaient campés devant Mahé, et avaient résolu de faire une attaque le jour suivant, lorsque M. de la Bourdonnaye arriva avec deux vaisseaux. Le débarquement de toutes les troupes mit obstacle à leur dessein : comme il n'y avait pas de proportion entre le nombre des ennemis et la poignée d'hommes qu'il commandait, il ne voulut pas risquer un engagement général ; il opposa l'ordre et la tactique à des hommes qui ne connaissaient d'autre valeur que l'impétuosité du moment. Il commença par ou-

vrir une tranchée vis-à-vis une des batteries de l'ennemi, qui incommodait beaucoup la ville. Les ouvrages étant très avancés, il rencontra un terrain marécageux qui l'empêcha d'aller plus loin; il fut obligé de tracer une parallèle pour y loger un corps de troupes destiné à soutenir la tête de l'ouvrage. Dès qu'il lui fut arrivé un vaisseau, il fit passer toutes les troupes dans les tranchées afin de les accoutumer au feu. Tous ses préparatifs terminés, il fit une attaque générale : l'ennemi ne put soutenir le choc, il prit la fuite ayant perdu cinq cents hommes, laissant les Français maîtres de leur poste et de leurs retranchements avec huit pièces de canon. La paix fut conclue en février 1742, et M. de la Bourdonnaye revint à l'Ile-de-France.

Le cardinal de Fleury le félicita de ses services de la part du Roi, qui donna ordre de lui expédier des lettres de noblesse. Après avoir remis son escadre en bon état, il reçut l'ordre positif de la compagnie de désarmer et de renvoyer ses vaisseaux en France, même sur leur lest, plutôt que d'en garder un seul. M. de la Bourdonnaye, humilié de se voir privé des moyens de se signaler au moment où il était le plus nécessaire de prendre une attitude imposante, ne concevait pas les motifs de la compagnie; il fal-

lut cependant obéir. Le gouvernement se repentit de cette mesure : le commandant, ne pouvant rien entreprendre, demanda au ministre la permission de retourner en France ; elle lui fut refusée. On lui dit qu'un homme de son mérite était nécessaire aux colonies, que ses connaissances locales de l'Inde, son activité dans toutes les circonstances, et son intégrité au-dessus de tout éloge, le rendaient précieux pour soutenir les intérêts de son pays, dans cette partie du monde.

M. de la Bourdonnaye, forcé de rester dans son gouvernement, et voyant qu'il fallait renoncer à toute spéculation militaire, s'occupa exclusivement de la prospérité intérieure de la colonie ; il donna plus de développements aux établissements utiles pour les sucreries, l'indigoterie et le coton, qu'il avait commencés à ses frais, et qui avaient parfaitement répondu à son attente. Ce fut au milieu de ces occupations qu'il reçut d'Europe, le 11 septembre 1744, la nouvelle de la déclaration de guerre de la France contre l'Angleterre.

M. de la Bourdonnaye fit ses préparatifs de départ, quoique le nombre de ses vaisseaux fût bien inférieur, qu'ils fussent plus faiblement armés que ceux des ennemis, et qu'il manquât d'hommes

ayant l'expérience convenable. Il se rendit à Madagascar pour compléter son chargement en vivres dont il manquait également, parce que les deux îles de France et de Bonaparte avaient éprouvé une grande sécheresse qui nuisit beaucoup à la récolte ordinaire.

La flotte française essuya, sur la côte de Madagascar, une violente tempête, dont elle eut beaucoup à souffrir. M. de la Bourdonnaye parvint à réparer et à remplacer les mâts rompus et les manœuvres brisées. Il partit ensuite pour aller à la rencontre de l'ennemi, auquel il livra sur la côte de l'Inde un combat honorable pour la flotte française, quoiqu'avec des forces bien inférieures. Il partit aussitôt pour attaquer et prendre la ville et les forts de Madras, sur la côte de Coromandel. Les Anglais furent contraints à capituler, et à payer de fortes contributions.

Sans nous étendre au-delà de notre sujet, il suffira de rappeler au lecteur quel fut le résultat d'une expédition si brillante ; tout le monde connaît ces querelles si funestes, qui s'élevèrent entre Dupleix et de la Bourdonnaye, deux hommes d'un rare mérite, mais qui malheureusement ne purent s'accorder. M. de la Bourdonnaye revint à l'Ile-de-France avec le

célèbre M. Poivre, qu'il trouva à Pondichéry, et ils continuèrent leur voyage ensemble jusqu'en Europe. M. de la Bourdonnaye, malgré tous ses services, succomba cette fois à la fureur de ses ennemis ; il fut mis à la Bastille.

Si M. de la Bourdonnaye mérita des éloges pour les éminents services qu'il rendit à sa patrie et aux deux colonies des îles de France et de Bourbon ; si ses talents, mieux appréciés aujourd'hui, méritent à sa mémoire un juste tribut d'hommage et de reconnaissance, M. Poivre vint à son tour commander la plus vive admiration par son mérite personnel et par tout le bien qu'il fit en enrichissant la colonie des productions les plus rares et les plus précieuses de l'Asie. Ces deux administrateurs ont signalé tout le temps qu'a duré leurs fonctions par les opérations les plus utiles comme les plus honorables.

M. Poivre se destina, très jeune encore, à servir ses semblables ; il fut admis dans la congrégation des Missions étrangères, et fut envoyé par cette compagnie dans la Chine : il en parcourut plusieurs contrées en observateur habile, et fit une attention toute particulière à l'agriculture de ce pays. A son retour en Europe, le bâtiment qu'il montait fut attaqué par un vaisseau de guerre

anglais; M. Poivre eut un bras emporté en combattant : cet accident l'obligea de renoncer à l'état ecclésiastique. La compagnie française des Indes, instruite de son mérite, fixa ses vues sur lui, et le fit choisir, en 1749, pour aller, sous prétexte de relations commerciales, à la Cochinchine, où il se procura, dans l'intention de les naturaliser à l'Ile-de-France, le poivrier, le cannellier (1), plusieurs arbres de bois de teinture, ceux qui donnent des résines et du vernis, diverses sortes d'arbres fruitiers et le riz sec, que l'on cultive à la Cochinchine sur les montagnes, et qui n'a besoin pour croître que d'une chaleur modérée. Mais, soit ignorance, soit mauvaise volonté, la culture en fut négligée, abandonnée à l'indifférence des noirs, qui l'arrosèrent comme

(1) Le cannellier de ce pays dont l'écorce est sans parfum. « Il fut trompé par les Cochinchinois ; il » croyoit avoir le cannellier dit *bois-de-sucre*, dont » l'écorce, si estimée à la Chine, est très supérieure en » qualité à celle de Ceylan. Il apporta aussi du riz » vivace dit *riz-pérenne*, et du riz sec de ce pays, au- » quel on a substitué dans nos îles le varclan, espèce » de riz sec cultivé à Madagascar, sur les montagnes. » Quant au riz vivace, on ne le cultive pas : il s'est » conservé aux Pamplemousses, dans les endroits » aqueux, car il prospère dans l'eau. » (COSSIGNY, vol. I.)

le riz ordinaire. Ce bienfait de M. Poivre était inappréciable, puisqu'il serait possible de cultiver cette espèce de riz dans nos provinces méridionales de la France. Sans combats, cette belle et utile conquête, dont on n'a pas su profiter, cette nouvelle production, eût dédommagé la France des pertes qu'elle avait faites alors par le mauvais succès de ses opérations mal combinées.

La compagnie des Indes envoya M. Poivre à Manille, avec une mission secrète : il rapporta de ce voyage quelques plants de muscadier, garnis de leurs racines.

A son retour, M. Poivre trouva les membres de la compagnie entièrement divisés. Il n'en fut point découragé ; mais ces affligeants débats entravèrent toutes les spéculations qu'il projetait depuis long-temps pour l'intérêt de la France ; toute son ambition était de l'enrichir des plus précieuses sources de l'opulence de la compagnie des Indes de Hollande, en se procurant les épiceries fines et le géroflier.

M. de Lozier-Bouvet, homme instruit et grand marin, commandant alors par *interim*, seconda de tout son pouvoir les vues de M. Poivre, et lui donna, en 1754, la petite frégate nommée *la Colombe*, de cent soixante tonneaux, pour

aller chercher les épiceries à travers des mers infestées de pirates. Après mille dangers, il fut de retour à l'Ile-de-France en 1755, et remit au conseil supérieur les précieux trésors qu'il avait apportés, et qui furent reconnus pour des épiceries fines; son génie et son ame ardente pour le service de sa patrie, ne se relâchèrent pas d'un seul instant : il rapporta, en outre, de son voyage des observations utiles sur les moussons de ces mers. Toutes ces plantes furent déposées au Réduit, maison de campagne des gouverneurs (1).

M. Poivre revint en Europe avec d'excellens Mémoires sur les procédés des Indiens pour la

(1) En 1767 on donna au chevalier Grenier le commandement de la corvette *l'Heure du Berger*, qui était au service du roi, destinée pour les îles de France et de Bonaparte. Il forma le projet de faire des découvertes de la plus grande importance pour la navigation de ces mers; en conséquence il s'associa l'abbé Rochon, membre de l'académie des sciences, pour la partie astronomique. Le ministre favorisa ses vues, et par sa protection il fut assisté par le chevalier Desroches, commandant des îles de France et de Bonaparte, et par M. Poivre, commissaire-général, qui joignit le navire *le Vert galant*, commandé par M. La Fontaine: son voyage aux Indes, ainsi que son retour, produisirent plusieurs découvertes utiles.

peinture des toiles connues sous le nom de Perse, et sur la fabrication de la porcelaine des Chinois, de même que sur la manière de préparer les soies de Nankin, etc. Il rapporta dans sa patrie de grandes connaissances et une fortune médiocre. M. Bertin (1), auquel nous devons l'établissement de sociétés d'agriculture, des écoles vétérinaires, et beaucoup de recherches sur la Chine, sachant apprécier le service de M. Poivre, obtint pour lui du Roi une gratification de 25,000 liv.

M. le duc de Choiseul, non moins équitable, connaissant son rare mérite, le nomma, en 1766, intendant des îles de France et de Bonaparte. Habile administrateur, M. Poivre encouragea les habitants de ces îles à porter toute leur attention vers la culture. Il fit venir de Madagascar des moutons et des bœufs, pour les deux colonies. Il fit cultiver le rima ou arbre à pain des îles de la Société. Il surmonta tous les obstacles pour augmenter sa collection d'épiceries fines. Il parvint à introduire, dans les colonies confiées à ses soins, la muscade, la cannelle, le poivre et le gérofle qui y prospèrent aujourd'hui, et qui fourniraient à la France bien au-delà de sa con-

(1) M. Bertin, contrôleur-général.

sommation. L'île de Bonaparte récolte actuellement quatre cents milliers de gérofle, reconnu en Asie pour être supérieur à celui des Moluques: les Indiens le recherchent de préférence à ce dernier.

C'est à M. Poivre que l'île est redevable de l'ampalis, ou mûrier à gros fruit de Madagascar; de l'arbre à huile essentielle de rose, de l'arbre à suif, du thé de la Chine, du bois de Campêche, du bois immortel ou nourou cougé, du cannellier de Ceylan et de la Cochinchine, des variétés du cocotier, du dattier, du manguier, de l'arbre des quatre épices, du chêne, du sapin, de la vigne, du pommier, du pêcher d'Europe, de l'avocat des Antilles, du mabolo des Philippines, du sagoutier des Moluques, du savonnier de la Chine, du maran d'Yolo, du mahé ou arbre de mâture, du mangoustan, fruit réputé le meilleur du monde, etc.

Les soins de l'administration ne le détournèrent pas un seul instant de ses projets d'augmenter les richesses de la colonie; il reprit la suite de ses anciens travaux. Le nommé Provost, écrivain des vaisseaux de la compagnie des Indes, qui parlait la langue malaise, et avait été instruit par M. Poivre, fut expédié, en 1769, sur la corvette *le Vigilant*, commandée par M. Trémignon,

accompagnée du bateau *l'Etoile du Matin*, commandé par M. d'Etcheveri, lieutenant de frégate : l'expédition remplit sa mission, et eut le bonheur d'échapper à la surveillance des agents hollandais, qui défendent à toute autre nation l'approche des lieux où croissent les précieux végétaux. Elle fut de retour à l'Ile-de-France le 24 juin 1770. M. Poivre, encouragé par les succès, renvoya, en 1771, Provost aux Moluques, sur la flûte *l'Ile-de-France*, aux ordres de M. Coëtivi, accompagnée de la corvette *le Nécessaire*, commandée par M. Cordé. Ils rapportèrent de Gebi, une quantité plus considérable de plants et de graines de géroflier et de muscadier : ils furent de retour le 4 juin 1772.

L'administration et le commandant, M. Desroches, déclarèrent, par un acte du conseil, coupable de trahison quiconque importerait dans une autre colonie quelques plants d'arbres à épicerie ; mais M. Poivre, animé du zèle le plus louable, desirait que toutes les colonies françaises profitassent également de ses nobles travaux ; il fit révoquer cet acte extravagant de la part du conseil de l'Ile-de-France, et contraire à tous les principes. Sur sa prière et ses observations, le duc de Praslin permit qu'on exportât de ces précieux plants dans l'île de Bonaparte

et à la Guyanne française. Ils ont parfaitement réussi dans l'une et l'autre colonie, et la France s'est trouvée affranchie du tribut qu'elle payait à la nation Batave.

M. Poivre acheta de la compagnie le jardin de Montplaisir, où il déposa le fruit de ses conquêtes; il l'enrichit encore de tout ce que le jardin du Réduit et l'île entière possédaient; il prenait un plaisir infini à son embellissement : tous les voyageurs étaient sollicités par lui d'apporter quelques productions nouvelles. On peut donc considérer M. Poivre comme le fondateur de cet établissement; il le céda au Roi pour le même prix qu'il l'avait acheté, quoiqu'il y eût fait des travaux considérables. C'est actuellement un séjour délicieux, confié aux soins de son respectable ami, M. Ceré.

M. Poivre retint auprès de lui le célèbre Commerson, qui revenait de faire le tour du monde avec M. de Bougainville; ils enseignèrent aux habitants le grand art d'employer utilement les richesses de leur territoire. Commerson mourut à l'Ile-de-France quelque temps après le départ de son ami. M. Poivre fit tous ses efforts pour cultiver le riz, et pour lui donner la qualité du riz sec de la Cochinchine; mais il ne put y réussir entièrement. Il proposa d'envoyer chercher

le véritable, qui serait devenu pour la colonie une source d'abondance intarissable; mais son projet ne fut point écouté; il rencontra une multitude d'obstacles de la part des hommes en place: il contrariait trop les intérêts de quelques particuliers, auxquels il fallut sacrifier le bien général.

M. Poivre fit un règlement en faveur des noirs, et défendit qu'on leur fît porter une charge trop forte. Ce fardeau fut déterminé, pour un nègre, à soixante livres, et pour une négresse à cinquante. Il trouva le Port-Louis à peu près encombré, les montagnes qui bordent ce port dégarnies de leurs beaux arbres, et les magasins impraticables. Les vaisseaux ne pouvaient être à l'abri des insultes de l'ennemi; le bassin était presque comblé; la colonie se trouvait privée d'un port de sûreté. M. Poivre entreprit de rendre à ce port tous ses avantages. MM. de Tromelin, habile capitaine de vaisseau, et Cossigny, ingénieur en chef de la colonie, lui en offrirent les moyens. M. Tromelin forma le projet d'un nouveau port, qu'il sut préserver des attérissements, par des canaux, des digues et des jetées, qui donnèrent une direction aux eaux des torrents formés dans la saison des pluies. Des bois noirs, espèce d'acacias apportés de

l'Inde par M. de Cossigny, furent choisis, parmi tous ceux dont on fit l'essai, pour être plantés sur les montagnes qui entourent le port, et les garantir des éboulements. Ils ont encore été détruits faute de prévoyance, et parce qu'on n'a point surveillé les noirs qui vont les couper pour l'usage de la cuisine.

M. de Tromelin est parvenu à briser une énorme roche de corail ou madrépores, qui se trouvait à l'entrée du nouveau port. Cet utile travail fut interrompu, mais repris ensuite. Le port peut contenir un grand nombre de vaisseaux et de frégates; et, lorsqu'il sera terminé, il pourra donner un sûr asile à douze vaisseaux de guerre et à un grand nombre de frégates armées, qui ne seront pas même aperçus du large par les croiseurs.

M. Poivre ne se contenta point de ces utiles travaux; sa bienveillante sollicitude ne se bornait pas aux objets soumis à son administration, il était pénétré de l'importance d'avoir des connaissances exactes sur le gisement d'un nombre infini d'îles et d'écueils qui obstruent les mers entre l'Inde et l'Ile-de-France. Il avait engagé l'abbé Rochon, de l'Académie des Sciences, et actuellement de l'Institut de France, à l'accompagner. Ce savant devait partir sur le vaisseau

de M. Marion. Quelques difficultés s'élevèrent au moment du départ, et M. Rochon ne s'embarqua point. Cette contrariété affligea beaucoup le célèbre astronome et son ami. On apprit, peu de temps après le départ de l'infortuné M. Marion, que ce respectable et vertueux marin avait été assassiné et dévoré par les antropophages de la Nouvelle-Zélande.

M. Poivre partit de l'Ile-de-France en 1773. Il n'en rapporta qu'une bien médiocre fortune; il y laissa une foule d'amis, qui le regrettèrent beaucoup, et sa mémoire est encore en vénération parmi les colons des deux îles. Sa vie n'y fut point exempte de peines et de chagrins: il éprouva des persécutions, des cabales; mais il trouva, dans le célèbre ministre Turgot, un protecteur et un juste appréciateur de ses talents. Il mourut le 6 janvier 1786; il a laissé plusieurs ouvrages utiles à consulter (1).

(1) 1°. Le Voyage d'un philosophe, qui contient des observations sur les mœurs, les arts et l'agriculture des peuples de l'Asie et de l'Afrique; 2°. un Mémoire sur la préparation et la teinture de la soie; 3°. Remarques sur l'histoire et les mœurs des Chinois; 4°. son Discours aux habitants des îles de France et de Bourbon; enfin plusieurs manuscrits.

Noms des Gouverneurs et Intendants des Iles de France et de Bonaparte, ci-devant Bourbon.

En 1746, M. David remplaça M. de la Bourdonnaye, alors occupé à son expédition de Madras.

En 1750, M. Lozier-Bouvet, par *interim*.

En 1755, M. Magon, commandant-général des deux îles.

En 1759, M. Desforges-Boucher, gouverneur-général.

Les îles de France et de Bourbon furent rétrocédées au Roi, au mois d'août 1764.

Le 14 juillet 1767, M. Dumas, commandant-général des deux îles, et M. Poivre, commissaire-général de la marine, faisant fonction d'intendant.

M. Steinaure, le 27 novembre 1768, remplaça M. Dumas.

Le 6 juin 1769, M. Desroches, gouverneur-général.

Le 21 août 1772, M. Ternay releva M. Desroches, en qualité de gouverneur-général, et M. Maillard-Dumesle, intendant des deux îles, succéda à M. Poivre le même jour.

Le 2 décembre 1776, M. Guiran-la-Brillane, gouverneur-général.

Le 17 novembre 1777, M. Foucault, intendant des îles de France et de Bourbon.

Le 1er mai 1779, M. de Soüillac, gouverneur-général.

Le 4 juillet 1781, M. Chevreau, intendant des îles de France et de Bourbon.

Le 12 octobre 1785, M. Motais, commissaire-général-ordonnateur des îles de France et de Bourbon.

Le 5 novembre 1787, M. Bruny d'Entrecasteaux, gouverneur-général.

Le 17 août 1789, M. Dupuy, intendant-général des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Le 14 novembre 1789, M. Conway, gouverneur-général des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Le 26 août 1790, M. David Charpentier-Cossigny, commandant-général par *interim* des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Le 17 juin 1792, M. Malartic, gouverneur-général, remplaça M. Cossigny.

Le 5 novembre 1798, M. Chanvalon, ordonnateur-général des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Le 28 juillet 1800, M. Magalon-Lamorlière,

général de division, gouverneur-général des établissements français à l'est du cap de Bonne-Espérance.

En 1802, le général de brigade Desbrulys vint commander en second; il amena la première compagnie d'artillerie à pied du troisième régiment, et un détachement du quinzième régiment d'infanterie légère.

Le 26 septembre 1803, le général Decaën fut proclamé capitaine-général des possessions françaises dans l'Inde. M. Léger fut nommé préfet colonial.

Le général de division Magallon-Lamorlière devint lieutenant-général, et prit le commandement de l'île de la Réunion, où M. Marchand passa en qualité de sous-préfet.

Le général Vandermassen eut le commandement militaire à l'Ile-de-France.

Le général Desbrulys fut chargé du commandement de l'artillerie.

Et M. le colonel du génie Richemond fut directeur des fortifications des deux îles et de leurs dépendances.

Les Anglais ont fait plusieurs fois des tentatives pour s'emparer de l'Ile-de-France. Au mois de juillet 1749, l'amiral anglais Boscawen se présenta devant cette île avec une flotte de vingt-huit vaisseaux de guerre; après quelques jours

d'hésitation, il appareilla et disparut tout-à-fait.

En 1810, nos ennemis furent plus heureux; ils s'emparèrent d'abord de l'île de la Réunion; et au mois de décembre de la même année, ils firent la conquête de l'Ile-de-France, grâce à l'immense supériorité de leurs forces.

A la suite des hommes qui ont administré cette intéressante colonie, nous donnerons la liste du petit nombre de ceux qui l'ont enrichie de quelques végétaux ou animaux utiles; leur mémoire, respectée encore par les habitants de l'île, doit être proclamée, et leur renommée se transmettre jusqu'à la postérité la plus reculée.

A leur tête nous plaçons Mahé de la Bourdonnaye: il introduisit le manioc et le camanioc, qu'il planta dans le jardin qu'il avait formé aux Pamplemousses. Après cet homme célèbre, se présente Le Juge, qui fit cultiver l'arbre qui donne les mangues, et l'avocassier du Brésil, deux fruits excellents.

David, qui succéda à la Bourdonnaye construisit le magnifique jardin du Réduit. Lozier-Bouvet lui succéda. L'immortel Poivre, réussit à affranchir son pays du tribut annuel qu'il payait au monopole hollandais, en se procurant le muscadier et les arbres à épiceries fines des Moluques.

Magon vint ensuite; il mit l'intérêt le plus vif à l'accroissement du Réduit : il prévoyait que cette pépinière devait un jour enrichir la colonie en productions utiles et agréables; il s'occupa de planter des fataques, gramen de Madagascar, pour en former des savanes propres à nourrir les bestiaux dans l'anse Courtois et au Réduit. Il invita les habitants de Flacq à les cultiver. Ce quartier lui doit ses progrès, ainsi que celui du grand Port. La culture de ce précieux gramen fut abandonnée par la suite : indifférence coupable, qui a privé long-temps les planteurs d'une branche de fortune réelle, celle de l'éducation des troupeaux. Magon sut encourager la traite des bœufs de Madagascar; il en fit distribuer à crédit : enfin, aujourd'hui ils sont très multipliés. Il protégea aussi les forges d'Heram aux Pamplemousses, de même qu'une sucrerie.

Porcher envoya de Karikal le cannellier de Ceylan.

Desforges-Boucher surveilla les précieux plants de cannelliers et poivriers; il se procura des graines du cap de Bonne-Espérance et de plusieurs autres pays.

Joannis, Surville, Marion-Dufresne ont procuré aux deux îles le gourami de Batavia, excellent poisson qui s'est multiplié dans les viviers.

Bernier apporta le lilipé, le porcher, la longue (palmier de Coromandel), et le savonier de l'Inde.

Modave introduisit le raven-tsara de Madagascar, dont les feuilles et les fruits fournissent une épice agréable, et le vergus de la même île. C'est encore à lui que l'on est redevable de la souche des martins, oiseau précieux qui détruit les insectes.

L'abbé Galois fit connaître le camphrier, les arbres à suif, à thé, à huile. Bassinot apporta de la Chine la patate précoce et l'arbre à suif, à huile de bois; les longanes et l'arbre de vernis du même pays. Je citerai encore Marnière-Prevost, élève de Poivre; d'Etchevery, qui a commandé le vaisseau envoyé à la recherche des épiceries; le naturaliste Commerson, l'un des compagnons de Bougainville; Céré, directeur du jardin des Pamplemousses, digne élève et ami de Poivre; Labillardière et la Haye, qui ont procuré l'arbre à pain farineux, dont le fruit savoureux sert d'aliment aux habitants de l'Océan Pacifique; Hubert, de l'île Bonaparte; Cossigny, qui a naturalisé le mimosa ou bois-noir de l'Inde, une foule de plantes utiles, et divers animaux, tels que les tortues du cap de Bonne-Espérance, les canards des montagnes de ce pays, gibier excellent, les paons et faisans d'Europe, et les petites

tourterelles du Bengale, qui ont multiplié dans les bois. M. de Cossigny proposa de cultiver au Réduit, qui est situé dans une exposition plus fraîche que Mont-Plaisir, les plantes annuelles, bis-annuelles et tris-annuelles ; il s'est procuré à Ténériffe le mûrier noir, des figues blanches et rouges des deux espèces, du raisin blanc, de gros citrons, des prunes, des pêches jaunes et blanches, des abricots, le balo, etc. etc.

Il proposa, en 1781, de former une plantation de cinq cent mille bois-noirs dans les réserves de l'Etat, sur les bords de la mer, depuis la pointe des Canonniers jusqu'à la baie du Tombeau : ils eussent procuré aux bestiaux une pâture abondante, et servi en même temps de combustible, de bois de charpente et de menuiserie. En outre, ces mêmes bois eussent protégé, dans le cas d'une attaque, des troupes qui, obligées de manœuvrer sur un terrain découvert, sont exposées au feu des bâtiments mouillés près de la côte. MM. de Cossigny et Céré commencèrent une plantation, qu'ils crurent devoir abandonner par la suite ; ils en avaient enrichi Mont-Plaisir et les terrains arides du port ; ils proposèrent d'y mélanger le chêne d'Amérique, qui vient plus promptement encore.

Je citerai enfin Martin et du Petit-Thouars ;

celui-ci s'est occupé avec succès de la Flore des deux îles; c'est à son obligeance que je dois des renseignements sur plusieurs points que j'ai traités dans cet ouvrage.

Nota. Il n'est pas douteux que chaque climat doit être favorable aux productions de son sol; mais ce n'est point une raison qui doive empêcher d'essayer les transmigrations : l'expérience vient à l'appui. Depuis que des hommes instruits se sont empressés, par amour de leur patrie, et pour l'avancement des sciences naturelles, de faire des essais, on a vu plusieurs végétaux orner une terre étrangère, et quelques-uns d'entr'eux acquérir une meilleure qualité, et perdre par la culture tout le degré de malignité que possédaient plusieurs espèces. Aujourd'hui la France voit croître dans les jardins de plusieurs de ses riches propriétaires, et dans quelques-unes de ses belles forêts, des arbres qui semblent être encore dans leur pays natal. Honneur soit rendu aux Duhamel, Michaux, père et fils; à Olivier, à tant d'autres hommes recommandables par leurs vertus, leurs talents, et leur infatigable zèle à surmonter tous les obstacles, et qui ont su braver, avec un courage au-dessus de tout éloge, les criailleries de la routine et de l'inexpérience.

CHAPITRE VIII.

Excursion dans le quartier des Pamplemousses, au Mapou et au Coin de Mire.

Après avoir exposé l'histoire de la colonie, et donné une idée des obstacles de tout genre, que ses fondateurs eurent à combattre, je vais décrire ce pays tel que je l'ai vu, tel que les objets se sont présentés successivement à moi; je tâcherai d'éviter l'exagération, les réticences, ou les assertions hasardées qu'on a plus ou moins justement reprochées à certains voyageurs.

Le quartier des Pamplemousses (1) fut le premier vers lequel je dirigeai mes pas au sortir de l'hôpital; le séjour à Ténériffe aurait dû me familiariser avec une nature si différente de celle d'Europe, mais une longue et pénible traversée

(1) Le nom de ce canton vient d'une espèce particulière de grosse orange que l'on y cultive, mais qui n'y est cependant pas plus commune que dans d'autres régions de l'île.

avait presque dissipé ces impressions. J'éprouvai un charme et un ravissement inexprimables. Une inquiétude vague, mêlée de plaisir et de crainte, semblait enchaîner mes pas à l'endroit où je me trouvais : avancer, c'était perdre de vue tant de plantes, tant d'arbres, si curieux par leurs formes ; demeurer stationnaire, c'était me refuser le plaisir de voir de nouveaux objets peut-être plus enchanteurs que les premiers.

Tout excitait mon enthousiasme ; j'étais dans une admiration continuelle, et cependant très vive.

Arrivé chez M. Pilié, riche habitant de ce canton, je parcourus dans le plus grand détail son établissement. Pour la première fois je vis des champs plantés de cannes à sucre ; leurs tiges noueuses, luisantes et fibrées, de la hauteur de neuf à dix pieds, garnies à leurs articulations de feuilles longues, étroites et cannelées, qui les embrassent dégradativement dans une hauteur de deux à trois pieds, sont d'un vert tirant sur le jaune.

Le cafier, dont la graine torréfiée et réduite en poudre, fait depuis cent soixante-douze ans les délices de l'Europe, m'offrit ses feuilles assez semblables à celles du laurier ordinaire. Je me rappelai, en voyant ces précieux arbustes, le

mot charmant de Fontenelle, et souhaitai de pouvoir, comme l'aimable octogénaire, faire usage à quatre-vingt-dix ans de leur doux poison.

Je fus surpris de l'immensité de terrain nécessaire à la culture du cotonnier; les coques entr'ouvertes de cet arbuste me découvraient un duvet plus blanc que la neige.

L'indigotier fixa surtout mon attention; cette plante reste deux années en terre, lorsqu'on veut attendre la naissance des graines, mais on coupe tous les mois les tiges pour en fabriquer une matière colorante. On nomme *indigo* la fécule qui se tire des feuilles, et *inde* celle qu'on tire de la plante, et qui est d'une qualité très inférieure.

Je parcourus aux Pamplemousses le beau jardin de l'Etat dont l'estimable M. Céré (1) a depuis long-temps la direction: ses soins et son zèle font croître et prospérer dans cet établissement des végétaux que la nature avait séparés par de grandes distances et des climats différents; c'est à lui surtout que l'on doit la naturalisation de l'arbre à pain. Long-temps auparavant, M. Poivre y avait planté le muscadier dont les Hollandais étaient

(1) J'ai appris que ce respectable vieillard était mort depuis mon retour.

si jaloux d'avoir la propriété exclusive. Je remets à un chapitre particulier la description de cette multitude étonnante d'arbres et d'arbustes.

Après avoir pris une idée générale de cette partie de l'île, je retournai au port, me proposant de revenir aux Pamplemousses avec un porte-feuille pour dessiner les différents sites. Je formai en même temps le projet de ne me servir de mon crayon qu'après avoir tout vu, tout examiné avec la plus grande attention. Ce plan me paraît convenable pour tout homme qui voit des objets dont l'aspect nouveau et imposant lui inspire une sorte d'enthousiasme. La marche contraire ne doit être adoptée par le paysagiste, que lorsqu'il n'a pas occasion de revoir plusieurs fois les mêmes sites.

Après quelques jours de repos, on me proposa de me conduire au Mapou, à une pêcherie sur les bords de la mer, vis-à-vis le Coin de Mire. La description que me fit des beautés du pays un habitant qui y ajouta l'offre obligeante de me donner l'hospitalité dans sa maison pour tout le temps que je jugerais convenable, me détermina à entreprendre ce petit voyage. On me pourvut d'une bonne monture : mon nouvel hôte, suivi d'un nègre, voulut bien m'accompagner.

Nous partîmes de la ville vers midi : la chaleur était accablante ; mais on me promit de la fraîcheur lorsque nous aurions dépassé la montagne Longue, la dernière de celles qui forment l'enceinte de la ville.

Nous traversâmes le camp des Malabares, qui tient à la ville, et que l'on peut regarder comme un faubourg.

Je m'arrêtai quelque temps à considérer ces naturels de la côte de l'Inde : leurs maisons dans lesquelles j'entrai, n'avaient rien qui indiquât le moindre luxe, mais aussi rien qui présentât l'aspect de la misère. Toutes étaient tenues fort proprement ; les maîtres de maison, leurs femmes et leurs enfants sont vêtus de superbe mousseline blanche des Indes, qui serait enviée de nos plus élégantes Françaises. Les femmes malabares, surchargées d'anneaux, de bracelets d'or et d'argent, de bagues à chaque doigt des pieds, la tête plus ornée par leurs beaux cheveux noirs que par l'or et les bijoux qu'elles y entremêlent, ont une démarche noble, et des traits qui, par leur régularité, les rapprochent des femmes grecques et romaines. Leurs maris exercent pour la plupart la profession de maçons, de menuisiers et d'ouvriers.

Il y a peu d'esclaves de cette nation ; ceux qui ont le malheur d'être réduits à la servitude, sont employés à des ouvrages qui demandent du soin et du raisonnement, car leur adresse et leur intelligence surpassent de beaucoup leurs forces corporelles. Il y en a dans la maison du gouverneur chargés de porter des dépêches et de faire les fonctions de courriers : on les nomme *pions*.

Après avoir quitté ces Indiens, je poursuivis ma route en traversant deux petites rivières qui descendent des montagnes, et viennent baigner les murs de la ville. Les défrichements indiscrets opérés sur les montagnes laissent actuellement à sec pendant une grande partie de l'année une portion de ces rivières. Les sédiments qu'elles déposent obstruent la partie du bassin appelé le Trou-Fanfaron, dont le fond s'élève de jour en jour : déjà les seuls bâtiments de commerce y mouillent à peine, et bientôt il faudra des frais immenses pour le rendre à sa destination primitive.

Pour se rendre dans les plaines du quartier de la Maison-Blanche, et de là au Mapou, il faut traverser plusieurs rivières, celle des Lataniers, du Pont-Rouge, la Sèche, et celle des Calebasses qui se jette dans la baie de ce nom ; et après avoir traversé la rivière des Pamplemousses, on entre dans une plaine parsemée de monticules que nous

laissâmes sur la droite, pour gagner les bords de la mer, à la batterie du Trou-aux-Biches.

Toute cette plaine est garnie d'herbes et de plantes grasses qui rendent quelquefois le passage difficile ; les pointes des cactus et des nopals pénètrent à travers les chaussures ; cependant on y nourrit quelques troupeaux.

Les bords de la mer offrent un coup d'œil encore plus désagréable : des trous nombreux et profonds habités par des tourlouroux (espèce de crabes), multiplient sous vos pas les embarras et les dangers. Nous fûmes obligés de descendre de nos chevaux qui auraient risqué, en s'y enfonçant, de se casser les jambes. Le moindre bruit fait sortir de leurs trous les hôtes dégoûtants qui s'y tiennent cachés : la vitesse de leur course surprend moins encore que la manière dont ils échappent à leurs ennemis ; ils suivent une ligne oblique, et ne s'enfuient d'un trou que pour se précipiter dans un autre.

Ces crustacés sont d'un blanc sale : la nature leur a donné pour armes offensives et défensives deux pinces inégales en longueur, dont le rapprochement rapide et réitéré forme un claquement très vif.

En suivant les bords de la mer, nous aperçûmes çà et là des bois et des habitations; nous

arrivâmes, au soleil couchant, à l'endroit appelé la *grande baie*, laissant sur notre gauche le poste de la Pointe-aux-Canonniers.

Ici les sites présentent un aspect moins sauvage, la verdure est plus abondante, l'herbe plus tendre et les troupeaux plus nombreux.

A mesure que nous avancions, le soleil s'abaissait sur l'horizon : son disque obscurci était environné d'une bande de nuages reflétant les plus riches couleurs; à peine cet astre eut-il disparu, que la nuit le remplaça, sans intervalle de crépuscule. Au milieu des étoiles fixées à la voûte du ciel comme autant de diamants, se distinguait la Croix-du-Sud, constellation invisible dans notre hémisphère boréal. Ici des constellations inconnues frappaient mes regards; la grande et la petite Ourse, le baudrier d'Orion, les Pléiades, tous ces groupes si remarquables avec lesquels nous sommes familiarisés dès l'enfance, n'étaient point dérobés à mes yeux; mais je les voyais dans une position si différente, que tout était changé pour moi, jusqu'au ciel lui-même.

Il était nuit lorsque nous arrivâmes à la pêcherie du Mapou : le bruit de la mer se faisait entendre au nord-ouest, elle déferlait avec fureur sur la côte, en dépassant l'îlot des Vacois auprès du cap Malheureux; cette partie de la côte

est au vent, les ilots qui sont au large présentent un obstacle au développement de la lame, et les brisements successifs portent un bruit effrayant à l'oreille du voyageur qui pour la première fois visite cette solitude.

Je n'ai pas besoin de dire que je fus bien accueilli dans l'habitation; je soupai avec appétit: le repas consistait presque tout en poisson pêché dans ces parages.

Mon hôte avait une conversation vive et franche, il était fort instruit et connaissait le pays à merveille. Il me proposa pour le lendemain une promenade sur mer jusqu'au Coin de Mire, situé vis-à-vis de son habitation, à peu près à une lieue de la côte.

Je sortis le lendemain de grand matin, afin de jouir du lever du soleil. Ses premiers rayons se portèrent presqu'à angle droit sur la cime des montagnes qui s'aperçoivent à trois lieues de distance, et qui entourent le port Napoléon. Le bleu de l'ombre, l'éclat des roches toutes dorées par le soleil, contrastaient d'une manière très heureuse avec le beau pourpre des nuages. Celui qui n'a jamais vu l'astre du jour se lever sur notre globe, ne connaît point une source délicieuse d'émotions. Le poëte ou l'artiste qui dédaignerait un pareil spectacle, doit abandonner sans retour la plume ou les pinceaux.

Le soleil était alors loin de la France, il la quittait; nous approchions du mois de novembre; c'était l'époque où les moyennes régions de l'Europe sont déjà couvertes de frimas, où l'on commence à sentir les premières impressions de l'hiver, et moi j'étois transporté sous un ciel toujours brûlant.

Mon imagination s'effrayait en calculant l'espace immense qui me séparait de ma patrie: je parcourais de l'œil cette liquide et vaste plaine, je suivais la direction de la route qui m'avait amené sur ces bords, si loin de ma famille, de mes amis dont je n'avais reçu aucune espèce de nouvelles depuis dix mois. Isolé, étranger au milieu de ceux que je pouvais à peine appeler mes compatriotes, sans moyens, sans ressources, ne possédant absolument rien au monde, je me livrai aux pensées les plus fâcheuses. Une tristesse profonde succéda à l'enthousiasme qui m'avait soutenu jusqu'alors: il me fut impossible de retenir mes larmes; je m'enfonçai dans un bois situé auprès de l'habitation; là je m'abandonnai plus librement à toute ma mélancolie; l'accueil que l'on me faisait partout, les invitations qu'on m'adressait de toutes parts, ne m'offraient d'autre perspective qu'une existence précaire. Je craignais et desirais tour-à-tour, et presqu'à la fois,

de voir paraître sur l'horizon un vaisseau venant d'Europe. Ne pouvait-il pas convertir en certitude mes alarmes sur le sort des miens!

Au milieu de ces réflexions, je m'affermis dans le projet de tirer parti de mon talent. Allons, me dis-je, saisissons mes crayons, dessinons ces sites pittoresques, ces vues charmantes. Quel tribut plus honorable et plus flatteur puis-je payer à ma patrie, que de lui retracer une partie des beautés qu'offre de toutes parts cette terre hospitalière?

Ces pensées me rendirent plus calme, et je regagnai l'habitation. Mon hôte, inquiet de ma disparition, venait au-devant de moi; il m'avait fait chercher dans les environs.

Je lui fis part du ravissant spectacle dont je venais d'être témoin, et de l'impression qu'il avait produite sur moi. « Quoique j'habite cette partie » de l'île depuis long-temps, me répondit-il, je » suis transporté d'admiration toutes les fois que » je vois le disque majestueux du soleil se lever » derrière ces mornes. Vous avez pleuré, con- » tinua-t-il, j'ai comme vous éprouvé ces tour- » ments de l'ame, ces combats, ces irrésolu- » tions. De telles émotions sont bien naturelles » à l'homme qui, loin de sa patrie, a peu d'es- » pérance d'en recevoir des nouvelles; dans un

» temps surtout où la guerre rend les commu-
» nications rares et difficiles. Au surplus, soyez
» tranquille sur votre existence ; vous trouverez
» dans l'île de quoi vous occuper. Je goûte beau-
» coup votre projet, mettez-le à exécution, les
» colons en seront flattés, et vous prêteront toute
» l'assistance desirable. L'habitude d'une vie
» douce et active, le calme dont on jouit parmi
» nous, vous feront peut-être un jour desirer de
» vous fixer dans notre île. Alors vous ferez ve-
» nir ici votre famille, au lieu d'aller la rejoin-
» dre. C'est presque toujours ce qui nous arrive
» à nous autres. Combien de jeunes enthou-
» siastes, venus dans ces colonies avec l'espoir
» d'une fortune rapide et d'un prompt retour
» dans leur pays, ont été bientôt désabusés
» de trop flatteuses illusions, et ont fini par s'y
» fixer, convaincus qu'un grand nombre d'an-
» nées étaient nécessaires pour réaliser les rêves
» de leur imagination. Le meilleur parti est de
» rester où l'on est le moins mal, et de surmon-
» ter la mauvaise fortune. »

Tout en nous entretenant de la sorte, nous arrivâmes à la maison où on nous attendait. On proposa de nouveau la partie de pêche au Coin de Mire. Nous partîmes sur une pirogue, espèce d'embarcation faite d'un seul tronc d'arbre

creusé. L'arbre qui avait servi à construire la nôtre devait être d'une grosseur prodigieuse. Nous étions quatre sur ce frêle esquif; deux noirs accompagnaient leur maître; mais il eût été facile d'y tenir sept.

Le vent était favorable : en peu de temps nous arrivâmes au pied de ce rocher isolé ; nous n'y débarquâmes qu'avec peine. La mer brisait avec fracas sur le rivage : un des noirs pêcheurs, qui connaissait bien ces parages, conduisit notre pirogue à un endroit où elle pût échouer sans inconvénient. Nous en sortîmes, obligés d'entrer dans l'eau jusqu'à la cheville du pied.

J'arrivai promptement au sommet du Coin de Mire : je voyais à mes pieds les vagues en frapper la base. Plus loin sortaient de la mer l'île Ronde, l'île aux Serpents et l'île Plate ; plus au large encore est un roc nu et blanc que l'on nomme *le Colombier*, à cause de sa forme conique et de son isolement au milieu des eaux.

Toutes ces îles, ou plutôt ces rochers sont formés de laves basaltiques; le Coin de Mire surtout en est presqu'entièrement composé. Les bandes ne sont point interrompues, une seule fracture se voit du côté de sa plus grande élévation, et forme une espèce de caverne. Ce rocher est couvert dans toute son étendue de la même

graminée qui croît sur la grande île de ce côté : c'est ce qui fait présumer que ces petites terres ont fait autrefois partie de l'Ile-de-France, et qu'elles en ont été séparées par des tremblements de terre ou d'autres convulsions violentes.

Le Coin de Mire est cerné de madrépores du côté de l'est. Entre cette île et la grande terre on voit des bancs d'une immense étendue qui s'étendent au loin dans la mer, et rendent la côte d'un accès très dangereux, si ce n'est pour les petites embarcations. On trouve ces mêmes litophytes sur les parties des côtes d'où la mer s'est retirée. Ainsi l'île s'élève insensiblement par l'accroissement continuel de ces masses de coraux.

Outre les basaltes, on trouve dans ces îles des laves poreuses et friables. Au bord de la mer, la terre végétale est moins abondante : de maigres lataniers végètent sur ce rocher aride, de chétifs arbustes s'élèvent tristement au milieu de grossiers herbages. Le lièvre timide trouve dans les végétaux une nourriture peu substantielle : aussi ne rencontre-t-on pas ce gibier en troupes nombreuses; ces animaux isolés établissent leur gîte dans les interstices des roches volcaniques.

Après avoir passé quelques heures sur le sommet du rocher, je descendis : déjà nos pêcheurs

avaient fait de riches captures. Parmi les poissons qu'ils venaient de prendre, j'en remarquai de l'espèce qu'on nomme *la vieille*. On l'appelle ainsi, parce qu'il semble faire un grognement que l'on compare à celui d'une vieille femme. Il se fait à l'Ile-de-France une grande consommation de ce poisson; mais il est des saisons où il faut bien se garder d'en manger.

Lorsque les madrépores sont dans une espèce de fermentation, et que les vers qu'ils recèlent paraissent en dehors des cellules, la vieille en fait sa proie. Ce mets, qui n'est nullement dangereux pour elle, donne néanmoins à sa chair une qualité malfaisante : elle occasionne des nausées, des maux d'estomac, suivis de vomissements et quelquefois de convulsions. On attribue aux effets funestes de ce poisson le mauvais résultat de l'expédition anglaise qui était, il y a peu d'années, stationnée à l'île Rodrigue, d'où elle devait attaquer l'Ile-de-France; les troupes de terre et de mer en furent tellement incommodées, qu'il fallut ajourner l'entreprise.

Les cuisiniers essaient de reconnaître si ce poisson est bon à manger, en mettant une pièce d'argent dans l'eau où ils le font cuire; si la pièce se noircit, c'est que le poisson contient des substances corrosives, et ils le rejettent.

La pirogue était encombrée de poissons de toute espèce : c'était véritablement une pêche miraculeuse ; nos noirs avaient pris en outre différents crustacés, des crabes, des homars, des étoiles de mer, des oursins. Le poisson appelé *perroquet* me frappa par la beauté de ses formes et la magnificence de ses couleurs; le fond est vert et bariolé de bandes jaunes. On a donné à cet habitant des mers le nom de perroquet, à cause de la forme de sa lèvre supérieure; elle est d'une substance dure et recourbée comme le bec de cet oiseau.

Un crabe de ces parages a les yeux placés aux extrémités d'un long tube; il reploie cette espèce de télescope dans une gouttière ou rainure qui est pratiquée dans son test.

Je vis au milieu des rochers, et à quelques pieds dans l'eau, plusieurs masses charnues qui ressemblaient à de gros boudins (1) : leur couleur était mêlée de roux et de noir ; ils étaient enfermés dans une enveloppe cylindrique assez dure, et jouissant de quelque élasticité. Si l'on touche cette enveloppe, il en sort une couleur rousse qui trouble l'eau, et dérobe l'animal à la vue de son ennemi : tel est le moyen de defense

(1) C'étaient des holothuries.

que la nature a donné à un être trop stupide pour échapper d'une autre manière. Les Malais des iles aiment beaucoup cette espèce d'holothurie à laquelle ils accordent des vertus particulières.

En nous rapprochant du rivage, nous aperçûmes au large un navire à trois mâts; les vigies le signalaient au vent de l'île : ma première idée fut que c'était un bâtiment français, qu'il m'apportait des nouvelles de ma chère patrie.... Le cœur me battit d'espérance et de crainte.... Mais hélas! c'était un croiseur anglais qui ne fit que passer au vent de la terre.

De retour à l'habitation, je fis une nouvelle course sur les bords de la mer, et j'y recueillis des coquillages: cette partie de l'île en offre une prodigieuse variété. Les flots, poussés constamment dans cette direction, y apportent ces testacés et les poissons de la haute mer. Je ramassai des individus qui appartenaient aux genres des olives, des vis, des rouleaux, des thiares; je trouvai de superbes buccins, l'huître armée, la hache d'armes, le marteau, etc., enfin, des oursins magnifiques; il y avait entre les rochers des homars d'une grosseur énorme. Je joignis à toutes ces richesses quelques étoiles de mer et de nombreux fucus.

Je fus distrait de mon occupation par un bruit

extraordinaire qui venait du large : ne pouvant en soupçonner la cause, je grimpai sur un petit promontoire vers le nord-est. L'agitation des flots de la mer, quoique le temps fût très calme, ajouta encore à mon étonnement. Enfin, je vis deux masses énormes se débattre au sein des flots ; c'était une baleine aux prises avec l'espadon, son ennemi mortel. Le combat fut long, opiniâtre : le monstrueux cétacé s'élevait presque tout entier au-dessus des vagues, et présentait une masse semblable à la quille d'un gros vaisseau. Il lançait par ses évents deux jets d'eau qui s'élevaient à une grande hauteur, et qui retombaient en pluie. L'espadon plus agile semblait se multiplier autour de la baleine, la harcelait de tous côtés, et lui enfonçait son dard aigu dans les flancs, sans lui laisser presque aucun intervalle de repos. J'ignore quel fut le résultat du combat ; il parut cesser en même temps de part et d'autre.

Ces baleines sont très communes au vent de l'île, et il est étrange qu'on ne songe point à en tirer parti.

Je passai un jour entier à vider et préparer mes nombreuses collections. Après avoir fait bouillir les coquillages, je les fis sécher au soleil, et je les enfermai dans une caisse remplie de son.

Ce fut en cet état que je les envoyai à la ville.

Le nom de Mapou donné à cette partie de l'île, vient sans doute de la grande quantité d'arbres de cette espèce qui couvraient autrefois ces rivages. Ils sont rares aujourd'hui; ceux que j'ai eu occasion d'examiner sont d'une belle apparence : leur tête est élevée et volumineuse, le tronc peut avoir quarante pouces de diamètre; le bois est une substance spongieuse, et si molle qu'il est facile de le traverser d'un bout à l'autre en y enfonçant avec force un bâton pointu.

Je m'étais fort bien trouvé de ce petit voyage, et je remerciai mon hôte de m'avoir procuré ce délassement. L'esprit plus tranquille et plus rassuré, je me mis en route pour le port, et je me proposai bien de n'y pas faire un long séjour.

Je desirais profiter d'une invitation qui m'avait été faite quelque temps auparavant pour passer plusieurs jours dans le quartier de Moka : c'est une des parties de l'île les mieux cultivées et les plus tempérées. Je me disposais à m'y rendre par la rampe de la montagne du Pouce, et à pousser mon excursion jusqu'aux plaines de Wilhems, lorsque je fus retenu en ville par la nouvelle qu'un bâtiment français était prêt à entrer dans le port. Mon espoir, comme celui de tous les habitants, fut déçu : celui qui nous avait

bercé de cette illusion avait pris pour français un vaisseau d'une autre nation.

Après dix-sept jours d'une attente inutile, je me décidai à partir avec mon porte-feuille sous le bras, et tout ce qui m'était nécessaire pour dessiner sur ma route ; j'avais pour toute compagnie deux noirs qu'on m'avait prêtés pour me servir : ils portaient un parasol, meuble indispensable dans ce climat ; je les avais chargés de mon tabouret ployant et d'un petit panier dans lequel étaient des provisions, deux chemises de rechange et deux pantalons. Je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il était fort inutile d'emporter un si gros bagage, et que dans l'Ile-de-France on trouve l'hospitalité des temps antiques. Les habitants s'empressent de vous fournir des aliments aussi sains qu'agréables, des vêtements autant que vous en pouvez desirer ; et j'avoue de bon cœur que sans cette généreuse attention pour les étrangers, j'aurais été réduit aux privations les plus douloureuses : presque tous les effets que j'avais apportés d'Europe avaient été pourris dans ma malle par l'eau de mer dont nous fûmes inondés pendant cinq mois de traversée.

CHAPITRE IX.

Excursion du port Napoléon aux plaines de Moka et de Wilhems.

Pour se rendre aux plaines de Moka et de Wilhems par la rampe de la montagne du Pouce, il faut traverser un vaste terrain situé derrière la ville ; cette plaine s'appelle le Champ-de-Mars ; c'est là que la garnison du port passe ses revues et fait l'exercice. A l'extrémité du Champ-de-Mars est un joli bois de mimosa ou bois noir. J'ai déjà parlé de cet arbre, et j'ai omis de dire que cette dénomination était due à la couleur noire de son écorce.

Les habitants du port vont le soir, dans la saison des grandes chaleurs, prendre le frais sous ces bosquets touffus. Au-delà du petit bois et du monument du général Malartic, est ce qu'on appelle l'enfoncement du Pouce, vaste cirque dont les rochers d'une lave très dure ressemblent aux gradins d'un amphithéâtre : les deux extrémités de ce cirque sont tournées vers la mer.

L'enfoncement du Pouce offre une grande étendue; il renferme plusieurs habitations cachées en quelque sorte au milieu de bois toujours frais et de ravines charmantes. Ce site romantique est orné de plantes annuelles, d'arbres toujours verts et d'arbustes de diverses espèces. La montagne est un composé de plusieurs mornes que le temps a détériorés et aplanis : au centre s'élève un piton remarquable qu'on nomme le Pouce (1). Il est isolé et incliné vers la ville, et offre quelque ressemblance avec le pouce de la main dont la première phalange s'abaisserait un peu sur l'autre.

J'étais curieux de passer par le chemin de la Rampe, quoiqu'il soit plus difficile que la route ordinaire qui longe la montagne de la Découverte du port. Ce chemin a été creusé dans le roc vif qu'il a fallu miner avec la poudre à canon. M. Pheline, ingénieur, a été chargé de la direction de ces travaux qui ont eu le plus grand succès. Il est fâcheux que la route soit encore obstruée par des roches éboulées qu'on rencontre à chaque instant sous ses pas. Non-seulement on néglige d'enlever ces fragments de pierres, mais il en tombe tous les jours de nouvelles, faute de murs de soutenement.

(1) Voyez la planche 3, n°. 3.

Lorsqu'on a passé quelques monticules au-delà de la plaine et du bois, on suit un sentier assez roide, et l'on se trouve dans un site sauvage. Ici tout est en désordre : les pierres, les plantes sont entremêlées dans la plus grande confusion ; quelques filets d'une onde pure s'échappent en murmurant au milieu de ces débris. Parvenu à une certaine hauteur, on est agréablement surpris de voir au-dessous de ses pieds la plaine entière du Champ-de-Mars. L'œil suit avec plaisir le cours des petits ruisseaux qui descendent de la montagne vers le port. Bientôt après on arrive à l'endroit le plus charmant de la route. Alors on découvre toutes les parties de la ville, et l'on en distingue fort bien les rues et les allées d'arbres qui les embellissent. Devant vous est l'Océan immense dont l'horizon s'élève à la hauteur de l'œil.

De là on voit le quartier des Pamplemousses et le clocher de son église : cette plaine neptunienne anticipe de jour en jour sur la mer; mais en la considérant de ce point de vue, lorsque le vent souffle du large, il semble qu'elle soit menacée d'un engloutissement prochain. Au vent de la grande terre et dans le lointain, les îlots paraissent comme des grains de sable disséminés dans un vaste espace.

Il faut monter encore pour atteindre le sommet des montagnes circulaires formant le bassin où est située la ville. De cette hauteur on domine toutes les montagnes latérales. Le morne de la Découverte, élevé de cent soixante-six toises au-dessus du niveau de la mer, ne semble plus qu'un monticule; les regards se promènent sur la crête des montagnes, et la vue s'étend vers le N. N. E. à une distance prodigieuse. On voit l'extrémité de la montagne Longue qui est l'arête la plus considérable de tout ce système. Les deux signaux qu'on a placés sur son sommet, et qui sont formés de mâts de navire, ressemblent à de minces bâtons que le plus faible enfant pourrait abattre; la montagne elle-même ne paraît guère s'élever au-dessus de la plaine.

C'est ici que le botaniste trouve à exercer ses méditations et ses recherches : la végétation est riche et vigoureuse ; là croissent les plus grands arbres des tropiques, tels que l'ébénier et le tamarinier; celui-ci se distingue par les découpures délicates de ses feuilles et ses siliques allongées dont la pulpe aigrelette, fournit une limonade agréable. L'un et l'autre s'élèvent fièrement au-dessus de jeunes plantations de mimosa et de cassies armés d'épines acérées. Cette jolie espèce perd ses feuilles dans l'hiver; elle parfume l'air

dans la saison de la floraison ; mais son bois a une odeur extrêmement repoussante, et que l'on peut comparer à celle des matières fécales. Si par malheur vous vous enfoncez dans un bosquet de ces arbres, il est difficile de vous en tirer, à cause des épines innombrables dont ils sont hérissés : elles vous accrochent, et vous causent des douleurs cuisantes.

L'ébénier, si recherché dans les arts, est originaire de cette île : cet arbre, qui n'a rien de commun avec l'ébénier, ou plutôt le faux de nos jardins (*ebenus barba jovis*), est celui que les naturalistes reconnaissent sous le nom de *diospyros.* Jussieu l'a rangé dans la famille des plaqueminiers ; il s'élève très haut, ses branches forment un large parasol, son écorce est blanche, et son bois est généralement d'un très beau noir. Je vis dans le même endroit des pamplemoussiers dont le fruit était de la grosseur d'un melon.

Partout on est embarrassé dans sa marche par des lianes, plantes sarmenteuses et rampantes, et par une espèce de ronce ou framboisier sauvage armé de longues épines (1) : son fruit est rafraîchissant, mais un peu aigre ; on en fait d'excellentes confitures.

(1) Le véritable framboisier européen n'est pas encore introduit dans la colonie.

Ces lianes, en se ramifiant au hasard, produisent de toutes parts des effets bizarres et pittoresques : tantôt elles partent de la base des arbres, et circulant en spirale autour du tronc, elles ressemblent à d'énormes serpents : tantôt elles tombent verticalement des branches, et sont comme autant de cordages dont les extrémités s'insinuent en terre, y prennent racine, s'élèvent en siphons, et forment autour des rochers d'élégants berceaux de verdure.

Dans l'intérieur de l'île, où la difficulté des chemins a rendu les défrichements impraticables, on voit des lianes qui se sont tellement multipliés, que d'une seule tige sont sorties, pour ainsi dire, des forêts entières.

C'est sur la montagne du Pouce que je vis pour la première fois la fougère-arbre : par ses dimensions gigantesques, elle se distingue de toutes les plantes de la même famille ; ses frondes superbes acquièrent jusqu'à vingt et vingt-cinq pieds de hauteur, elles forment des panaches magnifiques courbés dans la partie supérieure, et qui se balancent avec grâce (1) : cette espèce et les autres du même genre aiment à se multi-

(1) On verra ce beau végétal représenté dans une vue de l'intérieur de l'île.

plier dans les endroits frais, et forment à chaque pas des massifs d'un coup d'œil agréable.

A mesure qu'on se rapproche du mur latéral qui borde le chemin, on distingue les couches dont la montagne est formée : ses lits basaltiques ont parfois une inclinaison de quatre-vingts degrés avec l'horizon; souvent ils sont fendus dans une direction qui approche de la perpendiculaire, jusqu'au tiers à peu près de la hauteur totale. La portion qui touche au chemin ne présente point d'interruption : ces fentes affectent pour la plupart la forme d'un V; ce qui paraîtrait indiquer que la masse s'est affaissée et a été rompue par quelques retraits. Dans les intervalles croissent des touffes d'arbustes et de diverses plantes : les couches sont en saillie les unes sur les autres; leurs encorbellements font des corniches naturelles où les productions du règne végétal forment des festons magnifiques.

Des légions de singes animent tout ce paysage : les uns courent en tous sens sur le sommet des roches, et viennent se placer sur leurs escarpements; d'autres, avec une gravité toute particulière, semblent prendre plaisir à en faire lentement le tour. A leur queue traînante, à leur grosse tête chevelue, on les prendrait de loin pour autant de lionceaux; d'autres, se fiant

aux branches des arbustes implantés dans ces roches, s'y balancent avec une sécurité que n'aurait pas le mousse le plus courageux et le plus agile. On en voit qui se placent sur les lianes que la force des vents ou d'une végétation vigoureuse a lancés d'un sommet de rocher à l'autre. Là, prenant toutes les attitudes des plus habiles danseurs de corde, et suspendus dans les airs au-dessus des précipices, ils étonnent par leur prodigieuse agilité. Ceux qui paraissaient isolés sur les cimes les plus élevées, n'étaient pas les moins curieux à examiner. Assis, jetant autour d'eux des regards inquiets, ils semblent autant de sentinelles veillant aux intérêts communs. A la moindre alerte ils font entendre un cri aigu: toute la troupe se réunit à ce signal; mais bientôt réfugiée dans les creux d'autres roches plus escarpées, elle y brave, comme dans un fort, toute espèce d'attaque. Si elle aperçoit dans le chemin quelque promeneur isolé, elle fait pleuvoir sur lui une grêle de pierres. On ne peut se lasser d'admirer les mouvements agiles et l'adresse extrême de ce quadrupède. Les singes se rapprochent tellement de l'homme par leur organisation et leur intelligence, que les nègres les appellent des hommes paresseux. Ils disent dans leur jargon: *çà petit di monde là n'a pas voulé*

palé pour na pas travail. « Ce petit monde-là ne » veut point parler pour ne pas être obligé de » travailler. »

Les planteurs, pour qui les singes sont un fléau redoutable, leur font une chasse continuelle. Ceux-ci n'en font pas moins des déprédations avec une adresse infinie; une nuit leur suffit pour détruire la plus belle récolte. Ils enlèvent les épis de maïs et les régimes de bananes dont ils sont très friands: rien de plus curieux, lorsqu'ils sont découverts et poursuivis, que de les voir fuir avec vitesse de rocher en rocher, sans abandonner leur proie.

L'instinct des femelles est admirable : elles portent leurs petits sur leur dos, et ne les abandonnent jamais, quel que soit le danger. Pendant que leur progéniture se cramponne aux épaules de la mère, celle-ci emporte sous chaque bras les fruits de sa rapine.

Les lieux qui servent aux singes à la fois de retraites et de magasins, sont des cavernes ou des trous pratiqués dans les flancs de la montagne, cavernes dont les abords sont cachés par des broussailles, et situés dans les parties les plus inaccessibles.

Enfin, le Pouce s'offrit à moi comme une haute pyramide isolée : sa base est entourée de

superbes ébéniers, de tackamaka et d'autres grands arbres qui voient s'étendre sous leur ombrage une superbe pelouse dont ils entretiennent la verdure. Une source abondante y fait mille détours, elle se divise pour s'échapper ensuite par une pente brusque, et former de rocher en rocher de petites cascades.

Les sources sont devenues moins abondantes depuis que la hache impitoyable a détruit tant d'arbres qui décoraient les montagnes: ces sommités n'étant plus aujourd'hui préservées de la chaleur du soleil, l'évaporation beaucoup trop favorisée laisse à sec les petits ruisseaux qui prenaient leur cours vers la ville. Si l'on n'y fait attention, cette partie est menacée d'une stérilité complète. L'homme trop pressé de jouir ne songe point à ceux qui lui succèderont, et jouit rarement lui-même; son imprévoyance le prive de ces abris frais et indispensables dans des régions embrasées; les nuages ne se fixent plus sur la cime des monts: chassés par des vents impétueux, ils fuient au-delà de l'île, où ils entretenaient jadis la fécondité.

M. de Cossigny, ex-ingénieur, essaya de planter sur ces roches le beau mimosa qu'il a introduit dans la colonie, après l'avoir ravi aux rivages de l'Inde. Ce bel arbre n'a point trouvé

grâce devant l'insouciance des habitants des campagnes ; ils en ont arraché les feuilles pour la nourriture des bestiaux, abattu les branches et le tronc pour les constructions, ou pour fournir des combustibles à leurs foyers.

Dans la saison des fortes chaleurs, ces mornes présentent un aspect triste et repoussant. La squine graminée de Madagascar, fort utile pour les bestiaux, varie un peu la couleur sombre de ces monts escarpés ; mais, à mesure que la chaleur augmente, ce végétal se dessèche et se flétrit. Les noirs, gardiens des troupeaux, ne manquent jamais d'y mettre le feu : alors toute la côte, en proie à l'incendie, présente l'image d'une éruption volcanique. Le feu, en serpentant sur le flanc des montagnes, ressemble à des coulées de laves ardentes.

Au bas du Pouce, dans l'angle correspondant au chemin de Moka, l'on trouve un défriché et une petite habitation d'où l'on jouit d'un coup d'œil enchanteur (1). Cependant on est affligé à la vue des beaux arbres qu'il a fallu sacrifier pour établir les plantations. J'ai été témoin de la chute d'une partie considérable de la montagne : tout porte à croire que le reste subira le

(1) Voyez la planche n°. 12.

même sort. Les eaux filtrent dans les intervalles des rochers, la terre végétale n'est plus soutenue par les racines des arbres, ni par les lianes; de manière qu'un jour viendra où ce colosse de montagne se précipitera tout entier, et de ses immenses débris couvrira toute l'excavation.

Au bord de ces abîmes est une clairière: on voit dans l'éloignement la chaîne des hautes montagnes du Rempart et des Trois-Mamelles. Au milieu d'une échancrure s'élève bien au-dessus le piton de la rivière Noire. De cette place on découvre les plaines de Wilhems; ce quartier de l'île est celui où la culture est la plus florissante; au milieu des champs cultivés s'élèvent de petites éminences qui séparent comme autant de compartiments les divers genres de culture. Plus près du spectateur s'élève un gros morne couvert d'arbres de la plus belle espèce, mélangés de palmistes. Ce morne se lie à l'extrémité de la montagne Orry (1); en s'élevant encore, on découvre la rivière de Moka; elle se dessine au fond du paysage comme un filet d'argent, et baigne de son onde vivifiante diverses habitations dont elle forme les limites; en un mot, ce canton est le jardin de l'Ile-de-France.

---

(1) Voyez la planche n°. 13.

Le polypode arborescent, cette belle fougère dont j'ai parlé, se plaît dans ces sites élevés. Une foule de plantes rampantes s'accrochent autour de son tronc écailleux, se mêlent avec ses belles frondes dentelées et colorées du vert le plus vif.

Il est impossible de venir en cet endroit sans éprouver le desir de pénétrer jusqu'au point le plus élevé. Pour y parvenir, il faut s'enfoncer dans le bois (1), et monter en tournoyant sur les flancs de la montagne. Le sentier étroit que l'on est obligé de suivre est presque à pic; on ne peut s'y soutenir qu'en se cramponnant aux racines qui sortent des fentes des rochers. Malheur à l'imprudent qui n'a point appuyé ses pieds avec assez de précaution! La roche, dégradée sans cesse par les eaux pluviales, se détruit insensiblement; si quelque fragment venait à se détacher, on ferait une chute épouvantable; mais cette crainte n'arrête point le voyageur: quant à moi, mon porte-feuille en sautoir, je franchis tous les obstacles.

La seule fleur qu'on trouve sur ces rochers est la solitaire éternelle, d'une couleur blanche orangée; cette fleur est malheureusement dépourvue d'odeur, mais elle se détache agréablement

(1) Voyez la planche n°. 14.

du vert sombre des arbustes qui l'environnent.

Quand on est parvenu sur le sommet du Pouce, à quatre cent seize toises d'élévation, l'île se découvre dans sa circonférence presqu'entière jusqu'au bord de la mer. La seule partie qui soit masquée par les montagnes, c'est le port sud-est ou impérial (1). De ce point élevé on distingue aisément les petites îles et les îlots qui gisent autour de la grande terre, et dont quelques-uns à cette distance se confondent avec les vapeurs de l'horizon.

De là il est facile de juger la position et l'étendue des récifs qui défendent les approches du rivage: on voit les flots écumeux se briser sur ces palissades de madrépores. Un plateau large de cinq à six pieds seulement couronne cette haute montagne ; c'est par ce seul point que le voyageur isolé semble tenir à la terre.

La ville et le port ne paraissent plus qu'un

---

(1) On l'appelle aussi Grand-Port, parce que sa capacité est plus vaste que celle du port Napoléon.

« C'est à M. de la Bourdonnaye, dit l'abbé Rochon, » que l'on doit le choix du port du nord-ouest ; un » homme moins éclairé aurait peut-être préféré le port » du sud-est, parce qu'il est plus grand et plus com- » mode; mais cet habile marin connaissait autant que » personne les avantages d'un port sous le vent. »

tableau peint en miniature; les vaisseaux sur la rade ressemblent à des coques de noix, et le Champ-de-Mars à un schall vert. L'œil se porte sur l'île d'Ambre et sur la passe du Saint-Géran, qui dans cette île, comme tant d'autres objets, rappelle les charmantes fictions de Bernardin de Saint-Pierre, et le terrible naufrage de Virginie.

Il était midi lorsque je gravis cette roche : j'avais le soleil à plomb au-dessus de ma tête ; les montagnes ne projetaient plus d'ombre sur la plaine, la lumière était pure, dégagée de vapeurs, la mer se détachait du ciel par une ligne d'un bleu foncé.

Après avoir quelque temps admiré ce spectacle, je fus forcé de redescendre : le vent soufflait avec force, et faisait sentir un froid très vif. Quand il est trop impétueux, il est difficile de se tenir debout ; et l'on court le risque d'être précipité dans d'affreuses fondrières.

Je pris le chemin de la Rampe pour aller à Moka ; il est fort agréable ; on traverse de distance en distance des bois touffus qui ornent toutes les pentes rapides de ces montagnes.

J'arrivai assez promptement à l'habitation de M. C*** (1) : elle est située au bas du chemin, au

---

(1) Voyez la planche n°. 15.

revers de la montagne du Pouce; un magnifique rideau de verdure et de grands arbres forestiers l'environnent. La beauté de ces montagnes comparées à celles qui font face à la mer, offre un contraste frappant : une jolie rivière contribue à la fraîcheur comme à la fertilité du sol. D'autres ruisseaux, après avoir arrosé la plaine, vont grossir la grande rivière du port Napoléon. Les bords de la rivière de Moka offrent presque à chaque pas des aspects délicieux et variés à l'infini.

Parmi les arbres qui décoraient ces sites, j'admirai les tiges élancées du bambou, de ce roseau gigantesque dont l'industrie humaine a tiré un si grand parti; les colons de l'Ile-de-France l'emploient à toute sorte d'usages. Avec ses tiges creuses ils forment des conduits pour diriger les eaux servant à l'arrosement des terres. Ils s'en servent en outre pour faire les portants ou les courbes des palanquins. Avec les filaments de la même plante, on fabrique de jolis paniers. Enfin ce végétal est très utile pour faire des clôtures d'habitation, et même des palissades autour des retranchements.

Cet arbre s'élève ordinairement à trente ou quarante pieds, et quelquefois jusqu'à cinquante et soixante pieds. Il sort d'une même souche une multitude de jets; sa tige est creuse,

très dure et luisante à l'extérieur, comme si elle était revêtue du plus beau vernis : telle est sa solidité qu'il supporte sans se rompre des fardeaux énormes. On assure que deux morceaux de bambou de dix pieds de longueur sur trois pouces de diamètre, peuvent supporter un poids de quinze cents livres.

Cependant il faut avouer qu'à l'Ile-de-France et dans l'Inde, on ne tire pas à beaucoup près autant qu'à la Chine, un parti avantageux du bambou. Un missionnaire observe que les mines de ce vaste empire sont pour lui moins précieuses que ce végétal, et qu'il en tire un revenu considérable.

« Il faudrait, dit un voyageur(1), un volume pour » détailler les différents usages auxquels les Chi» nois emploient la belle espèce de roseau qu'on » appelle bambou; leurs chaises, leurs tables, leurs » écrans, leurs lits et beaucoup d'autres meubles » sont entièrement faits avec ses tiges creuses. » Quelques-uns de ces meubles réunissent l'uti» lité à l'élégance. A bord des vaisseaux on » se sert du bambou pour faire des vergues, » des voiles, des câbles, des étoupes pour cal» fater..... Les jeunes rejetons sont bons à man» ger, et avec leurs fibres on fait des mèches

(1) Voyez le Voyage en Chine de M. Barrow.

» de chandelles..... Enfin macéré et réduit en
» pâte, il se convertit en papier. »

Le palmier s'élève encore plus que le bambou, il surpasse en hauteur les plus grands arbres. Il ne se divise point en plusieurs branches comme les arbres de nos forêts; un bouquet de larges palmes, d'une étendue prodigieuse, couronne l'extrémité de sa tige.

On distingue ensuite le tackamaka, le bois de natte, digne rival de l'acajou, le bois de tek, le bois puant, le raven-tsara qui produit un épice délicieux; l'avocassier, dont le fruit peut se comparer à nos poires fondantes; le jacquier dont les fruits sont aussi gros que des citrouilles. J'admirai des bananiers plantés en allées, ils étaient chargés de longs régimes de fruits d'un goût exquis et d'une agréable fraîcheur; les larges feuilles de cette plante semblent destinées à protéger ses fruits contre les rayons du soleil. Enfin, des jasmins dans la saison des fleurs parfument ces petites forêts.

Sous ces vastes arcades croissent des végétaux plus modestes; mais qui, s'ils cherchent à se dérober aux yeux, avertissent de leur présence par l'odeur qu'ils exhalent. Diverses espèces de baumes croissent à côté d'un thym particulier à ces régions.

Beaucoup de pays sans doute n'offrent pas

une végétation moins attrayante; mais le plaisir que les sens éprouvent ailleurs, est troublé souvent par de vives alarmes. Cette fleur qui s'agite mollement sur sa tige, et semble appeler votre main à la cueillir, recèle un serpent venimeux. Ce fruit qui charme votre vue par ses vives couleurs, annonçant une maturité parfaite, et dont la saveur flatte votre palais, cache un poison subtil contre lequel il n'y a point de rmeède. Ici rien de pareil à craindre, point de reptiles vénimeux: les scorpions, les cent pieds si redoutables dans d'autres climats, font une piqûre à peine sensible; enfin, vous pouvez essayer impunément tous les fruits dont l'aspect irrite votre appétit; et, sous l'ombrage de ces arbres géants des forêts équatoriales, goûter un sommeil paisible.

On a présenté au gouverneur un projet tendant à percer la montagne du Pouce vers sa base, dans sa moindre épaisseur, et à y faire passer la rivière de Mokâ. Par ce moyen on eût facilité au port Napoléon l'introduction des denrées qui se cultivent à Moka, aux plaines de Wilhems, et dans les cantons de Flacq et du Rempart; on aurait rendu ainsi la rivière praticable pour de légères embarcations. Les transports par terre sont non-seulement plus longs et

plus coûteux, mais souvent impossibles à cause de la difficulté des chemins. Il en résulterait de plus une grande économie des noirs que l'on emploie à ces transports, et dont on exigerait d'autres services.

La rivière Moka, navigable dans une partie de son cours, cesse de l'être un peu avant de se réunir à la grande rivière du port Napoléon.

Le bassin du quartier de Moka est abrité de la violence des vents par de longues chaînes de montagnes : ce fut cette considération des localités qui détermina l'infortuné Michaux, un de nos compagnons de voyage (1), à confier aux champs de Moka les semences du chêne d'Europe, de celui d'Amérique, et du noyer. Ce dernier arbre, si l'on en favorise la propagation, sera pour la colonie de la plus grande utilité ; il rappellera aux habitants la mémoire de notre ami. L'huile de noix remplacera pour eux celle d'olive qu'ils sont obligés de tirer d'Europe, et qui en temps de guerre coûte un prix exorbitant ; elle est d'ailleurs très supérieure pour

(1) Il fut du nombre de ceux à qui l'état de leur santé ne permit point de suivre l'expédition aux Terres Australes. L'amour passionné des sciences le conduisit à Madagascar, où l'insalubrité du climat l'eut bientôt moissonné.

l'éclairage à celle de coco dont on fait un usage habituel, et dont l'odeur est insupportable. Cette huile a en outre l'inconvénient de ronger par sa causticité les soudures des lampes les plus solides.

Le bois de chêne ne sera pas moins utile pour toute espèce d'ouvrages, et pour les constructions d'habitations civiles et militaires. Les bois qu'on emploie ici à la construction des édifices, sont très sujets à être attaqués par une espèce de fourmi blanche nommée karia; cet insecte, appelé par les naturalistes *thermès destructeur*, s'introduit dans l'intérieur des arbres les plus forts, et les ronge presqu'en entier sans qu'on s'en aperçoive extérieurement.

On voit dans les forêts de très gros arbres, sur le tronc desquels s'adapte une espèce de tube enduit d'une poussière brunâtre; c'est un chemin couvert par lequel ces voraces karias entrent dans leur demeure et en sortent. Il est souvent difficile de reconnaître à la vue que des solives, des planches ou des meubles sont remplis par ces animaux; mais ils trahissent leur présence et leurs ravages par un bruit comparable à celui que produit la lame d'un couteau en ouvrant une noisette. Il faut prendre contre ces insectes des précautions continuelles, sans quoi, indé-

pendamment de la perte réelle qu'ils occasionnent, on serait exposé à de grands dangers; si on ne visitait soigneusement les poutres qui soutiennent les édifices, et si on ne les réparait dès qu'elles commencent à être minées par ces insectes voraces, on courrait risque de voir les planchers ou les murs s'écrouler faute d'appui, et d'être écrasé sous les ruines de sa propre maison. L'église du port Napoléon a été abandonnée, parce que les grosses pièces de bois se sont trouvées creusées intérieurement. Il est vrai que les gros murs avaient aussi éprouvé des dégradations. Le sol, composé d'une couche d'argile grasse, imbibée des eaux pluviales, n'est pas très solide; il eût fallu bâtir ce monument sur pilotis, afin d'en assurer la durée.

Dans une autre excursion, je visitai la montagne du Corps-de-Garde, située dans le quartier des plaines de Saint-Pierre.

On parvient à cette montagne en suivant la rivière de Moka, que l'on traverse sur un pont de bois. Toute cette partie offre d'assez beaux points de vue. Au milieu de cette ligne de montagnes, se distinguent celles du Pouce, de Pieter-Bot et celle des Deux-Mamelles se dirigeant vers le nord.

J'ai fait tout mon possible pour indiquer,

dans ma vue générale (1), les coulées et bandes circulaires qui se présentent de ce côté. On se fera une idée de leur inclinaison, en ayant égard à la hauteur des plaines de Wilhems, relativement au niveau de la mer. Toutes ces montagnes ne paraissent plus aussi élevées qu'elles le sont du côté de la ville, parce qu'on est sur un plateau, et que le sol s'élève généralement de tous les points de la circonférence de l'île vers le centre.

La montagne du Pouce, élevée, comme je l'ai dit, de quatre cent seize toises au-dessus du niveau de la mer, paraît tout au plus avoir cent cinquante toises de hauteur quand on la considère du quartier des Plaines de Moka. Leur pente paraît généralement plus abrupte vers le centre de l'île. Plus rapproché du spectateur, depuis le gros morne, le système de montagnes continue en s'abaissant vers la mer, et enferme avec les revers de la montagne du Port, une jolie vallée nommée l'anse Courtois.

On passe la rivière sur des espèces de ponts naturels qu'y ont formés les roches éboulées de l'un et l'autre de ses bords escarpés. On parvient ensuite dans une vallée riante, offrant une riche culture et de florissantes habitations.

---

(1) Voyez la planche 3 n°. 5.

Après avoir traversé plusieurs chemins ou sentiers qui se dirigent vers les quartiers de Moka, des Pamplemousses et des Plaines de Saint-Pierre, on parvient au bord d'un ruisseau ombragé de bambous, et que je nommerai rivière des Amants (1).

On monte ensuite sur des bandes de roches, qui forment des gradins naturels, et l'on arrive à un chemin frayé; il croise celui qui conduit du port dans la partie supérieure des Plaines de Wilhems. Ici le sol est à peu près uni d'un côté, tandis que celui opposé est bordé de montagnes escarpées. Les ruisseaux, les torrents qui s'en échappent, vont se réunir au bras principal pour former la grande cascade du Réduit, maison de campagne des gouverneurs de l'île.

Parvenu au sommet de la cascade, on peut s'avancer sur le bord du précipice, qui n'a pas moins de cent cinquante pieds de hauteur perpendiculaire.

Je descendis avec beaucoup de peine au fond de cette ravine, en m'accrochant aux arbres et aux lianes. J'admirai l'adresse avec laquelle les noirs se glissent, malgré leur nudité, au milieu des épines qui mettent nos habits en lambeaux,

(1) Voyez la planche no. 16.

tandis que leur peau semble à l'épreuve, et ne reçoit pas la plus légère écorchure.

Parvenu au fond de cette ravine, creusée vraisemblablement par quelque commotion violente, on découvre la cascade qui se développe entièrement dans sa chute; elle s'élance du sommet des rochers, en déroulant une nappe d'eau cintrée, que la résistance de l'air finit par résoudre en une pluie fine que le vent porte au loin, et à travers de laquelle le soleil forme des arcs-en-ciel multipliés : au moins tel fut l'effet que me présentèrent ses eaux, qui n'étaient point alors considérables.

Les parois de cet encaissement sont ornées d'une multitude de beaux arbres; l'humidité constante y entretient la végétation des plantes aquatiques, lesquelles parviennent à des dimensions considérables.

Une espèce d'arum, qui a l'apparence du nénuphar, et que l'on appelle *sonze* dans ce pays, y croît en abondance; la forme de ses feuilles en cœur produit un très bel effet: on en mange le fruit, après lui avoir fait subir l'action du feu pour le dépouiller de sa causticité.

Les lianes sont en grand nombre; elles tombent de tous côtés, du haut des rochers, comme de longs cordages. Au milieu des fougères, des

nopals et de vigoureux aloès s'élèvent des arbres magnifiques, tels que le bois de natte, à petites et à grandes feuilles; le tackamaka, le bois de fer, très grand arbre indigène, dont le fruit jaune et acide sert à faire de bonnes confitures. D'autres arbres à fruit, croissent dans le même lieu sans culture : tels sont une multitude d'orangers et de citronniers, le goyavier, le figuier fuche, et quelques oliviers sauvages. La nature, jalouse de l'art, semble avoir pris à tâche de faire elle seule tous les frais de ce beau paysage. Les rayons du soleil y sont en quelque sorte amortis, et c'est vers les parties supérieures qu'ils exercent leur ardeur dévorante.

D'espace en espace, des rocs amoncelés s'opposent au cours de l'onde; elle parvient cependant à surmonter ces obstacles, et forme plus loin un bassin magnifique : les eaux, en sortant, font d'autres chutes plus petites, et se réunissent enfin à d'autres ruisseaux pour alimenter la grande rivière.

Je ne pus résister au plaisir de dessiner cette cascade (1) ; je me plaçai en face, au milieu des rochers répandus çà et là; malheureusement le volume n'en était pas aussi considérable qu'il

(1) Voyez la planche n°. 17.

peut l'être dans la saison pluvieuse. Le poli des roches, au-dessus du niveau des eaux, indiquait évidemment qu'elle n'avait point alors tout son développement. Cette cascade me rappela celle du Pisse-Vache, en Suisse; mais la végétation qui lui sert d'ornement en est incomparablement plus riche, et distribuée d'une manière plus pittoresque.

J'ai parlé des oliviers sauvages qui croissent dans ce canton, et l'on me demandera peut-être comment les habitants sont obligés de tirer d'Europe, à grands frais, l'huile d'olive que devrait produire leur climat; la réponse est simple: de toutes les espèces d'oliviers, et elles sont nombreuses, la plus intéressante, celle qui produit la meilleure huile, est l'olivier d'Europe (1). Si l'on voulait acclimater notre olivier à l'Ile-de-France, l'huile perdrait peut-être de ses qualités: en général, les fruits d'Europe transportés dans cette île y ont toujours dégénéré.

Les oliviers indigènes de l'Ile-de-France ne peuvent, pas plus que ceux du Cap, rivaliser avec l'arbre utile dont s'enorgueillissait Athènes, et qui est encore aujourd'hui pour la Provence une source incalculable de richesses.

---

(1) *Olea Europæa.* Linn.

Outre ces oliviers sauvages, il y a encore à l'Ile-de-France des bois d'olives ou olivetiers. Ces arbres n'ont de ressemblance avec l'olivier véritable que dans la forme des fleurs et des fruits : ces derniers ne sont d'aucun usage.

Il fallut me résoudre à quitter ce séjour attrayant, et continuer ma route. La difficulté fut de trouver un chemin pour remonter. J'y parvins enfin, en m'aidant encore plus des mains que des pieds.

Je ne pus me dispenser de visiter le Réduit, site délicieux, choisi en 1750 par M. David, successeur de la Bourdonnaye, et où réside, dans la belle saison, le gouverneur des deux îles. La maison était dans un état d'abandon difficile à concevoir; depuis douze ans on n'y avait fait aucune réparation; les ornements intérieurs et les murs eux-mêmes tombaient en ruines : un vieux nègre et sa famille étaient les gardiens de cette masure.

L'emplacement que le Réduit et son jardin occupent est au confluent de deux rivières, sur une langue de terre avancée : on y jouit d'un coup d'œil admirable. L'ancienne maison de campagne des gouverneurs était à Monplaisir, dans le quartier des Pamplemousses.

« L'Amour, sous un prétexte humain, dit

» M. de Cossigny, suggéra au gouverneur de » former, pour les dames de la colonie, une » retraite dans le cas où l'ennemi formerait » quelque attaque sur l'île. Monplaisir fut né- » gligé pour le Réduit. »

Ce dernier le fut à son tour par M. Bouvet, qui permit cependant qu'à la culture des arbustes et des fleurs de simple agrément succédât celle des plantes médicinales nécessaires au service de l'hôpital.

C'est dans ce jardin que furent déposés, seize ans avant l'administration de M. Poivre, les arbres précieux à épices apportés par lui de la Cochinchine sur la frégate *la Colombe*.

« Cet administrateur, dit l'abbé Rochon, voulut » par lui-même cultiver et acclimater les plantes » exotiques. Il donna le premier l'exemple de » miner un terrain, afin d'y détruire radica- » lement les mauvaises herbes, et d'assurer, par » cette opération, le succès de ses plantations.... »

L'introduction de la muscade présentait d'autant plus de difficulté, que les Hollandais, jaloux du monopole de cette production des Moluques, prenaient des précautions incroyables pour empêcher que d'autres Européens ne parvinssent à introduire dans leurs possessions de jeunes plants de muscadiers. Ils desséchaient, à la chaleur du

four, le germe de toutes les noix muscades qu'ils mettaient dans le commerce. En 1792, c'est-à-dire, vingt ans après la retraite de M. Poivre, les Anglais eux-mêmes n'avaient pu réussir à se procurer de ces fruits en état de germer. Aussi voit-on, dans la relation de lord Macartney, que cet ambassadeur eut presque besoin de la prépondérance que lui donnait son caractère, pour obtenir à Batavia un jeune muscadier et une noix muscade fraîche.

« On les confia, dit le rédacteur, à un voya-
» geur qui partait pour l'Angleterre, et on lui
» recommanda de les déposer dans le superbe
» jardin du Roi, à Kew. Si cet arbre avait réussi
» en Angleterre, il eût été facile de le natu-
» raliser dans les colonies anglaises des Indes
» orientales, de la même manière dont, au com-
» mencement du dix-huitième siècle, les Français
» parvinrent à multiplier dans les Antilles quel-
» ques plants de café qu'ils avaient tirés du
» jardin botanique de Paris : mais le musca-
» dier, pris à Batavia, souffrit beaucoup dans
» le trajet; on le laissa à Sainte-Hélène. »

Les muscadiers ont eu encore plus de succès à l'île Bonaparte qu'à l'île de France. Un des planteurs a emprunté des Arabes un procédé fort ingénieux pour multiplier ceux de ces arbres

susceptibles de porter du fruit. Les muscadiers étant dioïques, toutes les fleurs femelles, c'est-à-dire celles qui doivent produire des fruits, sont ensemble sur le même pied, tandis que les fleurs mâles, destinées uniquement à féconder les femelles, croissent sur un arbre à part. Une forêt, composée exclusivement de muscadiers femelles, ne produirait pas une seule noix muscade. D'un autre côté, si l'on entremêlait également les mâles avec les femelles, la moitié des arbres serait stérile. Les Arabes ont coutume de ne laisser croître dans leurs forêts de dattiers des arbres mâles, que de distance en distance; puis, dans le temps de la floraison, ils enlèvent des bouquets de fleurs mâles, qu'ils attachent aux rameaux des arbres femelles. Il en résulte que la fécondation s'opère parfaitement.

C'est à peu près cet expédient qu'on a imaginé à l'île Bonaparte : la différence est qu'au lieu de porter sur les arbres femelles des touffes de fleurs mâles (opération très longue, très pénible, et qui ne réussit pas toujours), on a imaginé de rendre tous les muscadiers mâles susceptibles de donner du fruit. On greffe sur un pied mâle, et en laissant subsister les rameaux qui lui sont propres, un ou deux rameaux de muscadiers femelles. Les uns et les autres croissent

ensemble ; l'arbre devient monoïque de dioïque qu'il était, et porte sur la même tige des étamines et des fruits. C'est ainsi qu'on a perfectionné le procédé des Arabes, à qui cependant on est redevable de l'idée première.

M. Tombe en parle en ces termes dans son Voyage :

« La muscade se soutient encore, dit-il (1);
» mais par le procédé nouvellement découvert
» à l'île Bonaparte, de greffer par attache, et de
» changer ainsi tous les muscadiers mâles en
» femelles, cet article pourra devenir surabon-
» dant pour la consommation de l'Europe. »

Dans le même jardin se fait remarquer le ravent-sara, ou arbre aux quatre épices (2). C'est un très bel arbre, gros et touffu; sa fleur exhale un parfum qui tient du cannellier et du giroflier tout à la fois; ses feuilles, d'un très beau vert, peuvent s'employer aux mêmes usages que celles du laurier; elles sont vertes en dessus et blanchâtres en dessous : on tire de sa noix une excellente liqueur cordiale. L'amande, de la grosseur d'une belle cerise, a une odeur très aromatique, mais un goût amer et piquant.

Le jam-rose, le jam-malac répandent dans le

(1) Tome Ier, page 218.

(2) *Ravent-sara aromatica.*

même lieu leur parfum exquis. En un mot, des arbres fruitiers de toute espèce, indigènes et exotiques, ont été mis à contribution pour l'ornement de ce séjour.

De la partie qui s'avance pour former l'éperon de séparation des deux rivières, la vue plonge sur les forêts qui tapissent l'enfoncement; l'eau écumeuse des cascades, vue dans le lointain, rappelle dans ces climats la neige des zones tempérées et glaciales.

La montagne du Corps-de-Garde s'élève majestueusement, le front couronné d'un rideau de nuages. Quoique sa hauteur totale au-dessus de la mer n'excède pas quatre cents toises, son isolement la fait paraître encore plus élevée. Au pied de cette montagne, du côté de celle des Trois-Mamelles, est située la belle habitation de Palma.

Le soleil se baissait; j'avais un chemin assez difficile à faire pour gagner l'habitation où je devais passer la nuit, et qui était encore éloignée de trois lieues. Lorsque j'eus distribué les provisions qui me restaient entre les deux noirs qui portaient mon bagage, je me remis en marche, et me dirigeai vers les bois situés sur l'autre rive.

Leurs lisières dérobent à la vue des terrains

cultivés, mais malheureusement hérissés de roches. La production principale qu'on recueille dans ce canton, est le manioc, racine extrêmement utile pour nourrir les noirs.

Après quelques instants de marche, la perspective change; ces sites rocailleux et sauvages disparaissent; on croit se voir dans un nouvel Eden. Une forêt immense sert de limites à de florissantes cultures. La multitude de petits ruisseaux, dont les sinuosités parcourent cette plaine, y entretient constamment la fertilité et la fraîcheur. Entre la rivière dite *la Terre-Rouge*, et une autre qui lui est parallèle, règne une espèce de jardin: tout y croît avec ordre et dans une symétrie parfaite.

Les cases des noirs de chaque planteur sont bâties, sur un plan régulier, autour de là maison du maître. C'est ainsi que, dans les siècles de la féodalité, de modestes chaumières se groupaient autour du manoir d'un orgueilleux baron, et devenaient à la longue des hameaux, des villages, et même des villes opulentes.

L'Européen, en voyant ces campagnes, s'exagère, dans son imagination, les richesses des propriétaires. Il est vrai que ces habitations ont, pour prospérer, un avantage dont sont privées la plupart de nos belles fermes d'Europe: l'œil du

maître y exerce une surveillance continuelle, et ne laisse rien échapper; et cette vigilance est d'autant plus nécessaire, qu'il ne s'agit pas de conserver seulement ses biens, mais sa personne. Dans les colonies, où le nombre des noirs esclaves surpasse neuf à dix fois la population des blancs, ces derniers ne peuvent maintenir leur autorité que par une activité sans relâche : aussi le moins riche de ces planteurs paraît-il plus aisé que nos principaux fermiers européens.

Lorsque j'arrivai, on avait cessé de travailler. Chaque noir, après avoir fini sa journée, peut encore vaquer aux soins de la case qui lui appartient en propre; il y loge seul avec sa famille; il peut cultiver un coin de jardin, dont le produit lui fournit quelques objets d'agrément. Quant à la nourriture, elle leur est donnée aux dépens du maître.

On appelle *berloque* le temps accordé aux nègres pour leur repas. Cet intervalle est d'une demi-heure pour le déjeuner, et d'une heure et demie, ou deux, pour le dîner. Ils sortent tous de l'ouvrage au soleil couchant, c'est-à-dire vers six ou sept heures du soir : on sait que, dans ce climat, les jours et les nuits offrent peu d'inégalité.

Ces hommes, au surplus, me parurent bien

portants; la joie brillait sur leur physionomie, extrêmement mobile : les uns portaient sur leur tête de gros fardeaux ou des instruments de labourage, ou de grands sacs remplis d'herbes pour la nourriture du bétail. Plusieurs chantaient et s'accompagnaient de leur instrument favori : c'est une espèce de violon, dont le corps est formé par une courge vide; il n'y a qu'une seule corde tendue par un morceau de bois flexible, en forme d'arc. Ils frappent sur la corde avec un bâton, et en tirent un son monotone; c'est ainsi qu'ils marquent la cadence. Ces nègres sont bons camarades; ils se prêtent les uns aux autres une assistance bienveillante. Pendant que plusieurs unissent leurs efforts pour un travail qui demande beaucoup de vigueur, les autres les excitent en chantant des airs d'une voix agréable et juste.

Je vis venir à moi le maître de la maison, que je connaissais pour l'avoir vu souvent au port; il m'invita, de la manière la plus obligeante, à ne pas aller plus loin, et à passer la nuit chez lui. Je l'en remerciai, observant que j'étais attendu au-delà de la rivière du Ménil; mais je lui promis de profiter à mon retour de ses offres gracieuses. Il ne se tint pas pour vaincu, et réitéra si bien ses instances, qu'il me fut impossible de résister

davantage. Il eut la bonté d'envoyer à l'endroit où j'étais attendu, afin de prévenir qu'il me gardait. Le nègre qu'on chargea du message partit en courant aussi vite qu'un cerf.

Je fis mon compliment au planteur sur la manière dont son habitation était tenue. Malgré le séjour que j'avais déjà fait à l'Ile-de-France, je ne pouvais concevoir de pareils travaux de la part d'hommes que je considérais comme abrutis par l'esclavage.

« Je demeure ici depuis vingt ans, me
» répondit l'honnête colon; je dirige cet établis-
» sement, à la tête de ma famille; j'ai peu à me
» plaindre de mes noirs, dont je prends d'ail-
» leurs tous les soins possibles: rarement je me
» suis vu obligé d'employer contr'eux des moyens
» de répression, ayant eu la précaution de les
» choisir parmi les Mozambiques qui sont,
» après les nègres créoles, les plus propres aux
» rudes travaux de la campagne. Je leur laisse
» la soirée du samedi et toute la journée du
» dimanche pour faire ce qu'ils appellent la
» *berloque*. Ils fabriquent, dans ces moments de
» récréation, des lits, des tables et des chaises,
» et trouvent, dans la vente des produits de
» leur industrie, de quoi se procurer des
» douceurs.

» Venez voir mon camp; vous jugerez par » vous-même si vos paysans d'Europe sont plus » heureux que nos nègres dans une habitation » un peu considérable. »

Nous parcourûmes ensemble une longue allée de cases construites en bois, recouvertes de larges feuilles de palmiers et de lataniers; chaque nègre a un petit enclos ou jardin, dans lequel il élève des volailles et des pourceaux; ils vendent les œufs, les cochons de lait, et engraissent des porcs, afin de mêler du salé avec les choux que produit leur carré de terre. Le manioc et le maïs, qui leur sont fournis par le maître, tiennent lieu du pain, que les blancs mangent seuls. Ils cultivent aussi des pieds de tabac, dont ils aiment à mâcher les feuilles. Ils se réunissent le soir autour du feu, pour fumer et faire ce qu'ils appellent *la charade*, ou pour raconter des histoires. Il se trouve toujours parmi eux un orateur ou farceur, qui a plus d'esprit que les autres, et les met tous en train.

Pendant que les hommes s'occupent ainsi, les femmes font le ménage; elles vont aussi dans la forêt chercher du bois ou des lianes mortes.

« Croyez-vous, me dit ce respectable plan- » teur, que ces hommes soient aussi à plaindre » qu'on veut bien le prétendre en Europe? »

Nous vîmes revenir, le soir, le nègre porteur du billet; il m'en remit un de M. B***. Celui-ci me mandait qu'il viendrait le lendemain me prendre, pour me conduire dans les lieux les plus sauvages du quartier; lieux qu'il savait m'être les plus agréables par leur point de vue pittoresque. Je ne pus m'empêcher de compatir au sort du pauvre nègre, et lui dis qu'il devait être bien las, après avoir, en si peu de temps, arpenté des chemins aussi difficiles : *Monsié, pas di tout*, répondit-il; *moi venir voir femme à moi.* Je compris alors le motif qui l'avait fait obéir avec tant d'empressement aux ordres de son maître.

J'allai visiter l'hôpital des noirs. Il y a, sur chaque habitation de quelque étendue, une infirmerie où les nègres malades sont soignés aux dépens de leur maître. Un chirurgien, avec lequel celui-ci s'abonne à l'année, les visite régulièrement chaque jour : il y en a plusieurs dans chaque canton.

Au moins ces nègres, dont la condition nous paraît si déplorable, sont-ils assurés de leur existence et des secours contre les infirmités. Sous un ciel doux, leurs besoins sont peu nombreux et faciles à satisfaire.

Les noirs ne sont pas aussi ingrats envers leurs

maîtres qu'on le suppose ; l'habitant qui ne les maltraite point peut compter sur leur zèle dans les occasions les plus périlleuses : on en a vu se dévouer aveuglément pour leur maître, tant ils sont frappés de l'idée de la supériorité des blancs.

C'est une erreur de penser que le sort des nègres dans toutes nos colonies étoit le dernier degré du malheur et de l'avilissement de l'homme : sans doute, les nègres sont privés du plus grand bien, de la liberté ; mais si l'on veut mettre de côté les déclamations philosophiques, et parler d'après l'expérience qui prouve que, dans tous les états de la vie, il y a des compensations de bien et de mal, on reviendra des idées défavorables que Raynal et d'autres écrivains nous ont données de la conduite des colons envers leurs esclaves : il n'est que trop vrai qu'il existe des maîtres barbares, mais c'est le petit nombre ; et les lois s'opposent à ce que les nègres soient traités trop rigoureusement. Ce qu'il y a peut-être de plus étrange, c'est que ce sont les Européens nouvellement débarqués, et souvent ceux qui, dans leur patrie, se sont montrés apôtres exaltés de la liberté des noirs, qui maltraitent le plus leurs esclaves. Les nègres ont des défauts sans doute, mais les blancs en ont-ils beaucoup moins? Ceux-ci, comme ceux-là, n'ont-ils pas besoin

d'être sévèrement contenus, si l'on ne veut pas qu'ils se portent à une licence effrénée?

Une sage législation a mis des bornes à l'autorité excessive que les maîtres voudraient s'arroger sur leurs esclaves. On a accrédité en France l'erreur absurde que tout blanc a droit de vie et de mort sur son esclave. Une ordonnance de Louis XIII, appelée *le Code-Noir*, a fixé les devoirs respectifs des uns et des autres : elle détermine la nature des châtiments que les colons peuvent infliger à leurs noirs, en raison des fautes et des délits. Un maître qui tuerait son esclave, ou le maltraiterait de telle manière que l'infortuné mourût de ses blessures, serait sévèrement puni. Cependant il faut avouer que, dans des temps de désordres, les dispositions bienveillantes du Code-Noir ont été un peu négligées.

Le meilleur moyen qu'on a imaginé pour prévenir des abus aussi grands, a été d'interdire aux colons la faculté de faire châtier chez eux les nègres qui, par leur conduite, ont encouru une punition : elle leur est infligée par des correcteurs publics.

Les nègres souffrent avec résignation les châtiments auxquels on est obligé de les condamner; leur condition leur paroît devoir nécessiter ces traitements lorsqu'ils sont mérités. J'ai plus d'une

fois entendu, dans le port, les nègres appeler nos matelots, *ça li nègre blanc.* Témoins des coups de corde, de la cale, et autres punitions qu'on inflige à ces hommes non moins paresseux ou mutins que les noirs, ils croient que ce sont des blancs d'une espèce distincte. Les travaux pénibles de ces mêmes matelots n'excitent pas moins leur surprise, persuadés qu'ils sont que la couleur blanche est un privilége de repos.

Nous revînmes à la maison, et trouvâmes les dames assises dans un jardin magnifique. De grands manguiers, placés à dessein du côté d'où le vent souffle pendant la plus grande partie de l'année, protégent les plantes plus délicates que l'on cultive dans divers carrés. Chacune des plates-bandes est entourée d'une lisière formée avec un arbuste nain qu'on appelle *net-chouly*. Il a été apporté de l'Inde depuis peu : sa verdure est très agréable et se conserve toute l'année. On emploie aussi ce même arbre pour former d'épaisses charmilles.

Au milieu de ces parterres, croissent le réséda, la tubéreuse, la jolie marguerite de la Chine, diverses espèces d'œillets, et des lis dont la tige est d'une grande hauteur.

Quelques végétaux d'Europe y ont très bien réussi : transportés, comme moi, dans un climat

lointain, ils me rappelaient la mère-patrie. Des massifs d'arbres présentaient à mes yeux le mimosa et ses fleurs élégantes, des bambous à la tige souple et élancée, des citronniers, des tamariniers, des roussailles, des jam-roses et des jam-malacs. Les approches de cette solitude étaient défendues par des haies de foule-sapate, bel arbrisseau natif de l'Inde, et par des aloès à larges feuilles hérissées de piquants.

La conversation de la maîtresse de la maison fut pour moi du plus vif intérêt; une éducation soignée, un esprit juste, des sentiments affectueux pour tout ce qui l'environne, sont les qualités les plus saillantes de cette jeune mère de famille.

Cette partie de l'île est sensiblement plus fraîche que celle située du côté du port. On trouve du plaisir à se chauffer le soir. Nous passâmes dans le sallon; nous nous rangeâmes autour de la cheminée où l'on avait allumé du feu.

Je me levai de grand matin, suivant ma coutume, et je parcourus la campagne. La principale exploitation de ce quartier est celle des terres consacrées à la culture des plantes céréales et légumineuses. On porte à la ville le produit de ces champs fertiles, et on les vend pour les

armements ou pour les vaisseaux en relâche. En temps de paix, ces terres sont d'un grand rapport, parce que l'Ile-de-France est la relâche la plus prochaine pour se rendre du cap de Bonne-Espérance à la côte de l'Inde. A l'époque de mon séjour, les Danois, les Hambourgeois, les Américains, fréquentaient presque seuls cette partie du monde, et faisaient, grâce à leur neutralité, des bénéfices énormes.

Les trafiquants de ces nations vendaient bien cher les objets de leur cargaison, tels que vins, huiles, savons de Marseille, eaux-de-vie de France et quincaillerie, dont la guerre rendait l'importation difficile. Ils prenaient en retour, du café et des muscades de Bourbon, quelques cotons et des toiles qu'ils achetaient à l'Ile-de-France, de la seconde main, plutôt que de perdre du temps à en traiter sur la côte. Ils recherchaient le morfil, c'est-à-dire l'ivoire brute, que l'on se procure à l'île de Ceylan ou sur le continent d'Afrique, et achetaient aussi du salpêtre de l'Inde.

Les mêmes armateurs portaient en Chine le bois d'ébène, que l'île fournit en abondance. Ces articles, et les piastres d'Espagne, sont recherchés des Chinois.

Si les denrées de l'Inde sont rares ou chères,

les capitaines augmentent leurs marchandises dans une égale proportion. Quand un navire arrive seul, et qu'il n'y a pas de concurrence, les capitaines ont alors toute facilité pour rançonner les colons, qui perdent beaucoup sur leurs denrées. Avec les piastres et le bois d'ébène que ces étrangers portent en Chine, ils se procurent des nankins, des pékins, du thé et de la porcelaine; ils vont prendre ensuite sur la côte la quantité de toiles dont ils ont besoin; reviennent à l'Ile-de-France, complètent leur cargaison, et vont la porter en Amérique, où ils prennent en retour les diverses productions du Nouveau-Monde.

Parmi les objets importés par les neutres, il faut comprendre la gomme copale, et autres résines les soies écrues de la Chine et le sucre candi dont les Anglo-Américains, les Anglais et les Hollandais préfèrent l'usage à celui du sucre blanc.

C'est par cette voie que l'argent de la colonie s'écoule, partie en Chine et partie dans l'Inde. La balance du commerce lui serait autrement défavorable, sans le produit des terres à vivres. Déjà le bois d'ébène, qui fut jadis pour l'Ile-de-France une abondante mine à exploiter, devient de jour en jour plus rare. L'Ile-de-

France était autrefois couverte de forêts d'ébéniers, qui rendaient même les chemins impraticables. Nous avons dit plus haut que les Hollandais furent les premiers qui s'établirent à l'île Maurice. Le seul parti qu'ils en tirassent, était l'exploitation du bois d'ébène, qu'ils faisaient faire par des criminels ou des esclaves.

Ce bois ne se trouve plus guère aujourd'hui que dans les parties de l'intérieur, où d'affreuses fondrières et l'impossibilité d'établir des communications ont empêché les défrichements.

Les autres arbres n'ont pas moins souffert de ces dégâts. Il serait à desirer que l'on établît des règles sévères pour l'aménagement et la coupe du précieux bois d'ébène, si l'on ne veut que l'espèce en soit anéantie. Il en existe encore de grandes forêts à Madagascar; mais les mêmes causes pourront les faire disparaître.

Le sol de cette partie de l'île est, en général, favorable à la culture; la terre est forte et tenace, et d'une couleur ferrugineuse; une infinité de petites sources tombent des collines intermédiaires, entre le plat pays et les hautes montagnes, et portent de toutes parts la fécondité: aussi les plaines de Williems jouissent-elles d'une chaleur tempérée. Dans ma promenade

matinale je vis une espèce de rosée, qui rendait encore plus vive la verdure des coteaux.

On nous servit, à déjeuner, du poisson d'un vivier pratiqué dans la partie basse de l'habitation : l'on y pêche des mulets et des carpes, que je trouvai excellents.

Peu de temps après cet agréable repas, nous vîmes arriver M. B***, mon nouvel hôte : il fut reçu en bon voisin, de la manière la plus amicale. Le véritable bonheur habite parmi ces bons créoles; l'aisance et la franchise de leur accueil me firent éprouver mille sentiments délicieux; leur fortune, qui tient le milieu entre l'opulence et la médiocrité, et qui est bien cette *aurea mediocritas* vantée par Horace, est tout juste ce qu'il faut pour vivre avec agrément. Comme ils n'ont point d'objets de comparaison qui puissent exciter parmi eux les sentiments de l'orgueil ou de l'envie, ils n'ont que des desirs modérés et faciles à satisfaire. Je n'ajouterai plus qu'un trait à cet éloge : tendres pour leur famille et zélés pour leurs amis, ils exercent envers les étrangers l'hospitalité des temps antiques.

Nous partîmes. Je priai M. B*** de me laisser un peu de liberté, attendu que je me proposais de faire un grand nombre de dessins; il eut la bonté de me donner pour guide un de ses noirs,

à qui il assigna un rendez-vous : ce noir s'acquitta de sa commission avec intelligence. Nous atteignîmes promptement la petite rivière du Ménil.

Jusque-là le chemin ne m'avait rien offert de remarquable ; la campagne est ouverte, le sol est parsemé de roches nombreuses. Je ne fus pas peu surpris de voir ces fragments aussi multipliés sur un plateau élevé, et à quelque distance des montagnes. Il faut descendre beaucoup pour arriver à celle du Corps-de-Garde.

J'eus bientôt un autre sujet d'étonnement ; ce fut d'entendre un bruit assez fort, semblable à celui d'une cascade : à mesure que je m'approchais, le fracas augmentait. Enfin, parvenu à un joli pont jeté ou plutôt lancé sur la rivière, je vis à ma droite un précipice dans lequel elle tomboit avec fracas sur des amas de rochers, et se divisait ensuite en cinq branches formant autant de cascades. L'eau, dans sa chute violente, baigne des laves basaltiques, décomposées par l'alternative continuelle de l'humidité et des rayons du soleil.

Les bords de cet enfoncement ne sont point aussi riches en verdure que ceux de la grande cascade que j'avais vue la veille.

Le pont est tout près des chutes ; il est d'une construction non moins élégante que solide : il

repose sur deux culées en pierres, établies à sec; un des côtés se prolonge et forme une chaussée. En effet, dans le temps des pluies, la rivière supérieure déborde, et forme des mares qui ont nécessité cette espèce de digue.

Je descendis au pied des petites chutes, et en dessinai la perspective (1). Dans les interstices des rochers croissent un gramen très élevé, plusieurs plantes aquatiques, et des arbres parmi lesquels on distingue des ébéniers : des lianes très minces y dessinent d'innombrables festons.

Le pont domine les chutes, et s'élève au-dessus d'elles comme une arcade élégante. Tous ces rocs entassés, sur lesquels coulent les ruisseaux en filets d'argent, sont absolument nus; ils étaient dans l'origine prismatiques et à angles fortement prononcés, comme tous les basaltes; le frottement en a arrondi les saillies. Le ton de leur couleur est triste et ferrugineux; ils n'ont point le poli luisant du granit ou du porphyre.

Le fond du vallon est plus abrité; à mesure qu'il s'abaisse et que l'on côtoie la rivière, il présente une végétation plus nombreuse, et fait un contraste frappant avec la stérilité du bassin, d'où s'échappent les cascades. Des arbres, d'une

(1) Voyez la planche n°. 18.

hauteur médiocre, formant un vaste amphithéâtre, couronnent les bords du ravin. Parmi eux s'élèvent, comme des baliveaux au milieu d'un taillis, de superbes tiges de bambou. Ces arbres, comme les saules ou les peupliers dans nos climats, semblent avoir pour destination de marquer le cours des ruisseaux. Quoiqu'il fît alors très sec, cette petite rivière, malgré le peu d'éloignement de sa source, fournissait un assez grand volume d'eau pour alimenter les cascades. Une foule de crustacés se nourrissent au milieu de ces ondes limpides; on les voit fourmiller sous les rocs, en sortir et monter à la surface de l'eau. De jolies coquilles fluviatiles, la nérite brune, tachetée de petits points violets et armée de piquants; la thiare, dont le sommet terminé en volute, présente des piquants longs et aigus : toutes parcouraient, en divers sens, le cours de la rivière. De toutes parts pullulait une multitude d'insectes, auxquels leur indiscrétion coûte quelquefois la vie. Les oiseaux qui habitent les bords de cette rivière, en font leur pâture et en dévorent des myriades.

Toutes les rivières qui arrosent ce beau quartier coulent dans des vallons sinueux et profondément sillonnés, où elles creusent d'énormes encaissements. Les plus considérables sont celles

de Moka, de Profonde; de la Cascade et de la Terre-Rouge. Après leur réunion elles présentent trois belles chutes, séparées, et à peu près sur la même ligne que celle du Réduit. Toutes ces eaux viennent se réunir à la grande rivière du Port-Napoléon.

La lithologie de ces encaissements offre beaucoup d'intérêt. Je ne sais quel désordre de la nature y a mélangé confusément des laves et des roches argilleuses. Dans quelques interstices on trouve du soufre en petits cristaux. Le fer natif est ici très répandu ; on le rencontre en grains de la grosseur d'une noisette.

Si, au lieu de descendre dans la vallée, on s'élève au-dessus du pont dont je viens de parler, on arrive à une habitation qui appartient à M. Le J***. On jouit en cet endroit de la vue de la mer du côté de l'est; on voit se développer tout un côté de la montagne du Corps-de-Garde, dont la cime paraît tronquée horizontalement, et dont une des extrémités s'abaisse jusqu'à la mer par une pente insensible.

On a établi sur ce sommet des signaux qui correspondent avec tous ceux fixés autour de l'île. Les sentinelles vigilantes qui y sont postées, embrassent d'un seul coup d'œil les navires au vent ou sous le vent qui se dirigent vers la terre.

Au moyen d'un très petit nombre de combinaisons des pavillons qui constituent les signaux, on est parvenu à composer une langue fort ingénieuse, qui fait comprendre la marche des bâtiments, leur nombre, leurs manœuvres et la couleur de leurs pavillons. Si des vaisseaux ennemis menacent quelque point de la côte, l'île entière est avertie en un clin d'œil par les signaux des vigies; l'alarme se répand, et l'on fait partir les secours nécessaires.

Très peu de parties de la côte sont accessibles, à cause de ces redoutables rescifs qui, comme des fortifications naturelles, s'étendent au large et les protégent. Les points plus abordables sont défendus par des batteries bien servies, dans lesquelles on a construit des fourneaux à réverbère pour faire rougir plus promptement les boulets.

Le vallon, jusqu'au pied de la montagne du Corps-de-Garde, offre à peu près le même genre de culture que ceux que j'ai décrits plus haut; le terrain est à la vérité moins bon et plus embarrassé par des fragments de roches.

Cependant rien n'échappe à l'industrie et à la persévérance des hommes; les colons savent tirer parti du plus petit coin de terre végétale, et font quelquefois tourner au profit de la culture les obstacles même qui semblaient la repousser.

Ainsi ces énormes blocs, incapables de produire eux-mêmes, donnent aux végétaux qui croissent auprès d'eux un salutaire ombrage : ils rendent encore un service d'un autre genre, c'est d'empêcher la terre qu'ils recouvrent de se dessécher; aussi ne laboure-t-on point la terre à la charrue ; tout s'y plante à la main; on ne saurait obtenir autrement le manioc et le maïs.

Après la récolte, on déplace les rochers ; la terre qu'ils couvraient est mise à son tour en culture, et celle qui a produit est recouverte. C'est ainsi que le même champ ne donne, à proprement parler, qu'une seule moisson divisée en deux époques.

Au-delà de la rivière, sur les bords de laquelle j'ai fait quelque temps arrêter mes lecteurs, on entre dans la partie la plus spacieuse des plaines de Wilhems. Le sol est encore une terre rouge tenace, mélangée de grains de fer. La culture y est aussi en bon état. On se rapproche insensiblement de la base de la montagne du Corps-de-Garde. On admire de plus près ces arbres majestueux qui en font l'ornement, tout en retenant la terre que leurs racines entremêlées préservent d'un éboulement général.

Je traversai encore une petite rivière qui arrose la belle habitation de madame Modave. Cette

habitation et une autre, connues sous le nom de Palma, sont les plus considérables de ce quartier. Là est une sucrerie. On y cultive la canne, dont on retire par expression le sucre, cet assaisonnement précieux, devenu parmi nous de nécessité première.

Je parcourus dans le plus grand détail cette plantation. Le ruisseau qui la féconde sert aussi à en préparer les produits; il fait mouvoir les moulins à cylindre, où l'on exprime le jus des cannes.

Les eaux de cette rivière coulent doucement sous un pont d'une forme rustique : ses bords sont ornés d'une multitude de sonzes, dont les larges feuilles creusées en forme de godets, servent à puiser l'eau ; les gouttes qui y restent fixées, ressemblent à de petites bulles de vif-argent. Quelques grands arbres de haute futaie forment dans le même lieu un épais massif; la fraîcheur qu'ils entretiennent protége une foule de plantes rampantes qui entourent leurs troncs vénérables.

Mon guide me conduisit sur la base opposée de la montagne. Ici les fragments de roches épars rendent la marche difficile, et la route est peu fréquentée. Nous escaladâmes une partie des derniers gradins de la montagne. Quelques frac-

tures dans les rochers servent de retraite aux oiseaux de mer. Le paille-en-queue, cet oiseau qui ne se plaît que dans les régions embrasées des tropiques, et qui, comme l'a dit si élégamment Buffon, semble attaché au char du soleil, y vient construire son nid.

Ces oiseaux éclatants par leur plumage, et remarquables surtout par les longs brins, couleur de feu, qui sortent de leur queue, n'ont pas, à beaucoup près, la voix aussi agréable. Leurs cris aigus assourdissent, et répandent sur le paysage une teinte triste et lugubre. Cependant si vous pénétrez plus loin, la contrée prend une face plus riante; vous apercevez la mer, vous voyez des champs fertilisés par la culture : c'est, en un mot, un délicieux passage du sévère au gracieux.

Lorsque nous fûmes descendus, nous traversâmes encore quelques plateaux, et rejoignîmes M. B*** au lieu qu'il nous avait fixé pour rendez-vous. Nous fîmes ensemble le reste de la route.

Dans cet endroit la terre résonnait et retentissait sous nos pas. Il est probable qu'il y existe des cavités souterraines. De distance en distance nous rencontrâmes des roches détachées que les torrents ont entraînées du haut des montagnes,

ou qui en sont tombées faute d'appui, après l'éboulement de l'humus végétal qui les tenait suspendues. L'émoussement des angles de ces rochers démontre le frottement rude qu'ils ont éprouvé dans leur chute.

J'aurais desiré m'élever jusqu'au sommet de cette montagne, qui me promettait une grande variété d'observations; j'aurais, de sa cime, découvert les contours de cette partie de l'île; mais la fatigue que je commençais à ressentir ne me permit pas d'y monter.

N'ayant point vu ces lieux par moi-même, je vais les faire connaître d'après M. Bory de Saint-Vincent, que je citerai textuellement :

« La montagne du Corps-de-Garde, dit-il, » est élevée de quatre cents toises au-dessus du » niveau de la mer. Comme elle est isolée, sa » cime attire une grande quantité de vapeurs » qui en dérobent souvent la vue; de sorte que » les pavillons qu'on y a établis ne sont pas aussi » utiles qu'ils l'eussent été sans cet inconvénient » physique. Mais quand le ciel est pur, et lors- » qu'arrivé au faîte du morne on jette les yeux » autour de soi, on jouit d'une vue immense et » attachante, que la mer et une chaîne vapo- » reuse cernent de toutes parts. Une partie du » tableau sur lequel on plonge (celle qui borde

» la côte), est défrichée; plusieurs habitations,
» des champs et des jardins l'égaient, tandis
» que l'autre n'est pas encore du domaine de
» l'homme; la nature vierge y a toute sa rus-
» ticité, et on ne distingue, aussi loin que l'œil
» peut s'étendre, que des arbres obscurs qui
» couvrent un sol humide et herbeux. Des
» vapeurs, qu'on voit bientôt errer en nuages,
» s'en échappent çà et là. Du côté qui regarde
» le nord, et même vers l'ouest, la montagne est
» coupée à pic dans la plus grande partie de sa
» hauteur. On distingue dans cette coupure des
» couches de laves compactes, qui la forment
» depuis le haut jusqu'en bas; le reste du mont
» présente des pentes plus ou moins rapides, et
» du côté de la mer existe une espèce de vallon
» intérieur, boisé, qui a toute l'apparence d'un
» vaste et antique cratère détérioré, dont un
» côté aurait été détruit par le temps. »

Nous arrivâmes enfin vers une petite colline, derrière laquelle est située l'habitation de M. B***. Il était tard; je m'étais arrêté à plusieurs reprises, pour esquisser quelques points de vue pittoresques.

Quelques personnes du voisinage passèrent la soirée chez M. B***; c'était en quelque sorte son tour de veillée. Cet usage est pratiqué généralement dans les parties intérieures de l'Ile-de-

France. Les créoles, habitant des propriétés très éloignées, reçoivent avec le plus grand plaisir les visites les uns des autres. Ce ne sont pas seulement des soirées que l'on passe ainsi en commun, ce sont quelquefois plusieurs jours de suite. Un colon va s'établir, avec toute sa famille, chez un de ses amis, et y reste tout le temps dont il peut disposer. Le plaisir de ces réunions est varié par des occupations utiles, auxquelles on se livre de concert. Telle est, par exemple, la chasse; elle offre une grande ressource contre l'ennui, et délasse en outre de la fatigue que donnent les soins de la culture.

Quelques personnes proposèrent, pour le lendemain, une partie de chasse dans les environs. J'ai déjà dit que je n'étais pas chasseur; mais la partie m'intéressait sous d'autres rapports, et j'acceptai volontiers. Après un souper on ne peut plus agréable, nous nous séparâmes, afin de nous préparer, par quelque repos, aux fatigues du lendemain.

A la pointe du jour, nos déterminés chasseurs éveillèrent toute la maison. L'on eût dit, au bruit qui régnait de toutes parts, qu'il s'agissait des préparatifs d'une chasse de quelque grand souverain. Les aboiements de nos meutes étaient répétés par les échos du voisinage. Après un

ample déjeuner, nous nous mîmes en marche; il était nécessaire de prendre des forces pour courir à travers les bois dont ce quartier est couvert. Afin de ne point nous encombrer de bagages trop lourds, il fut décidé que nous vivrions des produits de la chasse. Je fus obligé de prévenir modestement ces messieurs que je comptais sur leur bonne fortune, sans quoi je courrais le risque de rester à jeun. Nous nous acheminâmes au travers des bois, vers la région la plus élevée; bientôt nous entrâmes dans des endroits fourrés; le passage, déjà très difficile, était encore obstrué par le grand nombre d'arbres que les ouragans avaient abattus.

Notre course se dirigeait vers le quartier militaire. J'étais d'autant plus curieux de le parcourir, que l'art n'y a point usurpé les droits de la nature.

Les hommes n'ont point encore entièrement étendu leur domination sur ces vastes forêts: les seuls qui aient pu y pénétrer, sont des nègres marrons ou fugitifs, et des créoles entraînés par l'ardeur de la chasse.

La terre est humide, tapissée de hautes herbes et plantée d'arbres gigantesques. L'élévation du sol et des arbres attire les nuages et les pluies. L'épaisseur du feuillage, et les débris amoncelés

de tant de végétaux, opposent aux rayons du soleil un obstacle impénétrable : l'évaporation est lente ou presque nulle. Cette circonstance jointe à la nature des roches compactes, où l'humidité ne saurait s'infiltrer, retient les eaux pluviales et favorise la végétation au plus haut degré.

Toutes sortes de plantes croissent ici avec profusion, et souvent les unes aux dépens des autres. Les troncs d'arbres renversés par les vents impétueux, désormais incapables de produire eux-mêmes aucune verdure, se parent d'un feuillage étranger.

Ce qu'il y a de plus admirable aux yeux du voyageur, dans ces solitudes, ce sont les nombreux exemples de greffe naturelle. Une espèce faible, rapprochée par accident des grosses branches d'une autre espèce, y prend racine et en devient comme partie intégrante. C'est ainsi que j'ai vu un mimosa prospérer sur une branche énorme de l'arbre appelé bois de natte, ou sur celui appelé bois de cannelle. Les racines pendaient comme des cheveux autour de la mère branche. C'est un phénomène qu'on ne saurait voir dans nos forêts d'Europe, ou du moins il n'est donné qu'à un petit nombre de plantes parasites, telles que le gui, de s'établir à demeure sur un arbre étranger.

J'abandonnai nos chasseurs et la chasse, pour me livrer tout entier à l'examen paisible des objets qui nous entouraient. Le bruit des armes à feu épouvantait les quadrupèdes, habitants sauvages de ces forêts; ils prenaient de tous côtés la fuite, et, pour éviter une atteinte meurtrière, se présentaient d'eux-mêmes à un coup plus certain et plus inévitable.

Les singes bondissaient d'une branche sur une autre; leur terreur avait quelque chose de grotesque, qui ne pouvait manquer d'exciter le rire. Un de ces animaux, en fuyant le chasseur qui l'avait couché en joue, vint se placer vis-à-vis de moi. D'abord il ne put m'apercevoir, parce que j'étais caché par un gros arbre; il avait deux pieds et demi de hauteur: c'est la taille moyenne de l'espèce qui habite cette île. J'admirais tous ses mouvements et ses contorsions; à chaque coup de fusil qu'il entendait dans le bois, il se levait sur ses deux pieds et regardait autour de lui, les bras croisés sur sa poitrine, comme s'il eût été blessé. Enfin, je me montrai; le singe ouvrit de grands yeux et les fixa sur moi, fit une affreuse grimace, en agitant d'une façon singulière ses deux lèvres, qui laissaient les dents à découvert jusqu'à leur racine; puis, prenant tout-à-coup son élan, il sauta sur un arbre et disparut en un clin d'œil.

Je m'occupai à dessiner une belle fougère-arbre, que je trouvai parfaitement isolée ; ce fut la seule dont je pus faire le tour (1).

Si ces lieux présentent un spectacle ravissant par la richesse et la variété des objets, c'est une jouissance qu'on achète bien cher. Dans ces humides forêts, on est accablé d'une multitude de cousins ou moustiques, dont la piqûre cause des douleurs cuisantes. J'avais le visage tout gonflé ; ma peau élevée ne formait plus qu'une seule cloche.

Je fus distrait de ces sensations pénibles par la beauté des petites perruches qui volaient au-dessus des arbres, et qui étaient si légères qu'elles se reposaient sur les plantes les plus déliées sans les faire plier. Le plumage de ce joli oiseau est généralement d'un vert clair, avec une nuance grise sur la tête, la gorge et le devant du cou ; ce qui lui a fait donner, par Buffon, la dénomination de perruche à tête grise.

Le nègre qui m'accompagnait tua plusieurs petits animaux de la grosseur d'un hérisson, dont le nom est *tandrecs*. Pour les apprêter, ils les fendent en deux, les vident et les font griller sur le charbon. Tout le monde connaît la manière

(1) Voyez la planche n°. 19.

dont les noirs allument le feu; ils prennent un morceau de bois vieux et sec, et un autre morceau de bois plus dur, dont une extrémité est taillée en pointe; ils enfoncent cette pointe dans le bois sec, et font tourner rapidement entre les mains le bâton arrondi, à peu près comme quand on veut faire mousser du chocolat; la flamme ne tarde pas à paraître; un tas de feuilles sèches leur sert d'amadou; ils y réunissent plusieurs morceaux de gros bois, et le foyer se trouve ainsi tout préparé.

Le tandrec vit dans les troncs d'arbres; il s'y engraisse et devient très lourd. On assure que sa chair a quelque rapport avec celle du sanglier. Il a le poil doux et rude; les noirs en sont très friands, et l'assomment à coups de bâton.

Le chemin que j'avais fait dans ces bois, où n'existe aucune espèce de sentier, avait excité mon appétit. Insensiblement j'étais resté en arrière avec mon guide. A peine distinguions-nous l'explosion des fusils; nous n'avions point d'autres vivres qu'un peu de pain et d'eau-de-vie que mon noir portait dans une carnassière. Je me mettais en devoir de partager avec lui ce frugal repas, lorsqu'il me proposa de chercher un chou-palmiste.

Le palmiste est un arbre dont les jeunes feuilles

réunies en bouquet, et roulées les unes sur les autres, offrent un manger très délicat; malheureusement il ne peut donner qu'une seule fois ce chou délicieux; la tête abattue, l'arbre ne repousse plus. De là est résultée une rareté extrême du palmiste, jadis si commun dans ces contrées : on n'en trouve presque plus à l'Ile-de-France. Cette considération ne me permit pas de consentir à la destruction d'un si bel arbre; je défendis expressément à mon nègre de se servir de la hache qu'il avait apportée pour frayer notre route au travers du bois.

Il me proposa alors un expédient, qui me parut plus convenable; ce fut de nous avancer encore, et de chercher quelque chou-palmiste qui aurait pu être renversé par un ouragan. Nous n'avions encore fait qu'une centaine de pas, lorsqu'un énorme cochon-marron, que je pris d'abord pour un sanglier, se leva auprès de nous. Il était tout saignant, et rugissait de colère; sa gueule était armée de longues défenses qui se recourbaient en spirale jusqu'à la hauteur de ses yeux; sans doute il avait été blessé par nos chasseurs, et était parvenu à dérober ses traces à la poursuite des chiens. Si mon fusil, dont j'avais déjà vainement tiré un coup, eût été rechargé, il m'eût été facile d'abattre cet animal à si peu

de distance; mais j'ai déjà avoué mon ignorance en fait de chasse, et j'avais oublié le grand principe qu'il faut toujours avoir *au moins un canon chargé.*

Le noir voulut courir après avec un bâton; mais je le lui défendis expressément, sachant combien cet animal est dangereux, surtout lorsqu'il est blessé.

Nous trouvâmes, comme le noir l'avait prévu, des palmistes, dont quelques-uns paraissaient avoir été abattus depuis long-temps; leurs feuilles étaient à moitié desséchées, et je ne pus me résoudre à en manger.

Enfin, à force de recherches, il m'apporta un chou, qu'il sépara en deux. J'en mangeai avec plaisir une moitié toute crue; je lui trouvai un goût d'aveline, il craquait sous la dent comme nos pommes de rainette. L'autre moitié fut enveloppée de feuilles, et cuite sous la cendre; je la dévorai avec un égal plaisir.

Nous dirigions nos pas vers le piton du milieu de l'île, dont, suivant nos calculs, nous ne devions pas être fort éloignés, lorsque Pierrot (c'est le nom du nègre) me dit que nous approchions de quelque retraite de noirs marrons. Il me fit voir de quelle manière ces malheureux savent marquer leur chemin au travers des bois : ils

cassent, en avançant, les extrémités des jeunes branches, et les renversent dans le sens de la direction qu'ils ont suivie; par ce moyen, ils communiquent facilement entr'eux. S'ils craignent d'être poursuivis, le dernier de la bande a soin de retourner les petites branches en sens inverse. Il en résulte qu'on ne peut plus reconnaître leur route. Ils ont d'autres signes de convention; ils placent, de distance en distance, des petites pierres dont le nombre est convenu entr'eux; mais les chasseurs aux marrons connaissent cette tactique, et parviennent souvent à les découvrir. Ce n'est que dans les mornes qu'il est difficile de les déloger. Ces misérables vont se nicher jusque sur les sommités de ces montagnes arides, d'où ils peuvent apercevoir à une grande distance. La nuit ils allument du feu; c'est le seul vestige qui décèle leur existence, mais ils prennent les plus grandes précautions pour que la flamme ne s'élève point. Ils décampent au point du jour, et vont s'établir ailleurs. Nous trouvâmes beaucoup de ces feux éteints; mais les noirs avaient eu soin de disparaître. Une de ces retraites, que nous visitâmes, me parut avoir été long-temps habitée; nous y trouvâmes quelques restes d'ajoupa, sorte de cabane très basse, où l'on ne peut pénétrer qu'en rampant.

Le chemin allait toujours en montant. Des lianes énormes et des racines multipliées à l'infini, obstruent le passage; en sorte qu'il faut constamment enjamber par-dessus, sans parler des ravines qui coupent le terrain dans tous les sens. Les eaux sont souvent arrêtées par ces obstacles, et forment des mares très incommodes. Cette manière de voyager est extrêmement pénible; on chancelle, on se heurte à tout moment.

Nous aperçûmes enfin la pointe si desirée du Piton. Cette montagne paraît isolée, et sa cime est presque nue; son élévation, au-dessus de la mer, est de trois cent deux toises; mais elle n'a pas plus de cent cinquante toises au-dessus de la plaine: elle est presque à pic, et très difficile à escalader. De son sommet l'on découvre, à une grande distance, les chaines des hauteurs que termine un vaste horizon. Autour de vous sont des arbres au pied desquels la hache n'a jamais retenti, et dont la masse séculaire plaît autant à la vue qu'à l'imagination. Les oiseaux n'y sont point troublés dans leurs amours; ils y trouvent une nourriture abondante, qui se renouvelle sans cesse, et dont l'immense variété se succède sans interruption.

Des flancs du pic sortent une multitude de petits ruisseaux; ils se réunissent dans les

parties basses, forment des courants plus considérables, et enfin des rivières. Les plus superbes fleuves de l'Europe n'ont souvent pas une origine plus imposante. On sait que la source du Danube est dans une des cours du palais du prince de Furstemberg, à Doneschingen, en Souabe.

Toute la masse du Piton est composée de substances volcaniques; mais rien n'indique qu'il appartient seul aux débris d'un ancien cratère, à moins que les parois latérales ne se soient abîmées, et que formant à cette époque le noyau du cône, il ne soit resté isolé, comme on le voit actuellement, au milieu de ce vaste plateau qui est la partie la plus élevée de l'île. Ce qui semblerait accréditer cette opinion, ce sont les amas de roches éboulées que l'on voit encore dans les profondes ornières que cache l'intérieur du bois. Partout où la végétation laisse les rochers à découvert, il est facile de suivre les bandes parallèles dont la direction est toujours vers la mer. Cette disposition des couches offre un vaste champ aux méditations du géologue et du lithologiste. Nulle part les vestiges d'une commotion violente et terrible ne sont marqués d'une manière plus manifeste. Quoique ces mornes se trouvent la plupart isolés les uns des autres, qu'ils ne forment point une chaîne non

interrompue, mais autant de hauteurs séparées par des vallées fertiles, et composées évidemment du détritus de leur sommet, il ne peut y avoir la moindre incertitude sur leur origine, qui est toute volcanique. Des embrasements souterrains ont élevé ces masses au-dessus de la surface des eaux; mais il est impossible aujourd'hui de distinguer la place où s'est trouvé le foyer principal.

Tout en marchant, tout en observant, le temps s'écoulait; je fus tiré de ma rêverie en jetant les yeux sur mon nègre, en remarquant l'air d'étonnement et de stupeur avec lequel cet homme m'examinait. Toutes mes démarches, l'importance avec laquelle je regardais de misérables cailloux, le jetaient dans une surprise continuelle. Peut-être me prenait-il pour quelque magicien (1). A la gaîté que fit naître cette observation, succéda quelque inquiétude. Comment retrouver nos compagnons? Je n'entendais

(1) On lit, dans la relation du Voyage de Towson en Hongrie, que les habitants des monts Krapacks, accoutumés à voir des minéralogistes parcourir leur pays aride, et se charger d'un fardeau énorme de caillous et de pierres, s'imaginent qu'ils ramassent des ingrédients pour composer la pierre philosophale et faire de l'or.

plus ni chiens, ni chasseurs; je ne voulais point redescendre seul à l'habitation. Je me déterminai à marcher encore à l'aventure, en côtoyant une partie des flancs du piton, vers le sud. Mon nègre n'était pas moins impatient que moi de rejoindre la société; ses camarades avaient avec eux toutes les provisions. Quant à moi, j'étais arrivé au moment où l'observation de la nature ne pouvait plus me faire oublier la nécessité de rompre l'abstinence. Nous songions aux moyens de nous procurer des tourterelles, et, au pis aller, des perroquets, lorsque des cris se firent entendre au milieu des bois. Des nègres avaient été expédiés sur différents points, avec ordre de nous chercher. Nous leur répondîmes par un coup de fusil et des cris de reconnaissance. Mon noir, distinguant la voix de ses camarades, courut, au travers du bois, à leur rencontre, et nous ne tardâmes pas à nous réunir.

Il s'agissait de préparer le dîner. Les noirs, en un clin d'œil, eurent allumé le feu et dressé les broches. Il eût été difficile de choisir une salle de festin plus champêtre, ni d'un aspect plus pittoresque. Des sources abondantes murmuraient de toutes parts, et formaient des chutes multipliées en franchissant des digues naturelles formées par de gros troncs d'arbres

abattus, recouverts de plantes de toute espèce.

Je fus un peu honteux de n'avoir point fourni mon contingent à ce repas, qui se composait d'une diversité prodigieuse de gibier. C'étaient de petits oiseaux du pays ou des espèces européennes que les voyageurs y ont introduites à différentes époques. Une charmante espèce de tourterelle, beaucoup plus petite que les nôtres, avait été atteinte du plomb impitoyable. On voyait de petites perruches de la grosseur de nos moineaux francs, des calfats (1), des coqs des bois et des pigeons ramiers au plumage couleur d'ardoise. Le gibier qui me frappa le plus par sa beauté, ce fut la perdrix-pintade; son plumage est pointillé, mais plus riche en couleurs que la pintade véritable : cet oiseau est fort rare dans l'île. On avait pris quelques lièvres, et ils venaient fort à propos pour satisfaire notre appétit vorace.

La manière dont les noirs font rôtir leur proie est simple, mais peu économique, parce qu'elle exige beaucoup de bois. Ils plantent, auprès

(1) Cet oiseau a le nom des ouvriers employés à la réparation des navires, parce que le bruit qu'il fait avec son bec imite le bruit des outils dont ils se servent.

d'un grand brasier, une branche d'arbre recourbée; le gibier, percé d'une brochette de bois, y pend à l'extrémité d'une longue ficelle, qu'ils fabriquent sur-le-champ avec les grandes herbes, ou bien avec les fils tordus du cocotier ou des feuilles de palmistes; on imprime au gibier, ainsi suspendu, un mouvement circulaire; il présente successivement toutes ses faces à l'ardeur du brasier. Cependant il faut un peu de surveillance, et il serait imprudent de suivre à la lettre la description que donne de cette méthode l'auteur d'Atala.

« Si j'avais tué une dinde sauvage, dit Chactas, » un ramier, un faisan des bois, nous le sus» pendions devant le chêne embrasé, au bout » d'une gaule plantée en terre, et nous aban» donnions au vent le soin de tourner la proie du » chasseur. »

Grâce à l'activité de nos nègres, en peu de temps un repas copieux fut préparé. Le vin seul nous manquait; on y suppléa avec de l'arrack, dont nous avions apporté une bonne provision. Nos domestiques allèrent nous cueillir des morelles (*solanum*); ils les firent cuire, et en assaisonnèrent nos viandes en guise de cresson. Quand on fait de pareilles courses, on n'a pas besoin de s'embarrasser de plats, d'assiettes ni de gobelets.

Les feuilles de palmier, et surtout de palmiste, vous fournissent toute la vaisselle que vous pouvez desirer.

Ce ne sont pas précisément les feuilles que l'on emploie à cet usage, mais la base du pétiole, qui est très large et creusée en forme de cuvette. Il y en a d'assez grands pour contenir sept ou huit pintes d'eau. On ramasse de préférence les pétioles des feuilles desséchées, qui sont tombés de l'arbre ; ils ont acquis la consistance du bois. Quelquefois même vous les trouvez remplis d'eau pluviale, et c'est un grand secours lorsqu'on est éloigné des ruisseaux et des sources.

On appelle *empoudres* ou *empodres* ces vases singuliers : l'art s'est occupé d'embellir leurs formes. On prend les pétioles de palmistes verts, que l'on fait durcir au feu, et on leur donne la figure que l'on desire. Telle est la solidité de ces empodres secs, que l'on peut s'en servir pour préparer le café, le riz et autres aliments qui ont besoin d'une forte chaleur. Il est vrai qu'on ne met pas immédiatement sur le feu le vase, qui, dans ce cas, ne manquerait point d'être brûlé. On y verse d'abord de l'eau froide, et l'on y jette, l'un après l'autre, des cailloux rougis au feu, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au degré de l'ébullition.

Je n'ai pas besoin de dire que le repas fut très gai. Le soleil, élevé à son zénith, ne pénétrait point le feuillage épais sous lequel nous étions abrités, et qui formait au-dessus de nos têtes un vaste dôme de verdure. Après le repas, un sommeil paisible acheva de rétablir nos forces, et nous mit à même de reprendre notre marche.

Ces messieurs regrettaient singulièrement de n'avoir pu lancer un seul cerf, quoique ce gros gibier soit très commun dans la partie de l'île sous le vent. Un d'eux observa qu'il était impossible, à cause de la difficulté des chemins, que nous fussions rendus à l'habitation avant quatre heures de marche, et que l'obscurité rendrait la route très dangereuse. Après quelques discussions à cet égard, il fut convenu de bivouaquer à l'endroit où nous étions, et de nous mettre le lendemain matin en mesure de courre le cerf.

Nous étions dans la partie la plus déserte du quartier militaire; on y trouve des fondrières infiniment plus profondes que toutes celles que nous avions précédemment rencontrées. Nous jugeâmes à propos d'établir notre camp un peu plus haut, en évitant de nous placer trop près des ravines. Enfin, nous découvrîmes un emplacement assez commode; c'était une jolie clairière bordée de grands arbres, qui rompaient la

violence du vent. Nous étions abrités, vers la partie du nord, par des montagnes; le sol était tapissé d'une pelouse charmante, où des plantes bulbeuses et des violettes mariaient agréablement leurs fleurs.

Des feuilles de fougère nous servirent de lits; nous choisîmes les plus sèches, pour les mêler à du bois sec et faire du feu. Cependant nous eûmes la précaution d'y ajouter des feuilles vertes, afin de tempérer l'action de la flamme, et de ne point causer d'incendie dans le bois. Il serait à desirer que tous les chasseurs eussent toujours montré la même prudence.

Tout réussit à souhait. Nos noirs accommodèrent pour eux, sur la lisière du bois, un ajoupa, qu'ils couvrirent de feuilles de palmiers et de fougères, afin de se garantir de la pluie, si par hasard il venait à en tomber dans la nuit. Cet exemple nous parut bon à imiter, et nos noirs couvrirent notre case de la même manière. Ils ne se bornèrent pas à l'utile, mais ils la décorèrent dans le genre de celles des chefs de leur pays, aux jours de fêtes solennelles.

Enchantés de cette prévenance, nous distribuâmes à ces bons nègres quelques verres d'arrack, et ils en furent encore de meilleure humeur.

Tout cela fut prêt long-temps avant la nuit.

Les reliefs du dîner, très suffisants pour le souper, furent servis sur la table de verdure. Nous avions du pain en abondance, et nous n'étions pas inquiets pour le lendemain ; mais les boissons commençaient à diminuer d'une manière alarmante ; on les ménageait le plus possible, sans cependant trop priver nos noirs, qui avaient des exercices plus fatigants que les nôtres. Le repas terminé, nous fîmes une promenade dans les environs.

Les noirs, assis en rond autour d'un grand feu, faisaient entendre des chants de leur patrie. Je les écoutais avec plaisir ; leurs voix s'accordaient fort bien, et ils tombaient en mesure avec une justesse incroyable.

Quand nous fûmes de retour, nous n'observâmes pas sans satisfaction que la chaleur du feu avait pénétré jusque dans notre case. La lune se levait à propos pour dissiper les ténèbres ; son disque d'argent se montrait à travers les branches des arbres : bientôt, parvenue à un point plus élevé, elle jeta une clarté si resplendissante, que l'on voyait presqu'aussi bien qu'en plein jour.

Le calme le plus profond régnait dans cette solitude ; le vent semblait avoir, exprès pour nous, retenu son haleine : tout était en repos dans la nature. Les insectes même, dont le bourdon-

nement est si importun pendant le jour, s'étaient cachés dans leurs retraites. Quelques feuilles desséchées interrompaient seules, par le bruit de leur chute, le silence général.

Tous nos chasseurs ne tardèrent pas à s'endormir d'un sommeil profond. Moi seul, placé à l'entrée de la cabane, je contemplois avec admiration cette belle nuit, ces astres semés sur un azur sombre, et qui le disputaient en éclat à la lune elle-même. Je considérais ces noirs, livrés à un sommeil réparateur; aucun remords, aucune arrière-pensée ne les troublait sans doute, car ils ne faisaient pas le moindre mouvement; leur esprit et leurs sens étaient dans un repos parfait.

Mes idées se portèrent vers la France. Mille pensées vagues, inquiètes, dont je n'ai déjà pu me dispenser de communiquer une partie à mes lecteurs, assiégeaient en foule mon imagination malade. Cependant je m'assoupis insensiblement, et dormis tout aussi bien que les autres.

A mon réveil je fus frappé d'un spectacle qui m'imprima une sorte de stupeur; tous les objets que j'avais remarqués la veille autour de nous avaient disparu. Je me levai précipitamment; mon premier soin fut de chercher si mes compagnons y étaient encore. Je reconnus notre case, et les vis chacun à leur place; mais les

arbres n'étaient plus visibles ; l'aspect des lieux était absolument changé. Mieux éveillé, je reconnus que des nuages épais étaient descendus sur cette partie de la montagne ; le brouillard dérobait à la vue les objets les plus rapprochés. Le froid était vif et piquant ; je ne pouvais plus remuer les doigts. Je m'empressai d'éveiller mes camarades, de peur que le prolongement de leur sommeil ne leur devînt funeste. Je courus aussi vers les noirs, dont la position m'inquiétait encore plus ; car ils n'avaient aucun vêtement sur le corps, et pouvaient être plus facilement saisis par le froid. Quelle fut ma surprise de ne plus les trouver à la place où je les avais vus établir leur bivouac ! Je le dis à mes compagnons, qui n'en furent point alarmés. « Sans doute, me » répondit-on, ils se seront aperçus de l'ap- » proche des nuages, et se seront abrités dans » quelque fondrière. » Bientôt après un de ces hommes parut à travers la brume ; son aspect bizarre nous fit tous partir d'un éclat de rire : il portait sur sa tête, et autour de son corps, un énorme paquet de lianes et de fougères ; on n'apercevait, de toute sa personne, que les jambes qui paraissaient extrêmement grêles, comparées au diamètre du tronc. Il déposa ce bizarre accoutrement auprès du foyer ; les autres noirs vinrent

ensuite, tous roidis par le froid. Nous les consolâmes, en leur donnant à chacun un petit verre d'arrack, lequel les eût bientôt tirés de leur engourdissement.

On augmenta le feu, et nous nous chauffâmes avec joie; le brouillard se dissipa par degrés; on distinguait les troncs des arbres, mais leur cime était encore voilée par les vapeurs. Le lever du soleil forma un tableau magnifique: l'épaisseur inégale de la brume donnait aux reflets de la lumière des couleurs diaprées et chatoyantes.

Enfin, la nature reprit une nouvelle vie et une face plus riante; les oiseaux se réveillèrent à leur tour, et saluèrent, par leurs chants, les rayons de l'astre du jour.

Différentes espèces d'insectes, entr'autres les demoiselles ou libellules, à ailes brillantées, dont les yeux nombreux et à fleur de tête ressemblent à autant de diamants, se mêlaient à des essaims de papillons aux ailes variées de jaune, de bleu et de pourpre.

De très jolis lézards, de couleur bleue d'outremer, et tachetés d'un beau rouge foncé, faisaient voir seulement leur petite tête à travers les trous des arbres; d'autres couraient sur leurs tiges, et faisaient là chasse aux insectes.

Le moment de reprendre notre course était arrivé. Nous abandonnâmes notre case toute dressée, en desirant qu'elle pût servir de retraite à d'autres voyageurs.

Avant de partir, on fit la distribution du bagage, qui était singulièrement allégé; on donna aux noirs du tabac à fumer; ils firent des chiroutes ou cigarres, en le mélangeant avec des feuilles, et en ajustant au milieu un petit chalumeau de bambou.

Nous nous divisâmes en trois bandes; celle de la gauche devait décrire en marchant un demi-cercle, et rejoindre la droite, qui s'avancerait lentement dans la région la plus basse.

Nous mîmes nos fusils en état, et réparâmes les mauvais effets de l'humidité qui s'était introduite dans les batteries.

Après avoir franchi quelques tertres peu élevés, nous arrivâmes sur un sol humide, où l'on remarquait des empreintes de pieds d'hommes. Nos nègres pensèrent que c'étaient les traces de quelques noirs marrons. Ce qui confirma cette conjecture, ce fut la vue de branches cassées, des feux éteints, et des restes d'ossements de chevreaux épars au milieu du bois. Nous prêtâmes une oreille attentive, afin de reconnaître si quelque bruit ne nous décèlerait pas la retraite

de ces fuyards. Les noirs, pour mieux entendre, se baissèrent, en mettant une oreille contre terre; ils disent que, par ce moyen, ils distinguent à une grande distance la marche des hommes, qui font retentir la terre sous leurs pas. C'est surtout à l'Ile-de-France que le fait est possible, le sol étant en général composé de couches assez minces, séparées les unes des autres par différents débris. Il existe quelquefois des vides entre les coulées.

Au surplus, nous ne pûmes rien découvrir, et j'avoue que, pour ma part, je n'attachais nulle importance à cette recherche. Mon plus grand desir était de laisser vivre en paix ces malheureux, et de ne prendre une attitude hostile que dans le cas où ils se seraient avisés d'attaquer notre troupe.

Notre aile gauche marchait avec rapidité, sans néanmoins qu'on se perdît de vue. Le centre s'avançait peu; il fit un quart de conversion, sans beaucoup s'éloigner du point de départ. Nos battues firent envoler une multitude de perroquets; leurs ailes faisaient un bruit extraordinaire, et ils poussaient des cris rauques. Les tandrecs se rencontraient en foule sous nos pas, et nos noirs les poursuivaient avec avidité.

Nous montâmes sur une hauteur, où nous

trouvâmes les restes d'un ajoupa, qui, selon toute apparence, avait servi de gîte à des chasseurs.

Bientôt un de nos chiens nous avertit, par sa voix, de la présence de quelque gros gibier. Un nègre reconnut à terre les pinces d'un cerf; il suivit la trace, mais la perdit, attendu que l'animal avait passé sur des roches, où l'empreinte de ses pieds fourchus ne se laissait plus voir.

Le chien ne cessait point d'aboyer; nous l'entendîmes venir à nous. Alors nous ne doutâmes pas que nos camarades, restés au milieu du fourré, n'eussent forcé la bête. En effet, le cerf parut; le chien le suivait de près, sans trop cependant en approcher de crainte des coups de pieds. Le cerf était obligé de passer devant notre front; mais il était difficile de le tirer, à cause des gros arbres. Les noirs, dépourvus d'armes, n'osaient point s'avancer trop près de l'animal; ils se contentaient de lancer sur lui une grêle de pierres dont il était rarement atteint. Le cœur me battait à la fois d'impatience et de compassion; je desirais vivement que le cerf devînt notre proie, et cependant un combat où tant d'ennemis étaient acharnés contre un seul, me présentait quelque chose de triste. Le cerf était superbe dans sa fuite: attentif aux mouvements des chiens et des chasseurs, il fuyait le danger

avec une précision admirable; il faisait mouvoir sa tête de côté et d'autre avec une vivacité prodigieuse; son bois était déjà avancé, et garni de plusieurs andouillers. Il me parut plus petit que ceux que nous voyons en Europe ; sa taille était plus lourde, et son pelage plus rembruni. On tira... La balle frappa seulement le bois; l'animal fit un mouvement de tête semblable à celui d'une personne qui éternue. Furieux, il s'élança du côté de nos nègres avec tant de violence, que les hommes qu'il aurait atteints eussent été nécessairement écrasés. Notre aile gauche lui lâcha toute sa bordée, sans qu'il fût atteint d'une seule balle. Les chiens continuoient à le poursuivre, lorsque l'explosion d'un fusil et des battemens de mains les rappelèrent ; ils abandonnèrent la piste, et revinrent honteusement sur leurs pas.

Chacun, assez confus de la mésaventure, fit ses observations et ses critiques; on s'en prit les uns aux autres, comme c'est l'usage, et je vis répéter devant moi au naturel une des scènes les plus plaisantes des Fâcheux, de Molière. Un des chasseurs, qui, dans son dépit, s'en prenait à tout le monde, jura qu'il passerait plutôt huit jours tout seul dans les bois, que de revenir sans avoir abattu au moins un de ces animaux.

On reprit courage, et l'on résolut de se mettre de nouveau en quête.

Les noirs assurèrent qu'on trouverait nécessairement de ce gibier vers le bas de la montagne. Pleins d'espérance, nous recommençâmes la battue. Un des noirs alla en avant avec les chiens; nous marchâmes sur la même ligne, en observant le plus grand silence; nous arrivâmes à des marécages, qui sont des espèces de tourbières. On distingua des pinces fortement marquées dans la vase : un chien de réserve suivit la piste. Rien de plus curieux que les mouvements de cet animal : le feu pétillait dans ses yeux; il remuait fortement la queue. Un autre chien donna de la voix, celui-ci lui répondit. Le cerf s'élança du milieu d'une touffe d'herbes aquatiques. On le tira; il fut abattu du premier coup, mais sans perdre la vie. Les chiens se précipitèrent sur lui, au milieu de la fange. L'animal se releva faiblement; il voulait se défendre, mais un nouveau coup de fusil mit fin au combat.

Le maréchal de Villars disait avoir ressenti deux plaisirs bien vifs dans sa vie ; celui de gagner une bataille, et celui d'obtenir un prix au collége. Je crois que si ce célèbre maréchal eût été chasseur, il y eût ajouté un troisième genre de gloire, celle de terminer, par un coup

d'éclat, une chasse longue et pénible. Mes compagnons, après la chute du cerf, témoignèrent une joie qu'il serait impossible de décrire. Les noirs donnèrent la curée aux chiens; une portion des reins fut enlevée pour la faire cuire. La bête, dépecée, fut rôtie de la même manière que le gibier de la veille.

Nous songeâmes ensuite à savoir où nous étions. Nous parcourûmes le bois. Un des chasseurs et moi nous grimpâmes chacun sur le sommet d'un grand arbre. Nous ne voyions autour de nous que la verdure des forêts, dont la pente indiquait que nous étions à peu près à quatre grandes lieues de la plaine. Le seul morne qu'il nous fût possible de distinguer, était celui de la rivière Noire. Vers la partie de l'ouest, les bois avaient encore plus d'élévation, et l'on ne pouvait en reconnaître les limites. Il fut décidé que nous descendrions vers la plaine, en nous dirigeant sur la montagne des Trois-Mamelles.

De ce côté il y a plusieurs ravines, toutes dans la direction du sud-ouest : leurs lits, à découvert, laissent apercevoir la nature des roches qui les composent. Les bandes sont légèrement ondulées, d'une couleur rougeâtre, à base de pierre de corne d'une odeur terreuse. Cette même pierre était parsemée de petites cellules oblongues,

dans la direction de la coulée des bancs, qui inclinent toujours vers la partie inférieure de l'île.

Ici l'on marche constamment sur un tuf fort épais, produit par les débris des végétaux et ceux des rochers.

Je n'ai point vu, ou je n'ai vu que très rarement que les interstices des couches fracturées donnassent, dans les parties élevées de l'île, naissance à aucune plante; tandis que, dans les régions moyennes ou inférieures, la végétation est d'une abondance inconcevable. Cela semblerait prouver que l'île a ressenti, à des périodes très éloignées les unes des autres, des révolutions violentes, dont la dernière serait très moderne, comparativement à celles qui l'ont précédée.

Nous descendîmes par des pentes tantôt brusques, tantôt douces. Quelquefois les flancs des montagnes présentent des espèces de gradins. Dans la saison des pluies, l'écoulement des eaux y produit une succession de petites cascades. Quelquefois ces larges gradins retiennent l'humidité dans leurs excavations, et rendent le passage très difficile. Nous enfonçâmes jusqu'à mi-jambe dans quelques-unes de ces tourbières. Le fond est solide dans tous les endroits guéables.

Ici la terre commence à affecter une couleur rougeâtre; elle est tenace comme de la glaise; quelques grains de fer arrondis se montrent à la surface. Des blocs de rochers ont été roulés çà et là par les torrents. Je remarquai, sur le flanc des montagnes, quelques-unes des cavités d'où ces pierres se sont détachées.

Nous arrivâmes très tard, et harassés de fatigue, sur une habitation nouvelle, appartenante à un de nos compagnons. Ce défriché est situé dans un très bel emplacement, au milieu des bois. Sa position le garantit de la violence des ouragans, si redoutables dans les parties élevées. Il y récolte beaucoup de vivres, qu'il envoie au bazard du port Napoléon. Il cultive sur son domaine le maïs, la patate blanche de Madagascar et la patate rouge de la Chine; toutes deux d'un goût excellent. Il y récolte, de plus, la quantité de manioc suffisante pour la nourriture de ses noirs. Les feuilles et les tiges de ces plantes sont ordinairement brûlées sur le terrain, immédiatement après la récolte, et on en répand les cendres afin de servir d'engrais.

Le même propriétaire se proposait de planter le cafier, et préparait la terre à ce genre de culture. La proximité de la forêt lui procurait le moyen d'y faire ramasser une infinité de

plantes, dont les cendres sont, pour les terres destinées à produire le café, l'amendement le plus avantageux. Ses cafiers seront protégés contre la fureur des vents, par des plantations de bois-noir.

Il a fallu, pour former un pareil établissement, détruire une quantité immense de beaux arbres. L'habitation est distribuée par carrés, au centre de la forêt. Il était facile de juger des dimensions des arbres abattus, par les troncs énormes qui subsistaient encore. Les souches ne pourrissant pas très vite, on aura été obligé de les extirper à l'aide du fer et du feu.

La maison principale est dans une belle exposition. Le Camp-des-Noirs se trouve à quelque distance, vers le sud, sur la lisière du bois. Une belle allée de manguiers commençait à donner des fruits. Dans quelques endroits de l'habitation, vers les parties humides, croissent de superbes bananiers; ils portent des fruits excellents. Cet arbre s'accommode de toutes les espèces de terrains; il exige peu de soins, et se conserve longtemps.

Ce planteur intelligent a trouvé moyen de réunir les eaux répandues, en petite quantité, autour de son habitation; il en a formé un vivier, en se servant d'une excavation toute pré-

parée par la nature, et il y nourrit d'excellent poisson; par exemple, le gourami, pour lequel on a dans la colonie une estime singulière.

A quelque distance de cette propriété, des sentiers pratiqués dans le bois facilitent les communications avec les habitations voisines. Dans peu d'années, sans doute, cette partie de l'île, vraiment pittoresque, deviendra un séjour enchanteur.

Le mal se trouve presque toujours à côté du bien. Ces belles campagnes sont infectées d'une multitude de rats, qui y commettent des dégâts horribles. Il est difficile de trouver, pour y remédier, un moyen qui ne soit pas encore pire que le mal. Dans les Antilles, on préfère lâcher dans les bois des chiens, plutôt que des chats, pour la destruction des rats et des souris. Les chats, devenus sauvages, négligeraient peut-être les rats pour se jeter sur les œufs ou les petits des oiseaux, qui leur offriraient un mets plus friand. L'emploi des chiens serait préférable à l'Ile-de-France, et d'autant plus, que jamais, dit-on, la rage ne s'y est manifestée sur aucune espèce d'animal. Les rats ont, à la vérité, dans les nègres des ennemis très destructeurs, car ceux-ci se plaisent à en manger; mais ils ne

peuvent les poursuivre dans leurs retraites, et il en reste beaucoup trop.

Le rat, ou plutôt la musaraigne musquée, est originaire de l'Inde, et a été transportée par un malheureux hasard à l'Ile-de-France.

« Une foule de choses, dit M. Percival, dans » la relation de son voyage à Ceylan, ne peuvent » plus être bonnes à rien, lorsqu'un animal de » cette espèce a simplement passé dessus. La » liqueur qu'il laisse couler est si pénétrante, » que, quelque bien bouchée ou cachetée qu'ait » été une bouteille, il n'est pas possible de » boire le vin qu'elle contenait, lorsqu'un rat » musqué en a seulement touché le bouchon; » et une futaille pleine peut être perdue de la » même manière. »

Nous nous séparâmes, fort satisfaits les uns des autres. Les restes de notre cerf, que portaient les noirs sur de longs bambous, furent envoyés en présent chez plusieurs voisins, et je revins avec mon hôte à son habitation. J'étais fort content de cette tournée; j'avais pris une idée générale du pays, et vu des objets dont jusqu'alors je ne me faisais aucune idée. Je passai plusieurs jours dans cette maison hospitalière, et m'occupai à mettre de l'ordre dans mes dessins. Le matin, je parcourais les environs.

Pendant mon séjour en cet endroit, je complétai une assez belle collection d'insectes; je les ava's mis dans des boites, arrangés avec soin. Malgré toutes mes précautions, je ne pus les garantir des mites, qui parvinrent à s'y introduire, et en peu de temps les détruisirent presque tous. J'en éprouvai un véritable regret : je me proposais d'en enrichir le Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Un jour, poussé par la curiosité de parcourir la campagne, je sortis de la maison hospitalière de M. B***. Afin de n'être à charge à personne, je partis seul et sans guide. Mes pas se dirigèrent vers les montagnes. Je pénétrai dans les forêts, à travers des remparts de lianes et de ronces; mes habits furent bientôt tout déchirés, et je me trouvai dans un état pitoyable. J'arrivai dans des endroits marécageux, où j'enfonçais jusqu'à mi-jambe. La solitude effrayante qui régnait autour de moi n'était guère propre à soutenir mon courage. Cependant il fallait sortir de ce labyrinthe. Je continuai de marcher sous des voûtes de verdure; les arbres vénérables qui les soutenaient, servant eux-mêmes d'appui à des tiges élancées et flexibles, représentaient on ne peut mieux les arcades gothiques de nos anciennes églises.

L'eau ne manquait point, mais elle était corrompue : je me désaltérai avec les fruits aigrelets des ronces sauvages. J'eus le bonheur de rencontrer quelques bananiers, dont les régimes savoureux apaisèrent en même temps ma faim et ma soif.

Enfin, je distinguai à peu de distance un morne, qui réfléchissait les rayons du soleil. L'humidité de ce lieu entretient des myriades d'insectes ; mes habits déchirés laissaient une grande partie de mon corps exposée à leurs attaques. La douleur et l'impatience me causèrent un frisson de fièvre. J'étais tout haletant ; l'eau ruisselait sur mon corps : je tombai de fatigue, n'espérant plus ni pouvoir continuer ma course, ni revenir sur mes pas. Cet instinct qui nous porte à veiller à notre conservation me fit faire un dernier effort ; je me relevai, et me mis en marche. J'arrivai, non sans peine, à une espèce de clairière où paissait tranquillement un troupeau de cerfs qui s'enfuirent à mon aspect. Je poursuivis ma route jusqu'au pied de la montagne. Là, je trouvai pour me reposer une retraite délicieuse : les tiges des palmiers, en balançant sur ma tête leurs feuilles en forme d'éventail, me procurèrent un rafraîchissement salutaire et me provoquèrent au sommeil le plus profond.

Je commençais à peine à goûter quelque délassement, lorsqu'un bruit affreux me réveilla. Des nuages sombres, chassés par un vent furieux, s'entre-choquaient autour de la montagne; les plus grands arbres cédaient à l'effort de l'ouragan. Plusieurs étaient rompus; les palmiers, plus flexibles, courbaient presqu'à terre leur tête superbe, et se relevaient avec vigueur sans se briser. Le tonnerre grondait avec une fureur dont on ne saurait se faire d'idée en Europe; les échos le répétaient de tous côtés. Ces roulements affreux, répercutés de montagne en montagne, rendaient le bruit continuel, et ne laissaient pas compter les coups de la foudre. Le feu céleste tomba à peu de distance de moi, sur la montagne, et en fit jaillir des fragments énormes. Deux fois la foudre sillonna la plaine à mes pieds, et dessécha l'herbe sur son passage. Une odeur sulfureuse insupportable était prête à me suffoquer. J'étais également menacé et par le tonnerre, et par les arbres qui se déracinaient ou se brisaient, et par les éclats de roches qui se précipitaient du haut de la montagne.

Les ténèbres s'épaississent de plus en plus; la pluie tombait par torrents, et formait sur les flancs du morne une effrayante série de cascades. Les oiseaux épouvantés s'enfuyaient au hasard,

se heurtaient contre les rochers, et tombaient morts à mes pieds.

Jamais je ne vis une image plus terrible de la destruction et du désordre de tous les éléments; les arbres, le creux même des rochers, ne m'offraient qu'un asile perfide; je fus réduit à rester debout au milieu de l'herbe.

Cependant l'orage s'apaisa peu à peu; le soleil reparut; ses rayons pompèrent l'humidité; les arbres, les montagnes semblèrent fumer sur tous les points de leur surface.

Je me hâtai d'abandonner cet affreux séjour. Les chemins étaient devenus impraticables; je vis çà et là des cadavres d'oiseaux et de singes. Je trouvai, sous une branche d'arbre, un de ces derniers qui respirait encore; il se laissa prendre sans la moindre résistance. Il ouvrit sur moi ses yeux, qu'il tint constamment fixés, en épiant tous mes mouvements et sans chercher à me mordre : sa docilité, son attitude intéressante, me firent naître l'idée de lui sauver la vie. J'enveloppai ce petit animal avec la cravate que je détachai de mon cou. La chaleur le ranima un peu. Heureusement aucun de ses membres n'était brisé; il n'avait qu'une forte contusion au ventre. Je m'assis pour le panser; il me laissa faire avec la même douceur, mais en jetant de temps en temps des cris que la douleur lui arrachait.

Je parvins à gagner la maison, où je mis sur les blessures de mon petit singe l'appareil convenable. Au bout de quelques jours, il se trouva un peu soulagé; il commença à marcher, sans chercher à prendre la fuite. Cet animal, naturellement sauvage et méchant, paraissait reconnaître mes bienfaits. Quand il fut convalescent, je ne voulus point le priver de sa liberté; je ne l'enchaînai point, et je m'attendis qu'il s'empresserait d'aller rejoindre ses camarades. A ma grande surprise, cette pauvre bête s'attacha à moi et me resta fidèle. Ce singe me suivit partout, même dans les bois, sans que le moindre lien le retînt dans une obéissance forcée.

Quand je parcourais la campagne, il s'amusait souvent à grimper sur les arbres, et revenait à ma voix. Cependant sa pétulance me devint importune; il ne cessait de briser des meubles; je fus obligé de le mettre à la chaîne, quand il restait à la maison. Il n'en parut pas trop contrarié, et me suivait avec joie quand je l'emmenais dehors. Quand je dessinais, il se mettait sur mon épaule et suivait tous mes mouvements avec une sorte de curiosité. J'espérais ramener en France cet animal intéressant, dont la vue m'eût rappelé d'ailleurs un des plus grands dangers que j'aie couru de ma vie; mais il fut attaqué de la goutte, et en mourut.

Cette digression m'a un peu éloigné de M. B***. Après avoir prolongé, chez ce respectable colon, mon séjour, autant que cela m'était nécessaire pour dessiner les paysages, je repris le chemin de la ville, et résolus de visiter d'autres quartiers de l'île. Avant d'entrer dans le détail des autres observations que j'ai été à portée de faire pendant mon séjour à l'Ile-de-France, je crois devoir terminer ce volume par quelques notes, prises dans M. d'Après; elles seront précédées par des détails géographiques et géométriques qui familiariseront d'avance le lecteur avec la division topographique de la colonie, et le mettront à même de mieux me comprendre lorsque je le conduirai, comme par la main, dans les différents quartiers que j'ai visités successivement.

CHAPITRE X.

Détails géographiques et géométriques.

(Ce chapitre et le suivant sont tirés en entier d'un Mémoire sur la navigation et la géographie de l'Ile-de-France, que son auteur, M. L. Freycinet, capitaine de frégate de la marine impériale, a bien voulu me communiquer. J'éprouve un véritable plaisir de pouvoir lui en témoigner publiquement ici toute ma reconnaissance.)

L'Ile-de-France, placée au milieu de l'Océan Indien, se trouve située sur la route des Indes orientales au Cap de Bonne-Espérance. Sa position la rend importante au commerce, sous le double rapport d'un entrepôt commode pour les marchandises, et d'une relâche salutaire aux navires qui viennent y aborder.

Le célèbre abbé de la Caille, après avoir fait tant de belles et importantes observations à la partie méridionale de l'Afrique, se rendit aussi à l'Ile-de-France. Un séjour de neuf mois dans cette colonie lui laissa le loisir de rassembler, sur la géographie de cette île, les données les plus précieuses. Le résultat de ses travaux fut publié,

à son retour, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1754. Les manuscrits originaux de ce savant astronome sont conservés à l'Observatoire impérial de Paris; et il existe au Dépôt des cartes et plans de la marine, une copie de ceux qui sont relatifs à l'île qui nous occupe.

Il était important à la perfection de la carte que j'avais à faire construire, que j'eusse connaissance de ces précieux matériaux. Son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies a bien voulu permettre qu'ils me fussent communiqués; et grâce à cet intérêt qu'elle porte aux sciences nautiques, j'espère pouvoir offrir aux géographes et aux navigateurs une carte aussi exacte dans son ensemble que recommandable par ses détails.

Il a été publié jusqu'à ce jour plusieurs cartes de l'Ile-de-France : celles dressées dans les premiers temps par les Hollandais, et que l'on rencontre entr'autres dans le Recueil de Van-Keulen, sont trop inexactes pour mériter une critique sérieuse et détaillée. Nous nous bornerons à dire un mot des cartes qui, plus modernes, ont obtenu jusqu'à ce jour une distinction particulière.

M. d'Après de Mannevillette, dont les travaux nombreux en géographie forment une époque si glorieuse dans l'histoire de la marine fran-

çaise, fit lui-même à l'Ile-de-France, en 1751, une suite d'opérations pour déterminer les vraies dimensions de cette île. Les observations et les calculs de cet habile officier se trouvent exposés avec le plus grand détail dans le quatrième volume des Mémoires des Savants étrangers. Il trouva, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (1), que l'étendue de l'île, du nord au sud, était tout au plus de onze lieues trois quarts, et non de vingt et une lieues, comme le supposaient les anciens plans.

Cet habile géographe inséra dans son Neptune oriental un plan de l'Ile-de-France. Ce plan, qui ne contient que le contour des côtes et des récifs dont l'île est environnée, est précieux par les détails que l'on y remarque. L'auteur, marin aussi distingué que géographe infatigable, a dû sentir toute l'importance d'un travail de ce genre, et apporter tous ses soins à sa rédaction. Au reste, M. d'Après dit expressément qu'il a établi son plan sur les bases fixées en 1753 par l'abbé de la Caille.

M. le Gentil, dans son Voyage dans les mers de l'Inde, imprimé en 1781, donne une carte de

(1) Préface du Neptune oriental, pag. vj. Voyez aussi les Mémoires cités pag. 434.

l'Ile-de-France, assujettie aussi aux observations de l'abbé de la Caille, mais bornée, comme la précédente, aux détails de la côte, et construite d'ailleurs sur une fort petite échelle: cette carte est loin d'offrir aux navigateurs autant d'intérêt que celle de M. d'Après.

On trouve dans le deuxième volume de l'Hydrographie française, une très grande carte de l'Ile-de-France, par M. Bellin; elle a été rédigée au Dépôt de la Marine, et l'auteur a également mis en œuvre les résultats obtenus par l'abbé de la Caille. Cette carte, beaucoup plus complète que les deux autres, puisqu'elle comprend, autant que l'échelle a pu le permettre, la topographie de l'île, est cependant incorrecte à beaucoup d'égards. Quoique d'une plus grande dimension que celle de M. d'Après, elle ne contient pas autant de détails dans le développement de ses côtes; l'on peut même dire que cette partie si importante à la navigation a été fort négligée. A l'égard des détails intérieurs, ils sont loin d'être toujours exacts. La position du grand bassin, celle de la mare aux Vacois, et tant d'autres qu'il serait trop long de citer, sont très erronées. Ces imperfections, qui ne sont au reste qu'une nouvelle preuve de la marche progressive des sciences, n'ont point empêché la carte de M. Bellin d'être

long-temps et justement estimée : elle a été copiée plusieurs fois, réduite à des formats divers; et, malgré les fautes sans nombre dont la plupart de ces copies ont été surchargées, il est facile d'en reconnaître l'origine.

Je joins ici la comparaison de quelques-uns des points de la carte de M. Bellin, avec ceux déterminés par l'abbé de la Caille.

NOMS DES POINTS.	POSITIONS PRISES sur la carte de M. Bellin.	POSITIONS d'après l'abbé de la Caille.	Erreurs.
Cap S. O. de l'île.	20° 27′ 8″ Sud. . . 54 56 40 E. Paris.	20° 27′ 50″ Sud. . . 54 56 40 E. Paris.	−0′ 42″ −0 00
Partie la plus S. de l'île.	20 30 37 S. . . .	20 31 10 S. . . .	−0 33
Ile de la Passe. .	20 23 36 S. . . . 55 22 20 E. . . .	20 23 44 S. . . . 55 23 51 E. . . .	−0 8 −1 31
Pointe du Diable.	20 20 5 S. . . . 55 22 54 E. . . .	20 20 0 S. . . . 55 24 26 E. . . .	+0 5 −1 32
Ile Marianne. . .	20 22 26 S. . . . 55 23 21 E. . . .	20 22 34 S. . . . 55 25 3 E. . . .	−0 8 −1 42
Cap Malheureux.	19 59 15 S. . . . 55 14 0 E. . . .	19 58 41 S. . . . 55 14 22 E. . . .	+0 34 −0 22
Pointe aux Canonniers.	20 0 21 S. . . . 55 10 32 E. . . .	19 59 50 S. . . . 55 10 49 E. . . .	+0 11 −0 37

Si l'on fait attention à la grandeur de l'échelle sur laquelle la carte est construite, on trouvera que la plupart de ces erreurs sont très considérables, et ne peuvent être attribuées aux variations du papier.

Nous devons à M. Lislet-Geoffroy, directeur

du Dépôt de la Marine à l'Ile-de-France, une carte routière très belle et très intéressante des îles de France et de Bonaparte. Cette carte est construite sur des données précieuses dont les originaux sont, pour la plupart, encore inédits. On regrette que la petitesse de l'échelle n'ait pas permis à l'habile ingénieur que nous venons de citer, de faire usage de toutes ses richesses.

M. Lislet a employé, comme ses prédécesseurs, les travaux de l'abbé de la Caille; il en prévient lui-même, et nous avons droit de nous étonner des différences qui se font remarquer dans la position de plusieurs points. Nous nous bornerons à en citer quelques-unes, ne voulant pas entreprendre une analyse détaillée de cette carte.

NOMS DES POINTS.	POSITIONS PRISES sur la carte de M. Lislet.	POSITIONS d'après l'abbé de la Caille.	Erreurs.
Cap S. O. de l'île.	20°26'53" Sud. . . 54 56 39 E. Paris.	20°27'50" Sud. . . 54 56 8 E. Paris.	—0'57" +0 31
Pointe d'Ariembel.	20 29 41 S. . . . 55 6 0 E. . . .	20 30 58 S. . . . 55 7 3 E. . . .	—1 17 —1 3
Pointe du Diable.	20 20 28 S. . . . 55 24 53 E. . . .	20 20 0 S. . . . 55 24 26 E. . . .	+0 28 +0 27
Cap Malheureux.	19 59 13 S. . . . 55 15 0 E. . . .	19 58 41 S. . . . 55 14 22 E. . . .	+0 32 +0 38
Ile aux Serpens. .	19 47 35 S. . . . 55 26 32 E. . . .	19 48 55 S. . . . 55 26 10 E. . . .	—1 20 —0 38
Coin de Mire . .	19 56 0 S. . . . 55 12 57 E. . . .	19 56 12 S. . . . 55 14 37 E. . . .	—0 12 —1 40
Pointe aux Canonniers.	20 0 40 S. . . . 55 11 46 E. . . .	19 59 50 S. . . . 55 10 49 E. . . .	+0 50 +0 57

Toutes ces positions ont été relevées avec le plus grand soin sur la carte manuscrite de l'Ile-de-France envoyée par M. Lislet lui-même, et qui a été gravée au Dépôt impérial de la Marine. On a fait deux éditions successives de cette carte dans un très petit nombre d'années, ce qui prouve suffisamment l'importance du travail dont il s'agit. Au reste, la carte de M. Lislet a eu le sort de celle de M. Bellin ; elle a été copiée souvent, et presque toujours, avec une négligence qui est impardonnable dans un ouvrage de ce genre.

M. Charles Grant, dans son ouvrage intitulé : *The History of Mauritius or the Isle of France*, imprimé à Londres en 1801, a donné une carte de l'Ile-de-France, composée en partie sur celle de M. d'Après et sur celle de M. Bellin : je n'en parle point ici comme d'une carte originale, et c'est pour cette raison que je me dispenserai d'en faire l'analyse, mais parce qu'elle contient quelques détails qui m'ont été utiles. Je citerai particulièrement les sondes qui se trouvent au nord et au nord-ouest de l'île.

Tels sont les éléments divers que nous avons eus sous les yeux, et dont nous avons fait usage pour la rédaction de notre carte de l'Ile-de-France. Nous allons faire connaître successivement l'emploi qu'il nous a paru convenable d'en faire.

On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1754, une table de la position géographique des principaux points observés à l'Ile-de-France, par l'abbé de la Caille. Dans les manuscrits qui nous ont été communiqués par le Dépôt de la Marine, la table de ces positions est beaucoup plus considérable; elle comprend la totalité des lieux qui ont été observés: le nombre s'en élève à quatre-vingt-six (1); il n'était que de trente et un dans les Mémoires cités. J'ai construit ces quatre-vingt-six positions, après les avoir préalablement toutes vérifiées sur les observations mêmes. Ce travail a été considérable, mais il n'a pas été infructueux; il m'a servi à corriger les positions de Pieter Bot (2), de la montagne

(1) Rigoureusement parlant, cette table ne contient que la position de 81 points; je l'ai augmentée de celle des Nos. 5, 23, 24, 59 et 84, que j'ai eu le moyen de déterminer, à l'aide des observations mêmes de l'abbé de la Caille. (*Voy.* la table suivante.)

(2) Les divers auteurs qui ont parlé de cette montagne ne sont pas d'accord sur l'orthographe qu'il faut employer. L'abbé de la Caille écrit *Pieterboth* et *Pietre-Both.* D'Après de Mannevillette, sur sa carte, *Pitrebord*, et dans le texte de son Neptune Oriental *Pitreboot.* Bernardin de Saint-Pierre, *Pieterboth.* Le Gen-

du Corps-de-Garde, de la pointe de l'îlot des Vacois, enfin de la butte des Papayers, ainsi qu'on le verra plus bas. Ces divers points ainsi placés ont été le canevas auquel j'ai assujetti le reste de la carte. Le plan de M. d'Après m'a fourni la presque totalité du contour des côtes, ainsi que le détail des récifs : il faut toutefois en excepter le port Impérial et le port Napoléon. Le premier est réduit d'un très grand et très beau plan manuscrit, levé en 1769, par M. de Tromelin (1); le second est copié du plan particulier que nous en donnons dans cet ouvrage.

La carte de M. Bellin et celle de M. Grant

---

til *Pieter Bot.* Charles Grant, *Peterbotte.* Bory de Saint-Vincent, *Piter Boot,* etc.

Il me paroît que M. le Gentil est le seul qui ait fait usage de la véritable orthographe ; car le nom de *Pieter Bot* a été probablement donné à la montagne dont il s'agit, en mémoire du naufrage du général hollandais *Pieter Bot*, qui se perdit avec quatre navires sur les côtes de l'Ile-de-France, et s'y noya avec un grand nombre de ses gens, au commencement du dix-septième siècle. (*Voy.* le Voyage de Guillaume Schouten, pag. 222 de la traduction française.)

(1) Ce plan, qui n'a jamais été gravé, nous a été communiqué par M. Baudin-des-Ardennes, officier de la marine impériale.

nous ont également fourni quelques détails du même genre. La première pour le bras de mer Saint-Martin, la deuxième pour l'îlot du Tamarin, entièrement omis sur toutes les autres cartes.

Beaucoup de détails importants sur la topographie de l'île ont été tirés des nombreux plans manuscrits qui m'ont été communiqués par le Dépôt des Cartes de la Marine.

Le cours des rivières est, à très peu de chose près, entièrement tiré de la carte de M. Lislet; quelques parties cependant ont été prises sur la carte de M. Bellin, sur celle de M. d'Après et sur des plans manuscrits.

Les montagnes, assujetties comme tout le reste aux déterminations de l'abbé de la Caille, ont été esquissées d'après la carte de M. Lislet, et ensuite terminées sur les données qui nous sont propres.

Les chemins sont, pour la plupart, tirés de la carte de M. Bellin et de celle de M. Grant; quelques-unes des divisions des quartiers sont prises sur cette dernière carte. Enfin, beaucoup d'autres détails paraissent ici pour la première fois, et sont le fruit des recherches que nous avons faites nous-mêmes sur les lieux.

A l'égard du plan particulier que nous donnons du port Napoléon, il est établi comme tous

nos autres travaux sur les opérations trigonométriques de l'abbé de la Caille ; les détails nautiques du port sont tirés en partie d'un plan manuscrit levé par les ingénieurs de l'Ile-de-France, et en partie aussi des renseignements qui nous ont été communiqués, ou que nous avons recueillis nous-mêmes pendant notre séjour dans l'île. Une grande portion de la ville, le camp des Malabares, toute la topographie des montagnes et des environs du port sont tracés d'après les observations et documents qui nous appartiennent.

Les différentes opérations dont nous venons de rendre compte, tant pour la construction de la carte de l'Ile-de-France que pour celle du plan du port Napoléon, ont toutes été faites sur le cuivre avec des soins scrupuleux, et par une personne depuis long-temps familiarisée avec ces sortes de travaux. Les dessins ont été exécutés par M. Hubert Brué. Nous pensons que ce travail se fera autant remarquer par sa parfaite correction que par son élégance.

L'Ile-de-France est située entre les parallèles de 19° 58′ 41″, et de 20° 31′ 10″ ; ses méridiens extrêmes sont 54° 56′ 8″, et 55° 26′ 12″, à l'est du méridien de Paris. Les récifs dont l'île est entourée s'étendent au large de ces positions, mais

ce n'est que d'une petite quantité. Si l'on prend les tangentes aux parties les plus extérieures des récifs, on aura pour les limites de l'île les parallèles de $\left\{\begin{matrix} 19^\circ\ 57'\ 54'' \\ 20\ \ 31\ \ 40 \end{matrix}\right.$ et les méridiens de $\left\{\begin{matrix} 54^\circ\ 55'\ 23'' \\ 55\ \ 27\ \ 35 \end{matrix}\right.$ d'après cela le milieu de l'île se trouve placé par $\left\{\begin{matrix} 20^\circ\ 14'\ 55''5 \\ 20\ \ 14\ \ 47 \end{matrix}\right\}$ sud, et $\left\{\begin{matrix} 55^\circ\ 11'\ 10'' \\ 55\ \ 11\ \ 29 \end{matrix}\right\}$ à l'est de Paris, ou en nombre ronds, par 20° 15′ sud et 55° 11′ E. P. ainsi que l'a conclu l'abbé de la Caille. La table suivante montrera la position de tous les points observés par cet habile astronome.

TABLE

DE LA POSITION GÉOGRAPHIQUE

DES DIVERS POINTS OBSERVÉS A L'ILE-DE-FRANCE

par l'abbé de la Caille, en 1753.

Numéros d'ordre.	INDICATION DES LIEUX.	Latitude sud.	Longitude à l'est de Paris.
1	Portail de l'église neuve du Port-Napoléon (1)	20° 9′ 45″	55° 8′ 00″
2	Pied du mât de pavillon de la montagne de la Découverte, au Port-Napoléon	20 10 8	55 7 10
3	Pied du mât de pavillon de la Montagne-Longue	20 7 56	55 9 51
4	Sommet de la montagne Pieter Bot	20 11 21	55 11 00

(1) M. d'Après a fixé la position du même lieu en 1751; il l'indique dans le quatrième volume des Mémoires présentés à l'Académie, et pag. 20 du texte de son Neptune oriental, par 20° 9′ 43″ sud, et sur son plan de l'Ile-de-France, par 20° 9′ 40″ sud, et 55° 7′ 30″ à l'E. de Paris. Le texte du Neptune oriental, à la page citée, porte aussi la même longitude. A la vérité cette longitude est annoncée comme occidentale, mais il est évident qu'il y a erreur d'impression.

L'observatoire de l'abbé de la Caille se trouvait peu éloigné du point dont il s'agit; sa latitude était de 20° 9′ 42″ 5. (Voyez Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1754, pag. 54.)

La *Connaissance des Temps* place le port Napoléon par 55° 8′ 15″ à l'est de Paris, et tous les volumes que j'ai consultés s'accordent sur ce point; mais il n'en est pas de même pour la longitude en temps. Les volumes des années XI, XII, XIII, XIV, XV, et 1808, donnent 3h 40′ 23″, ce qui, réduit en degrés, fait 55° 5′ 45″; ceux de 1809, 1810 et 1811, donnent 0h 40′ 23″, c'est-à-dire 10° 5′ 45″; celui de 1812, 3h 40′ 23″. On rencontre beaucoup d'erreurs de ce genre, dans l'important ouvrage que nous venons de citer.

Numéros d'ordre.	INDICATION DES LIEUX.	Latitude sud.	Longitude à l'est de Paris.
5	Mamelle de l'enfoncement de Pieter Bot	20° 11' 35"	55° 11' 53"
6	Sommet de la montagne du Pouce.	20 11 40	55 9 25
7	Piton voisin du Pouce. . . .	20 11 17	55 8 23
8	Mât de pavillon du port Napoléon.	20 9 21	55 7 44
9	Mât de pavillon de la batterie royale, ou fort Blanc. . . .	20 9 1	55 6 51
10	Mât de pavillon de la redoute la Bourdonnaye, sur l'île aux Tonneliers	20 8 34	55 7 6
11	Corps de garde de la batterie de la grande rivière. C'est la batterie la plus voisine du fort Blanc. .	20 9 33	55 6 17
12	Pointe de la plaine des Sables : à l'extrémité du banc oriental de roches contiguës à la terre, et un peu élevées au-dessus des autres à l'endroit du brisant. .	20 10 14	55 3 33
13	Pointe des caves de la petite rivière: sur l'escarpé de la pointe la plus sud, laquelle est la plus haute et la plus avancée en mer . .	20 11 16	55 2 20
14	Pointe sud de l'anse de la petite rivière : sur l'escarpé d'une roche la plus élevée de la partie sud de cette pointe, et la plus avancée en mer.	20 12 49	55 1 14
15	Pointe moyenne de la petite rivière: sur l'escarpé d'une roche sur laquelle la mer ne brise pas, mais qui, vue de la pointe de la rivière Belle-Ile ou de celle de l'entrée sud de l'anse de la petite rivière, paraît coupée et adossée à une autre roche inclinée, avec laquelle elle fait la figure d'une mâchoire. . . .	20 13 33	55 0 51
16	Pointe de la rivière Belle-Ile : sur l'escarpé de la roche la plus avancée en mer, laquelle est un peu élevée, et sur le brisant. . .	20 14 16	55 0 29
17	Extrémité de la base de Flic en Flac: signal nord.	20 16 20	54 59 50
18	——————— signal sud.	20 18 43	54 59 51

Numéros d'ordre.	INDICATION DES LIEUX.	Latitude sud.	Longitude à l'est de Paris.
19	Pointe australe de la plaine de Flic en Flac : à un gros velou-tier seul, le plus austral de tous.	20°18'41"	54°59'41"
20	Pointe de corail de la petite rivière Noire : sur l'escarpé de la roche la plus avancée en mer, laquelle est à l'extrémité du second banc de roches de cette pointe, en les comptant depuis le sud . . .	20 20 6	54 59 25
21	Sommet de la montagne du Corps-de-Garde : à une grosse roche qui est au plus haut de cette montagne	20 15 22	55 4 50
22	La plus haute pointe de la mon-tagne des Trois-Mamelles . .	20 18 28	55 4 42
23	Le sommet occidental de la même montagne	20 18 23	55 4 21
24	Le piton sud de la même mon-tagne	20 18 43	55 4 36
25	Le sommet de la montagne du Rempart	20 18 2	55 3 23
26	Le morne de la grande rivière Noire.	20 20 40	55 0 13
27	Le piton de la montagne de la petite rivière Noire	20 24 18	55 2 7
28	Le piton du Canot	20 25 36	55 0 23
29	Le piton de la montagne de la Porte.	20 26 50	54 59 27
30	Piton de Fouge : à un arbre resté d'un défriché sur ce piton . .	20 27 58	54 59 15
31	Morne Brabant	20 27 1	54 57 11
32	Extrémité de la base du morne Brabant; signal nord.	20 25 49	54 57 3
33	——————— signal sud.	20 27 49	54 56 32
34	Cap sud-ouest de l'île : à l'extré-mité occidentale de la plaine qui est au pied du morne Brabant. sur un bord de sable à l'endroit où le sommet du morne de la rivière Noire est dans la ligne		

Numéros d'ordre.	INDICATION DES LIEUX.	Latitude sud.	Longitude à l'est de Paris.
	d'une petite pyramide de roches isolées, sur une des faces occidentales du morne Brabant.	20°27'50"	54°56' 8"
35	Pointe de corail de la Prairie : sur la pointe du second des bancs de corail, en les comptant depuis l'occident : c'est celle qui est le plus avancée en mer.	20 29 4	54 59 1
36	Pointe du bras de mer Saint-Martin : à l'anse orientale sur l'angle des terres qui s'élèvent un peu au-dessus des sables du bord de la mer.	20 29 49	55 1 25
37	Entrée orientale du bras de mer Saint-Martin : au coin des terres qui font la gorge de cette entrée.	20 30 3	55 1 33
38	Pointe du bras de mer des Citronniers : au latanier le plus avancé sur le bord de la mer, sur la séparation des terres et du sable. Le pied de ce latanier est enveloppé de veloutiers.	20 30 32	55 2 38
39	Anse du poste Jacotet : sur la tangente, à la séparation des terres et du sable, tirée de la montagne de la Savane.	20 30 19	55 4 6
40	Pointe de la Mare aux Joncs : sur le plus haut d'une masse de roches renfermées dans les brisants.	20 30 48	55 6 0
41	Pointe d'Ariembelle : à un gros veloutiers isolé près de cette pointe.	20 30 58	55 7 3
42	Piton de la Savane : au plus boréal des deux arbres qui sont restés d'un défriché fait sur le sommet de la montagne, du côté de la mer.	20 27 2	55 7 30

Numéros d'ordre.	INDICATION DES LIEUX.	Latitude sud.	Longitude à l'est de Paris.
43	Extrémité de la base de la Savane; signal occidental (1).	20°31′ 7″	55° 8′22″
44	——— signal oriental: à cinq pieds en deçà de la pointe de terre élevée qui fait l'entrée occidentale de la petite anse formée par l'embouchure de la rivière des Anguilles	20 30 52	55 10 53
45	Pointe de l'Arcade: sur une hauteur près d'une pointe de terre qui s'avance en mer, au bout de laquelle la mer, en brisant, passe sous une arcade de roches.	20 30 20	55 13 7
46	Pointe Chaour: au sommet le plus austral d'une pointe de roche qui est à l'orient d'une grosse roche isolée et avaocée en mer.	20 29 4	55 16 58
47	Pointe du Souffleur: à deux pieds du coin oriental de l'escarpé de roches qui fait l'entrée occidentale d'une crique où la mer s'engoufre dans une grande citerne ouverte et à peu près circulaire, et siffle en brisant sous cette roche.	20 28 38	55 17 55
48	Pointe des Vacois: à la pointe ou escarpé de roches qui s'avance le plus vers les brisants, à vingt pas au-delà des veloutiers bas qui sont à cette pointe . .	20 27 11	55 19 48
49	Pointe des Deux Cocos: au cocotier qui est un peu à l'ouest de cette pointe.	20 26 7	55 21 15

(1) La partie la plus australe de l'île est de 3″ encore plus australe. M. d'Après a observé en mer la latitude de ce point par 20° 31′. (Voyez le quatrième volume des Mémoires des Savants étrangers, pag. 433, et le plan de l'Ile-de-France dans le Neptune oriental.)

Numéros d'ordre.	INDICATION DES LIEUX.	Latitude sud.	Longitude à l'est de Paris.
50	Ile des Aigrettes : à l'endroit où la pointe de sable est terminée par un peu de verdure.	20°24'55"	55°21'35"
51	Montagne des Créoles : à son sommet oriental.	20 22 48	55 18 43
52	Mât de pavillon du port Impérial, proche l'hôtel du gouvernement.	20 22 20	55 21 9
53	Sommet de la montagne du port Impérial	20 21 29	55 21 14
54	Milieu de l'île de la Passe . . .	20 23 44	55 23 51
55	Milieu de l'île Marianne : à un petit défriché entre des roches, au plus haut de l'île, en tirant un peu vers l'O.	20 22 34	55 25 3
56	Pointe du Diable (1) : au sommet d'une crête de roches sur la petite montagne dont le pied forme cette pointe.	20 20 0	55 24 26
57	Ilot de roche : à l'entrée de la passe du nord du port Impérial.	20 17 26	55 27 8
58	Piton de la montagne du Bambou.	20 18 57	55 22 46
59	Un latanier isolé sur la grande île aux Cerfs.	20 15 9	55 26 19
60	Pointe des Quatre Cocos : au sommet d'une butte, à la pointe qui donne dans l'anse qui avance le plus dans les terres.	20 13 46	55 26 0
61	Pointe de la Baraque à Farine : à la plus haute butte de cette pointe vers l'occident	20 12 51	55 25 39
62	Puits des Hollandais : au plus haut de la butte la plus voisine de ce puits	20 11 38	55 24 34
63	Pointe de Flacq : sur le plus haut		

(1) Ainsi appelée, rapporte Bernardin de Saint-Pierre (tom. I, pag. 307 de son Voyage à l'Ile-de-France), parce que les premiers navigateurs y virent, dit-on, varier leur boussole sans en savoir la raison.

Numéros d'ordre.	INDICATION DES LIEUX.	Latitude sud.	Longitude à l'est de Paris.
	de la masse de roches qui est à la droite de l'îlot	20°14'24"	55°20'54"
64	Pointe du poste à Fayette . . .	20 6 19	55 22 33
65	Montagne de la Faïence ; sommet oriental. .	20 14 24	55 20 54
66	——— sommet occidental.	20 14 28	55 19 13
67	Ile d'Ambre : à la pointe de l'est de la grande île, à l'endroit où les terres se terminent sur les roches.	20 2 9	55 20 28
68	Butte aux Sables : sur une butte isolée et plus élevée que les circonvoisines	19 58 58	55 15 28
69	Cap Malheureux (1) : à l'extrémité de la pointe occidentale des roches sur lesquelles la mer brise	19 58 41	55 14 22
70	Le sommet du Coin de Mire. .	19 56 12	55 14 37
71	Le sommet de l'île Plate. . . .	19 52 43	55 16 42
72	Le sommet du Colombier, ou de l'île Blanche.	19 51 31	55 17 10
73	Le sommet de l'île Ronde. . .	19 50 34	55 25 6
74	Le sommet du Parasol de l'île aux Serpents.	19 48 55	55 26 10
75	Pointe de l'îlot des Vacouas (2) : au vacoua isolé le plus avancé sur les roches, à l'extrémité des terres qui forment une presque île.	19 59 7	55 13 6
76	Pointe des Canonniers : entre les trois premières roches qui sont à l'extrémité de la langue de terre la plus avancée vers la mer.	19 59 50	55 10 49
77	Butte des Papayers.	20 3 35	55 14 4

(1) M. d'Après, donne pour la latitude de ce point 19° 58'. (Voyez son plan de l'Ile-de-France dans le Neptune oriental.)

(2) La vraie orthographe de ce nom est *Vacois*.

Numéros d'ordre.	INDICATION DES LIEUX.	Latitude sud.	Longitude à l'est de Paris.
78	Mât de pavillon du piton de la première Découverte. . . .	20° 6' 44"	55° 15' 14"
79	Pointe des Roches : au toit du magasin à poudre de la batterie qui est sur cette pointe. . . .	20 2 39	55 9 13
80	Pointe aux Piments : au gros veloutier le plus remarquable sur cette pointe vers le nord. . .	20 4 22	55 8 23
81	Base des Pamplemousses ; signal occidental.	20 5 17	55 9 14
82	——————— signal oriental. .	20 5 26	55 12 20
83	Montagne des Calebasses ; sommet occidental.	20 10 36	55 12 45
84	——————— sommet oriental. .	20 10 41	55 13 3
85	Piton du milieu de l'île. . . .	20 17 9	55 13 10
86	Le milieu de l'île	20 15 0	55 11 0

J'ai parlé plus haut de quelques erreurs de calcul ou de copie que j'avais reconnues dans la table des positions géographiques. Ces erreurs portent sur la longitude de quatre points : le sommet de Pieter Bot, celui de la montagne du Corps-de-Garde, la pointe de l'îlot des Vacois, enfin la butte des Papayers : les deux premiers seulement se trouvent portés dans la table insérée dans les Mémoires de l'Académie ; ils sont aussi, et avec les mêmes erreurs, dans le manuscrit. La longitude de { Pieter Bot / la montagne du Corps-de-Garde } y est indiquée de { 55° 10' 48" / 55 6 48 } au lieu de

$\left.\begin{matrix}55^\circ\ 11'\ 0''\\ 54\ \ \ 4\ \ 50\end{matrix}\right\}$ la différence additive est par conséquent de $\left\{\begin{matrix}0'\ 12''\\ 1\ \ 58\end{matrix}\right.$ L'erreur des deux autres points est bien plus considérable, puisqu'en les construisant tels que les donne le manuscrit, non-seulement ils ne se trouveraient point sur l'île à laquelle ils appartiennent, mais tomberaient à une grande distance au-delà. En effet le manuscrit donne la longitude de la $\left\{\begin{matrix}\text{pointe de}\\ \text{butte des}\end{matrix}\right.$ l'îlot des Vacois, Papayers, $\left.\begin{matrix}55^\circ\ 44'\ \ 5''\\ 55\ \ 47\ \ 55\end{matrix}\right\}$ au lieu de $\left.\begin{matrix}55^\circ\ 13'\ 6''\\ 55\ \ 14\ \ 4\end{matrix}\right\}$ L'erreur soustractive, dans l'un et l'autre cas, est égale à $\left\{\begin{matrix}30'\ 59''\\ 33\ \ 51\end{matrix}\right\}$ Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet, dans la crainte de dépasser les limites que j'ai dû me prescrire dans cet ouvrage.

Selon le calcul de l'abbé de la Caille, fondé sur les mesures géométriques qu'il a faites à l'Ile-de-France, le contour de cette île est de quatre-vingt-dix mille six cent soixante-huit toises. « Je l'ai déterminé, dit-il (Mémoires de l'Aca- » démie des Sciences, 1754, pag. 110), par » la somme des côtés d'un polygone circons- » crit à cette île, de façon que le terrain qui se

» trouvait hors de ce polygone fût à très peu » près compensé par l'étendue des petites baies » ou anses qui rentraient en dedans de ce même » polygone; son plus grand diamètre est à peu » près nord et sud, et de trente et un mille huit » cent quatre-vingt-dix toises; et sa plus grande » largeur prise à peu près est et ouest, et de vingt-» deux mille cent vingt-quatre toises; sa figure est » ovale, ayant le sommet du nord plus allongé et » celui du sud plus aplati; sa surface est de quatre » cent trente-deux mille six cent quatre-vingts » arpents (1), à cent perches de vingt pieds de » longueur: c'est l'aire du polygone dont je viens » de parler. »

La plus grande portion de l'île est couverte de montagnes; cependant sa partie nord-est et surtout celle du nord sont généralement assez basses: elles comprennent le quartier du Rempart, celui des Pamplemousses et la majeure partie de celui de Flacq. Cette partie contient aussi beaucoup moins de rivières et de ruisseaux que le reste de l'île. On peut dire même qu'il n'en existe aucun depuis la baie des Tortues jusqu'à la Poudre d'Or.

(1) Plus du tiers de cette surface est défrichée ou en culture; la dixième partie seulement était défrichée en 1753, ainsi que nous l'apprend encore l'abbé de la Caille, pag. 115 des Mémoires cités.

Si l'on imagine une ligne qui aille du port Napoléon à l'anse de la grande rivière du port Impérial, cette ligne formera à peu près la séparation de la partie basse de l'île avec la partie haute.

Les portions les plus élevées sont, 1°. le piton de la montagne de la petite rivière Noire, à quatre cent vingt-quatre toises au-dessus du niveau de la mer; 2°. Pieter Bot; 3°. le Pouce; 4°. la montagne du Rempart; 5°. celle du Corps-de-Garde; 6°. celle de la Savane; 7°. celle des Trois-Mamelles; 8°. celle du Bambou; et 9°. le piton du milieu de l'île. Ce dernier point n'a pas moins de trois cent deux toises d'élévation.

Le morne Brabant par sa position isolée, en quelque sorte, paraît au premier aspect l'un des points les plus saillants de l'île : le sommet de cette montagne n'est cependant élevé que de deux cent quatre-vingt-trois toises.

La partie centrale de l'île paraît avoir éprouvé, dans des temps fort reculés, des déchirements considérables. Nous en parlerons avec détail dans la partie géologique de cet ouvrage. Nous nous bornerons à dire ici, qu'elle est en général moins élevée que les montagnes qui l'entourent d'un cordon presque circulaire : cette partie n'est d'ailleurs point plane; elle offre aux yeux de l'observateur des anfractuosités nombreuses.

Pieter Bot et le Pouce sont les points les plus élevés d'un système de montagnes distinct et séparé du reste ; ses embranchements divers se projettent dans plusieurs directions, et forment des vallées agréables et fertiles ; deux de ses rameaux principaux, dont l'un s'avance au N. O. et l'autre au N., sous le nom de montagne Longue, circonscrivent le terrain dans lequel se trouvent la ville et le port Napoléon. Une autre arête, qui est aussi plus étendue, a sa direction vers l'est ; elle va depuis Pieter Bot jusqu'à la montagne de la Faïence, en s'abaissant graduellement. Le prolongement de cette arête au-delà du Pouce, forme avec celle qui va de cette dernière montagne au morne de la Découverte, un enfoncement connu sous le nom d'anse Courtois. L'anse des Prêtres (1) se trouve dans l'est de la montagne Longue, au pied, et dans le N. E. de Pieter Bot.

La montagne du Corps-de-Garde est isolée ; elle se trouve séparée des montagnes du port

(1) Ainsi nommée parce que le terrain de cette partie de l'île fut occupé jadis par les premiers missionnaires, qui vinrent s'établir dans la colonie.

C'est dans l'anse des Prêtres qu'étaient placées les habitations de *Paul et Virginie*. (Voyez Bernardin de Saint-Pierre, Etudes de la Nature, tom. IV.)

Napoléon par la grande rivière; son sommet gît à deux lieues environ et dans le S. 22°. O. du morne de la Découverte du Port.

Plus loin, vers le sud, se distinguent les montagnes du Rempart et des Trois-Mamelles. La rivière du Rempart au N. les sépare de la montagne du Corps-de-Garde; la rivière du Tamarin et du Boucant, et la grande rivière Noire, les séparent de la montagne de la petite rivière Noire, dont le piton, ainsi que nous l'avons fait observer déjà, est le point le plus élevé de l'île.

Entre ces deux dernières rivières, et sur le bord de la mer, se trouve le morne de la grande rivière Noire; sa hauteur est exactement la même que celle du morne Brabant. De ce point, une nouvelle arête s'élève par degrés jusqu'au système de montagnes voisines du piton de la petite rivière Noire.

Ce dernier piton est lié au morne Brabant par une arête dont la courbure est circulaire; elle comprend dans son cours le piton du Canot, celui de la Porte et celui de Fouge.

La rivière de la Baie du Cap coule dans une vallée agréable et bien boisée, qui sépare les montagnes dont nous venons de parler de celle de la Savane.

La montagne de ce nom s'étend depuis la ri-

vière de la Baie du Cap jusqu'au port de la Savane ; elle forme un rideau qui s'abaisse par degrés jusqu'au rivage, et se prolonge de l'E. à l'O. dans une longueur de dix milles environ (1).

L'arête principale éprouve à son milieu une légère inflexion vers le nord. A ce point aussi commence une nouvelle branche qui s'élève à peu près perpendiculairement sur la première, et s'avance d'une lieue dans le N. E. Entre cette branche et le piton de la Savane se trouve le grand bassin. Malgré qu'il soit dans une partie basse, relativement aux montagnes dont il est environné, il se trouve néanmoins fort élevé au-dessus du niveau de la mer.

A partir du port de la Savane, et en s'avançant vers l'E. et le N. E. jusqu'à la montagne des Créoles, le système des montagnes change tout-à-coup. Quoique toujours fort élevées, elles ne présentent plus ni crêtes, ni arêtes isolées ou distinctes. On peut dire cependant que la partie la plus élevée suit en masse une direction à peu près parallèle aux côtes de l'île, vers lesquelles on la

(1) Le mille dont nous faisons ici usage, est de neuf cent cinquante et une toises; il est égal à une minute de grand cercle sur le globe terrestre, c'est-à-dire au tiers d'une lieue marine.

voit s'abaisser par étages très prononcés, jusqu'à la plaine qui borde la mer. Cette partie des montagnes de l'île présente surtout des anfractuosités, des coupures profondes, et plus que toute autre elle porte l'empreinte des bouleversements auxquels elle a été livrée.

La plupart de ces fondrières servent de lit aux rivières et aux torrents qui se précipitent en cascades multipliées du plateau supérieur jusqu'à la mer.

La dernière des rivières de ce genre est la rivière des Créoles. Au nord de celle-ci se distingue la montagne du même nom, dont l'arête, dirigée au N. O., vient se joindre à un système plus étendu, qui est celui des montagnes du port Impérial.

Le piton du Bambou est le point le plus élevé de ce système; une de ses arêtes se dirige vers la Pointe du Diable, une autre vers la montagne du Port, une troisième enfin, dont la direction est à peu près E. et O. vient se rattacher à la montagne des Créoles.

Au nord du piton du Bambou se trouve la grande rivière du port Impérial; elle prend sa source au piton du milieu de l'île, montagne isolée et de forme conique, qui, du centre des an-

tiques forêts qui occupent cette partie de l'île, se projette majestueusement dans les airs.

Au nord, et au-delà de la grande rivière, se distingue la montagne de la Faïence, dont les deux pointes, inégalement élevées, se trouvent presqu'exactement par la même latitude.

Le piton de la première Découverte est peu saillant au-dessus de la surface de l'île; il n'est éloigné que d'environ une lieue de la butte des Papayers, moins élevée encore, et au-delà de laquelle le terrain s'abaisse de plus en plus jusqu'au bord de la mer.

Nous allons joindre ici une table de la hauteur des montagnes et autres points de l'île, tels qu'ils ont été observés par l'abbé de la Caille, en 1753: nous ferons précéder chaque article d'un numéro d'ordre correspondant à celui employé pour le même point dans la table des positions géographiques.

TABLE

DE LA HAUTEUR DES PRINCIPAUX POINTS DE L'ÎLE-DE-FRANCE ;

Mesurés géométriquement par l'abbé de la Caille, en 1753.

Numéros d'ordre	INDICATION DES LIEUX.	HAUTEUR au-dessus du niveau de la mer.
		toises.
1	Observatoire de l'abbé de la Caille. . . .	6
72	Le sommet du Colombier, ou de l'île Blanche.	27
56	Pointe du Diable	53
71	Le sommet de l'île Plate	54
70	Le sommet du Coin de Mire.	81
74	Le sommet du parasol de l'île aux Serpents.	83
3	Pied du mât de pavillon de la montagne Longue.	89
78	Pied du mât de pavillon du piton de la première Découverte.	134
65	Sommet oriental de la montagne de la Faïence.	164
73	Le sommet de l'île Ronde	165
2	Le pied du mât de pavillon de la montagne de la Découverte, du port Napoléon. . .	166
51	Sommet oriental de la montagne des Créoles	188
6	Sommet occidental de la montagne de la Faïence.	223
53	Sommet de la montagne du port Impérial.	249
28	Le piton du Canot	274
30	Le piton de Fouge.	276
26	Morne de la grande rivière Noire	283
31	Morne Brabant.	283
85	Piton du milieu de l'île.	302
29	Piton de la montagne de la Porte	309
58	Piton de la montagne du Bambou	322
22	La plus haute pointe de la montagne des Trois-Mamelles	342
42	Piton de la Savane.	355

Numéros d'ordre.	INDICATION DES LIEUX.	HAUTEUR au-dessus du niveau de la mer.
		toises.
21	Sommet de la montagne du Corps-de-Garde.	369
25	Sommet de la montagne du Rempart. . .	396
6	Sommet de la montagne du Pouce	416
4	Sommet de la montagne de Pieter Bot (1). .	420
27	Piton de la montagne de la petite rivière Noire.	424

L'on rencontre dans divers quartiers de l'île des Cavernes ou Caves naturelles, dont plusieurs sont remarquables par leur aspect plus ou moins pittoresque, et d'autres par leurs dimensions. Nous allons donner les mesures de la plus vaste de toutes; elle est située auprès de la pointe des Caves, et se trouve entourée de diverses autres plus petites. C'est de cette circonstance que la pointe dont nous venons de parler a tiré son nom.

M. Bernardin de Saint-Pierre a donné à cet égard une notice fort exacte. Nous allons extraire en conséquence ce qui va suivre de son Voyage à l'Ile-de-France (tom. I, pag. 253.)

(1) Ce ne peut être que par erreur que M. Bory de Saint-Vincent dans son *Voyage dans quatre Iles des mers d'Afrique*, désigne Pieter Bot comme le point le plus élevé de l'île, et qu'il en fixe la hauteur, selon l'abbé de la Caille, à quatre cent vingt-quatre toises. (Voyez tom. I, pag. 203 et 212. Op. cit.)

			toises.	pieds.	toises	pieds.
Première voûte, depuis l'entrée	sa direction à l'O. 22° N.	hauteur	3	2		
		largeur	5	»		
		longueur			22	»
Deuxième voûte, depuis le premier coude.	le terrain tourne à l'O. 34° N.	hauteur	2	5		
		largeur	4	»		
		longueur			68	2
Troisième voûte, depuis le deuxième coude.	La voûte tourne à l'O. 25° N. A son extrémité elle n'a que 4 pieds de hauteur, mais elle se relève à quelques toises de là.	hauteur	1	5		
		largeur	2	2		
		longueur			48	2
Quatrième voûte . . .	le terrain va droit et sans coude.	hauteur	3	»		
		largeur	4	3		
		longueur			58	2
Cinquième voûte, troisième coude	il va au N. 39° O.	hauteur	1	2		
		largeur	3	»		
		longueur			38	2
Sixième voûte, quatrième coude . . .	au N. 36° O.	hauteur	1	4		
		largeur	3	3		
		longueur			15	»
Septième voûte, cinquième coude . . .	à l'O. 8° 45′ N.	hauteur	1	3		
		largeur	2	4		
		longueur			26	4
Huitième voûte, sixième coude	à l'O. 8° 45′ S.	hauteur	1	5		
		largeur	3	»		
		longueur			15	»
Neuvième voûte, septième coude	au N. 31° 15′ O.	hauteur	1	1		
		largeur	3	»		
		longueur			28	2
Dixième voûte, huitième coude	à l'O. 41° 30′ N.	hauteur	2	»		
		largeur	3	»		
		longueur			16	4
Onzième voûte.		hauteur	0	2		
		largeur	1	4		
		longueur			6	»
		Longueur totale.......			343	»

Les autres caves ou cavernes les plus considérables sont celles de Flacq, de la rivière du Rempart et celles de la Savane, dont quelques-unes ont dix pieds d'ouverture.

Nous reviendrons avec plus de détails sur cet objet important dans la description géologique de l'Ile-de-France.

La nature du sol sur lequel coulent la plupart des rivières de l'île ne leur permet pas d'avoir un lit uni et tranquille. Dans plusieurs endroits elles s'élancent de lieux très élevés pour retomber dans des abîmes profonds. Quelques-unes de ces cascades offrent un aspect imposant et majestueux; la plus remarquable de toutes est celle de la rivière du Tamarin: l'on estime sa hauteur d'environ cent vingt toises. A la vérité, la cascade est brisée dans sa chute, c'est-à-dire qu'elle a plusieurs étages; mais elle n'en est que plus belle, que plus pittoresque à contempler. La cascade de la rivière du Rempart, celle du Réduit, ou de la grande rivière du port Napoléon, celles de la rivière de Moka, de la grande rivière Noire et de la rivière du Poste, sont à la fois les plus remarquables et les plus élevées, après la première dont nous avons parlé.

A l'égard des étangs que l'on rencontre sur l'île, le plus considérable se nomme le Grand-

Bassin. Il a près de deux milles de tour. Il donne naissance à la rivière des Anguilles. Il existe un petit îlot à peu près au milieu de ce bassin. La profondeur de l'eau est très considérable : on assure que plusieurs personnes ont fait des tentatives pour la mesurer sans pouvoir jamais y réussir.

CHAPITRE XI.

DÉTAILS NAUTIQUES.

Nous venons de faire connaître les dimensions principales de l'Ile-de-France; nous avons parlé de la hauteur et de la direction de ses diverses chaînes de montagnes, et donné les mesures de la plus grande excavation qui se rencontre sur son sol : nous allons examiner maintenant les rivages de l'île, dans ses rapports avec la navigation.

Le port Napoléon est situé vers la partie N.O. de l'Ile-de-France, à peu près au tiers de sa longueur, à partir de son extrémité nord. Les Hollandais qui ont occupé cette colonie plusieurs années avant les Français, ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre qui traite de l'histoire de la découverte et des établissements français de l'Ile-de-France, l'appelaient *Noord Wester Haven*, port Nord-Ouest. Il fut ensuite nommé port Louis, à l'époque où les Français vinrent y for-

mer un établissement. Il reprit pendant la révolution son premier nom de port Nord-Ouest, et aujourd'hui la reconnaissance des colons l'a consacré unanimement, par le nom auguste du Chef de l'Empire.

La forme de ce port est très irrégulière, à le considérer indépendamment des bancs de coraux dont ses côtes sont environnées. L'île aux Tonneliers en forme la partie septentrionale; une large et profonde coupure entre les coraux lui sert d'entrée; cette entrée, ou chenal principal, a sa direction N. O. et S. E.; sa longueur dans ce sens, depuis la partie extérieure des récifs jusqu'à l'aiguade de la marine, dans le fond du port, est de mille trois cent cinquante toises. Plus loin, et à peu de chose près dans la même direction, l'on trouve le bassin des Chaloupes; traversé par un pont mobile qui facilite les communications de l'arsenal. Dans l'O. est l'îlot de la tour d'Ordre, maintenant réuni à la pointe de Caudan, par des travaux fort importants, dont nous ferons connaître plus bas le motif. Au N. E. de ce point existe un bassin sûr et commode, nommé Trou-Fanfaron; il est destiné à recevoir dix à douze vaisseaux de ligne. Une digue qui sert aussi de chaussée a été construite dans sa partie orientale; elle doit prévenir l'encombrement qui serait

occasionné par les dépôts des rivières de la plaine Verte et du camp Malabare : un canal de dérivation en conduit les eaux à l'embouchure de la rivière des Lataniers. Là aussi commence une chaussée fort belle qui réunit l'île aux Tonneliers avec la grande terre. Son but est d'abord d'empêcher les atterrissements dans cette partie du port, et ensuite de rendre plus faciles les communications avec l'île aux Tonneliers. Cette chaussée importante, qui n'a pas moins de quatre cent cinquante toises de longueur (1), a été construite par M. de Tromelin.

La partie S. O. du port avait besoin de travaux du même genre. Les rivières ou torrents qui traversent la ville des deux côtés de la salle de spectacle, celle qui coule au pied des casernes et qui vient déboucher dans l'anse de Caudan, charrient les terres et les *detritus* que les pluies et les ouragans détachent de la montagne du Pouce et de celle de la Découverte du Port.

Les sondes faites en 1792 par ordre de M. le

---

(1) C'est-à-dire deux mille sept cents pieds.

M. Trombe, dans son *Voyage aux Indes orientales* (tom. I, pag. 69), indique cette dimension de deux cent soixante et dix toises seulement. Ce n'est point ici la seule partie de son ouvrage où nous ne soyons pas d'accord.

gouverneur Malartic, comparées avec celles de 1775, prises par M. de Boisquenay, capitaine de brulôt, ont prouvé que ces atterrissements marchaient dans une progression très rapide. Nous allons mettre ce tableau de comparaison sous les yeux du lecteur.

Parallèle des Sondes faites au port Napoléon en 1775 et en 1792.

Sondes de 1775.	pieds.	Sondes de 1792.	pieds.
Depuis la digue dans le fond du Trou-Fanfaron jusqu'à la pointe de la Poudrière, qui est à son entrée; de. .	4 à 9	Le Trou-Fanfaron ayant été curé à l'époque dont il est question, les sondes sont de. .	4 à 25
De ce dernier point jusque par le travers de la Pointe aux Forges; de. .	8 à 10	Cette partie ayant pareillement été curée, les sondes sont de	25 à 12
De là jusqu'à la Pointe aux Chiens, où se trouve l'aiguade du fond du port; de.	8, 5 et 6	Cette partie a été aussi nettoyée, les sondes se trouvent de. . .	12 à 5
Depuis le milieu de la ligne qui va de la tour d'Ordre à la pointe qui est en face de celle aux Forges; et partant de là pour aller dans l'ouest de la tour d'Ordre, à mi-chenal; de. . .	10 à 12	Quoique cet intervalle ait été curé, l'on n'y trouve que de.	12 à 3
Depuis le milieu de la ligne dont il		Cette longueur n'a pas été nettoyée,	

Sondes de 1775.		Sondes de 1792.	
vient d'être question jusqu'au fond de l'anse de Caudan; de.	*pieds.* 6 à 3	on n'y trouve que de.	*pieds.* 3 à 1 ½
Depuis le milieu de la même ligne jusque par le travers de l'anse de la rivière des Lataniers, à mi-chenal; de.	12 à 16	Cette partie a été légèrement curée; les sondes sont de	12 à 19
Depuis ce dernier point, en s'avançant toujours à mi-chenal, jusque par le travers de la pointe la plus intérieure de l'île aux Tonneliers; de. .	16 à 30	Cet espace n'a point été nettoyé; les sondes sont de. .	19 à 25
Depuis le dernier point indiqué, jusque par le travers de la pointe extérieure de l'île aux Tonneliers et du fort Blanc; de. .	30 à 50	Cette partie du port n'a point été curée; les sondes y sont de.	28 à 45

Le curage du port n'ayant point été fait depuis 1792, ou ne l'ayant été que par petites parties, et imparfaitement, les atterrissements ont prodigieusement augmenté, et sont venus de nouveau encombrer toutes les passes (1).

Déjà les vaisseaux du premier rang ne peuvent plus entrer au-delà du tiers du chenal, ainsi

(1) Nous n'avons point marqué les sondes sur notre plan du Port-Napoléon, parce que nous n'aurions pu le faire que d'une manière incomplète.

qu'on l'a remarqué en 1803, lors de l'arrivée du vaisseau *le Marengo*. Quant aux frégates ou vaisseaux du deuxième rang, il est nécessaire de les décharger pour les faire entrer dans le fond du port.

Pour remédier à tous ces inconvients, il fallait fermer d'abord l'ouverture de l'anse de Caudan, donner une issue différente aux eaux bourbeuses des rivières qui viennent s'y décharger, et rétablir les machines à curer le port.

M. le capitaine-général Decaën a senti toute l'importance de ces travaux, et en a ordonné l'exécution.

Nous avons marqué sur notre plan les changements divers dont il s'agit; le projet du canal de dérivation et celui de la jetée de soutènement qui doit aller de la tour d'Ordre aux terrains qui avoisinent le fort Blanc y sont indiqués par des lignes ponctuées.

L'intérieur du port a été encombré aussi, en plusieurs endroits, par les carcasses d'un grand nombre de vaisseaux, frégates et d'autres navires (1) naufragés pendant les ouragans. On en a relevé quelques-unes, d'autres pourraient être

(1) On a conservé le nom de la plupart de ces bâtiments, mais il me paraît peu intéressant de les

retirées encore, mais la plus grande partie est enveloppée par les coraux qui forment aujourd'hui des rochers, sinon inextirpables, du moins bien difficiles à enlever.

En face, et au nord de la pointe de Caudan, et auprès de la pointe de terre qui se trouve vis-à-vis, de l'autre côté du port, sont deux bandes de rochers à fleur-d'eau, dont l'une est détachée de la côte et la deuxième y est attenante. La mer y brise fortement dans les gros temps, surtout lorsque le vent et la houle viennent du large.

Les lieux de débarquement sont partout faciles et commodes dans le fond du port; les navires peuvent aller décharger leurs cargaisons sur les quais. A l'égard des chaloupes et autres petites embarcations, elles peûvent aborder encore à la jetée de la pointe de Caudan, à celle du fort Blanc, sur la chaussée Tromelin, et à l'île aux Tonneliers. Il est cependant divers points de cette île où ne peuvent accoster que les pirogues et les plus petits canots. Il faut être pratique des lieux

---

rapporter ici. Ceux qui cependant desireraient les connaître, les trouveront cités dans plusieurs ouvrages, et entr'autres sur le plan de ce port, inséré dans le deuxième volume de l'Hydrographie Française de M. Bellin.

pour ne point aller s'engager au milieu des coraux dont il serait difficile et même dangereux de se retirer.

Il y a dans le port deux très belles aiguades où les bâtiments peuvent envoyer de tout temps faire leur eau. La première, ou la plus intérieure, se trouve à côté d'une pointe formée par la réunion des quais, et que l'on nomme Pointe des Chiens; elle est la plus ancienne. L'eau qui descend du Pouce est d'une très bonne qualité.

La seconde aiguade est placée au bout de la cale de la Pointe de Caudan. On en doit le rétablissement à M. le capitaine-général Decaën.

Les marées sont assez faibles dans ce port: celles des équinoxes ne s'élèvent que de trois pieds seulement, et les marées ordinaires de deux pieds deux pouces tout au plus. Les brises influent sur les marées; celles de l'O. et du N. O. les font monter. L'établissement du port, ou l'heure de la pleine mer, dans les nouvelles et pleines lunes, est à midi (1).

(1) Cette note sur les marées est tirée du plan de M. de Boisquenay, inséré dans l'Hydrographie Française. M. Tombe indique, pour l'établissement du port à l'entrée du Trou-Fanfaron, une heure trois quarts. (Voyage aux Indes orientales, par Tombe, tome 1, page 69.)

Pendant les ouragans on a vu la mer sortir de ses limites et s'élever jusqu'à une hauteur de douze à quinze pieds au-dessus de son niveau ordinaire; mais ces exemples sont heureusement fort rares aujourd'hui.

L'île aux Tonneliers et la portion de terre sur laquelle se trouve le fort Blanc, sont également basses et marécageuses. La côte conserve à peu près toujours le même caractère, jusqu'à la pointe orientale de l'entrée de la grande rivière.

La baie de la grande rivière est le point où viennent se décharger la rivière de ce nom, celle de l'anse Courtois, et quelques ruisseaux moins importants. Les navires, même ceux d'un fort tonnage, peuvent y pénétrer, ou du moins venir se mettre en sûreté en mouillant à son embouchure. En temps de guerre, elle est un refuge précieux pour les bâtiments qui ne peuvent pas entrer dans le port Napoléon.

Les côtes de cette baie sont bordées d'un récif de corail qui va se rattacher vers l'est à ceux qui entourent le fort Blanc, et qui, à l'ouest, s'étend presque jusqu'à la pointe de la Plaine des Sables.

De ce point, en s'avançant au sud, on rencontre une côte très escarpée; elle conserve la même constitution jusqu'à l'embouchure de la

rivière Belle-Ile. La mer brise avec fureur dans tout cet espace ; on la voit se précipiter en écumant sur le récif, qui, à son tour, la fait refluer sur elle-même. Dans cet intervalle, cependant, l'on rencontre l'anse de la petite rivière ; c'est un *barachois* où vient déboucher la rivière de ce nom. Les petites embarcations peuvent au besoin aller y chercher un mouillage.

Plus loin se trouvent la baie du Tamarin et celle de la grande rivière Noire. La première offre un bon mouillage, depuis deux jusqu'à vingt-cinq brasses, en dedans des pointes, et de trente à trente-cinq en dehors ; mais cette baie étant fort ouverte, est plus exposée aux attaques de l'ennemi que la baie de la grande rivière Noire, qui se trouve à peu de distance au S. de celle-là.

Cette dernière peut recevoir les plus grands navires, par huit et quinze brasses d'eau. C'est un point de relâche très important, surtout pour les bâtiments de guerre. Les batteries qui ont été établies sur la côte en font un refuge assuré.

Depuis la grande rivière Noire jusqu'au morne Brabant, les récifs occupent une vaste étendue ; ils ne s'avancent pas moins d'une lieue au large. Dans l'espace que nous venons de désigner se trouvent plusieurs îlots : le plus considérable est l'îlot du Morne, où l'on envoie souvent en qua-

rantaine les bâtiments qui ont des maladies épidémiques; sa dimension principale est d'un mille environ. L'îlot du Tamarin, très voisin de la côte, et les Bénitiers, au sud de l'îlot du Morne, sont d'une dimension moins grande.

La baie de la petite rivière Noire se trouve entre les îlots dont nous venons de parler et la baie de la grande rivière Noire; elle n'est accessible qu'aux petits navires qui peuvent d'ailleurs y mouiller en toute sûreté.

Diverses coupures entre ces récifs ne sont praticables que pour les pirogues ou les bateaux pêcheurs.

La ceinture de corail que nous venons de décrire se prolonge en contournant le cap sud-ouest de l'île, jusqu'à l'entrée de la baie du cap. Au milieu de la distance qui existe entre ces deux points se trouve l'îlot des Fourneaux, situé près de terre, à l'embouchure d'une petite anse.

La baie du cap contient un très bon mouillage pour les petits vaisseaux; les frégates même pourraient, au besoin, jeter l'ancre à son entrée.

Le bras de mer Saint-Martin serait aussi un abri commode, si le brassiage était plus considérable; mais les pirogues de pêcheurs et les bâtiments caboteurs du plus faible tonnage peuvent seuls y entrer.

L'embouchure de la rivière des Citronniers forme un petit port agréable qui peut recevoir des navires de deux cents tonneaux (1).

Le port Jacotet est un point très important pour les navires marchands et les bâtiments de guerre d'une moyenne capacité. Si l'on retirait du milieu de ce bassin quelques coraux qui gênent la navigation, il deviendrait d'une utilité plus générale.

Du port Jacotet à celui de la Savane le récif est continu, mais il s'avance peu au large. Ce dernier enfoncement peut recevoir les navires caboteurs et ceux d'une petite capacité.

L'on trouve à son entrée depuis vingt jusqu'à trente brasses d'eau; mais le brassiage diminue bientôt rapidement à mesure que l'on s'avance vers l'intérieur; les bords sont très escarpés, mais le fond assez inégal: dans le fond se trouve un îlot de corail.

Au-delà du port de la Savane, le récif extérieur qui borde la côte ne s'étend que jusqu'à l'embouchure de la rivière du Bain des Négresses. Plus loin, et jusqu'à l'entrée du bras de mer du Bouchon, le récif est interrompu; mais la côte, dans

(1) Voy. le Voyage à l'Ile-de-France, de Bernardin de Saint-Pierre (tome I, page 284).

cet intervalle, est très acore, et absolument inabordable. La mer brise partout avec fureur. Le bras de mer du Bouchon et celui du Chalan ne sont praticables que pour des pirogues.

A partir du bras de mer du Chalan, et en s'élevant au nord jusqu'aux îles aux Cerfs, on rencontre les récifs qui sont en face du port Impérial. Ces récifs donnent issue aux navires par trois ouvertures seulement.

La première, ou la plus au sud, se nomme la Petite-Passe; c'est la plus fréquentée: elle est très sinueuse, mais l'eau y est partout profonde; les plus gros vaisseaux peuvent y naviguer.

La seconde passe est à peu près par la latitude de la Pointe du Diable; mais comme elle n'a que deux brasses d'eau à son entrée, elle ne peut être pratiquée que par les petites embarcations. Le brassiage augmente à mesure que l'on s'avance dans l'O.; il passe successivement de trois à six, huit, quatre et six brasses jusqu'au point où l'on arrive dans le canal principal qui prolonge la côte.

La troisième enfin, qui porte le nom de Grande-Passe, se trouve un peu au nord de la précédente; sa direction, depuis l'îlot des Roches qui est à son embouchure, jusqu'à la pointe du Diable, où elle vient aboutir, est à peu près N. O. au S. O,

Les vaisseaux de ligne peuvent y passer; mais comme en s'avançant davantage au sud pour se rapprocher du port Impérial, il faut passer sur un banc où l'on ne trouve pas plus de quatre brasses ou quatre brasses et demie, cette passe est avec raison jugée dangereuse : aussi est-elle peu fréquentée, du moins par les gros bâtimens.

Le haut-fond dont il s'agit se trouve à l'est de la ville. Il est probable qu'on pourrait, par des travaux convenables, élargir la passe en cet endroit, ou la creuser davantage : ce serait un bienfait réel pour la navigation, parce qu'alors la sortie de ce port par le nord serait praticable lorsque les vents empêchent de donner dans celle du sud.

Du reste, le brassiage dans toute la longueur du canal est assez considérable; il varie depuis vingt-quatre jusqu'à dix et neuf brasses; on le trouve seulement de huit, sept et cinq et demi, dans le voisinage du haut-fond dont nous avons parlé.

Lorsqu'on veut entrer dans le port Impérial par la route du sud, il faut ranger à petite distance l'île de la Passe, auprès de laquelle il y a de vingt-quatre à vingt-six brasses d'eau. Le chenal se distingue facilement par la couleur de la mer. L'on peut assurer qu'il n'y existe aucun

écueil qui ne paraisse suffisamment. Les vents alisés du S. E., qui règnent dans ces parages durant la plus grande partie de l'année, sont favorables à cette route.

Si l'on ne voulait pas entrer jusque dans le fond du port, on pourrait mouiller avec sécurité dans le bassin formé entre les récifs, au nord de l'île de la Passe. On y trouve depuis dix-huit jusqu'à vingt-quatre brasses d'eau, fond de vase ou de gravier.

Plus en dedans, le fond augmente d'abord, mais il diminue ensuite. Le mouillage devant la ville est depuis cinq jusqu'à quinze brasses.

Au sud de la ville, et en face de la pointe de la Colonie se trouve l'île des Aigrettes; et, dans l'O. et le N. O. de celle-ci, plusieurs autres petites îles qui sont très voisines de la côte. La plus considérable est l'île de l'Angard, à l'embouchure du bras de mer de ce nom.

Dans le N. E. de l'île de la Passe se trouvent unies au même plateau de corail, l'île des Vacois, celle des Fouquets, et les îles Marianne, illustrées jadis par la longue et cruelle captivité du malheureux Leguat et de ses compagnons (1).

Au nord de la passe du Milieu se trouve l'île

(1) Voyez le Voyage de Leguat, tome II.

des Oiseaux. L'île des Flamants, marquée sur le plan de M. d'Après, est maintenant couverte par les eaux.

Les principales rivières qui ont leur embouchure dans ce port sont dans le sud, la rivière de la Chaux, celle des Créoles, la rivière Champagne, et la rivière de Nyon. Ces deux dernières se trouvent précisément dans l'O. de la ville du Port-Impérial. Dans le nord se trouve la grande rivière du Sud-Est. La Pointe de Camisard forme la pointe septentrionale de la baie où elle vient se jeter: les chaloupes seulement peuvent y pénétrer; elles ne peuvent pas cependant s'avancer bien avant, à cause d'une cascade ou cataracte qui est très voisine de la mer: les eaux s'en précipitent avec fracas; les navires peuvent y envoyer faire aiguade avec facilité.

L'on n'a pas remarqué dans le port Impérial des atterrissements pareils à ceux qui ont lieu au port Napoléon; on doit sans doute en attribuer la cause à ce que les montagnes de la partie S. E. de l'île ont été beaucoup moins dégarnies des forêts qui les couvrent. Les bois ont retenu davantage les terres, soit par leurs racines, soit par l'obstacle qu'ils opposent par leurs branches et par leurs feuilles aux efforts destructeurs de la pluie et des orages.

Entre la pointe de Camisard et celle des Quatre-Cocos se trouve un nombre considérable de petites îles, que l'on nomme les îles aux Cerfs, et sur lesquelles la mer, qui arrive du large, vient se briser avec une fureur et un fracas épouvantables. Le plateau de corail qui les entoure et qui se prolonge au nord jusqu'au port de Flacq, ne peut les garantir de leur choc.

Le port de Flacq serait l'un des plus beaux et des plus importants de l'île, si le brassiage y était plus considérable. Les navires qui ne calent pas plus de huit pieds peuvent seuls y entrer; ils y jouissent d'une grande sécurité.

Plusieurs rivières viennent se jeter dans le port de Flacq: les plus considérables sont la rivière Cognard, la rivière Sère, celle du Poste et la rivière Françoise, qui est la plus septentrionale.

Divers îlots se trouvent répandus dans l'intérieur du port, indépendamment de ceux qui sont formés par les embranchements des rivières; mais aucun d'eux ne mérite une attention particulière.

Au nord du port de Flacq, et jusqu'au cap Malheureux, la chaîne des récifs qui bordent la côte se prolonge presque sans interruption, et s'étend souvent au large à une grande distance; quelques passages seulement se rencontrent d'in-

tervalle en intervalle: les plus remarquables sont la passe de la rivière du Rempart, en face de la rivière de ce nom; la passe des Citronniers et celle du Saint-Gérant, que les touchants écrits de Bernardin de Saint-Pierre ont immortalisée. Plus loin, et par le travers de la pointe de la Butte aux Lièvres, la Passe de Doscorne, et plusieurs autres ensuite, voisines du cap Malheureux, qui ne sont praticables que pour les pirogues ou les bateaux pêcheurs.

L'île d'Ambre se trouve au centre de tous ces récifs; sa situation et la difficulté d'y aborder, au moins du côté du large, la rendent peu intéressante, sous le rapport de la navigation.

Dans le voisinage du cap Malheureux, l'on distingue plusieurs petits îlots, désignés sous le nom commun d'Ilots du Cap.

Plus au large, au N. et au N. E. se trouvent des îlots plus remarquables. Nous en donnerons plus bas la description.

La grande baie qui gît dans l'E. de la Pointe aux Canonniers offre une sécurité parfaite aux navires qui viennent y chercher un abri; mais le brassiage, à l'entrée, n'est que de dix pieds.

Les bâtiments qui seraient poursuivis par l'ennemi pourraient venir se mettre à l'ancre, et sous la protection des batteries, dans la baie du Trou-

aux-Biches; mais ils trouveraient un mouillage plus sûr et plus commode dans la baie du Tombeau, qui est la plus voisine, au nord, du port Napoléon. Les sondes rapportent de huit à quatorze brasses.

A l'égard de la baie des Tortues, intermédiaire aux deux baies dont nous venons de parler, elle n'est accessible qu'aux très petites embarcations.

Le port Napoléon est le point le plus important de l'Ile-de-France; il est le siége du gouvernement colonial et la capitale de l'île; c'est là où viennent aborder ordinairement tous les navires qui arrivent soit d'Europe, soit de l'Inde. Il est nécessaire par conséquent de faire connaître d'une manière précise et suffisamment détaillée la meilleure route que l'on doit suivre pour y arriver. Nous ne pouvons certainement mieux faire que d'extraire ce qui a été dit sur ce sujet par le célèbre d'Après de Mannevillette. (Voyez son Neptune oriental, texte, pag. 20.) Ces instructions sont excellentes, et depuis long-temps les officiers de notre marine, ainsi que les navigateurs étrangers qui fréquentent ces parages, en ont reconnu tout le mérite. Nous avons lu plusieurs autres écrits sur cette matière : ceux de M. Dalrymple, du capitaine J. Blake, du capi-

taine Munro, etc., que M. Charles Grant a réunis dans son *History of Mauritius* (chap. Ier), ne contiennent rien d'important, qui ne se trouve aussi, et souvent d'une manière plus précise, dans le texte de M. d'Après. Nous suivrons donc ce texte avec exactitude; et, s'il nous arrive de nous en écarter quelquefois, nous aurons soin d'en prévenir par une note, en même temps que nous ferons connaître les motifs qui nous auront forcé à faire un changement.

Lorsqu'en venant de l'est on est incertain de la distance où l'on peut être de l'Ile-de-France, « il « faut naviguer avec beaucoup de prudence, » crainte de la rencontrer inopinément pendant » la nuit. Les récifs qui environnent la partie de » l'est, et qui s'avancent en quelques endroits au » large, en rendent l'abord imprévu très dan- » gereux.

» Cette île s'aperçoit aisément de quinze à » seize lieues en mer, d'un beau temps; mais » très souvent les nuages et les brouillards qui » s'élèvent au-dessus ne permettent pas de la dé- » couvrir à cet éloignement. Son terrain, sur le- » quel s'élèvent plusieurs montagnes de différen- » tes grandeurs et figures, en rend l'aspect très » irrégulier. Lorsqu'on y atterre par vingt degrés » de latitude, on voit à la partie du sud un groupe

» de hautes montagnes, nommées les montagnes » du Bambou, qui sont au-dessus du Port-Impé- » rial; et du côté du nord on aperçoit quatre » îlots qui sont au nord-est de la pointe du nord » de l'Ile-de-France. C'est entre ces îlots qu'on » passe ordinairement pour aller au port nord- » ouest, qui est l'endroit principal de cette île.

» L'île Ronde, qui est l'îlot le plus avancé en » mer, est aussi le plus remarquable quand on » vient de l'est; on le découvre de dix à douze » lieues. Cet îlot, qui n'a tout au plus qu'un tiers » de lieue de longueur, paraît arrondi et sem- » blable à un tas de foin; en l'approchant, on » voit un gros rocher aride, ou îlot beaucoup plus » petit, qu'on appelle l'île aux Serpents (1), qui » gît au N. 32° E. de l'île Ronde, et n'en est » séparée que d'un quart de lieue (2).

---

(1) Cette île a été nommée ainsi, parce qu'elle nourrit, à ce que l'on assure, des serpents ou couleuvres. Elle est, dit-on, la seule de ces parages où l'on trouve de ces animaux.

(2) Cette distance paraît être plus grande. Les opérations géométriques de l'abbé de la Caille la fixent à peu près à une demi-lieue. Il faut dire cependant que cet intervalle est un peu rétréci par la chaîne de récifs qui s'avancent de l'île aux Serpents vers l'île Ronde.

» L'île Ronde est située par 19° 50′ 34″ de » latitude (1), et lorsqu'on vient atterrer par » cette hauteur à l'Ile-de-France, on aperçoit » plus tôt cet îlot que la grande île, surtout » quand le ciel est un peu couvert et l'horizon » épais.

» Quand on vient du sud, l'île Ronde paroît » moins, mais on découvre alors sa plus grande » étendue. Soit qu'on vienne de ce côté-là ou de » celui de l'est, on doit toujours gouverner pour » en passer au sud, à trois quarts de lieue ou » à demi-lieue de distance; d'où l'on fait route » ensuite vers un autre îlot nommé le Coin de » Mire, qui en est éloigné de dix mille $\frac{1}{10}$ au sud » 60° 30′ ouest (2). Comme cet îlot a la forme » d'un coin, cette apparence lui en a fait donner » le nom.

» Une lieue au N. 30° E. (3) du Coin de Mire,

(1) M. d'Après indique seulement 19° 50′. Nous avons préféré suivre en tout point ici, comme sur notre carte, les déterminations de l'abbé de la Caille.

(2) Le texte de M. d'Après porte : « Eloigné de trois lieues deux tiers au S. O. » Cette direction, qui équivaut au S. 48° 30′ O., est bien différente de celle fixée par l'abbé de la Caille.

(3) M. d'Après indique le N. 45° E.

» et cinq mille et demi à l'O. 12° S. (1) de l'île » Ronde, est située l'île Longue ou Plate, à cause » qu'elle est basse en plus grande partie ; elle est » divisée en deux par un petit bras de mer dans » lequel les pirogues peuvent passer. On voit au » nord-est un gros rocher qui ressemble à une » grosse tour (2); il paraît séparé de l'île Plate, » quoiqu'il y soit joint par une chaîne de rochers » à fleur d'eau. Le bout du nord-ouest de l'île » Longue est haut et escarpé au bord de la mer. » C'est entre cette île et le Coin de Mire qu'est le » passage ordinaire des vaisseaux.

» Ainsi, après avoir doublé l'île Ronde du côté » du sud, on gouvernera sur le Coin de Mire, le » laissant cependant un peu à bas-bord, afin de » s'écarter de plusieurs rochers dessus et dessous » l'eau, qui bordent le côté du nord du Coin de » Mire, dont les plus avancés en mer en sont » écartés d'une portée de fusil (3).

---

(1) M. d'Après indique deux lieues et demie à l'O. S. O.

(2) On le nomme *le Colombier*.

(3) J'ai passé plusieurs fois auprès du Coin de Mire, et je n'ai jamais vu les rochers dont parle ici M. d'Après. Il y a plus : j'ai été moi-même sur l'îlot dont il s'agit, j'en ai examiné la constitution ; il m'a paru très accore du côté de l'O., du N. et du S. La partie de l'E., qui

» Aussitôt qu'on aura doublé la roche la plus » à l'ouest, on s'approchera du Coin de Mire, » dont la partie de l'ouest est la plus élevée et » coupée à pic jusqu'à la mer. De cet endroit on » cinglera pour ranger la Pointe aux Canonniers, » qui gît directement au S. 47° O. du plus élevé » du Coin de Mire (1), en donnant rumb aux » brisans ou rochers de cette pointe qui s'avancent » d'une demi-portée de canon en mer (2).

» Les courants ou marées dont l'établissement » est d'une heure, sont ordinairement très vio- » lents entre ces îles, et on a remarqué que leur » vitesse est de trois quarts de lieue ou d'une

---

est basse et saillante, se termine par une traînée de roches sous l'eau et hors de l'eau, qui peut bien s'avancer en mer à la distance d'une portée de fusil, ainsi que M. d'Après l'indique. Je crois pouvoir assurer aux navigateurs, d'après ma propre expérience, que le Coin de Mire peut être rangé au N. à une portée de fusil de distance, et même plus près encore, si cela étoit nécessaire.

(1) Ce gisement n'est exact qu'en prenant par la Pointe aux Canonniers l'extrémité des récifs qui s'avancent au large. Le gisement véritable de cette pointe est le S. 43° O.

(2) La roche la plus avancée vers l'O. reçoit des marins un nom particulier; ils la nomment *le Loup*.

» lieue par heure. Le flot porte au nord-est, ou
» quelquefois à l'est, et le jusant en sens con-
» traire : on doit donc y faire attention et pren-
» dre un peu plus de l'un ou de l'autre côté, sui-
» vant le cas où l'on se trouvera.

» L'île Longue forme une anse de sable vis-à-
» vis du Coin de Mire; à sa pointe du sud-ouest
» il y a une chaîne de rochers qui s'avance en
» mer d'une portée de canon : comme ce récif
» est dangereux, on doit ranger le Coin de Mire
» de plus près, ou se tenir au moins à mi-canal.

» L'intervalle entre le Coin de Mire et la partie
» du nord de l'Ile-de-France est rempli de hauts-
» fonds; c'est pourquoi il ne faut point s'exposer
» à y passer quand on n'en connait pas la situa-
» tion et les issues (1).

» Si le calme survenait lorsqu'on est entre ces
» îles, le meilleur parti qu'on pourrait prendre
» serait de mouiller avec une ancre à jet, par
» quinze ou vingt brasses, fond de gravier ou de

(1) Si les circonstances forçaient à prendre cette route, soit pendant le jour, soit pendant la nuit, il faudrait gouverner de manière à se tenir à peu près à mi-chenal, mais un peu plus près du Coin de Mire que du bord opposé. On devrait également se guider par la sonde, et se maintenir par une profondeur de huit à dix et onze brasses.

» corail, qui est le fond ordinaire; on évitera, » par cette précaution, d'être jeté par les cou- » rants sur le récif qui est joint à l'île Plate, ou » entraîné entr'elle et l'île Ronde, où il y a plu- » sieurs hauts-fonds, et principalement une » chaîne de rochers qui s'étend de l'île Ronde, » près d'une lieue à l'ouest-nord-ouest. Cet écueil, » qui ne brise que quand la mer est agitée, rend » ce canal étroit et dangereux: j'y ai passé, et » j'ai distingué le fond sur la pointe du récif; et » quoiqu'il ne me soit arrivé aucun accident, il » me paraît plus à propos, quand on est sous le » vent de l'île Ronde, de passer au-dehors de » l'île Plate, la ranger à une demi-lieue, et cin- » gler de là vers la Pointe aux Canonniers.

» Après avoir doublé cette dernière, on fera » route en accostant la terre, pour ranger de » plus près la pointe du bras de mer qui en est » éloignée d'une lieue. On prolongera ensuite à » un quart de lieue de distance les récifs qui bor- » dent la côte, en prenant garde à ceux qui sont à » l'entrée de la baie des Tortues, et devant celle » du Tombeau, qui s'avancent le plus au large. » Pour les éviter il faut s'entretenir, au moins » par la profondeur de treize à quatorze brasses » pendant le jour, et par celle de vingt brasses » pendant la nuit.

» Du récif du Tombeau, la route doit prendre » un peu au sud ; on gouvernera au sud-sud- » ouest, jusqu'à mettre dans le même alignement » la pointe de tribord de la Grande-Rivière, la » montagne du Corps-de-Garde, et un petit » monticule. De cette position, on portera au » sud-ouest sur deux bouées qui sont à l'entrée » du port, au bout du récif de l'île aux Tonne- » liers, sur lesquelles il y a deux petits pavillons » pour servir de marque.

» On continuera cette route jusqu'à ouvrir la » pointe la plus avancée de l'île aux Tonneliers, » par la petite montagne de l'enfoncement du » cap ; alors on mouillera par quatorze ou quinze » brasses, à la distance d'une encâblure des deux » pavillons dont on vient de parler.

» Si les vents souffloient du nord ou du nord- » ouest, comme il arrive quelquefois, il sera » inutile alors de mouiller en dehors, vu qu'on » peût entrer aisément dans le port; le chenal y » est indiqué par des bouées qui portent aussi de » petits pavillons. On gouverne au sud-est et sud- » est-quart-sud sur deux pointes de montagnes » qu'on nomme les deux Pieter Bot, les laissant » un peu à tribord; on ira ainsi jusqu'au-dedans » de la première pointe de l'île aux Tonneliers.

» Quand on n'a connaissance de l'île Ronde

» que le soir, et qu'on ne peut pas doubler le » Coin de Mire avant la nuit, comme il est dangereux de s'exposer entre les îles lorsque l'obscurité ne permet pas de distinguer les objets, » il vaut mieux prendre le parti de louvoyer à » petits bords au large ou à la vue de l'île Ronde, » avec la précaution de ne pas s'en écarter de » plus de deux lieues, en portant la bordée vers » l'Ile-de-France, à cause des récifs qui l'environnent. Ce bord de la mer étant fort bas de ce » côté-là, on serait en danger de se perdre sur » ces écueils avant que d'apercevoir la terre; on » ne doit pas surtout, en ce parage, mettre en » travers ou à la cape, à cause des marées.

» Après avoir doublé l'île Ronde, si on distinguait assez le Coin de Mire et l'île Longue pour » ne pas les perdre de vue, ce qui peut avoir lieu » d'un clair de lune et d'un beau temps; alors on » peut continuer la route et passer entr'elles: il » suffira de prendre garde à la chaîne de roches » de l'île Longue et à celle du Coin de Mire, dont » j'ai fait mention ci-devant; et lorsqu'on aura » passé ce dernier, et qu'on en sera éloigné d'une » lieue et demie à l'ouest, on gouvernera à l'ouest-sud-ouest du compas, pour ranger le récif de » la Pointe aux Canonniers. On allume ordinairement un feu sur cette pointe dès qu'on dé-

» couvre des vaisseaux (1). Quand ce feu restera » au sud-est à la distance d'une lieue, on aura » doublé le récif, et on pourra ensuite continuer » de prolonger la côte, avec cette attention de » n'en pas approcher par moins de quinze brasses » de profondeur.

» Cependant, comme il est difficile de reconnaître l'entrée du port pendant la nuit, et » qu'on peut aisément se tromper aux feux différents des montagnes, il convient mieux, après » qu'on aura doublé la Pointe aux Canonniers, » de mouiller par dix-huit ou vingt brasses, et » d'y attendre le jour pour aller mouiller devant » le port.

» Il ne faut pas surtout d'un vent faible ou » d'un temps calme accoster soit de jour, soit de » nuit, la Pointe aux Canonniers, à cause des » remoux qui y sont très rapides. »

Lorsqu'en temps de guerre l'on craint que

(1) Cette précaution n'a pas toujours lieu, et les navigateurs auraient tort de s'y fier. Les feux que les pêcheurs allument parfois sur le rivage, peuvent d'ailleurs facilement donner le change; et cette circonstance, qui est rapportée ici pour la sûreté des navires, pourrait devenir la cause du plus dangereux naufrage. J'ai vu plusieurs exemples de ce que j'avance ici comme une probabilité.

l'ennemi n'ait des croiseurs autour de l'Ile-de-France, il convient aux navires qui veulent y aborder de venir reconnaître d'abord le Port-Impérial.

Pour cela il faut manœuvrer de manière à pouvoir se trouver au point du jour près l'île de la Passe, afin d'entrer dans le port si l'ennemi est en croisière autour de l'île, et diriger sa route au nord dans le cas contraire.

La présence de l'ennemi est indiquée la nuit par des fusées qui sont lancées de terre à de certains intervalles, et le jour par un pavillon rouge, arboré au fort de l'île de la Passe, et sur les Découvertes.

Il convient d'attérir plutôt dans le sud du Port-Impérial que dans le nord, et de mettre à sec de voile pendant le jour, dans la crainte d'être aperçu aux approches de terre.

Le poste ou port Jacotet est aussi un bon point d'atterrissage, soit pour y mouiller, si le bâtiment ne *cale* pas trop, soit pour se diriger sur la rivière Noire ou le Port-Impérial.

Il peut être utile d'envoyer un bateau à terre au poste Jacotet pour prendre langue et s'informer de la position de la croisière ennemie. On peut prendre la même précaution à l'île de la Passe.

Après avoir parlé de la navigation extérieure, il serait convenable de dire quelque chose de celle des rivières dont l'île est arrosée; mais il n'y en aucune de navigable; les cascades, souvent multipliées, qui interrompent leur cours, les roches qui en tapissent le fond, et dont un grand nombre s'élèvent à fleur d'eau et même au-dessus de sa surface, rendent toute entreprise de ce genre impossible dans l'état actuel des choses.

Plusieurs rivières néanmoins peuvent porter des pirogues; mais la navigation est alors bornée à un très petit espace, et doit être plutôt regardée comme un amusement que comme un objet de véritable importance.

Celles des rivières qui sont de ce nombre sont la rivière de Moka, au-dessus de la cascade du Réduit de la grande rivière du Nord-Ouest; la rivière des Pamplemousses, dans sa partie supérieure; la rivière du Rempart, et les rivières de Flacq, notamment la rivière Françoise. Le grand bassin, dont nous parlerons ailleurs, pourrait porter bateau, sans contredit, puisque l'eau y a plus de cent brasses de profondeur; mais l'utilité d'une navigation de ce genre serait bien bornée: aussi n'a-t-elle lieu que pour des parties de pêche.

FIN DU TOME PREMIER.

ERRATA.

Page 160, ligne dernière, au lieu de *côte de Timor;* lisez : *côte de Pulo-Timon.*

Page 374, ligne dernière, au lieu de *N. O. au S. O.;* lisez : *N. E. et S. O.*

Page 381, ligne 4, au lieu de *et souvent;* lisez : *et toujours.*

Page 383, la note (2), au bas de la page, doit être changée en celle-ci : *Le texte de M. d'Après porte : Eloigné de trois lieues deux tiers au S. O.* $\frac{1}{4}$ *O.* 3°. 30, *O.*, *cette direction équivaut au S.* 59° 45′ *O.*

TABLE

DU PREMIER VOLUME.



